Les Martiniquais et les rivières : " Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique "

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet

▶ **To cite this version:**

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet. Les Martiniquais et les rivières : " Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique ". [Rapport de recherche] CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA. 2016. halshs-01424714

HAL Id: halshs-01424714
https://shs.hal.science/halshs-01424714

Submitted on 7 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Martiniquais et les rivières

« Etude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique »

L'étude a pour objectif de comprendre les relations que les Martiniquais entretiennent avec l'eau et les milieux aquatiques de l'île. La première phase d'étude (2014-2015) s'est spécifiquement intéressée aux représentations et aux pratiques associées aux cours d'eau de la Martinique.

Le travail s'appuie sur une campagne d'enquête par entretiens semi-directifs conduits auprès d'habitants et d'acteurs de la gestion des cours d'eau. La connaissance des milieux et de leur biodiversité, la fréquentation et les pratiques des personnes interrogées font l'objet d'une analyse approfondie. L'étude s'intéresse également aux représentations que les personnes ont des enjeux associés aux rivières et à leurs attentes en matière de gestion.

Les résultats obtenus sont ensuite mis en perspective des documents législatifs et réglementaires cadres de la gestion des cours d'eau de la Martinique. Neuf axes d'intervention sont ainsi proposés à la discussion afin d'aider les décideurs politiques et les gestionnaires dans la mise en œuvre de l'aménagement et de la gestion des cours d'eau martiniquais.

Bertrand Morandi
Géographe - Ingénieur de Recherche CNRS
bertrand.morandi@ens-lyon.fr

Anne Rivière-Honegger
Géographe - Directrice de Recherche CNRS
anne.honegger@ens-lyon.fr

Marylise Cottet
Géographe - Chargée de Recherche CNRS
marylise.cottet@ens-lyon.fr

Les Martiniquais et les rivières

« Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique »

Bertrand Morandi
Anne Rivière-Honegger
Marylise Cottet

Les Martiniquais et les rivières

« Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique »

Bertrand Morandi

Anne Rivière-Honegger

Marylise Cottet

L' « Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique » a été réalisée par le laboratoire « Environnement, Ville, Société » (UMR 5600, CNRS) et accompagnée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Elle a été co-financée par l'Office De l'Eau de la Martinique (ODE) et l'Office National des Milieux Aquatiques (ONEMA).

Citation : Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2016. *Les Martiniquais et les rivières. Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique*. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, 222 p.

Préface

O TIJE !

Eau claire,

eau limpide,

eau trouble,

eau pour étancher notre soif !

notre soif de comprendre,

notre soif d'apprendre,

notre soif d'échanger

pour avoir encore plus soif de connaitre

Ainsi selon une approche scientifique, le CNRS, pour une « Etude en sciences humaines et sociales sur l'eau et les Milieux Aquatiques en Martinique » nous plonge, nous « lékét » dans notre bassin hydrographique à une remontée d'eau, investiguant l'étendue du jet de notre proximité des cours d'eau.

Il sonde en nous, les eaux profondes de la connaissance de nos rivières, qui coulent entre mornes, arrosent nos plaines, et captent la richesse des êtres vivants qui donnent l'eau à la bouche. Il cherche à distinguer, nous aidant à sortir des eaux troubles, identifier, classer, mieux connaitre en un jet limpide, les sources de notre imaginaire.

Comment « coubarer» le clapotis de l'eau-essentielle de cette étude comme eau bouillonnante et jaillissante, en mouvement comme grande eau, et distiller goutte à goutte l'eau purifiée et bienfaitrice ?

Je vous invite donc à vous abreuver de cette eau, désaltérante, "Étude en sciences humaines et sociales sur l'eau et les Milieux aquatiques en Martinique", à déguster seul ou à partager entre amis, sans modération, pour célébrer en cette année 2016 les 20 ans de notre bassin !

Marie-France TOUL,

Présidente du Comité de Bassin de Martinique.

Sommaire

Introduction **4**
Attendus 4
Objectifs 5

Cadre conceptuel et problématique **6**
Définir les concepts 6
Formuler des problématiques 9

Matériaux et méthodes **11**
Les méthodes d'acquisition des matériaux de recherche 11
La description des matériaux de recherche 15
Les méthodes d'analyse des matériaux de recherche 27

Résultats **29**
La connaissance des cours d'eau 29
La fréquentation des cours d'eau 49
La pratique des cours d'eau 59
Les imaginaires associés aux cours d'eau 137
La gestion des cours d'eau 157

Apports opérationnels de la recherche **174**
Mettre les résultats en perspective des orientations actuelles de l'action publique 174
Proposer des éléments d'intervention 179
Ouvrir des perspectives de recherche 184

Bibliographie **187**

Remerciements **193**

Table des matières **194**

Table des figures **199**

Annexes **203**

Introduction

La Directive Cadre européenne sur l'Eau n°2000/60 (DCE), adoptée le 23 octobre 2000 et transposée en droit français par la Loi n°2004-338 du 21 avril 2004, établit le cadre d'une politique communautaire dans le domaine de l'eau et engage les pays membres dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

La DCE confirme et renforce les principes de gestion intégrée de l'eau en France. Elle demande notamment la participation du public et l'appropriation sociale des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques ; autant d'objectifs à prendre en compte dans la mise en œuvre d'une politique de gestion de l'eau et des milieux dans le contexte antillais.

L'« Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique » doit permettre d'identifier les jeux d'acteurs, les freins et les leviers d'action nécessaires pour accompagner la mise en œuvre d'une politique de l'eau efficace. L'objectif global est de mieux comprendre les relations qu'entretiennent les Martiniquais avec l'eau et les milieux aquatiques, à travers une étude de leurs pratiques et de leurs représentations. Il s'agit, entre autres, de permettre :

- une meilleure connaissance des usages et des activités humaines en lien avec l'eau et les milieux aquatiques, laquelle passe notamment par la compréhension du contexte social et environnemental de la Martinique, à travers ses dimensions identitaires et culturelles.
- une appropriation des actions environnementales par les acteurs et l'évaluation de leur niveau ou volonté d'engagement et d'implication (porteur d'action du Programme de mesures (PDM) par exemple).

Attendus

L'« Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique » est réalisée dans le cadre d'une convention tripartite entre l'Office de l'eau Martinique (ODE), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) – à travers l'Unité mixte de recherche 5600, Environnement, Ville, Société (UMR 5600, EVS) – et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) des Antilles-Guyane. Elle a par conséquent trois exigences de conduite :

● **Attendu 1 –** S'inscrire dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux de Martinique (SDAGE, 2011-2016) ainsi que parmi les objectifs et priorités du 2ème Programme pluriannuel d'interventions 2011-2016 (PPI) de l'ODE qui, conformément aux principes de gestion des ressources et des milieux naturels définis par le Code de l'Environnement, attribue à l'ODE, en liaison avec le comité de bassin, la responsabilité de l'étude et du suivi des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages, ainsi que le rôle de facilitateur entre usagers.

● **Attendu 2 –** S'inscrire parmi les missions scientifiques de l'UMR 5600 Environnement Ville Société du CNRS dans le cadre des travaux conduits sur les perceptions et les représentations de l'eau et des milieux aquatiques et dans le cadre de la plateforme technique Imagerie et Système d'Information Géographique (ISIG).

● **Attendu 3 –** S'inscrire dans la politique de recherche scientifique menée par le CIRAD sur le territoire martiniquais, au sein du Centre Agro-Environnemental de la Caraïbe (CAEC), en ce qui concerne la gestion intégrée du territoire, les pratiques agricoles et la protection des ressources, en particulier du sol et de l'eau (projet FEDER Rivage).

Objectifs

Eléments de cadrage

Tenant compte de la durée et des moyens de la recherche il a été convenu en comité de pilotage, en accord entre l'ODE Martinique et le CNRS, de ne pas travailler sur l'ensemble des milieux aquatiques martiniquais mais de conduire une réflexion approfondie sur la relation des Martiniquais avec les cours d'eau, de leur source à leur embouchure. Les milieux côtiers, les mangroves, les plans d'eau et autres zones humides ne sont, par conséquent, pas considérés dans le cadre de ce travail.

Trois objectifs orientent la recherche dans la réponse à ces attendus :

● **Objectif 1 –** Mieux comprendre les relations qu'entretiennent les Martiniquais avec les cours d'eau, avec les acteurs de la gestion des cours d'eau, avec les politiques de gestion des cours d'eau

● **Objectif 2 –** Mieux définir les attentes des Martiniquais dans le domaine de la gestion des cours d'eau, selon des représentations et des pratiques à court et moyen termes.

● **Objectif 3 –** Mieux identifier les jeux d'acteurs au sein du bassin martiniquais, les freins et les leviers d'action potentiels pour accompagner la mise en œuvre d'une politique efficace de gestion des cours d'eau.

Les objectifs généraux impliquent, avant toute démarche de recherche, un premier travail de cadrage. Ce cadrage est proposé *a priori*, à partir :

● d'un cadrage conceptuel, formulant les postulats de définition des concepts utilisés dans la formulation des objectifs (e.g. relation, acteurs, attentes, représentations, pratiques, etc.).

● d'un cadrage problématique, reformulant, sur la base du cadrage conceptuel, les objectifs généraux de la recherche sous la forme de problématiques scientifiques.

Définir les concepts

Les différents concepts utilisés pour la formulation des objectifs ne font pas nécessairement consensus dans la communauté scientifique ou dans la sphère gestionnaire. Il est par conséquent important de présenter les définitions qui en sont retenues pour la présente recherche.

— Un cours d'eau

La recherche s'intéresse à tous les types de cours d'eau martiniquais, qu'il s'agisse des ravines, des rivières ou des canaux. Elle considère l'ensemble du linéaire des cours d'eau, des sources, y compris les sources d'eau chaude, aux embouchures. Les mangroves ne sont pas intégrées dans le périmètre d'étude.

— Un acteur

Un acteur est par définition une personne physique ou morale qui agit dans un domaine donné (les acteurs économiques, les acteurs sociaux) ou par rapport à un objet (les acteurs des cours d'eau) ou un territoire donné (les acteurs du bassin de la Martinique) (Di Méo et Buléon, 2005).

Il est possible de définir des catégories d'acteurs, c'est-à-dire des ensembles d'acteurs qui partagent une ou plusieurs caractéristiques (sociales, culturelles, professionnelles). Un acteur peut appartenir à différentes catégories d'acteurs (un agriculteur qui est également pêcheur).

Ces catégories d'acteurs peuvent être construites *a priori* pour la conduite de la recherche. La distinction proposée par L. Mermet (1992, p. 57-58) entre « *la « gestion effective », c'est à dire le mode de conduite du milieu telle qu'elle résulte de l'ensemble des actions humaines qui l'affectent […]* » et « *la « gestion intentionnelle », c'est à dire les initiatives qu'un acteur spécialisé entreprend, dans le contexte d'une situation de gestion effective, pour faire évoluer l'état du milieu dans un certain sens* », permet de différencier

schématiquement deux grandes catégories d'acteurs dans le cadre de cette recherche :

● les Martiniquais, c'est-à-dire toute personne résidant en Martinique. Cela inclut les natifs de l'île mais aussi les métropolitains installés anciennement ou récemment, temporairement ou définitivement en Martinique.

● les acteurs politiques, c'est-à-dire les élus qui décident les politiques de gestion, les gestionnaires qui les mettent en œuvre, et les acteurs qui accompagnent cette mise en œuvre. L'ensemble de ces acteurs, qui jouent un rôle actif dans les actions publiques de gestion des cours d'eau, est regroupé sous la dénomination d'acteurs de la gestion des cours d'eau.

Les catégories d'acteurs peuvent également être construites *a posteriori* et envisagées comme un résultat à venir de la recherche (Rivière-Honegger *et al.*, 2014).

Un jeu d'acteurs est un réseau de relations, d'influences ou encore de rapports de force qui peuvent exister entre les acteurs ou entre les catégories d'acteurs. Il se définit par rapport à une question ou à un objet donnés (la pollution d'une source, l'aménagement d'un cours d'eau). Il est souvent également dépendant de facteurs extérieurs à la question ou à l'objet donnés (conflits interpersonnels, positionnements politiques).

— Une relation

La notion de relation renvoie de manière très générale à ce qui lie un acteur à un sujet ou à un objet, en l'occurrence les Martiniquais aux cours d'eau. La relation peut être physique ou mentale, choisie ou subie, positive ou négative. La relation est nécessairement une interaction qui implique les différentes parties. L'étude s'intéressera à deux formes de relations parmi d'autres : les représentations et les pratiques que l'homme associe aux cours d'eau. Il s'agit de croiser l'étude de ces deux relations, l'une mentale, l'autre physique, la représentation influençant la pratique, la pratique influençant la représentation (Abric, 2001).

— Une représentation

La représentation est une relation mentale. Elle doit être distinguée de la perception qui s'ancre directement et immédiatement dans le domaine du sensible. La perception fait obligatoirement appel au sens (e.g. la perception du chaud et du froid, d'une forme ou d'une couleur) alors que la représentation est une construction essentiellement mentale. La représentation s'appuie néanmoins le plus souvent sur des perceptions passées mais aussi sur un ensemble de connaissances et d'idées qui conduisent l'individu à reconstruire, à représenter la réalité. L'imaginaire est peut-être la forme de représentation qui dépasse et interprète le plus les éléments de réalité dans lesquels elle s'ancre. Contrairement à la perception, la représentation est spatialement et temporellement déconnectée de la réalité à laquelle elle renvoie. Il n'est pas besoin de mettre l'individu en présence de l'objet représenté pour étudier la représentation qu'il en construit.

Le travail porte d'ailleurs plus spécifiquement sur l'expression de la représentation. L'individu

dispose de multiples manières d'exprimer la représentation qu'il a formée d'un objet. L'expression peut passer par le dessin, par la photographie, par la musique, etc. La présente recherche s'intéresse principalement à l'expression d'une représentation par le langage. Il s'agit de faire dire les représentations.

Méthodologiquement, une représentation partagée par plusieurs acteurs peut constituer un critère déterminant d'une catégorie d'acteurs.

— Une attente

L'attente – *stricto sensu* ce que l'acteur attend en termes d'action ou de résultat dans un domaine donné ou par rapport à un objet donné – est une forme de représentation tournée vers le futur. Elle n'est pas nécessairement exprimée, notamment dans le domaine environnemental où elle n'émerge souvent qu'en temps de crise. Lorsqu'elle est formulée, elle peut prendre une forme plus ou moins injonctive, c'est-à-dire relever de l'espoir, du souhait ou de la demande, de l'exigence. L'attente peut également recouvrir des capacités et des degrés d'investissement ou d'engagement personnels différents. Il peut s'agir d'une attente passive, pour laquelle la satisfaction de l'attente n'est pas dépendante de soi mais d'un facteur extérieur (l'attente vis-à-vis des acteurs publics). Il peut s'agir d'une attente active, pour laquelle l'acteur est lui-même partie prenante de la satisfaction de son attente. Cette satisfaction peut également être pensée à différentes échelles de temps, de la satisfaction immédiate à la satisfaction dans le temps long, d'une génération à l'autre par exemple.

— Une pratique

« Est pratique une action humaine qui s'insère dans un environnement donné, constitué notamment d'autres pratiques, et ainsi le transforme » (Ruby, 2013, p. 810). En ce sens la pratique est utilisée dans le cadre de cette recherche selon une acception générale, la rapprochant des notions d'action ou d'activité. Alors que la représentation est mentale, la pratique est physique. Elle doit cependant être distinguée de l'usage, notion qui sous entend le plus souvent un utilitarisme ou une habitude, l'un comme l'autre n'étant pas un présupposé de la pratique. Il est possible d'envisager une pratique sans usage (e.g. la contemplation, la promenade, l'observation naturaliste). La pratique peut être individuelle ou collective.

Méthodologiquement une pratique commune à plusieurs acteurs peut permettre de définir une catégorie d'acteurs (les pêcheurs, les baigneurs, les irrigants, etc.).

— Un territoire

Le territoire peut être envisagé de différentes manières dans le cadre de cette recherche. Il peut être considéré comme un outil permettant de délimiter l'espace de travail, en l'occurrence le bassin de la Martinique ou des espaces infra-martiniquais. Le territoire peut alors être entendu comme une spatialisation du concept d'environnement, dans ses composantes humaines et non-humaines. Pour le formuler autrement, le territoire est un

environnement spatialement délimité. Partant, différents facteurs peuvent être proposés pour construire les limites du territoire. Le facteur administratif (territoire de la commune, de la communauté d'agglomération), le facteur hydrographique (territoire du bassin-versant), le facteur écologique (territoire de telle ou telle espèce) sont quelques exemples. Le choix de ces facteurs sont autant d'hypothèses quant aux déterminants ou aux influences qui s'exercent sur les représentations et sur les pratiques associées aux cours d'eau de Martinique.

Le territoire peut également être envisagé comme le résultat de la recherche, les facteurs permettant de le délimiter seront alors basés sur les résultats concernant les représentations ou les pratiques associées aux cours d'eau. Il faut alors insister davantage encore, comme l'écrit Y. Jean (2002, p. 11) « *d'une part, sur l'importance de l'identité historique du territoire liée au culturel, au politique, au social qui deviennent des facteurs agissant sur les dynamiques spatiales de localisation des activités, et, d'autre part, sur l'existence de la logique d'acteurs dans le processus de l'espace* ».

— Un frein ou un levier

Les termes de frein et de levier appartiennent au vocabulaire opérationnel des sphères gestionnaires. Le sens pratique de ces termes rend leur définition plutôt consensuelle. Le frein est ce qui ralentit voire empêche la réalisation d'un objectif. Le levier au contraire est ce qui va favoriser cette réalisation. Leur utilisation pose néanmoins problème dans le domaine scientifique et nécessite une certaine prudence dans la mesure où ils sont connotés, étant attendu, selon des expressions courantes, que le « frein saute » et que le « levier soit activé ».

Formuler des problématiques

A travers ces objectifs généraux, la recherche pose la question de la relation des Martiniquais aux cours d'eau. Les problématiques sont posées en fonction des groupes d'acteurs cibles tels que définis *a priori*, à savoir : les Martiniquais et les acteurs de la gestion des cours d'eau en Martinique (Figure 1).

● Quelle est la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?

- Quelles sont les connaissances, les représentations et les pratiques associées par les Martiniquais aux cours d'eau ?
- Comment les Martiniquais se représentent-ils, d'une part les acteurs de la gestion des cours d'eau ; d'autre part les politiques de gestion des cours d'eau conduites ?
- Quelles sont les attentes des Martiniquais vis-à-vis des politiques de gestion des cours d'eau ? Quelles sont les volontés de participation des Martiniquais à la gestion des cours d'eau ?

Problématiques transversales

- Quelles sont les logiques spatiales de la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?
- Quelles sont les logiques temporelles de la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?

● Quelle est la relation des acteurs de la gestion des cours d'eau aux cours d'eau et à leur gestion ?

- Quelles sont les connaissances, les représentations et les pratiques associées par les acteurs de la gestion des cours d'eau aux cours d'eau ?
- Quelles sont les représentations que les acteurs de la gestion des cours d'eau ont de la relation des Martiniquais aux cours d'eau, de leurs connaissances, de leurs représentations, de leurs pratiques ?
- Quelles sont les représentations que les acteurs de la gestion des cours d'eau ont de la prise en compte, dans leurs politiques de gestion, des représentations et des pratiques des Martiniquais vis-à-vis des cours d'eau ?

Figure 1 – Schéma problématique de l'étude

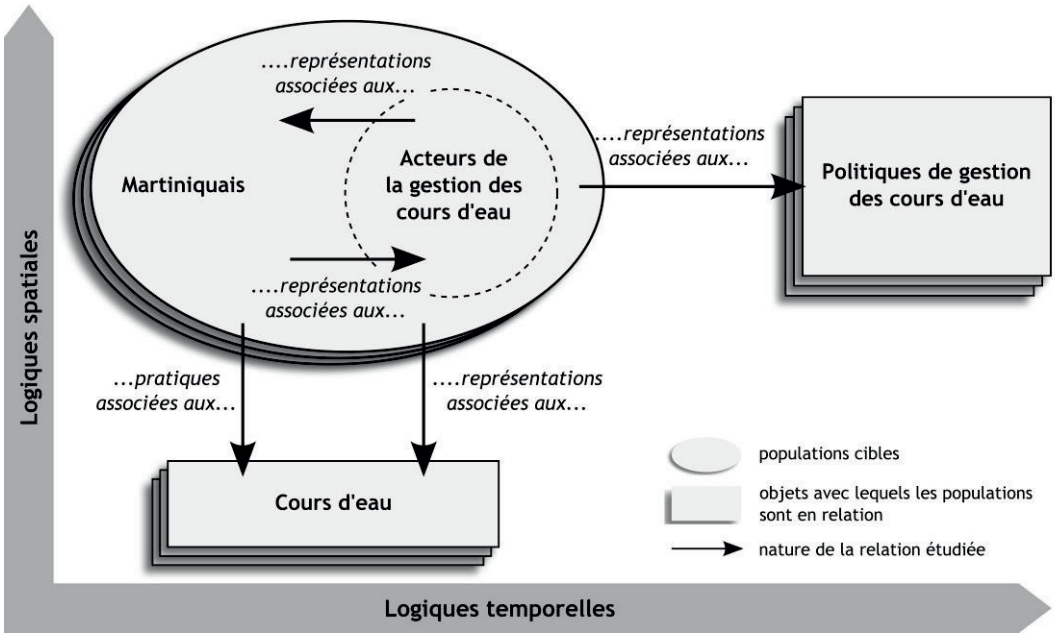

Les méthodes d'acquisition des matériaux de recherche

— Synthèse documentaire

La synthèse documentaire est l'étude systématique des documents permettant de répondre aux problématiques de l'étude. Il s'agit de documents scientifiques, techniques, historiques, littéraires, etc., contenant des informations sur le territoire d'étude (e.g. caractérisation des milieux aquatiques, description environnementale) ou plus directement sur les problématiques de l'étude. L'objectif est de proposer une synthèse de connaissances écrites, textuelles ou iconographiques dans le domaine, qu'elles soient scientifiques, opérationnelles ou vernaculaires. La synthèse documentaire est qualitative. Elle s'est appuyée sur l'identification de documents à partir des grands moteurs bibliographiques français :

- Theses.fr http://www.theses.fr/ (10/02/2015)

Recherche par/ mots-clés (Martinique dans le titre des articles

- Cairns http://www.cairn.info/ (10/02/2015)

Recherche par/ mots-clés (Martinique dans le titre des articles)

- Erudit http://www.erudit.org/ consulté le 09/01/2015)

Recherche par mots-clés (Martinique dans le titre des articles)

- Persée http://www.persee.fr/ (consulté le 09/01/2015)

Recherche par mots-clés (Martinique dans le titre des articles)

- Revue.org., 2015. http://www.revues.org/ (consulté le 09/01/2015)

Recherche par mots-clés (Martinique dans le titre de tous les documents)

La recherche documentaire a également utilisé les sites de référence dans le domaine de l'eau en France et en Martinique :

- EauFrance, 2015. Les documents techniques sur l'eau, http://www.documentation.eaufrance.fr/ (consulté le 09/01/2015)

Recherche par mots-clés (Martinique dans le titre des documents)

- Observatoire de l'eau Martinique, 2015. Base documentaire http://www.observatoire-eau-martinique.fr/ (consulté le 01/12/2014)

Recherche sur l'ensemble de la base documentaire

Une recherche de documents anciens a également été effectuée *via* des moteurs de recherche en ligne, le calendrier de l'étude ne permettant pas un travail d'archives. Outre les documents textuels, ces moteurs de recherche ont permis d'accéder à une iconographique abondante (photographies, cartes, gravures, etc.)

- La bibliothèque Gallica (http://gallica.bnf.fr/) (consulté le 26/12/2014)
- Le portail Manioc http://www.manioc.org/ (consulté le 12/03/2014)
- Google Books http://books.google.fr/ (consulté le 26/12/2014)

Recherche par mots-clés (Martinique dans le titre des documents)

Enfin un travail a été effectué dans deux bibliothèques.

- La bibliothèque de l'Université des Antilles-Guyane (Espace Caraïbe)
- La bibliothèque Schœlcher de Fort-de-France (Espace régional)

Grandes étapes de la synthèse documentaire

- Identification des ressources bibliographiques
- Définition des thématiques de recherche et des mots-clés de requêtes
- Accès, consultation ou acquisition des documents

— Observation de terrain

L'observation est nécessaire à la mise en perspective du travail de synthèse documentaire. Elle doit permettre d'avoir une connaissance empirique, à la fois globale et précise des cours d'eau étudiés et des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. L'objectif est d'identifier et de caractériser les facteurs qui peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur la relation entre les martiniquais et les cours d'eau. Il s'agit à la fois des composantes biophysiques des milieux (e.g. hydrologie, morphologie, écologie), des composantes territoriales (e.g. zones urbaines, rurales, agricoles, naturelles) et des marques visuelles des relations des sociétés aux milieux (e.g. aménagement, présence anthropique). Cette démarche d'observation est directe, ouverte, simultanée et individuelle pour reprendre les éléments de classification d'A. Zagre (2013). Elle peut être accompagnée d'entretiens libres avec les personnes (e.g. usagers, riverains) rencontrés lors de cette phase d'observation.

L'observation du territoire d'étude est importante en vue de la conduite des entretiens individuels semi-directifs, afin d'avoir une meilleure compréhension des propos de la personne entretenue et d'éviter les contre sens. L'observation de terrain est une méthode intéressante dans la mesure où elle favorise également la prise de contact avec certains acteurs du bassin dans la perspective de réaliser des entretiens libres.

L'observation est enfin celle des situations de gouvernance (eg. réunions politiques, réunions techniques) afin d'appréhender empiriquement les enjeux associés aux cours d'eau, de forger une première connaissance des acteurs et d'identifier les jeux d'acteurs. Elle permet également d'identifier des acteurs de la gestion des cours d'eau à rencontrer pour la conduite des entretiens individuels semi-directifs.

Grandes étapes de l'observation de terrain

- Identification des terrains d'observation
- Définition des méthodes d'observation (formelle ou informelle)
- Observations et prise de photographies

— Entretiens libres

En parallèle des travaux bibliographiques et de l'observation du terrain d'étude, des entretiens libres exploratoires sont conduits. Ces entretiens doivent permettre de prendre en compte différents regards (initiés ou profanes) sur les milieux aquatiques et plus largement sur l'environnement et sur la société martiniquaise. L'objectif est de bénéficier de l'expérience et des connaissances de différents acteurs de l'île (riverains, usagers, agriculteurs, universitaires, écrivains, photographes…). Pour un « interviewer, être « non directif » c'est avoir la volonté de ne rien imposer à l'interviewé pour obtenir de lui des expressions spontanées qui ne soient absolument pas dues à des inductions » (Muchielli, 1991, p. 28). Les entretiens sont libres afin de laisser aux personnes entretenues le plus ample espace d'expression, sans définition de cadre *a priori* autre que thématique.

Entretien libre dans un cadre non formalisé

Les entretiens dits « dans un cadre non formalisé » sont réalisés de manière impromptue en parallèle des démarches d'observation du territoire d'étude. Ils sont effectués auprès de « *gens ordinaires* » (Berthier, 2011, p. 50), de personnes rencontrées à l'improviste, à proximité des cours d'eau. Ils conduisent à un premier contact avec la population et permettent ainsi de mieux préparer méthodologiquement et humainement la campagne d'enquête qui doit suivre. Ils sont structurés par une question générale sur la connaissance du milieu aquatique et sur le rapport que les martiniquais ont avec ce milieu. Certaines questions plus précises sur la fréquentation et les pratiques peuvent servir à alimenter l'entretien libre. Ces entretiens ne sont pas systématiques mais engagés lorsque le contexte semble opportun ; et ne sont pas enregistrés mais font l'objet d'un compte-rendu écrit.

Entretien libre dans un cadre formalisé

Les entretiens dits « dans un cadre formalisé » sont sollicités auprès d'« *informateurs privilégiés* » (Berthier, 2011, p. 50), de personnes identifiées comme ressource du fait de leur connaissance des milieux aquatiques, de l'environnement et de la société martiniquaise.

L'entretien est libre mais dispose de l'armature suivante. Les questions portent sur l'appréhension du sujet par la personne entretenue – organisées autour de trois points : la connaissance des milieux, la connaissance des pratiques, la connaissance des représentations et des imaginaires. Elles portent également sur des aspects méthodologiques en termes de conduite d'enquête en Martinique. Les questions sont toujours adaptées en fonction de la personne entretenue (à partir d'un travail biographique et bibliographique préalable). Les entretiens sont enregistrés (sous réserve d'autorisation) et retranscrits.

Les entretiens libres facilitent l'accès à un certain nombre de connaissances non écrites ou difficilement accessibles. Dans la mesure où la culture martiniquaise est aussi une culture orale, il s'agit d'un moyen de connaissance qui apparaît comme majeur. Les entretiens libres permettent de porter un regard critique sur les connaissances issues de la bibliographie et réciproquement. Ils permettent également d'identifier des acteurs de la gestion des cours d'eau à rencontrer pour la conduite des entretiens individuels semi-directifs (cf. ci-après). Ils facilitent enfin l'identification de documents clés pour le travail bibliographique.

Grandes étapes de l'entretien libre

- Définition des cadres de l'entretien libre
- Identification des entretenus potentiels
- Prise de contact, prise de rendez-vous et relance des entretenus potentiels
- Réalisation de l'entretien
- Retranscription partielle de l'entretien

— Entretiens individuels semi-directifs

Les entretiens individuels semi-directifs permettent de produire des connaissances plus précises. Selon N. Berthier (2011, p. 78) « [*l*]*'entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance* ». Cette forme d'entretien semble garantir une double dimension à l'enquête : l'expression de discours libres dans un cadre défini.

Un discours libre – La culture martiniquaise est de tradition orale. Les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens libres et ayant conduit des enquêtes en Martinique soulignent qu'il est important et souvent plus intéressant de donner aux personnes entretenues un espace d'expression libre. Les questions ouvertes doivent donc être privilégiées.

Un cadre défini – La volonté d'une approche comparative (sur la base de critères territoriaux ou sociologiques) suppose d'avoir des jeux de données homogènes et comparables. L'échange doit donc nécessairement être directif.

Les entretiens semi-directifs sont conduits selon une grille d'entretien prédéfinie (Annexe 1) et structurée en cinq grandes thématiques :

- La fréquentation et les pratiques personnelles
- La connaissance des cours d'eau
- La connaissance et la représentation des enjeux associés aux cours d'eau
- La connaissance des politiques de gestion des cours d'eau
- Les représentations symboliques, magiques et religieuses des cours d'eau

Grandes étapes de l'entretien individuel semi-directif

- Prédéfinition de la grille d'entretien (définition des thématiques et des questions)
- Test de la grille d'entretien prédéfinie (entretiens tests)
- Définition de la grille d'entretien sur la base des résultats du test
- Estimation de la capacité (humaine et matérielle) d'enquête
- Définition de la population cible sur la base de la capacité d'enquête
- Prise de contact, prise de rendez-vous et relance des entretenus potentiels
- Réalisation de l'entretien

La description des matériaux de recherche

— Les matériaux documentaires

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs travaux ont été conduits sur l'eau et les milieux aquatiques de la Martinique. Si tous ne concernent pas les cours d'eau, certains ont porté spécifiquement sur les pratiques et les représentations ce qui les rend particulièrement intéressants pour la présente recherche, que ce soit problématiquement ou méthodologiquement (Annexe 2). Il s'agit, par ordre chronologique :

- d'une étude auprès des habitants fréquentant les rivières de Fond Bourlet, Case-Pilote et Case-Navire. Cette étude, conduite en 1999 par B. Condé pour le compte de l'Association de Pêche et de Pisciculture constitue le premier travail d'enquête identifié dans le domaine de l'eau en Martinique. Elle est rapportée sous la forme de témoignages suite à une série d'entretiens libres.
- d'une *Enquête bilharziose Martinique* réalisée en 2003 par l'Observatoire de la santé de la Martinique. Elle porte donc sur une problématique sanitaire spécifique liée aux milieux aquatiques terrestres et non sur les milieux eux-mêmes.
- d'une étude réalisée en 2004 par le bureau d'étude BVA pour le Ministère de

l'écologie et du développement durable. Conduit sur l'ensemble de la France, ce travail visait à connaître l'appréhension des problématiques de l'eau par le grand public. Ses résultats ont été utilisés pour l'approche de la dimension sociale et culturelle de l'*Etat des lieux du district hydrographique de la Martinique* réalisé en 2005 par le bureau d'étude Asconit Consultants. Bien qu'intéressant, le travail en Martinique n'a pas excédé deux focus groupes et les résultats spécifiques à l'île sont ponctuels et parfois difficiles à dégager.

- du volet socio-environnemental de l'*Inventaire des zones humides de la Martinique* réalisé en 2005 par le bureau d'étude Contrechamp et porté par le PNRM. Cette étude propose une approche par « Mondes » (« Monde » de la protection de la nature, de la pêche, de la chasse etc.) sans *a priori* des enjeux, des risques ou des menaces identifiées par chacun.
- du volet socio-environnemental du Schéma départemental à vocation piscicole (SDVP) réalisé en 2007 par le même bureau d'étude Contrechamp. Le travail est centré sur les rivières et reprend les méthodes de l'Inventaire des zones humides. Il double néanmoins l'approche par type d'acteur, d'une entrée thématique préalable et d'une entrée territoriale sur trois bassin-versants (Rivière-Pilote, Rivière du Carbet et rivière du Galion).
- de l'*Etude socio-économique du projet de réserve marine régionale de Sainte-Luce*, réalisée en 2007 par l'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais. Comme son titre l'indique, elle concerne le milieu marin du sud de l'île et donne par conséquent une importance particulière aux récifs coralliens. La méthode ainsi que certaines problématiques de l'étude sont néanmoins tout à fait intéressantes et adaptables pour l'étude des milieux aquatiques terrestres.
- de l'*Enquête sociologique* réalisée en 2008 par Fernand Sainte-Rose Consultant dans le cadre du projet de contrat de baie Le Marin Sainte-Anne. Il s'agit d'une étude par questionnaire visant à caractériser les perceptions que les habitants des deux communes ont de la baie du Marin. Portant sur le milieu marin, elle n'en comporte pas moins des éléments intéressants pour la présente recherche quant aux relations à l'environnement en général ou en termes méthodologiques.
- d'un travail d'enquête réalisé en 2011 auprès de pêcheurs dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental de vocation piscicole (SDVP) par la Fédération de pêche. Cette enquête a concerné une quinzaine de pêcheurs et fournit un certain nombre d'éléments qualitatifs sur les pratiques de pêche.
- d'une Étude sociologique sur le rapport à l'eau et aux milieux aquatiques (Anonyme, 2015a) dans le cadre du contrat de rivière du Galion en Martinique, réalisée par le bureau d'étude Pollen Conseil et Philipe Villard Consultant. Si l'échelle de travail change, les objectifs sont les mêmes que ceux de la présente recherche puisqu'il s'agit « de mieux comprendre les relations qu'entretiennent les acteurs du bassin versant avec les milieux aquatiques, à travers une analyse de leurs pratiques et usages, de leurs perceptions et représentations vis-à-vis des ressources en eau et des milieux afférents ».

La recension de ces travaux constitue un point de départ pour l'étude. Outre les apports de connaissances, elle permet d'identifier les territoires déjà enquêtés et les problématiques précédemment abordées. L'objectif de cette synthèse est également, à terme, de pouvoir penser une éventuelle comparaison des résultats afin d'avoir une vision portant sur la plus grande portion possible du territoire martiniquais. La plupart des travaux ont été réalisés dans le cadre de l'élaboration d'outil de gestion territoriale (Contrat de Rivière ou de Baie, Réserve naturelle marine) et ont par conséquent un ancrage spatial identifiable.

— Les matériaux d'entretiens libres

Les entretiens libres ont été conduits auprès de 21 « gens ordinaires » (Berthier, 2011, p. 50) (Tableau 1) et 19 « interlocuteurs privilégiés » (Tableau 1).

Les « gens ordinaires » ont été recrutés aléatoirement lors des travaux d'observation de terrain.

Tableau 1 – Liste de 12 entretiens, individuels ou de groupes, conduits auprès de 21 « gens ordinaires » (Berthier, 2011, p. 50) rencontrés lors de la conduite des entretiens libres dans un cadre non formalisé

ID	Lieu de rencontre	Profil des personnes entretenues
1	Le Robert, à proximité de la Rivière Pontaléry	Femme, 50-60 ans, vendeuse de souvenirs créoles
2	La Trinité, Tartane	Homme 65 ans, Femme 40, Hommes (deux) 30-40 ans, tous métropolitains installés en Martinique, Femme 40-50, Martiniquaise habitant Fort-de-France
3	Le François, au bord du Canal du François	Hommes (deux), 60-70 ans, l'un retraité
4	Bellefontaine, au bord d'un cours d'eau dans le centre du bourg	Homme, 30-40 ans, métropolitain, personnel DAF
5	Saint-Pierre, sur le Pont de la Roxelane	Homme, 20 ans
6	Fort-de-France, librairie	Homme et femme 60-70 ans, libraire et spécialiste des plantes médicinales
7	Sainte-Marie, Rivière de l'Union	Homme, 84 ans, retraité
8	Le Lorrain, à proximité de la Rivière Grande Anse	Hommes (quatre), 60-70 ans
9	La Trinité, au bord de la Rivière du Galion, au pont de la RN1	Homme, 50 ans, ouvrier, pêcheur
10	Le Lamentin, CAEC	Femme, 50 ans, originaire du Marigot, chargée de la communication
11	Le Prêcheur, au bord de la Rivière Picodo	Homme, 50 ans, Foyalais
12	Grand'Rivière, au bord de la Grande Rivière, dans le bourg	Homme, 70 ans, riverain

Les « interlocuteurs privilégiés » (Berthier, 2011, p. 50) ont été recrutés par mail et par téléphone sur la base du travail de synthèse documentaire (Tableau 2).

Tableau 2 – Liste des 19 « interlocuteurs privilégiés » (Berthier, 2011, p. 50) rencontrés lors de la conduite des entretiens libres dans un cadre formalisé

Nom	Profession	Entretien	
		Date	Durée
Berard, Benoît	Archéologue, Maitre de conférence, UAG – EA 929 AIHP/GEODE	03/02/15	30 min
Berté, Sylvia	Sciences-politiques, Doctorante, UAG – Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, UMR 8053	20/02/15	85 min
Bourgade, Philippe	Photographe	02/02/15	60 min
Chamoiseau, Patrick	Directeur « Mission Martinique 2020 », Région Martinique, Ecrivain	19/01/15	70 min
Confiant, Raphael	Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UAG, Ecrivain	30/01/15	65 min
De Caqueray, Mathilde*	Géographe, Post-doctorante, Université de Brest, coordinatrice projet ATOUMO	04/03/15	60 min
Dubost, Isabelle	Sociologue, anthropologue, Maître de conférence, UAG – Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, UMR 8053	24/02/15	95 min
Emile Eadie	Historien, Docteur, Professeur du secondaire	27/02/15	40 min
Girard, Virginie*	Hydrobiologiste, Docteur de l'IRSTEA, Employé du bureau d'étude Asconit Consultants	26/02/15	35 min
Grat, Christelle	Office de l'eau, Animatrice eau-environnement	04/02/15	60 min
Gros-Désormeaux, Jean-Raphaël	Géographe, Chargé de recherche CNRS, Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, UMR 8053	16/01/15	45 min
Huyghues Belrose, Vincent	Historien Universitaire (retraité), UAG,	15/12/14	145 min
Kali	Chanteur compositeur	29/06/15	45 min
Lalubie, Guillaume	Géographe, Docteur, Ingénieur de recherche indépendant	14/01/15	65 min
Lefaucheur, Nadine	Sociologue, Chargée de recherche du CNRS (retraitée), associée au Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, UMR 8053	11/12/14	75 min
Lucrèce, André	Sociologue, Docteur, Ecrivain	03/02/15	35 min
Monti, Dominique*	Ecologue, Maître de conférences, UAG, UMR BOREA, Biologie des Organismes et Ecosystèmes Aquatiques	02/03/15	35 min
Rocles, Nicolas*	Sociologue, Ingénieur de recherche, doctorant, IRSTEA	08/01/15	75 min
Saffache, Pascal	Géographe, Maître de conférence, UAG	12/12/14	70 min

** entretien téléphonique*

— Les matériaux des entretiens individuels semi-directifs

Résultats sur la démarche et les méthodes

La conduite des entretiens a permis ponctuellement l'expression, de la part des personnes entretenues, de discours critiques sur la méthode mise en œuvre.

La première critique, exprimée par un acteur de la gestion entretenu, a porté sur la forme des questions elles-mêmes qui, selon lui, orienterait nécessairement les réponses (Annexe 1). Plus globalement, cet acteur de la gestion a mis en cause la démarche d'enquête, partant du postulat que la population martiniquaise formulerait nécessairement les réponses qu'elle considérerait comme attendues. Il s'agit d'un point sur lequel nous avions été alerté lors des entretiens exploratoires, par plusieurs chercheurs, considérant que les réponses obtenues dans le cadre d'une enquête auprès des habitants pouvaient être très partielles voire volontairement fausses. Il s'agit d'une limite de l'enquête généralement présentée comme spécifique du terrain martiniquais sans que sa réalité ne soit cependant démontrée.

Lors de la conduite de l'enquête, si l'enquêteur a effectivement pu ressentir des non-dits, notamment sur les questions de pratiques répréhensibles (e.g. abandon de déchets, lavage de voiture) ou de pratiques intimes (e.g. pratiques magiques et religieuses), il n'a pas décelé, via notamment des incohérences, de falsification intentionnelle de réponses. Afin de réduire les risques de falsification, les questions offraient en outre la possibilité à l'entretenu de dépersonnaliser ses pratiques par des généralisations. Il est cependant évident que ce risque n'est pas nul dans le cadre de l'enquête. Comme tout travail d'enquête par entretien, l'étude s'appuie sur des faits déclarés et non sur des faits observés.

La deuxième critique a porté sur le principe, sous-jacent à certaines questions, de généralisation quant à des pratiques ou des représentations qui seraient celles de la population martiniquaise. Selon un acteur de la gestion entretenu, il est aberrant de demander à un individu de parler au nom d'une population d'autant que la notion de population martiniquaise est difficilement définissable. Cet acteur de la gestion a par conséquent refusé de répondre aux questions procédant selon lui de cette généralisation.

L'objectif des questions appelant la généralisation est de travailler sur des perceptions et des représentations. Il est évident que les réponses à ces questions ne sont jamais considérées dans le cadre de cette étude comme une réalité de société mais comme le ressenti et l'interprétation qu'un individu, en s'appuyant sur son expérience, peut faire d'une réalité de société à un moment donné. Face à ces questions, plusieurs entretenus ont d'ailleurs exprimé leur absence d'opinion.

Il est ensuite évident que la définition de la population martiniquaise n'est pas évidente. Pour les besoins de l'étude, nous avons retenu le critère de résidence comme seul critère de définition du Martiniquais.

La dernière critique a porté sur l'emploi, dans la grille d'entretien, du concept de

« décharge sauvage » considéré, par un acteur de la gestion entretenu, comme un concept obsolète et bien différent du concept de dépôt sauvage. Cette remarque, formulée lors du quatrième entretien, a été prise en compte et le concept de « dépôt sauvage » a été adjoint à celui de « décharge sauvage ».

Les entretiens individuels ont été réalisés comme prévus par le protocole d'enquête. Des entretiens individuels ont d'ailleurs été conduits à la place des ateliers collectifs prévus à Grand'Rivière, au Lorrain, à Fort-de-France et à Rivière-Pilote. Si la campagne d'entretien individuel a pu aboutir, elle a cependant rencontré les mêmes difficultés que les ateliers collectifs concernant le recrutement des habitants. Autant l'échange individuel informel dans le cadre des entretiens exploratoires est aisé, autant la démarche formalisée d'entretiens enregistrés est plus difficile à mettre en œuvre.

Certaines adaptations du protocole d'enquête ont ainsi été faites. Tout d'abord, la majorité des recrutements s'est appuyée sur des intermédiaires qui ont fait bénéficier l'enquêteur de leurs réseaux professionnels et personnels afin de faciliter la prise de contact (Figure 2). Cette méthode de recrutement par réseaux a conduit à des ajustements des critères initialement retenus pour le recrutement de la population d'étude. Ainsi la réflexion initialement prévue à l'échelle du cours d'eau, en termes amont-aval et d'éloignement au cours d'eau, a finalement été conduite à l'échelle de la commune. Les personnes recrutées à l'échelle de la commune sont soit des personnes habitant la commune, soit des personnes natives de la commune.

Description de la population d'étude

Le travail d'enquête a été conduit auprès d'une population de 62 personnes, dont 23 acteurs de la gestion et 39 habitants de la Martinique. Cette population enquêtée n'est pas statistiquement représentative de la population martiniquaise. Aucune généralisation ne doit par conséquent être proposée sur la base des résultats d'enquête.

Le recrutement des acteurs de la gestion a été réalisé par mail et par téléphone sur la base d'une liste d'acteurs soumise et complétée par le comité de pilotage de l'étude (14/04/2015).

Le recrutement des habitants a été conduit à l'échelle des communes. 6 personnes ont été contactées directement. Les 33 autres ont été contactées *via* des intermédiaires qui ont mis leurs réseaux professionnels ou personnels à disposition de l'enquêteur (Figure 2).

Cette méthode imposée par la réalité du terrain peut induire certains biais qu'il faut exposer pour chacun des terrains d'étude :

- A Fort-de-France deux personnes nous ont mis en contact avec différents membres de leur famille. La population foyalaise étudiée est ainsi caractérisée par une diversité générationnelle mais au sein de milieux socioculturels que la proximité familiale laisse supposer homogènes.
- A Grand'Rivière, deux personnes nous ont mis en contact avec l'ensemble des personnes interrogées. La première nous a fait bénéficié de son réseau professionnel

au sein du personnel municipal de Grand'Rivière permettant d'accéder à une diversité générationnelle et de genre malgré des profils professionnels proches. La seconde personne nous a fait bénéficier de son réseau amical, induisant un biais générationnel (personnes de plus de 60 ans), en nous mettant en contact avec plusieurs riverains intéressés par la gestion de la Grande Rivière.

- Au Lorrain, une personne ressource nous a mis en contact, via son réseau personnel, avec plus de la moitié des personnes entretenues sur la commune, induisant un biais générationnel.
- A Saint-Joseph, une personne nous a fait bénéficier de son réseau professionnel pour enquêter. Ces contacts représentent 70% de la population joséphine enquêtée et appartiennent pour la plupart au monde agricole. La majorité de cette population est également composée de propriétaires riverains de cours d'eau.
- N'ayant pas bénéficié de personnes ressources dans le sud, la population enquêtée sur les communes de Rivière-Salée et Rivière-Pilote est restreinte.

Figure 2 – Schéma du processus de recrutement des 39 habitants enquêtés.

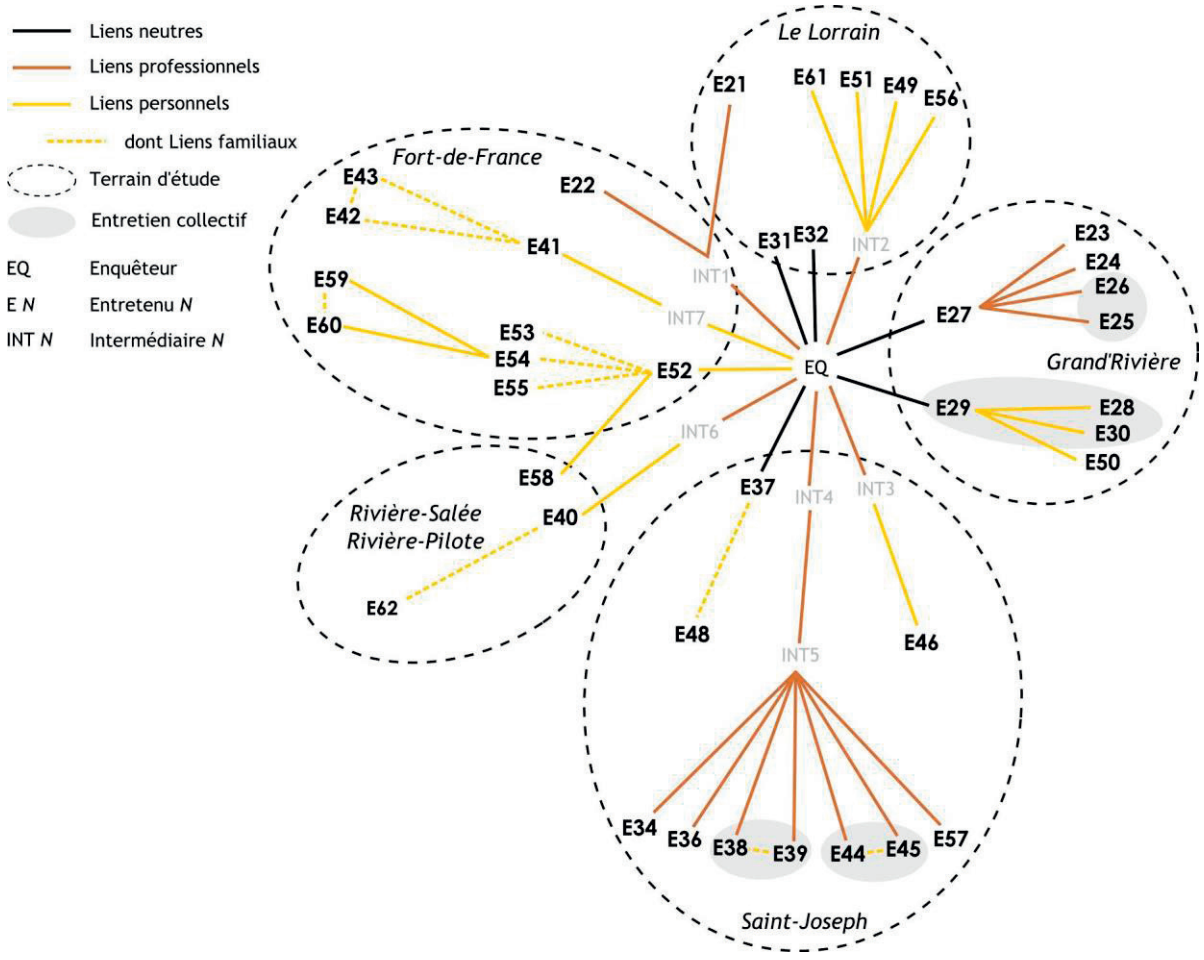

La population totale est composée de 35 % de femmes et de 65 % d'hommes. La population masculine est par conséquent sur-représentée dans la population étudiée

puisque la démographie martiniquaise montre une proportion dominante de femmes (INSEE, 2016). Cette sur-représentation masculine est accentuée à l'échelle des seuls acteurs de la gestion (30 % de femmes et 70 % d'hommes) et légèrement réduite au niveau des seuls habitants (38 % de femmes et 62 % d'hommes).

La population étudiée est composée de différentes classes d'âge (Figure 3a). Les personnes enquêtées les plus jeunes sont âgées de 18 ans, la plus âgée de 83 ans. L'âge moyen de la population d'étude est de 51 ans. Les personnes de plus de 50 ans représentent 58 % de cette population, et les plus de 60 ans 32 %. Inversement les moins de 40 ans ne représentent que 23 % de la population et les moins de 30, seulement 11 %.

La pyramide des âges ne présente pas de structure significativement différente en fonction des genres (Figure 3b). 68 % des enquêtés hommes et 64 % des enquêtées femmes ont un âge compris entre 40 et 69 ans.

Les acteurs de la gestion présentent une pyramide des âges spécifique, notamment masculine. En effet les hommes âgés de plus de 40 ans représentent 65 % des acteurs de la gestion. Par ailleurs, la classe d'âge 40-49 ans est, chez les hommes, principalement constituée d'acteurs de la gestion.

Figure 3 – Pyramide des âges, par classes d'âges, de la population enquêtée globale (a) et de la population enquêtée par sexe et par catégories d'acteurs (b)

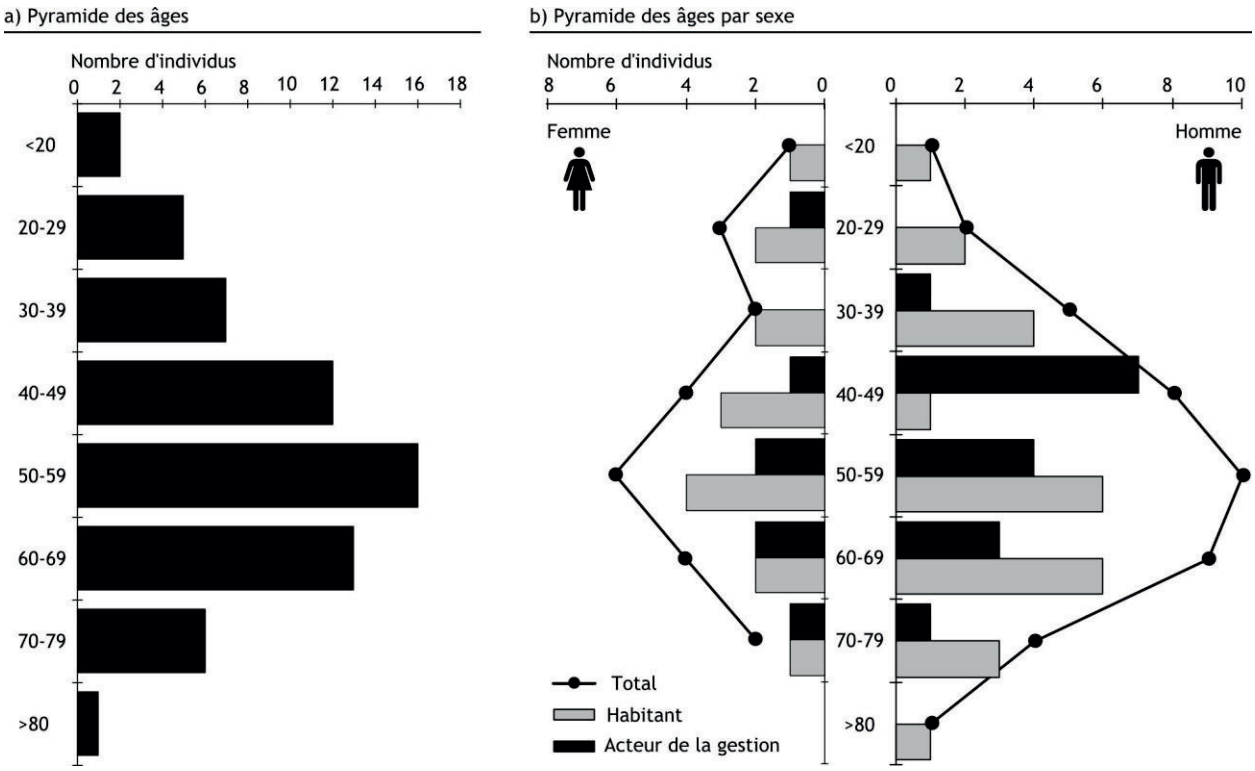

La population des habitants présente ensuite une grande diversité de profils socio-professionnels (Figure 4a). La catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des employés (26 % des habitants), principalement les employés municipaux interrogés sur

la commune de Grand'Rivière. Viennent ensuite les retraités (21 %) dont les professions présentent également une pluralité importante (e.g. médecin, garagiste, boulanger, postier, restaurateur). Les agriculteurs exploitants et les professions intermédiaires (e.g. infirmière, coordinateur de vol, animateur) représentent respectivement 13 % de la population étudiée.

La population des acteurs de la gestion présente des profils socio-professionnels différents de ceux des habitants et moins différenciés (Figure 4b). 39 % de cette population exerce une profession de cadre ou intellectuelle supérieure. Elle n'est composée d'aucun exploitant agricole ni d'aucun ouvrier.

35 % des acteurs de la gestion entretenus sont des élus locaux (e.g. maire, conseiller régional, conseiller général) (Figure 4c). Les fonctionnaires territoriaux (Conseil général, CACEM, Espace Sud, ODE, PNRM) et les associatifs (ASSAUPAMAR, Entreprise & Environnement, Aventure & Canyon) représentent respectivement 26 % de la population. Les 13 % restant sont des fonctionnaires d'Etat ou assimilés (ARS, DAAF, DEAL).

Figure 4 – Catégories socio-professionnelle des habitants (a), des acteurs de la gestion (b) et catégories des acteurs de la gestion (c) enquêtés.

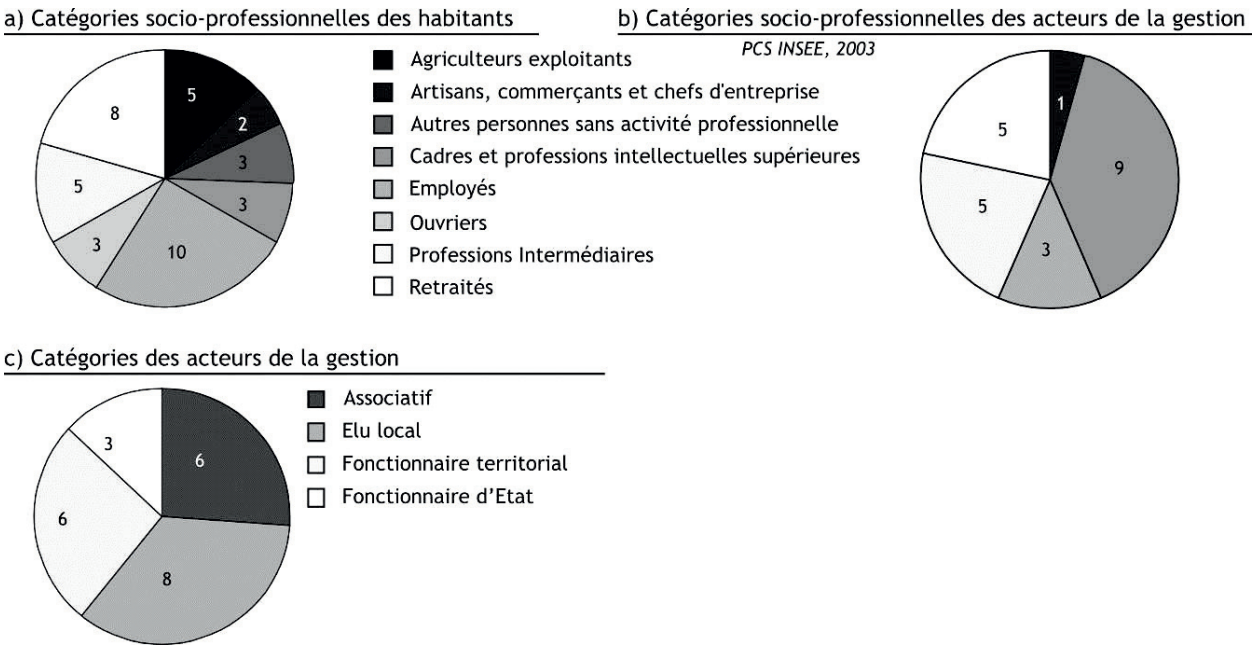

Toutes les personnes enquêtées sont résidentes en Martinique. 81 % d'entre elles sont natives de l'île (Figure 5a). La part de natifs est plus importante au sein des habitants (85 %) qu'au sein des acteurs de la gestion (74 %). Parmi les 19 % de non natifs, la majorité est originaire de France métropolitaine que ce soit des régions Aquitaine, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin ou Provence-Alpes-Côte-D'azur, et deux personnes sont d'origine étrangère (Allemagne et Brésil). La durée de résidence moyenne en Martinique des non natifs est de plus de 20 ans.

Concernant les habitants natifs, 55 % sont originaires d'une commune du nord de l'île, 33 %

du centre et 12 % du sud. Cette géographie est inversée concernant les acteurs de la gestion qui sont originaires d'une commune du sud (43,75%) ou du centre (43,75%), davantage que de communes du nord (12,5 %).

Figure 5 – Lieux de naissance (a) et lieux de résidence (b) de la population enquêtée.

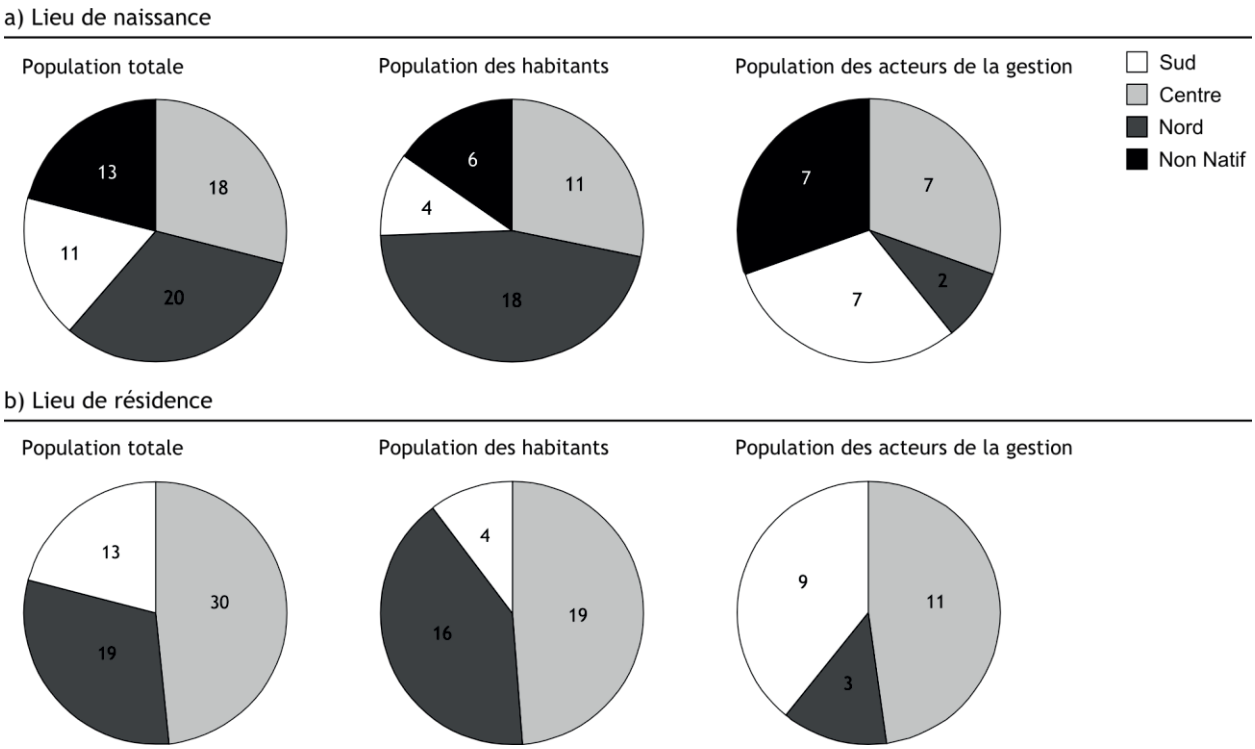

Concernant le lieu de résidence, 49 % des habitants habitent dans le centre et 41 % dans le nord (Figure 5b). Seules 4 personnes, soit 10 % de la population étudiée, résident dans le sud. Comme pour les lieux de naissance, les lieux de résidence varient nettement entre les habitants et les acteurs de la gestion enquêtés. Ces derniers résident davantage dans le sud de l'île (39 %) que dans le nord (13 %).

Au-delà des communautés d'agglomération, il est possible de raisonner en termes de contexte territorial. Une distinction peut ainsi être établie entre les communes urbaines de l'agglomération de Fort-de-France (Fort-de-France, Schœlcher, Le Lamentin) et les autres communes de l'île qui sont plus rurales, organisées autour d'un bourg. Les premières concentrent 44 % des acteurs de la gestion mais seulement 26 % des habitants enquêtés, lesquels résident majoritairement dans des communes rurales.

A l'échelle des territoires d'études (Figure 6), 72 % des habitants sont natifs d'une des 6 communes enquêtées et 87 % y sont résidents. 1 seul habitant n'est ni natif, ni résident d'une des communes étudiées mais l'a été pendant 20 ans, jusqu'à 2014. 44 % des habitants sont résidents dans la commune dont ils sont natifs. Ce dernier pourcentage monte à 78 % dans la commune de Grand'Rivière et descend à 30 % dans les communes de Fort-de-France ou de Saint-Joseph.

Figure 6 – Carte de répartition des habitants enquêtés en fonction des communes d'étude dont ils sont natifs ou résidents

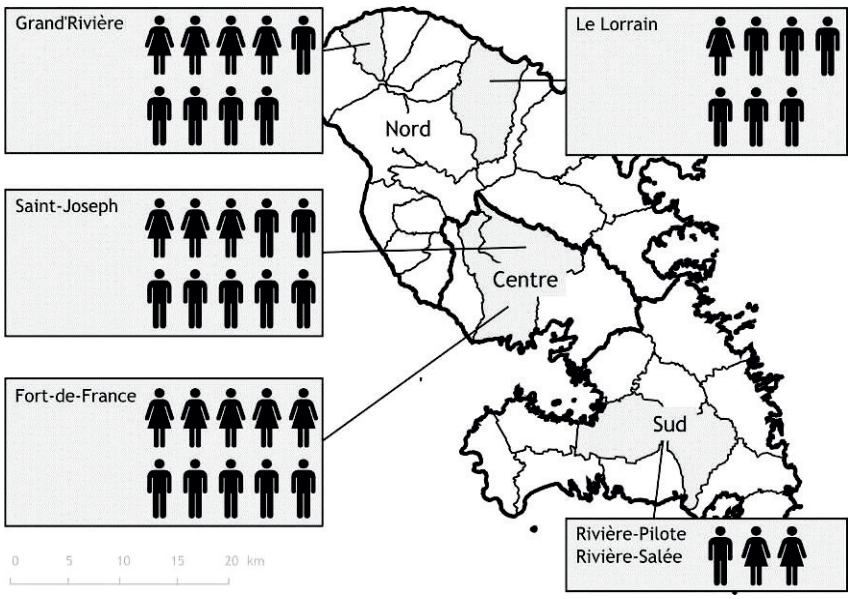

La diversité d'âge et de catégorie socio-professionnelle mise en exergue à l'échelle de l'ensemble de la population n'est plus une réalité à l'échelle des différents territoires d'études. En effet 70 % de la population foyalaise a moins de 40 ans, contre seulement 20 % à Saint-Joseph et 22 % à Grand'Rivière (Figure 7). Au Lorrain, la classe d'âge 50-59 ans représente 71 % de la population étudiée.

Figure 7 – Catégories d'âges des habitants enquêtés par terrain d'étude

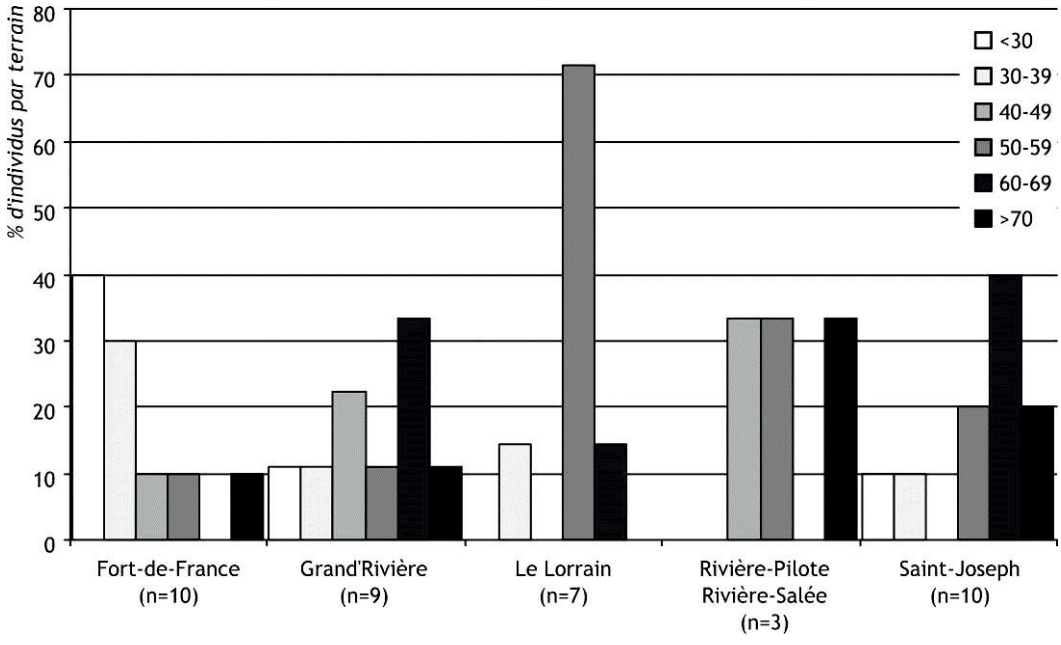

Figure 8 – Catégories socio-professionnelles des habitants enquêtés par terrain d'étude

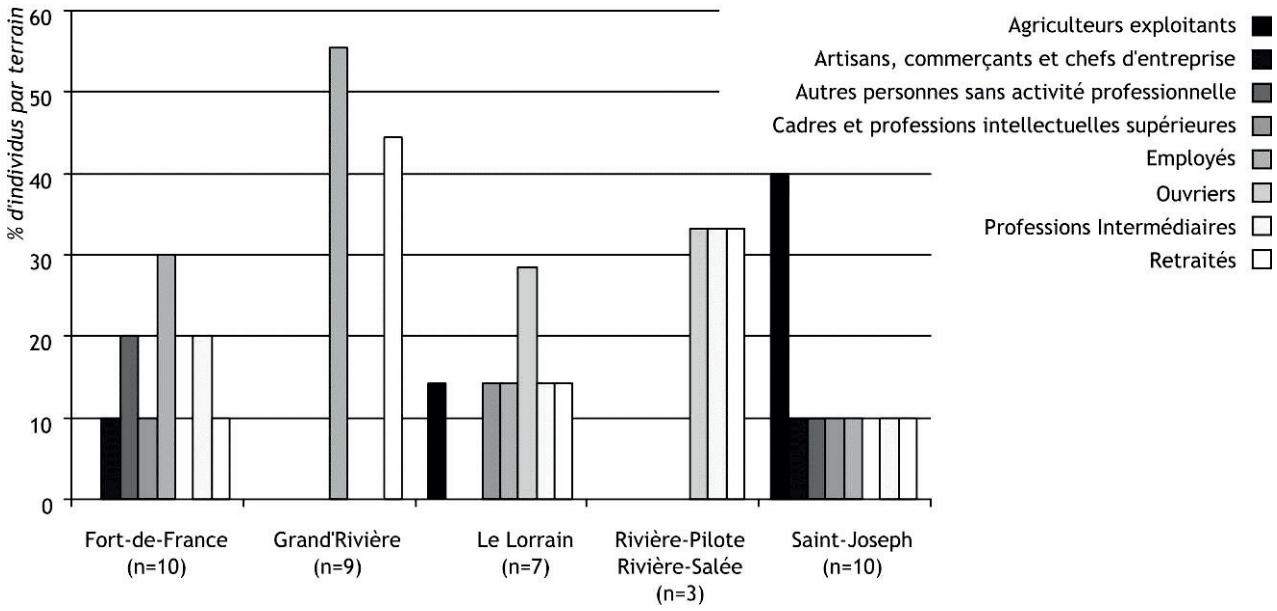

Une différenciation spatiale semblable est notable au niveau des catégories socio-professionnelles (Figure 8). La population riveraine étudiée est composée essentiellement d'employés municipaux (56%) et de retraités (44%). Si les profils socio-professionnels sont plus différenciés dans les autres communes d'études, chacune présente cependant des spécificités. Ainsi 40 % des personnes enquêtées à Saint-Joseph sont exploitants agricoles. Et 29 % des personnes enquêtées au Lorrain sont ouvriers.

Figure 9 – Carte de répartition des acteurs de la gestion enquêtés en fonction de leurs communes de résidence.

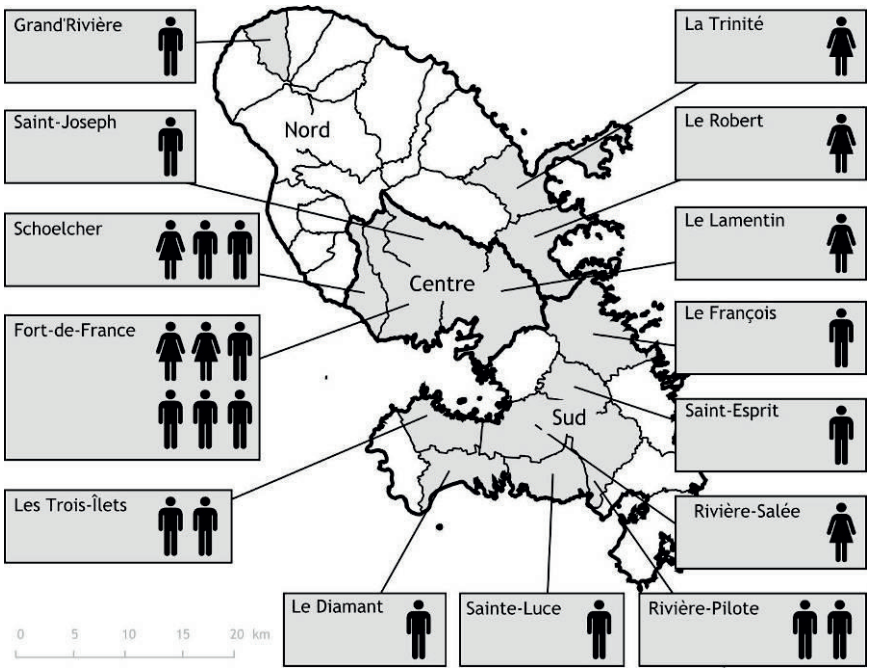

Les acteurs de la gestion quant à eux résident à 35 % dans le sud et à 44 % dans le centre de l'île (Figure 9). Les communes de résidence n'ayant pas été un critère de choix des personnes entretenues, celles-ci sont beaucoup plus variables que les communes de résidence des habitants.

Description des matériaux d'entretiens

Les 62 personnes entretenues l'ont été au cours de 57 entretiens. 4 entretiens ont par conséquent été conduits simultanément auprès de plusieurs personnes (2 couples et 2 groupes de 2 et 3 personnes) que l'enquêteur n'a pas réussi à enquêter isolément. Les réponses des uns ont pu, de toute évidence, influencer les réponses des autres. Certains entretiens ont également été conduits en présence d'une ou de plusieurs personnes extérieures qui n'ont pas été enquêtées mais qui ont pu intervenir ponctuellement dans l'entretien. Ces personnes extérieures ont également pu influencer les réponses des personnes entretenues, ne serait-ce que par leur présence. Les interventions extérieures ont été importantes dans le cadre spécifique d'un entretien durant lequel une tierce personne a joué le rôle d'intermédiaire dans l'échange avec une personne âgée utilisant à de nombreuses reprises le créole.

Les entretiens réalisés sont d'une durée variant de 20 minutes à 135 minutes. La durée moyenne des entretiens est de 50 minutes. 53 des 57 entretiens ont été enregistrés dans leur intégralité. A cause de problèmes techniques 1 entretien n'a pas pu être enregistré et 1 entretien n'a été enregistré que partiellement. 2 habitants ont également refusé l'enregistrement.

Tous les enregistrements ont fait l'objet d'une retranscription mot-à-mot afin de permettre les analyses statistiques textuelles et les analyses de contenu. Les entretiens non enregistrés ont fait l'objet d'un compte-rendu d'entretien sur la base d'une prise de note.

Les méthodes d'analyse des matériaux de recherche

Les méthodes utilisées pour l'analyse des matériaux sont toutes des méthodes d'analyse textuelle appliquées à des documents ou à des matériaux d'enquêtes. Elles sont à la fois qualitatives et quantitatives.

— L'analyse qualitative

L'analyse qualitative est première, ordonnée et rigoureuse. Elle s'appuie, dans le cadre de cette recherche, sur deux méthodes : la lecture et l'extraction de citations. La lecture est l'acte de déchiffrage permettant la connaissance des textes. Elle est la méthode la plus évidente de l'analyse textuelle. L'extraction de citations ne nécessite quant à elle pas d'explicitation particulière.

Les méthodes qualitatives d'analyse textuelle sont principalement utilisées lors de l'Étape 1 de la recherche.

— L'analyse thématique de contenu

L'analyse thématique de contenu est une analyse mixte, fondée sur des classifications et des codages qualitatifs, qui permettent ensuite des dénombrements et des analyses quantitatives (Berelson, 1992 ; Mucchielli, 2006). Les classifications sur lesquelles est basée l'analyse de contenu sont, dans le cadre de cette recherche, définies *a posteriori*, à partir d'une première lecture des retranscriptions d'entretiens, soutenant ainsi la dimension exploratoire de la recherche.

Les analyses thématiques de contenu sont appliquées aux matériaux résultant des enquêtes.

— L'analyse statistique textuelle

Contrairement à l'analyse thématique de contenu, la statistique textuelle s'applique directement au texte, et n'utilise pas l'intermédiaire de la classification et du code. L'analyse statistique textuelle repose sur le compte des mots (Lebart et Salem, 1994) ; compte à partir duquel il est ensuite possible de réaliser des analyses statistiques et probabilistes. L'outil utilisé pour conduire les analyses statistiques textuelles est le logiciel libre TXM (Heiden *et al.*, 2014).

Il est nécessaire, en préambule des résultats, d'insister de nouveau sur le fait que la population enquêtée n'est pas statistiquement représentative. Les résultats présentés sont une synthèse quantitative de données qualitatives. Aucune généralisation ne doit par conséquent être proposée sur la base de ces résultats d'enquête. Les résultats sont toujours à interpréter par rapport aux caractéristiques de la population étudiée.

La connaissance des cours d'eau

Les résultats de l'enquête permettent premièrement de travailler sur la connaissance que les Martiniquais enquêtés ont des cours d'eau de l'île. La dénomination des cours d'eau et l'identification des espèces animales qu'ils abritent, est utilisée comme un indicateur de cette connaissance.

— Nommer les cours d'eau

L'analyse textuelle des entretiens conduits auprès des 62 personnes enquêtées permet d'extraire 84 noms de cours d'eau ou de sites de cours d'eau (Figure 10). Les résultats de statistique textuelle montrent un contraste entre les acteurs de la gestion et les habitants concernant les noms les plus occurrents dans leurs discours respectifs.

Figure 10 – Les sites de Grand'Rivière (a) et de Cœur Bouliki (b) sont parmi les premiers espaces de cours d'eau cités (Source B. Morandi, 2015)

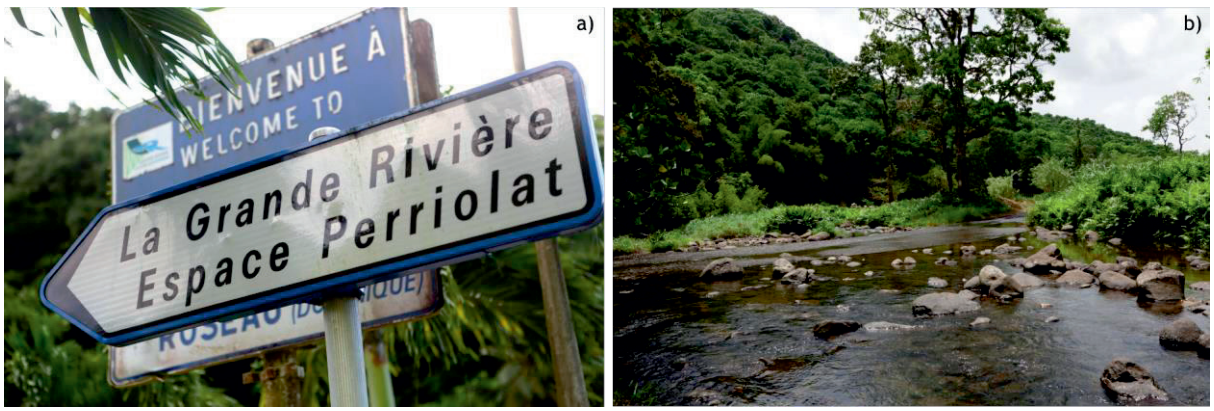

La commune de Grand'Rivière est citée par 74 % des habitants entretenus et l'est davantage que la Grande Rivière elle-même (31 %) (Figure 11a). Ce premier résultat montre, dans le discours des habitants, une association entre le site et la rivière elle-même. Certaines personnes entretenues ont même exprimé une interrogation sur le nom de la rivière de Grand'Rivière : « est-ce qu'elle s'appelle la Rivière de Grand'Rivière ou est-ce qu'elle a un nom ? » (Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Salée). Cette association

entre site et rivière se retrouve concernant Cœur Bouliki, et dans une moindre mesure, Saut-Gendarme, Bassignac, Absalon ou Didier, tous ces sites étant davantage mentionnés que la Rivière Blanche, la Rivière du carbet, la Rivière du Galion ou la Rivière Case-Navire. La connaissance des cours d'eau la plus partagée par les habitants concerne donc certains espaces, souvent aménagés et accessibles, à proximité des cours d'eau. Elle peut être directement liée aux habitudes de fréquentation (cf. p. 68). Les autres cours d'eau sont cités par moins de 10 % des habitants et semblent davantage relever d'une connaissance de proximité liée au lieu de naissance ou de résidence.

Figure 11 – Cours d'eau ou site de cours d'eau cités par les habitants (a) et par les acteurs de la gestion (b) au cours des entretiens (la taille des caractères est proportionnelle au % d'individus citant le cours d'eau ou le site)

Les acteurs de la gestion interrogés ont une connaissance des cours d'eau plus largement partagée que celle des habitants puisque 20 cours d'eau ou sites de rivières sont cités par plus de 20 % d'entre eux (Figure 11b). La Grande Rivière et la Rivière Blanche apparaissent également parmi les principaux cours d'eau évoqués mais d'autres rivières comme la Rivière Capote, la Lézarde, la Case Navire ou la Rivière Pilote sont également mentionnées dans les discours. Il s'agit des principales rivières de l'île en termes de taille. Cette connaissance partagée est sans doute également structurée par les enjeux de gestion associés à ces cours d'eau, les trois premiers alimentant notamment des sites de captage d'eau potable.

— Nommer les espèces animales et végétales

La relation que les Martiniquais enquêtés entretiennent avec les différentes espèces présentes dans ou à proximité des rivières permet ensuite de prolonger la réflexion sur la connaissance des milieux.

Il faut d'abord noter que si la question posée lors des entretiens mentionnait les espèces animales et végétales (**Annexe 1**), seulement 21 % des personnes entretenues ont évoqués les végétaux alors que toutes ont cité au moins un animal. La végétation constitue, pour les personnes interrogées, l'environnement du cours d'eau mais ne lui est pas directement liée. Les premiers végétaux cités par les personnes entretenues ne sont d'ailleurs pas aquatiques puisqu'il s'agit des fougères et des arbres fruitiers. Les roseaux, jacinthes d'eau, laitues d'eau, élodées ne sont évoquées que par une personne ou deux.

A l'inverse ce sont 103 noms d'animaux, qu'il s'agisse de noms communs créoles, français ou de noms scientifiques, qui sont cités par les personnes entretenues (Figure 12). Parmi eux 39 noms de poissons, 28 crustacés, mais aussi 14 noms d'oiseaux, 7 de mollusques, 7 de reptiles ou d'amphibiens et 4 de mammifères.

Une différence notable est observable entre les noms d'animaux évoqués par les acteurs de la gestion et ceux mentionnés par les habitants, les premiers utilisant notamment un lexique moins riche (55 noms) que les seconds (74 noms). Ainsi les noms créoles absents de la bibliographie scientifique sont souvent exclusivement cités par les habitants. A l'inverse les acteurs de la gestion emploient certains noms scientifiques (e.g. *macrobachium rosenbergi*, *cherax*) ou des éléments de classifications spécifiques (e.g. *décapodes, mollusques, gastéropodes, crustacés*) que ne mobilisent pas les habitants.

Parmi les oiseaux, deux espèces de héron sont particulièrement associées aux cours d'eau, par respectivement 23 % et 13 % de la population entretenue : le kayali et le crabier. Le martin-pêcheur, le canard routoutou ou l'aigrette, autres espèces aquatiques, sont cités par moins de 7% des personnes interrogées. Les oiseaux pour lesquels la rivière ne constitue pas un biotope privilégié sont également évoqués, comme le siffleur des montagnes, le pique-bœuf, le colibri ou le carouge.

Le serpent est le premier reptile associé à la rivière, avec souvent une crainte sur laquelle nous reviendrons (cf. p. 51). Les habitants mentionnent davantage le serpent (23%) que les acteurs de la gestion (4%). Le crocodile est également mentionné par certaines personnes

entretenues, mais sur le ton de la plaisanterie suite aux apparitions récentes signalées dans la Lézarde. Les crapauds, grenouilles et tortues sont évoquées de manière plus marginale.

Enfin si la plupart des noms de crustacés et de poissons cités sont présents dans la bibliographie scientifique (Lim *et al.*, 2002 ; Lalubie *et al.*, 2013b), certains n'ont pu être reliés à aucune classe ou espèce identifiée (e.g. *cabo*, *dibac*, *matavalè, martinvalè, médecin*) ou le lien reste incertain car fondé sur quelques témoignages seulement (e.g. *malirena, djamanroin, papajaque, tékail, fouilla d'sable, saint-pierre*). Les paragraphes qui suivent s'intéressent spécifiquement à la connaissance que les enquêtés martiniquais ont des crustacés, des poissons et des serpents.

Figure 12 – Espèces animales associées spontanément aux rivières de la Martinique par les habitants (a) et par les acteurs de la gestion (b) (la taille des caractères est proportionnelle au % d'individus citant l'animal)

Les crustacés

Parmi les crustacés, les écrevisses sont les plus spontanément citées par les habitants (77 %) comme par les acteurs de la gestion (83 %) (Figure12) et apparaissent comme

emblématiques des rivières de l'île, quel que soit le terrain d'étude. Certaines personnes évoquent « *notre écrevisse* » (*Entretien acteur gestion, femme, 65 ans, Le Lamentin*) ou « *nos fameuses écrevisses* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*), soulignant ainsi l'importance patrimoniale de ces animaux. D'aucuns précisent que le terme écrevisse est impropre et emploient le terme de crevettes (13 % des habitants et 17 % des acteurs de la gestion), témoignant en outre d'une certaine connaissance biologique. Les noms créoles désignant les différentes espèces sont ensuite diversifiés : « *zabitant* », « *gribiche* », « *bouc* », « *queue rouge* », « *queue madras* », « *ouassou* » ou « *caca d'eau* », sont les dénominations les plus courantes. Cette diversité des noms est déjà présente dans les sources documentaires étudiées. Un témoignage d'enfance de l'après-guerre concerne la Rivière Madame où la pêche est faite « *de boucs, de chevrettes, de grands-bois, de queues rouges, voire même de zabitants* » (Mauvois, 1999, p. 54). Un second récit portant sur la même époque mentionne « *les grosses écrevisses, les « bras longs » et les « queues rouges* » (Epither, 2006, p. 50). Si les scientifiques, dans leurs travaux récents, ont relié les noms créoles à des noms scientifiques (Lim *et al.*, 2002 ; Lalubie *et al.*, 2013b), il n'est pas certain que ce lien soit toujours pareillement établi par les Martiniquais (Figure 13). L'utilisation du photoquestionnaire montre que les distinctions entre les différentes espèces sont parfois floues (cf. p. 58).

Figure 13 - Liste des noms d'écrevisses référencés dans la bibliographie (modifié de Lim *et al.*, 2002 et Lalubie *et al.*, 2011b et c) **dont ceux cités par les habitants et les acteurs de la gestion**

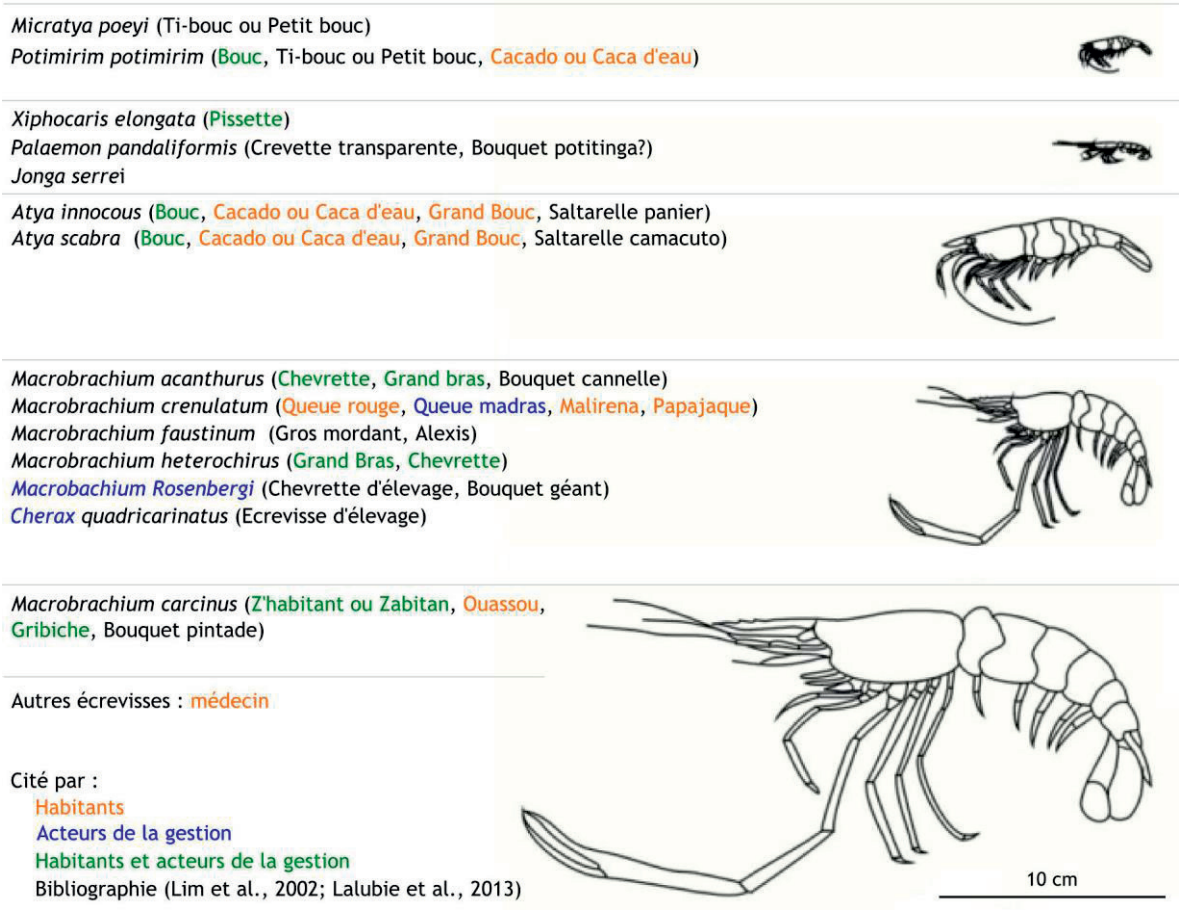

Il est ensuite intéressant de noter que ces noms sont localisés à l'échelle de la Martinique, notamment entre le nord et le sud de l'île. A propos du *macrobrachium carcinus*, des habitants de Grand'Rivière explique qu'« *on l'appelle gribiche. […] ailleurs on l'appelle zabitant. Chaque région a son nom* ». (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Ces différences géographiques se retrouvent pour d'autres noms créoles que les entretiens ont permis d'identifier. Les « *médecins* » et les « *malirenas* » sont mentionnés uniquement pas des habitants de Grand'Rivière. Le « *papajaque* » est quant à lui évoqué une seule fois par une habitante de Rivière-Pilote.

La taille desdites écrevisses est également l'objet de discours et de descriptions, et ce davantage dans les sources documentaires que dans les entretiens que nous avons conduits. J.B. Du Tertre (1667b, p. 245) écrivait déjà qu'elles « *ont quelquefois un pied de longueur* ». Dans les récits de voyage surtout, les écrevisses sont présentées comme particulièrement grosses. L. Hearn (1926, p. 30) parle d' « *écrevisses géantes dont certaines mesurent trente-six pouces* ». Dans un autre texte, il reprend la description de ces animaux :

> *« J'ai vu des écrevisses qui avaient cinquante centimètres de long, et pourtant on ne les considérait pas remarquables. Certaines, dit-on, dépassent deux pieds de la queue à l'extrémité des pinces. » (Hearn, 1929, p. 42)*

W. Dufougeré (1931, p. 139-140), lui, marque son étonnement : « *Étaient-ce vraiment des écrevisses, ces gros crustacés rouges dont quelques-uns avaient la taille et les énormes pattes du homard ?* ». Selon E. Revert (1949, p. 345) les « *« écrevisses » [sont des] sortes de crustacés d'eau douce qui peuvent atteindre la taille d'une petite langouste* ». Il est probable que la taille des écrevisses soit au centre de bien des histoires de pêche. Pour le géographe G. Lalubie (Entretien, 14/01/2015) la taille des écrevisses est l'objet de nombreux fantasmes, d'imaginaires qui sont racontés et se transmettent entre les générations.

Figure 14 – Cirrique, ou crabe de rivière, dans la Grande Rivière (Source B. Morandi, 2015)

Les crabes sont également évoqués par les personnes entretenues mais la connaissance de leur écologie semble approximative. En effet, si certaines personnes entretenues évoquent le « crabe de rivière » ou « cirrique de rivière » (Figure 14), d'autres ont des

désignations plus incertaines comme celles de « crabe de terre » ou de « crabe de campagne ». Certains habitants et acteurs de la gestion évoquent même des espèces qui sont plutôt marines comme le « crabe sémafot », le « crabe touloulou » ou le « mantou ».

Les poissons

Les espèces de poissons sont ensuite les plus citées par les personnes entretenues. Historiquement, des listes de poissons sont dressées par plusieurs auteurs dès le XVIIème siècle et souvent liées aux pratiques de pêche (Tableau 3). La première liste que nous ayons identifiée est proposée par JB. Du Tertre (1667). Bien qu'affirmant que les rivières ne sont pas très riches en poisson, il évoque des « *titiry* », des « *mulets* » ainsi que des « *loches, des moutoilles, des tessars […] et des anguilles* » (Du Tertre, 1667b, p. 243-245). Au début du XVIIIème siècle JB. Labat (1724a, p. 104), offre aussi la description d'une pêche réalisée à Macouba, à la fois dans l'anse et dans la rivière. Il mentionne « *[q]uant aux poissons d'eau douce, […] des mulets, des dormeurs, des têtards, ou macoubas, et des écrevisses* ». Il parle également d'anguilles au sujet d'une pêche qui s'est déroulée dans la « *grande rivière* » (Labat, 1724a, p. 140 première partie). A la fin du XVIIIème siècle, l'auteur de la *Dissertation sur les pesches* parle « *des anguilles, des dormeurs, des testards et autres poissons d'eau douce* » (Anonyme, 1776, p. 12). L. Hearn (1926, p.30) signale de manière générale que « *[l]a plupart de ces rivières, [celles de Martinique], sont très poissonneuses, les principales variétés de poisson étant le tétart, la banane, la loche et le dormeur* ». Citons enfin la liste proposée par P. Courtinard (2006, p. 61) dans un travail réalisé sur la Rivière Salée et qui mentionne « *« Zabitants », Chevrettes, « Djol pot », « Dormé » (gros poisson noir de rivière), Brochets, petits saumons jaunes, « Côcô » (carangues)* ».

La plupart des ces espèces sont mentionnées dans le cadre des entretiens que nous avons conduits auprès des habitants et des acteurs de la gestion (Figure 12). Le mulet, la loche et l'anguille sont les plus citées par les habitants, alors que les acteurs de la gestion mentionnent plus spontanément le lapia, le colle-roche, le tilapia ou le brochet. Il faut également noter que certains noms ne sont cités que par les habitants, comme la « flèche » ou la « loche », alors que les « gobies » et les « xyphos », espèces introduites et bien connues des aquariophiles, ne sont évoquées que par les acteurs de la gestion.

Comme pour les crustacés, certains habitants emploient un ensemble de noms créoles pour désigner les espèces de poissons (Figure 15) et, de la même manière, ces noms peuvent être géographiquement localisés à l'échelle de l'île. Les termes de « *matavalè* » ou de « *martinvalè* » et de « *fouilla d'sable* », semblent propres à la zone nord nord-atlantique de la Martinique, sur les terrains du Lorrain ou de Grand'Rivière. Il n'a pas été possible d'identifier l'espèce à laquelle renvoient les noms de « *matavalè* » et de « *martinvalè* », qui sont apparemment synonymes. Il s'agirait d'un poisson que les habitants de Grand'Rivière situent entre le brochet et le mulet. Le « fouilla de sable », quant à lui, serait un poisson connu sous le nom de « djolpot », « djol » ou « banane » dans le centre et le sud de l'île. Ces zones géographiques ont également leurs noms créoles spécifiques puisque le « djamanroin » et le « tékail » ou « grand tékail » ne sont évoqués que par des personnes de Rivière-Pilote. D'après l'identification par photoquestionnaire, les personnes interrogées

associent le « djamanroi » au tilapia et le « tékail » au brochet. Toutefois, selon C. et P. Parle (2005, p. 35), le « Grand'écailles », ou « grand tékail », désigne le tarpon (*Megalops atlanticus*). Le « dibac », le « coco » ou le « cabo » sont des espèces mentionnées par des habitants mais qui n'ont pu être identifiées dans la littérature scientifique.

Figure 15 – Liste des noms de poissons référencés dans la bibliographie (modifié de Lim *et al.*, 2002 ; Lalubie *et al*, 2011b et c) dont ceux cités par les habitants et les acteurs de la gestion

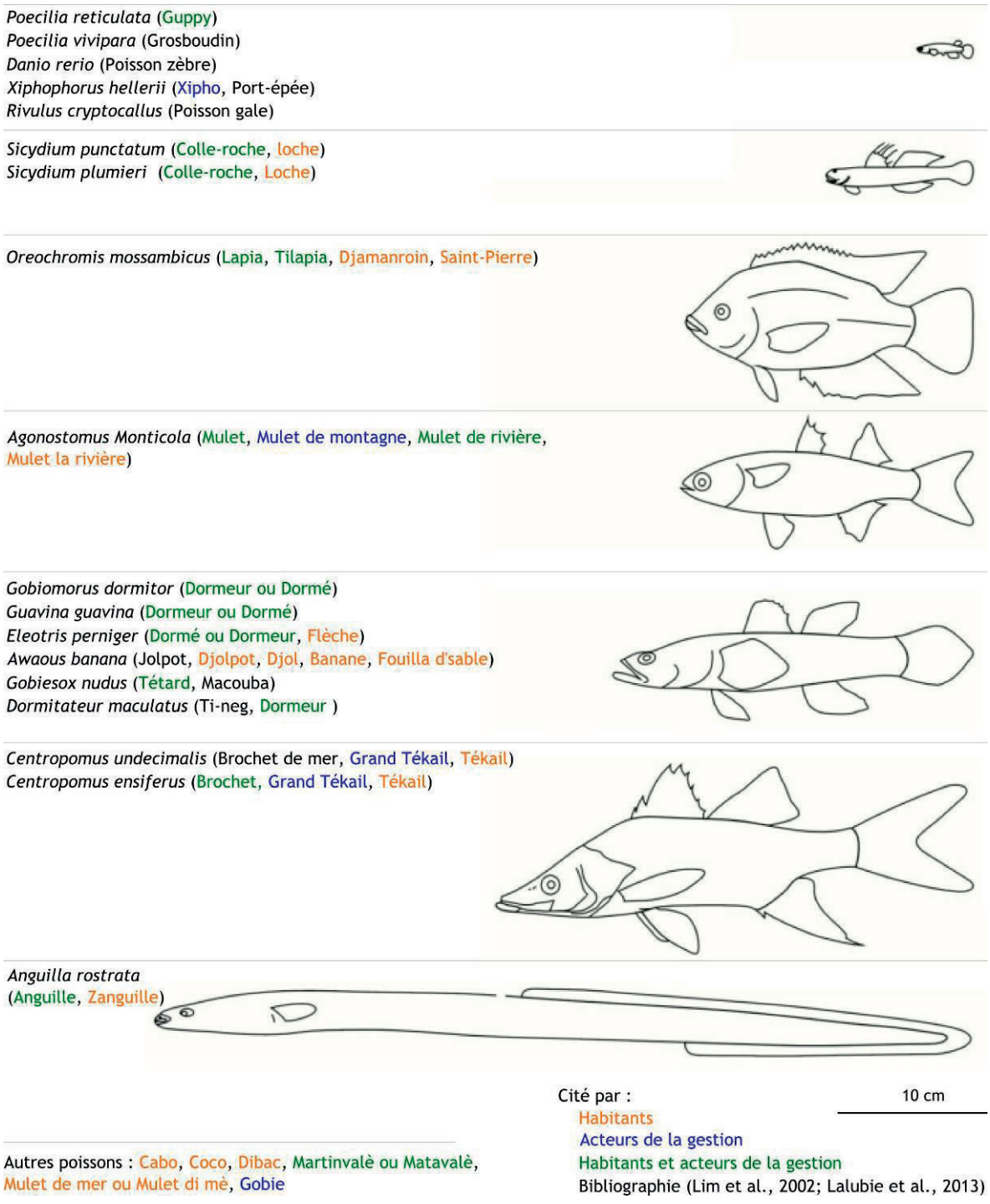

Tableau 3 – Liste des poissons et des crustacés d'eau douce mentionnés dans les différentes sources documentaires étudiées

Nom commun	Espèce probable	Lieu de pêche	Période de pêche	Source
Anguilles	*Anguilla rostrata*			Du Tertre, 1667b, p. 245
Anguille ou marssy				Moreau, 2002, p. 146
Anguille		Grande rivière		Labat, 1724a, p. 140
Anguille de rivière ou murène				Guieysse, 1924, p. 86
Banane	*Awaous banana*			Hearn, 1926, p. 30
Djol pot		Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Brochets	*Centropomus ensiferus*	Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Côcô (carangues)		Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Vyai		Sur le sable qui est à l'embouchure des rivières	En certaines saisons	Moreau, 2002, p. 146
Titiry		Rivières et torrents vers la Montagne		Du Tertre, 1667b, p. 243
Titiri, Pisquet ou Lattarini		Les embouchures des rivières et toutes les roches qui sont aux environs ou dans leur lit	Quatre ou cinq jours devant et autant de jours après les pleines lunes des mois de Juillet, Août, Septembre et Octobre.	Labat, 1724a, p. 65
Titiri ou pisquettes			Plusieurs fois pendant l'année	Revert, 1946, p. 348
Titiri		A toutes les embouchures de rivières	Juillet et août	Hearn, 1926, p. 30
Titiri ou tritri		Dans les rivières	Aux pleines et nouvelles lunes	Chanvalon, 1763
Titiris		Embouchure des rivières	A certaines époques	Guieysse, 1924, p. 86
Titiri, Dormeur	*Dormitator maculatus* ou *Gobiomorus dormitor* ou *Guavina guavina*	Embouchure des rivières	Période de l'hivernage	Dufougeré, 1931
Dormeur				Hearn, 1926, p. 30
Dormeurs		Macouba, rivière		Labat, 1724a, p. 104
Dormeurs			Alentours de Pâques	Revert, 1949
Poissons-dormeurs		Canal de la Levée à Fort-de-France.		Desportes, 2005, p. 14
Dormé	*Eleotris perniger*	Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Grondeur				Du Tertre, 1667b, p. 244
Loche				Du Tertre, 1667b, p. 243
Loche	*Sicydium plumieri*			Hearn, 1926, p. 30
Moutoille				Du Tertre, 1667b, p. 245
Tessar	*Gobiesox nudus*			Du Tertre, 1667b, p. 245
Têtards ou macoubas		Macouba, rivière		Labat, 1724a, p. 104
Tétart				Hearn, 1926, p. 30
Mulets	*Agonosomus monticola*			Du Tertre, 1667b, p. 245
Mulets		Macouba, rivière		Labat, 1724a, p. 104
Mulets			Alentours de Pâques	Revert, 1949, p. 346

Petits saumons jaunes		Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Truite		Dans les rivières		Oulié, 1924
Escrevisses				Du Tertre, 1667b, p. 245
Ychourou (écrevisse)		Dans les rivières		Moreau, 2002, p. 146
Ecrevisse		Macouba, rivière		Labat, 1724a, p. 104
Ecrevisse				Hearn, 1929, p. 42
Ecrevisse				Dufougeré, 1931
Ecrevisses				Chanvalon, 1763, p. 182
Ecrevisses		Habitation Trénelle, Rivière-Salée		Louri, 2010, p. 44
Ecrevisses				Revert, 1949, p. 345
Zabitants	*Macrobrachium carcinus*	Rivière Madame	Toute saison	Mauvois, 1999, p. 54
Zabitants		Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Boucs	*Atya inocus* ou *Atya scabra* ou *Micratya poeyi*	Rivière Madame	Toute saison	Mauvois, 1999, p. 54
Grands bois		Rivière Madame	Toute saison	Mauvois, 1999, p. 54
Queues rouges	*Macrobrachium crenulatum*	Reynal Sarkis ou Moutte		Epither, 2006, p. 50
Queues rouges		Rivière Madame	Toute saison	Mauvois, 1999, p. 54
Langoustes,		dans les rivières presque jusqu'à leur source		Guieysse, 1924, p. 86
Bras longs	*Macrobrachium heterochirus* ou	Reynal Sarkis et Moutte, deux bassins profonds qui alimentaient canal d'ajutage		Epither, 2006, p. 50
Chevrettes	*Macrobrachium acanthurus*	Rivière Madame	Toute saison	Mauvois, 1999, p. 54
Chevrettes		Rivière Salée		Courtinard, 2006, p. 61
Crevettes		Dans les rivières presque jusqu'à leur source		Guieysse, 1924, p. 86
Crabe	*Guinotia dentata*	Rivière salée, le long de la rivière	Jours de Pâques	Courtinard, 2006, p. 61
Crabe		Région de Rivière-Salée, les rivières, en débordant, chassent les crabes des terriers qu'ils se sont creusés	12 juin, hivernage	Revert, 1949, p. 346
Crabes variés		Dans les rivières presque jusqu'à leur source		Guieysse, 1924, p. 86

Il faut maintenant évoquer des poissons, qui comme les écrevisses, semblent avoir pour certains Martiniquais, une valeur patrimoniale : « *les fameux titiris* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). A Grand'Rivière notamment plusieurs habitants insistent sur la valeur des titiris, à travers notamment l'évocation de certaines traditions culinaires qui sont aujourd'hui une ressource touristique (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). « *On l'appelle notre caviar local* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*).

Les titiris sont certainement les poissons qui font l'objet du plus de témoignages (Lim *et al.*, 2002), depuis les textes de l'Anonyme de Carpentras au début du XVIIème siècle (Moreau, 2002) ou de JB. Du Tertre (1654). Ils sont parfois nommés « *tritris* » (Thibault de Chanvalon, 1763, p. 106), « *pisquets* » (Labat, 1724a, p. 65, seconde partie), « *pisquettes* » (Revert, 1949, p. 348) ou « *vyai* » (Moreau, 2002, p. 146). Leur taille est l'objet de toutes les descriptions et de toutes les comparaisons. L'Anonyme de Carpentras (Moreau, 2002, p. 146) n'emploie pas le terme de titiri mais celui de « *vyai* » qu'il décrit comme un poisson « *long comme une épingle et gros comme un grain de blé* ». J.B. Labat (1724, p. 65, seconde partie) reprend la comparaison en affirmant qu'ils « *ne sont pas plus grands et guère plus gros que de grosses épingles* », alors que JB. Du Tertre (1667, p. 243) expliquait lui qu' « *[i]ls ne sont pas plus gros que des fers d'aiguillettes* ». Selon JB. Thibault de Chanvalon (1763, p. 106) « *leur grosseur est comme celle d'un clou de girofle, et communément leur longueur est aussi la même* ». Pour L. Hearn (1926, p. 30) « *il en faut au moins mille pour remplir une tasse à thé* ». H. Célarié (1930, p. 28) dit lui aussi que « *chacun [des titiris] est gros à peine comme une épingle* ». W. Dufougeré (1931, p. 139) évoque lui de « *petits poissons minuscules, ayant la forme d'une anguille, la longueur d'une épingle et la grosseur du vermicelle* ».

Leur abondance est ensuite l'élément marquant des descriptions qui en sont données, déjà chez JB. Du Tertre (1667b) et chez JB. Labat (1724a). Selon le premier ils sont présents « *en si grande quantité que les rivières en sont toutes noires* » (Du Tertre, 1667b, p. 244). Le second évoque « *une infinité de petits poissons de toutes espèces* » (Labat, 1724, p. 65, seconde partie). Selon JB. Thibault de Chanvalon (1763, p. 106) « *[i]l n'en est point de plus abondant* », affirmant qu' « *ils entrent en foule dans les rivières, où l'on va les pêcher par milliers* ». H. Célarié (1930, p. 28) évoque « *des montagnes de poissons* » quand L. Hearn (1926, p. 30) écrit qu' « *on attrape d'innombrables titiri* ».

> *« Ils sont parfois entraînés par millions dans la ville de Saint-Pierre par le torrent d'eau de la montagne qui purifie les rues : on les voit alors grouiller dans les ruisseaux, dans les fontaines, dans les piscines ; et le samedi, lorsqu'on coupe l'eau pour permettre le nettoyage des conduites, les titiri crèvent dans les ruisseaux en tel nombre que l'air en est empesté » (Hearn, 1926, p. 30)*

Cette abondance est également évoquée dans les entretiens conduits dans le cadre de notre enquête. Un habitant de Rivière-Pilote explique qu'*« à la période des titiris y fallait voir ça dans l'eau. Y en avait, y en avait un paquet. On voyait ça dans l'eau, des petits poissons comme ça* » (Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote). A l'autre bout de l'île, un habitant de Grand'Rivière insiste également sur l'ampleur du phénomène en nous présentant des photographies prises dans le bourg de la commune.

Les hypothèses concernant leur origine sont restées longtemps invalidées. JB. Thilbault de

Chanvalon (1763, p. 107) déplorait que « *personne encore ne s'est assuré si ce sont des poissons naissants, ou s'ils deviennent jamais plus grands* ». Déjà dans les textes de J.B Du Tertre (1667b) et JB. Labat (1724) la question du cycle de reproduction est posée. L. Hearn (1926) ne tranche pas véritablement même s'il prend la périodicité des apparitions comme argument pour étayer son hypothèse en faveur des alevins :

> *« Certains les considèrent comme une espèce particulière de poisson, d'autres croient qu'ils ne sont que le frai de plus grands poissons, comme semblerait l'indiquer leur apparition périodique » (Hearn, 1926, p. 30).*

Cette périodicité d'apparition des titiris est également source d'intérêts. Certains comme JB. Thibault de Chanvalon (1763, p. 106) disent qu'ils remontent les rivières « *[a]ux pleines et nouvelles lunes* ». Le lien au cycle lunaire est un fait sur lequel semblent aujourd'hui s'accorder les scientifiques (Lalubie *et al*., 2013b). Concernant l'origine des titiris, le témoignage de W. Dufougeré (1931) laisse penser que le débat est tranché au début du XX^{ème} siècle et qu'il est alors connu qu'il s'agit d'alevins.

> *« Pendant longtemps, on a cru que les titiris n'étaient autre chose que de petites anguilles; on sait actuellement que le titiri, « lorsqu'il devient grand », se transforme en « dormeur », poisson très abondant dans les rivières martiniquaises. » (Dufougeré, 1931, p. 139)*

Si les personnes entretenues s'accordent à dire qu'il s'agit d'alevins, de « *bébés poissons* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*) ou de « *poissons naissants* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 65 ans, Le Lamentin*), il faut noter encore aujourd'hui, que d'un point de vue scientifique, « *[t]rès peu de données sont disponibles concernant les titiris* » (Lalubie *et al*., 2013b, p. 9) et que même la taxonomie n'est pas connue avec certitudes. Pour Rufz de Lavison (1861, In Lim *et al.*, 2002, p. 18), les titiris ou pisquets sont « *l'alevin de différents poissons* ». Pour certains auteurs contemporains, les titiris appartiennent au genre « *Sicydium* » (Dal Pos, 2010, p. 3). Un habitant de Grand'Rivière associe également les titiris aux loches, c'est-à-dire au genre *sicydium* (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). D'autres auteurs sont cependant plus prudents et restent à la famille « *Gobiidae* » (Girard, 2013, p. 17) concernant l'identification. Pour d'autres, il n'est même pas certain qu'il s'agisse uniquement de poissons puisque selon eux, titiri est un « *terme caraïbe désignant des alevins ou des juvéniles de poissons et de crustacés* » (Anonyme, 2007, p. 5).

Le processus de la montaison des titiris semble, lui, être mieux connu des habitants interrogés dans le cadre de notre enquête. Selon un Lorrinois « *ça monte la rivière et ça monte très haut. […] Je suppose que c'est ça qui, qui enrichit la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Certaines personnes entretenues décrivent même des évolutions dans l'apparence des titiris qui seraient liées à la montaison (Figure 16) :

> *« Quand les titiris remontent la rivière, à mesure qu'ils remontent la rivière, ils noircissent et ils se gorgent de sable. Parce que ils mangent, probablement. Ils trient, je sais pas comment ils font » (Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France).*

Figure 16 – Le titiris blancs pêchés à l'embouchure de la Grande Rivière (a) et les titiris noirs pêchés plus en amont, au niveau du pont du stade (b) (Source M. Bazin)

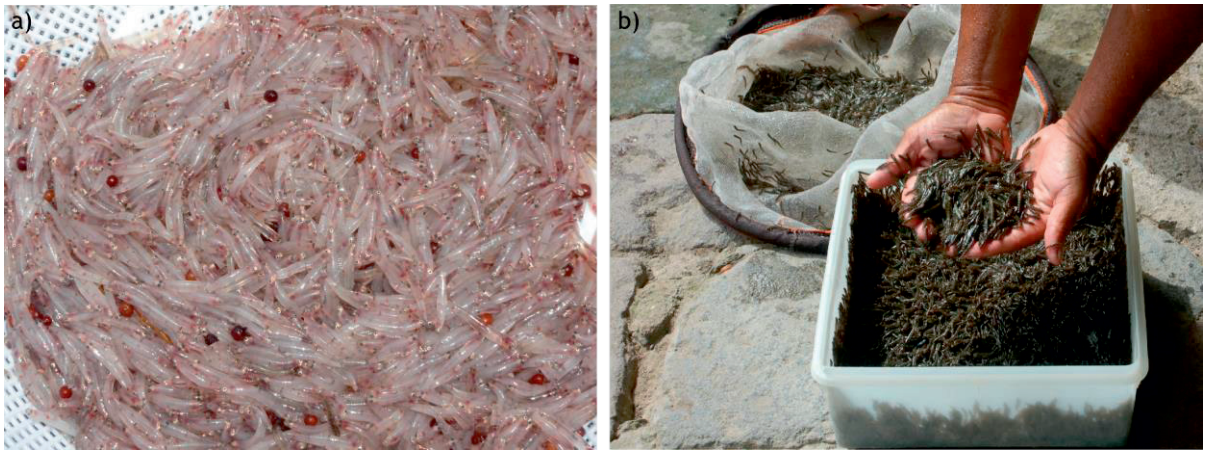

Le serpent

Le serpent, lorsqu'il est mentionné par les personnes interrogées, est à l'origine de craintes qui lui donnent une place spécifique parmi la faune des cours d'eau. Si cette crainte peut sembler marginale en termes de risque, le nombre de morsures n'excédant pas une quinzaine en 2002 (Gros-Désormeaux, 2004), elle est néanmoins réelle dans certains discours relatifs aux cours d'eau. Ce serpent qui préoccupe les Martiniquais est le *Bothrops lanceolatus*, espèce endémique de l'île appelée communément Trigonocéphale ou Vipère Fer-de-Lance. Pour le père R. Pinchon « *c'est, sans discussion, l'animal le plus célèbre, le plus tristement célèbre […] de la Martinique* » (Pinchon, 1967, p. 9). Beaucoup d'histoires entourent d'ailleurs cet animal dès les premiers temps de la colonisation européenne. Les serpents auraient ainsi obligé les premiers colons à quitter l'île peu après leur arrivée (De Lalung, 1934). A en croire certains témoignages, comme celui du père JB. Labat ou celui du père JB. Du Tertre, la Martinique est infestée de serpents au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Il est difficile de valider scientifiquement les fondements de cette peur car les données écologiques sur le trigonocéphale manquent encore aujourd'hui.

L'importance du discours montre quoi qu'il en soit, une préoccupation certaine à défaut d'une vérité objectivée. Ainsi le travail d'enquête a permis de recueillir plusieurs témoignages selon lesquels, bien que n'en ayant jamais vu, les personnes interrogées affirment que le serpent serait présent aux abords des cours d'eau sur la base d'histoires rapportées. Une Foyalaise reconnaît ainsi « *je n'en ai jamais vu mais je sais que ça existe, […] mes beaux-frères ont déjà tué des serpents dans la rivière* » (*Entretien acteur de la gestion femme, 57 ans, Fort-de-France*). Une autre habitante de Fort-de-France explique « *que c'est très fréquent même si, même si c'est pas nous perso mais y a toujours quelqu'un qui tombe sur un serpent* » (*Entretien habitant, femme, 38 ans, Fort-de-France*).

Si les craintes de rencontrer le serpent sont généralisées aux milieux naturels et parfois aux espaces cultivés, comme les champs de cannes, celles-ci semblent redoublées aux abords des cours d'eau. Le serpent est souvent associé aux milieux humides, et notamment aux rivières, et ce dans des témoignages anciens. Dans une *Enquête sur le serpent de la*

Martinique, réalisée en 1859, le docteur E. Rufz rapporte le témoignage suivant, non sans certaines contradictions évidentes dans les préférences saisonnières du serpent:

> *« Je tiens d'un nègre que suivant les saisons il [le trigonocéphale] varie ses demeures : sur la crête des mornes pendant la chaleur, et, pendant la saison des pluies, il descend dans les ravines au temps des fraîcheurs. Si la sécheresse est grande, il est connu que les serpents recherchent les bords de rivières » (Rufz, 1859, p. 19)*

Il s'agit toutefois d'une idée que l'on trouve encore aujourd'hui dans le témoignage d'un habitant de Saint-Joseph qui explique qu'« *en période de carême quand il fait chaud on les voit plus du côté de la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). L'enquête a recueillis plusieurs témoignages qui insistent sur le lien du serpent au cours d'eau. Selon ce même habitant « *y avait aussi beaucoup de serpent aux abords de ces rivières* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Un Lorrinois explique, lui, qu'il y a « *des serpents qui sont liés à la, à la rivière. Le fameux trigonocéphale* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*) et une habitante de Rivière-Pilote emploie même l'expression « *serpent dlo* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*) « *Les serpents vont dans l'eau. Ils vivent dans les bois à côté mais ils vont dans l'eau* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Cette idée d'un trigonocéphale familier des cours d'eau est déjà celle du père R. Pinchon qui écrit :

> *« Comme il aime particulièrement le bord des rivières, il est quelque fois emporté par des débordements subits ; c'est certainement la raison pour laquelle il en fut trouvé dans les bourgs, jusqu'aux abords de Fort-de-France et même en pleine ville » (Pinchon, 1967, p. 12).*

Ce témoignage de serpents emportés par les crues se trouve également chez H. De Lalung (1934), qui rapporte une découverte à Fort-de-France, ou chez le docteur E. Rufz (1859), encore, qui lui l'emprunte à un témoin qui aurait tué vingt-deux serpents dans un champ de canne, reliant la concentration reptilienne à un débordement récent de rivière. Toutefois pour H. De Lalung (1934), les serpents emportés par les crues sont le plus souvent noyés et retrouvés morts à l'aval. Ainsi, pour cet auteur, si le trigonocéphale peut nager en certaines occasions, il s'agit avant tout d'une espèce terrestre dont le rapport au cours d'eau est forcé par une traversée ou une crue. Ce n'est pas la position du docteur E. Rufz (1859) qui s'appuie sur des témoignages de serpents nageant, traversant des rivières, pêchant des poissons, des écrevisses et restant piégés dans des nasses de pêche immergées. Plusieurs habitants interrogés lors de notre enquête affirment que « *les serpents bouffent les écrevisses* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). Il semblerait que les serpents viennent également se désaltérer à la rivière (Rufz, 1859), en faisant une des principales raisons de leur proximité avec l'eau (De Lalung, 1934). Un riverain de la Rivière Blanche a pu les observer : « *des fois ils sont dedans hein. Oui, oui. Alors on se pose la question si ils pêchent ou si ils se désaltèrent* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). En l'absence de données écologiques fiables il cependant est difficile de valider ou d'invalider ces différentes préférences d'habitat du reptile. Il n'en reste pas moins que dans certains esprits, le serpent est un animal que l'on peut rencontrer aux abords des cours d'eau. Une idée qui émerge dans la littérature aussi puisque dans l'*Esclave vieil homme et*

le molosse (Chamoiseau, 1997), c'est au sortir de la source que le vieux marron se trouve nez à nez avec l'innommable, le trigonocéphale. Une idée qui a donné également lieu à des mythes très locaux puisque B. Condé (1999), dans l'enquête conduite sur les rivières du Nord Caraïbe, rapporte le témoignage d'un serpent pêcheur :

> *« Les serpents pêchaient des écrevisses aussi pour manger. Il mettait sa queue dans l'eau et quand l'écrevisse venait pour manger il tournait et attrapait l'écrevisse » (Condé, 1999, p. 37)*

Il est toutefois des personnes pour s'inscrire en faux face à ces préférences aquatiques du serpent. « *Les gens qui ont été mordus par des serpents, c'est pas forcément près des rivières, donc j'associe pas forcément les serpents aux cours d'eau* » explique une actrice de la gestion (*Entretien acteur de la gestion, femme, 47 ans, Le Robert*). De la même manière, selon une autre actrice de la gestion « *c'est pas dans les rivières que le serpent pique les gens le plus* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*).

Dans les précédentes études conduites sur les relations des Martiniquais aux cours d'eau, le serpent est mentionné le plus souvent de manière anecdotique. La peur du serpent y est présentée comme culturelle (Anonyme, 2007). Plusieurs acteurs de la gestion que nous avons interrogés confirment cette idée. L'un explique que « *dans les consciences, il y a la peur du, du, du serpent* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*) ; un autre pense « *que culturellement y a… il y a une crainte par rapport au serpent* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Fort-de-France*) ; un dernier qu'*« il suffit qu'il y ait quelqu'un qui se soit fait mordre une fois et puis, voilà, la rumeur part. Il y a toujours cette crainte du serpent en Martinique* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). Ce discours n'est pas seulement celui des sphères gestionnaires puisque certains habitants relaient cette idée, comme ce Foyalais selon lequel « *tu dis qu'il y a quatre serpents dans le secteur, ta rivière, elle a personne pendant un moment* » (*Entretien habitant, homme, 25 ans, Fort-de-France*). Selon un habitant toutefois cette peur du serpent est récente. Il pense que « *les gens ont beaucoup plus peur des serpents aujourd'hui qu'auparavant* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*) sans donner toutefois de véritables raisons à cette évolution. La présence du serpent est en tout cas souvent présentée comme à l'origine de certains abandons de pratiques liées aux cours d'eau. Ainsi les démarches d'entretien doux, qui nécessitent une intervention manuelle sur les bords de cours d'eau, peuvent être limitées par cette peur du serpent (Anonyme, 2007). La pratique de la pêche également est apparemment considérée comme moins attrayante du fait des reptiles (Lalubie *et al*., 2011c, p19). Il s'agit déjà d'une réflexion formulée par L. Gauraud en 1892 dans un dialogue rapporté sur la réalité du danger que représente le serpent. Selon certains dires de l'époque, « *[i]l y a danger à s'aventurer dans les herbes ; il est interdit de se livrer à la chasse à travers bois et champs, et à la pêche le long des rivières* » (Garaud, 1892, p. 192). Dans le bassin-versant du Galion, une étude indique plus largement des conséquences sur la fréquentation (Anonyme, 2015a). Il s'agit de constats que les entretiens réalisés auprès des Martiniquais tendent à confirmer. Selon cet habitant, *« les gens n'osent pas s'aventurer [près des rivières] parce que la végétation, la présence de bêtes, comme de serpents, dissuade […]. La présence des serpents est un frein* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*). Un acteur de la gestion habitant Saint-

Esprit explique lui qu'« *[i]l y a des gens qui ont peur des serpents. Quand vous dites aux gens je vous emmène à la rivière, ah non, non, j'ai peur de me faire piquer par un trigonocéphale* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 41 ans, Saint-Esprit*). Certains personnes interrogées relativisent néanmoins la crainte, la présentent comme personnelle et ne la généralisent pas. « *Ah moi je l'aime pas du tout hein* » s'exclame une habitante (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joesph*). Un acteur de la gestion explique lui sa crainte :

> *« Il y a le problème des serpents, pour ce qui me concerne hein puisque vous m'interrogez à titre personnel, je ne sais pas si c'est le cas pour tout le monde mais… cette appréhension, dès que j'ai l'occasion d'aller aux abords d'une rivière, j'ai toujours cette crainte » (Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France)*

Certains habitants de Grand'Rivière évoquent des accidents. L'un d'entre eux raconte qu'il « *y a un enfant qui a été tué par un serpent. Y s'est fait mordre par un serpent. Et justement y pêchait des écrevisses* » (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*). Ce souvenir est l'occasion d'exprimer pour un autre Riverain son désir de se débarrasser des serpents. « *Si y avait une solution pour les éliminer* » (*Entretien habitant homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Un habitant du Lorrain évoque cependant la contradiction qu'il perçoit entre la dimension environnementale et la volonté qu'il a de voir disparaître le serpent par crainte.

> *« Je sais que ma position n'est pas écologique mais je dis tout le temps j'aurais des sous, j'aurais financé une opération pour les écrabouiller. Je suis pas contre les serpents mais le trigonocéphale il est extrêmement dangereux » (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain)*

Ce même habitant rapporte qu'un ami lui a expliqué qu' « *on critique le chlordécone mais y avait un aspect positif c'est que ça avait diminué la population de serpents* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). A l'en croire, il y aurait donc moins de serpent. Pour la plupart des personnes interrogées le serpent n'est d'ailleurs pas un problème pour la fréquentation des cours d'eau. Elles avancent plusieurs arguments pour justifier leur position. Le premier est que le serpent est craintif et que les rencontres sont rares. Selon un Pilotin, « *il vit caché et puis c'est, c'est, c'est un poltron* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Rivière-Pilote*). Une affirmation également formulée par un Lorrinois :

> *« le serpent a peur des hommes. Non. Le serpent, si le serpent t'attaque c'est que le serpent n'a pas d'endroit pour aller. Le serpent fuit l'homme facilement. C'est pas un problème le serpent » (Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain).*

« *Il suffit d'un minimum de précautions* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Le deuxième argument est celui de la responsabilité des personnes qui fréquentent le milieu. Selon un acteur de la gestion « *ça n'a jamais été un véritable problème* » car « *tout le monde fait attention* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France*). Le serpent n'est pas un risque à partir du moment où les personnes qui fréquentent le milieu ont connaissance de sa présence et font par conséquent attention. « *C'est la prudence à ce niveau-là, oui* », (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). Un Pilotin affirme que « *moi gamin ça me gênait pas. On savait qu'y a des*

serpents, on prenait des précautions » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Derrière cette prise de précaution il y a, dans plusieurs discours, l'idée que la rivière constitue le domaine du serpent. « *Il est chez lui* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). « *Il a sa place, au même titre que nous* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Fort-de-France*). Pour un habitant de Saint-Joseph la présence du serpent est même « *une excellente chose. On ne va pas supprimer les serpents [rires]. Ils sont utiles dans l'écosystème, je suppose, s'ils sont là* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). La présence du serpent est d'ailleurs en partie fantasmée selon certains des Martiniquais interrogés. « *On n'a jamais eu de problème de serpent à la rivière* » explique par exemple une Pilotine (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote). Ils ne l'ont en tout cas que très peu rencontré.

Le serpent est davantage présenté dans certains témoignages, et notamment dans les sources documentaires, comme une espèce endémique menacée que comme une menace elle-même. Et cette menace sur les populations de reptiles n'est pas récente puisque déjà au XVIIIème siècle « *[l]e nombre des serpents vénéneux est beaucoup diminué à la Martinique. On les détruit à mesure qu'on défriche les bois* » (Thibault de Chanvalon, 1763, p. 101). L'espèce semble toutefois avoir résisté au cours du temps puisque le père R. Pinchon (1967), dans les années 1960 chiffre entre 6000 et 8000, environ, le nombre de serpents tués annuellement. Il propose ce chiffrage à partir des données de gendarmeries, dans lesquelles les personnes allaient réclamer une prime de capture. Il est probable que l'espèce continue à régresser sous l'impact de cette politique de capture, en vigueur jusqu'à très récemment. La diminution du nombre de piqures, d'une trentaine en 1966 à une quinzaine en 2002 est pour certains auteurs un indicateur de cette diminution de la population de serpents (Gros-Désormeaux, 2004). Certains habitants constatent également la régression de l'espèce, et ce dans différentes parties de l'île : à Grand'Rivière « *on a l'impression qu'y a pas de serpent. y en avait beaucoup auparavant* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*) ; à Saint-Joseph « *moi pendant mon enfance j'en voyais plus que maintenant* » (*Entretien acteur de la gestion, homme,40 ans, Sainte-Luce*) ; au Saint-Esprit, « *je crois qu'on en voit de moins en moins* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 41 ans, Saint-Esprit*) ou à Rivière-Pilote « *ça fait quelques années que je n'ai pas vu un serpent du tout* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*).

Cette évolution temporelle, qui apparaît dans plusieurs témoignages, est intéressante puisqu'elle est en contradiction avec le constat de pêcheurs selon lequel les rencontres avec les serpents sont de plus en plus fréquentes (Lalubie *et al*., 2011c). Pour deux des personnes que nous avons interrogées, cette augmentation du nombre de serpent relève du ouï-dire. Pour l'une « *y a une recrudescence, dit-on* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Fort-de-France*) alors qu'une autre spécifie « *j''ai entendu dire qu'y a une recrudescence des serpents* » (*Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France*). Ce dernier témoin explique « *depuis qu'ils ont arrêté justement les, beaucoup de produits dans la banane apparemment ça a favorisé la prolifération des serpents* » (*Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France*), alors que le premier témoin perçoit cette évolution comme positive. « *Heureusement moi je trouve que c'est bien… du serpent. On le signale maintenant un petit peu partout* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Fort-de-*

France).

— Reconnaître les espèces animales

Au-delà de la mention spontanée des espèces, le travail sur la connaissance de la biodiversité des cours d'eau a été approfondi sur la base d'un photo-questionnaire, contenant 20 photos d'espèces animales choisies subjectivement parmi les principales espèces présentes dans les cours d'eau martiniquais (Annexe 1). Le photo-questionnaire a été soumis aux personnes entretenues. Cette approche, si elle peut paraître, au premier abord, redondante avec la précédente, est pourtant intéressante dans la mesure où elle permet éventuellement de distinguer la connaissance théorique des espèces de leur connaissance empirique.

Figure 17 – Nombre d'animaux identifiés à partir du photo-questionnaire en fonction du sexe (a), de la catégorie d'acteurs (b), du contexte territorial (c) et de la classe d'âge (c)

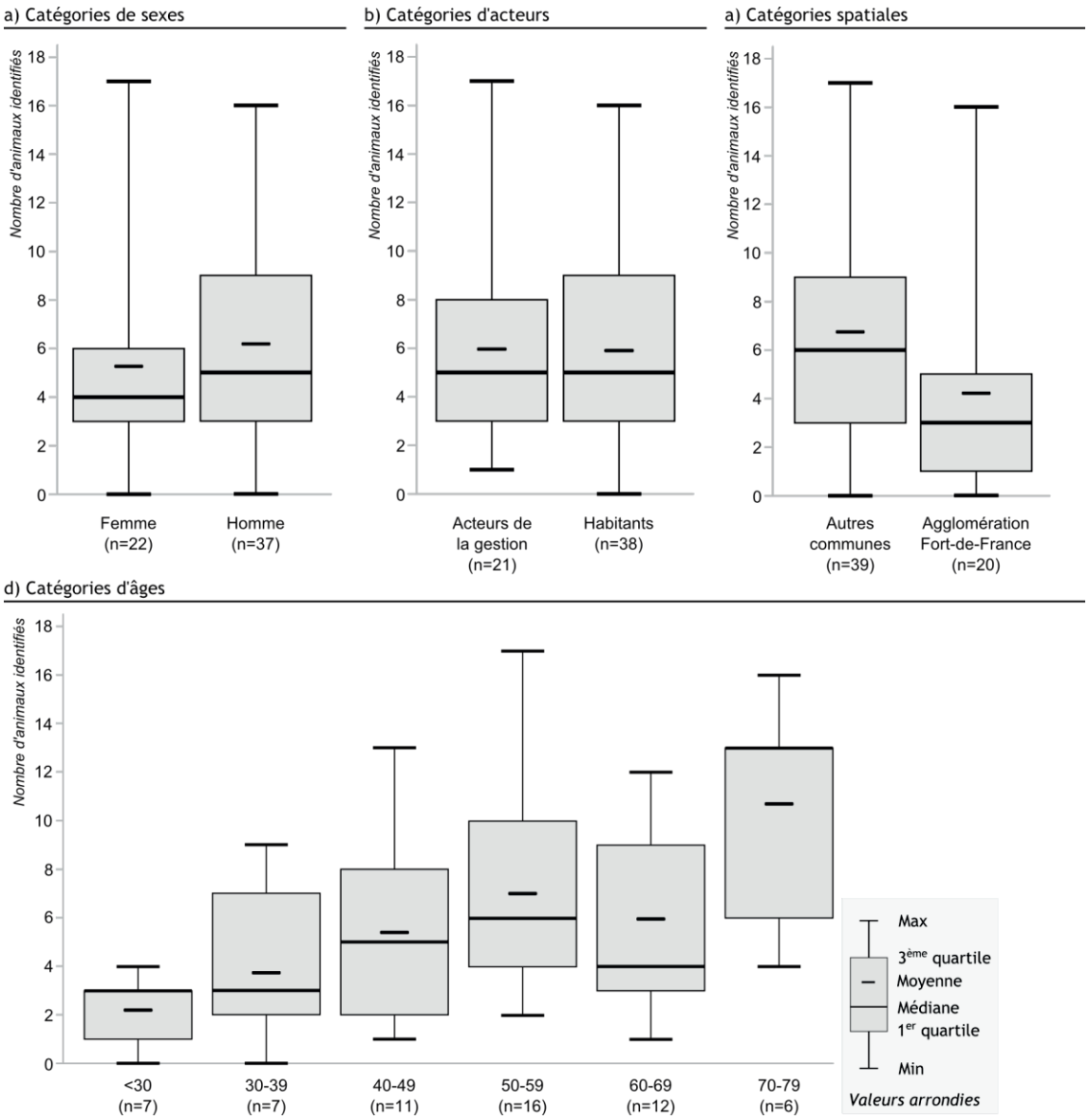

Si l'on s'intéresse pour l'instant à quelques données quantitatives, la population enquêtée identifie en moyenne 6 animaux sur 20, certains n'en identifiant aucun, d'autres en identifiant jusqu'à 17. La reconnaissance photographique des animaux n'est cependant pas homogène au sein de la population étudiée. Plusieurs facteurs discriminants peuvent ainsi être mis en exergue sur la base du nombre d'espèces reconnues par les personnes entretenues. Alors que le genre (Figure 17a) ou la catégorie d'acteur (Figure 17b) ne semblent pas induire de différence quantitative dans l'identification des espèces, les critères territoriaux (Figure 17c) et d'âges (Figure 17d) apparaissent comme nettement discriminants. Ainsi les personnes entretenues habitant dans les territoires urbanisés de l'agglomération de Fort-de-France reconnaissent statistiquement moins d'espèces (moyenne = 4) que les personnes domiciliées dans les autres communes de l'île (moyenne = 7), communes plus rurales. La tendance est également nette concernant les catégories d'âges. Les personnes de moins de 30 ans sont celles qui reconnaissent le moins d'espèces (moyenne = 2). Le maximum d'animaux reconnus pour cette catégorie d'âge est de 4. La tendance mise en exergue par l'analyse par classes d'âges montre ensuite que plus les personnes sont âgées, plus elles identifient un nombre important d'espèces animales.

Figure 18 – Résultat de l'identification, par la population étudiée, des 20 espèces animales présentées dans le photo-questionnaire (annexe)

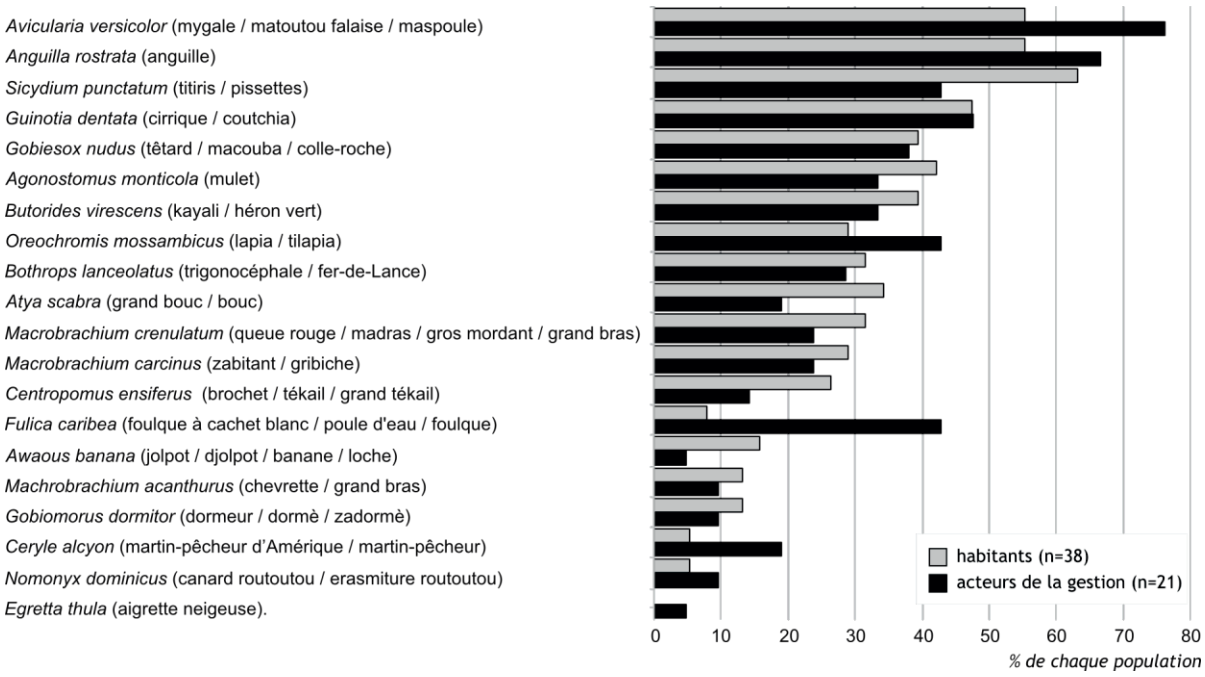

Si l'on s'intéresse ensuite aux animaux identifiés, les résultats peuvent être précisés (Figure 18). Il faut d'abord noter que les espèces faisant l'objet du plus d'identifications ne sont pas nécessairement celles qui ont été citées le plus spontanément. La mygale, l'anguille, les titiris sont identifiées par respectivement 56 %, 59 % et 63 % des personnes interrogées. Il s'agit d'animaux présentant des caractéristiques spécifiques permettant une identification rapide. Il faut également noter une différence qualitative d'identification entre les acteurs de la gestion et les habitants, les premiers étant statistiquement plus nombreux à identifier la

mygale et l'anguille, alors que les titiris sont davantage identifiés par les seconds. Si les écrevisses sont souvent identifiées comme telles, l'identification au niveau de l'espèce est plus rare. Seulement 29 % des personnes enquêtées identifient le bouc et le queue rouge, 27 % le zabitant et 12 % la chevrette. De manière générale, l'identification des différentes écrevisses à l'espèce est davantage le fait des habitants que des acteurs de la gestion. Inversement, à l'exception du kayali, les oiseaux sont davantage identifiés par les acteurs de la gestion que par les habitants.

Figure 19 – Nombre d'animaux identifiés par les personnes ayant déjà pratiqué la pêche et par celles n'ayant jamais pratiqué.

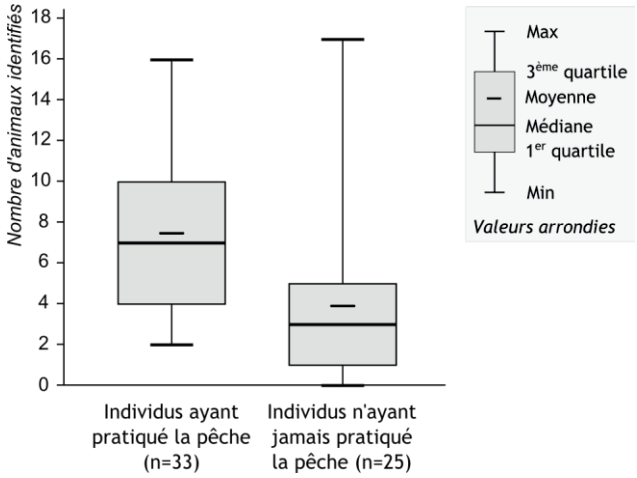

La différence d'identification peut enfin être corrélée à certaines pratiques de la rivière et notamment à la pratique de la pêche. Les personnes ayant déjà pratiqué la pêche identifient davantage d'animaux (moyenne = 7) que les autres (moyenne = 4) (Figure 19), que ce soit parmi les poissons, les crustacés ou les oiseaux. La connaissance des milieux serait ainsi liée en partie aux pratiques et aux modes de fréquentation des cours d'eau comme le laisse entendre le témoignage de C. Grat, animatrice eau et environnement à l'ODE Martinique à partir de son expérience auprès de scolaires martiniquais.

> *« On s'est rendu compte que les enfants du centre avait une méconnaissance justement du littoral contrairement justement aux élève du secteur sud. Et on s'est rendu compte également que le Secteur nord avait un rapport beaucoup plus étroit avec la rivière contrairement justement aux autres secteurs ».*

Selon elle les Martiniquais s'approprient peu à peu les milieux mais il y a encore des efforts à faire. Elle estime que la mer est aujourd'hui le milieu le plus connu, ensuite la mangrove et pour finir la rivière. « *La rivière en général ils n'ont pas, pour le moment c'est un milieu méconnu pour les enfants* ». Elle note Toutefois que depuis 2012 les Martiniquais se réapproprient les milieux rivières du fait des efforts faits en termes d'aménagement, comme à Cœur Bouliki. Ces sites ont, selon C. Grats « *un intérêt pédagogique qui contribue justement à l'amélioration de la connaissance* ». Sentier pédagogique avec des panneaux d'information.

La fréquentation des cours d'eau

— Les temps de la fréquentation

Les résultats de l'enquête montrent que 92 % des personnes interrogées fréquentent actuellement les rivières (Figure 20a). Les cours d'eau martiniquais sont des milieux fréquentés, que ce soit par les habitants ou par les acteurs de la gestion. Parmi les 5 personnes qui ne déclarent pas de fréquentation à titre personnel, 4 ont arrêté leur fréquentation et 1 n'en a jamais eu. Au total, 98 % des personnes rencontrées a donc déjà eu une pratique personnelle de la rivière.

Figure 20 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique par la population étudiée

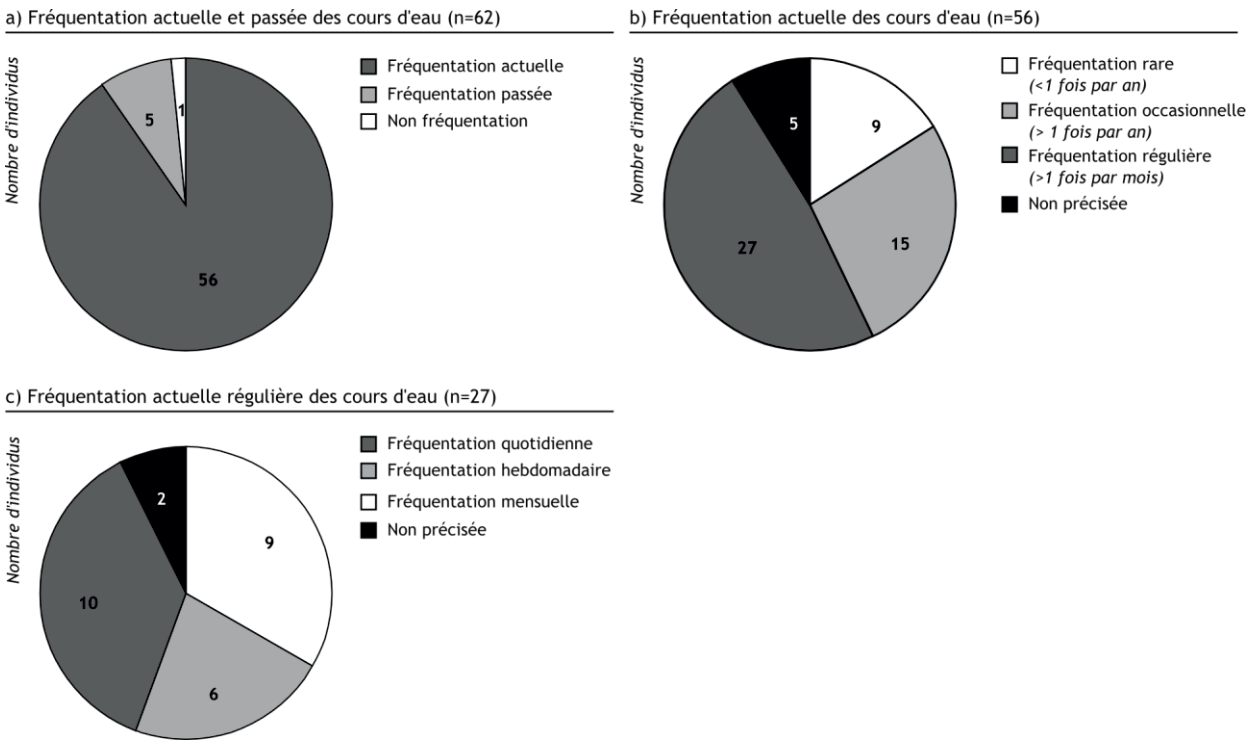

Parmi les 56 personnes qui déclarent une fréquentation actuelle des cours d'eau, 47 % présentent celle-ci comme régulière (Figure 20b), c'est-à-dire égale ou supérieure à une fois par mois. Cette pratique régulière est le plus souvent quotidienne (37 %) ou hebdomadaire (33 %) (Figure 20c). La fréquentation n'est donc pas homogène au sein de la population étudiée et il est par conséquent intéressant de travailler sur les facteurs de différenciation.

Les résultats montrent que la fréquence de fréquentation change en fonction du type d'acteur étudié (Figure 21a). 57 % des habitants ont en effet une pratique régulière de la rivière contre seulement 32 % si l'on s'intéresse aux acteurs de la gestion. Ces derniers présentent des profils de fréquentation plus différenciés puisque 26 % ont une fréquentation occasionnelle et 32 % une fréquentation rare. Il faut nuancer ces résultats par le fait que les

acteurs de la gestion ont été interrogés sur leur fréquentation personnelle des cours d'eau, hors activité professionnelle laquelle induit souvent une fréquentation si ce n'est régulière, du moins occasionnelle.

Figure 21 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique en fonction du type d'acteurs (a), du contexte territorial (b) et de la classe d'âges (c)

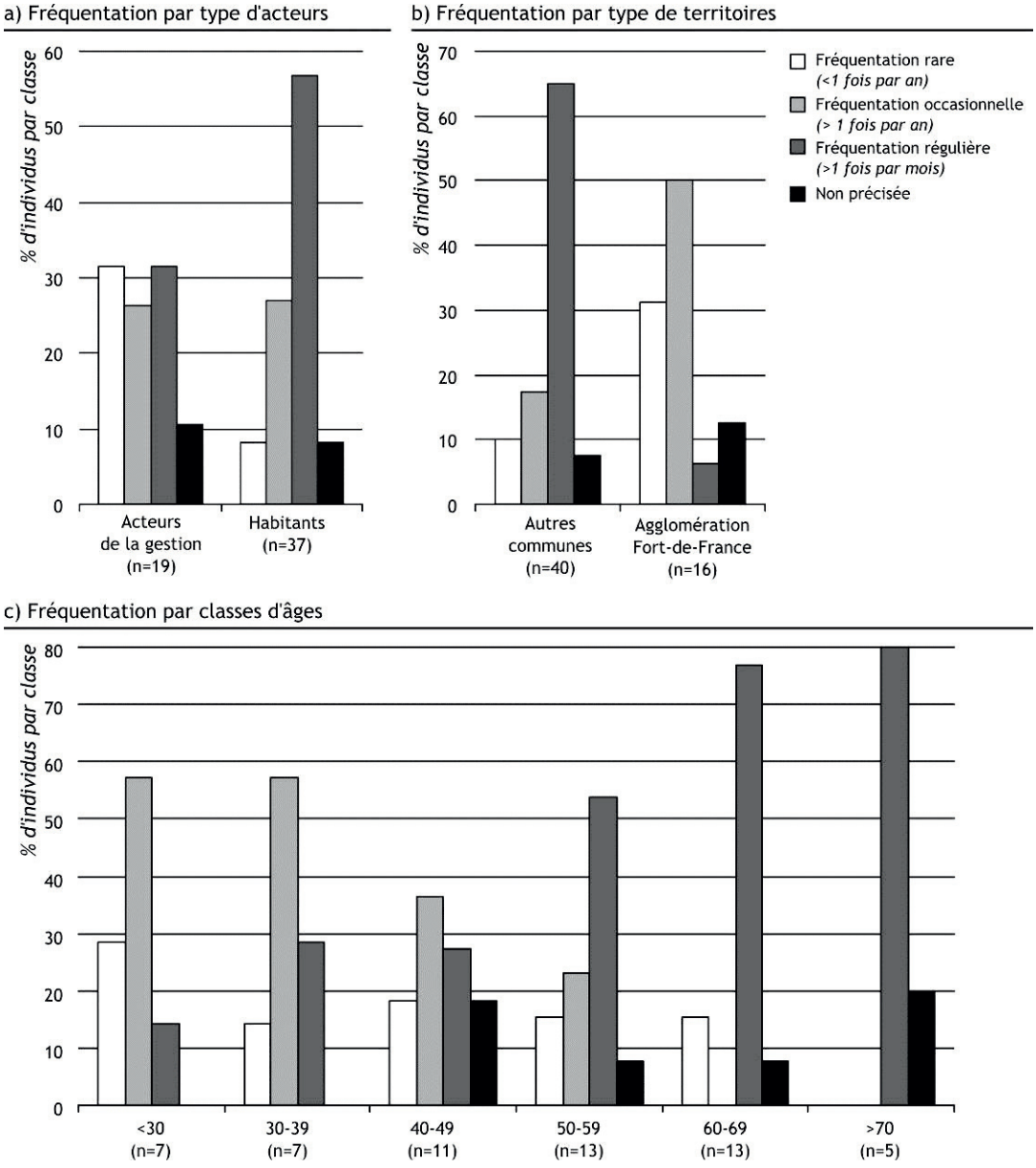

Le type de territoire apparaît ensuite comme un deuxième facteur discriminant (Figure 21b). Alors que les personnes entretenues habitant dans l'agglomération urbaine de Fort-de-France ont une fréquentation des rivières plutôt occasionnelle (50 %) voire rare (31 %), les habitants des autres communes ont dans leur majorité une pratique régulière de ces milieux (65 %). La proximité spatiale au cours d'eau peut certainement expliquer ces différences de fréquentation. Le témoignage d'un acteur de la gestion exprime bien cette

difficulté à accéder à des rivières « *parce qu'elles ne sont pas toujours attractives dans l'environnement dans lequel je vis, dans l'environnement de Fort-de-France parce qu'on a comme rivières, on a deux, Rivière Madame, Rivière Monsieur […] non seulement elles ne sont pas facilement accessibles mais on n'est pas tout à fait sûr de la qualité des eaux* ». Et lorsque cette personne évoque Cœur Bouliki et Grand'Rivière qu'elle fréquente occasionnellement, elle explique que « *c'est loin. Donc je suppose que les habitants de la zone y vont mais pour moi qui habite Fort-de-France, c'est moins évident* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*).

L'âge est enfin le dernier facteur qui semble influencer la fréquentation des cours d'eau (Figure 21c). Une différence générationnelle apparaît nettement au niveau des classes d'âges. En effet 54% des 50-59, 77% des 60-69 et 80% des plus de 70 ans ont une fréquentation régulière des cours d'eau. Inversement 57 % des 30-39 et des moins de 30 ans ont une pratique plus occasionnelle. Les personnes de 40-49 ans semblent constituer la classe d'âge marquant le basculement d'une pratique régulière vers une pratique occasionnelle de la rivière.

— Les formes de la fréquentation

Il est ensuite nécessaire de s'intéresser aux formes de cette fréquentation. Plusieurs témoignages montrent que, souvent, les Martiniquais se fréquentaient en fréquentant les cours d'eau. Cette phrase de J. Abrosi (2002) à propos de la Rivière du Prêcheur est significative :

> *« Si les romains de l'antiquité ont appelé la Méditerranée « Notre Mère », nous pourrons appeler cette rivière « Notre Rivière » car elle fait partie de notre patrimoine. Elle est le lieu de rendez-vous de tous les habitants (femmes, hommes, enfants) » (Abrosi, 2002, p. 14)*.

La rivière était un lieu social, d'activités et de rencontres. « *[C]'était un lieu de vie, un lien social* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*), « *la rivière était […] intégrée dans la vie de proximité, dans la vie locale* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Saint-Joseph*), « *c'était un lieu de rencontre* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*), « *les gens se rencontraient* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*), autant de témoignages laissant penser que la fréquentation de la rivière semble d'abord avoir été collective. Une Lorrinoise explique lors des entretiens exploratoires que la Rivière du Lorrain était un lieu de rencontre entre les femmes et les enfants des bourgs du Marigot et du Lorrain. Accréditant l'idée d'une dimension collective de la fréquentation, la plupart des témoignages identifiés dans les sources documentaires mentionnent une fréquentation à plusieurs. La rivière n'est pas dans ces documents le lieu de solitudes. Certains auteurs en font même un lieu patrimonial de la sociabilité martiniquaise.

> *« La rivière était un haut lieu de vie dans le patrimoine des Martiniquais. Source de culture et de bien-être, elle était également un espace de socialisation où nouvelles et commérages se colportaient aussi vite que l'eau glissait à travers les roches » (Courtinard, 2006, p. 59) « Dans un passé récent, le débarcadère participait à la vie*

sociale et culturelle des habitants de Petit-Bourg. La vie s'articulait autour de la Rivière Salée, outil de communication par excellence » (Courtinard, 2006, p. 61).

Cette dimension sociale de la rivière est cependant considérée comme perdue ou diminuée par les personnes entretenues, et notamment par certains acteurs de la gestion. Ainsi, selon cette Foyalaise, « *la rivière a perdu son sens social, de cohésion sociale et d'éducation* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). L'emploi systématique du passé dans les entretiens est significatif de cette disparition déclarée de la dimension collective de la fréquentation. Il faut néanmoins noter que ce constat est principalement peint par des personnes de plus de 50 ans. Plus que disparue, il semblerait que la fréquentation collective ait pris d'autres formes en se structurant spatialement et temporellement autour de pratiques récréatives, alors qu'elle était auparavant organisée par des activités avant tout domestiques (cf. p. 70). La fréquentation collective apparaît ainsi comme plus occasionnelle et plus localisée mais elle n'a pas disparue pour autant. Nombreuses sont les personnes interrogées qui disent aller à la rivière « *avec des amis* » (*Entretien habitant, femme, 20 ans, Fort-de-France*), « *entre amis* » (*Entretien habitant, femme, 38 ans, Fort-de-France*) « *entre amis et en famille* » (*Entretien habitant, homme 60 ans, Le Lorrain*), « *avec des groupes d'amis* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*), « *en famille, ou avec des amis* » (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*), pour n'en citer que quelques-uns. Les personnes qui évoquent cette forme de fréquentation sont dans l'ensemble plus jeunes et en parlent le plus souvent au présent. Inversement la fréquentation régulière apparaîtrait aujourd'hui comme plus solitaire.

Une fréquentation féminine et masculine

Il est intéressant de voir que la sexuation de la fréquentation constitue également une dimension caractéristique que les témoignages lient à certaines pratiques passées. Plusieurs personnes entretenues s'accordent en effet à dire que la rivière était un lieu de sociabilité féminine. La responsabilité féminine des tâches domestiques liées à la rivière, et notamment la lessive, en faisait un lieu dominé par les femmes, et un lieu de vie au-delà d'un lieu de travail. Les lessiveuses sont l'exemple de cette sociabilité féminine (Figure 22) (cf. p. 87). Selon l'écrivain R. Confiant (Entretien, 30/01/2015) « *la rivière est paradoxalement, contrairement à la mer, un espace de liberté* ». Selon lui cette impression de liberté est liée au fait que les lavandières n'étaient pas sous la surveillance des maîtres lorsqu'elles allaient laver les vêtements à la rivière. Pour lui cette idée de liberté aurait perdurée bien longtemps après l'esclavage, plus d'un siècle et demi après.

« Quand j'étais enfant, je me rappelle que le lundi était un jour sacré pour les femmes. Ce jour-là elles n'étaient plus sous la pression des hommes. Elles avaient le droit de partir toute la journée à la rivière. Elles nous emmenaient nous les enfants. Le souvenir que j'en ai gardé c'est que c'était une espèce de libération pour elles. Parce qu'il y avait le poids de l'oppression masculine quelque part. Et là elles n'étaient plus sous le regard des hommes. Tous les lundis il y avait un espèce de rituel. On lave le linge à la rivière. On l'étend. Elles se baignent. Elles jouent avec les enfants, etc. Et le souvenir que j'en ai gardé c'est un souvenir assez… assez extraordinaire » (Entretien R. Confiant, 30/01/2015).

Figure 22 – L'image des blanchisseuses, ici dans la rivière du Fort à Saint-Pierre, a sans dout contribué à forger la représentation des rivières comme lieux de la sociabilité féminine (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/22)

Il ne faudrait cependant pas considérer que les hommes sont exclus de la rivière. Il est probable qu'en fonction des lieux et des temps, la rivière soit plus féminine ou plus masculine comme le laisse entendre la sociologue I. Dubost (Entretien, 24/02/2015). Cette répartition spatiale à l'échelle du cours d'eau est évoquée par J. Abrosi (2002) pour la rivière du Prêcheur, lequel rapporte que l'aval est l'espace des femmes, réservé aux tâches domestiques, et l'amont plus masculin, lieu de toilette après le travail. La même répartition sexuée est évoquée à Grand'Rivière par un habitant qui explique l'origine du toponyme bassin des hommes, attribué à un trou d'eau en amont du bourg (Figure 23).

> *« [J]e sais que le bassin des hommes par exemple d'après ce que j'ai demandé pourquoi on l'appelait bassin des hommes. C'était les pêcheurs après la… ils montaient se baigner là. Et comme les pêcheurs se baignaient ensemble on a dit Bassin des Hommes » (Entretien acteur de la gestion, homme, Grand'Rivière)*

Figure 23 – La bassin des hommes est un trou d'eau situé en amont du bourg de Grand'Rivière, au droit du stade communal. (Source B. Morandi, 2015)

La rivière réelle et imaginaire de l'enfance

La rivière apparaît ensuite comme un lieu de fréquentation particulièrement important dans les souvenirs d'enfance. Cette importance est liée autant à certaines tâches domestiques dont les plus jeunes ont longtemps été chargés, et sur lesquelles nous reviendrons, qu'aux moments de jeu et de liberté de l'enfance. Le récit de R. Confiant (1993), dans *Ravines du devant-jour*, constitue un très beau témoignage de cette liberté à la fois attirante et effrayante :

> *« Ravine courbaril est un lieu enchanteur au creux de deux mornes que nul n'habite, un havre de doucine et de calme qui tranche avec les champs de canne à sucre et les bananeraies où l'on besogne en un perpétuel défi au soleil. Une petite rivière claire saute entre des pierres qu'on aurait juré polies et d'imposants pruniers-mombins, des pommiers-lianes et des bambous lui composent une ombre vert bleutée pleine de senteurs entêtantes. […] Nous demeurons le bec coi devant cet abîme de fraîcheur, n'osant descendre les pentes glissantes du morne, hypnotisés par la lumière qui semble poudroyer tout le long de la rivière. Nous y reviendrons plusieurs fois avant de nous enhardir à y pénétrer […] » (Confiant, 1993, p. 51)*

La rivière était « *un lieu de jeu, de vie* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 46 ans, Schœlcher*) mais aussi de rencontre et de découverte entre filles et garçons, ou plus âgés entre jeunes filles et jeunes hommes, comme le raconte cet habitant :

> *« C'est les jeunes filles que […] nous allions draguer auprès de la rivière, parce qu'elles partaient avec leur tri sur la tête […] pour aller laver et on connaissait exactement le circuit qu'elles faisaient, c'était parfois des kilomètres pour aller laver, et c'était une aubaine pour nous d'aller voir, d'aller les voir, d'aller auprès de la rivière » (Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Saint-Joseph).*

Cette place particulière de la rivière dans les souvenirs d'enfance ou de jeunesse nous semble être un élément majeur à prendre en compte dans la relation que les Martiniquais entretiennent avec ce milieu. La rivière cristallise parfois une forme de nostalgie de ces temps passés.

> *« [J]'ai passé des moments au niveau de la Rivière du Lorrain ça m'a marqué et ça sera toute une vie. […] C'est là qu'on passait la journée, avec nos parents. Et c'était… c'est des moments inoubliables. Je n'ai jamais passé de si bons moments de toute ma vie » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain).*

Les rivières d'avant sont ainsi souvent utilisées comme des rivières de référence mais dont il est difficile de déterminer si leurs descriptions renvoient à des réalités ou si elles sont les projections d'idéalisations personnelles du passé.

— Les motifs d'arrêt ou de faible fréquentation

Cette relation perdue à la rivière depuis l'enfance constitue le principal élément explicatif mobilisé par les personnes entretenues pour expliquer l'arrêt de leur fréquentation, qu'il

s'agisse d'un arrêt total ou seulement de l'abandon de certains cours d'eau (Figure 24). Ce résultat nécessite toutefois d'être discuté car il s'agit là d'une raison déclarée qui recouvre une réalité certainement plus complexe. Aux idées d'enfance et de jeunesse, il est probable que les personnes entretenues associent des modes de vie disparus. Il ne s'agirait pas uniquement d'un changement individuel de la relation lié à l'âge mais aussi, et surtout, de changements socio-économiques généraux à l'échelle de la Martinique. Si la modernisation, l'eau courante et l'assainissement notamment n'est mentionnée que par 9 % des personnes ayant arrêté leur fréquentation, nous faisons l'hypothèse qu'elle est sous-jacente à l'idée d'enfance ou de jeunesse chez la plupart des personnes.

Figure 24 – Motif d'arrêt total, d'arrêt partiel ou d'une faible fréquentation des rivières

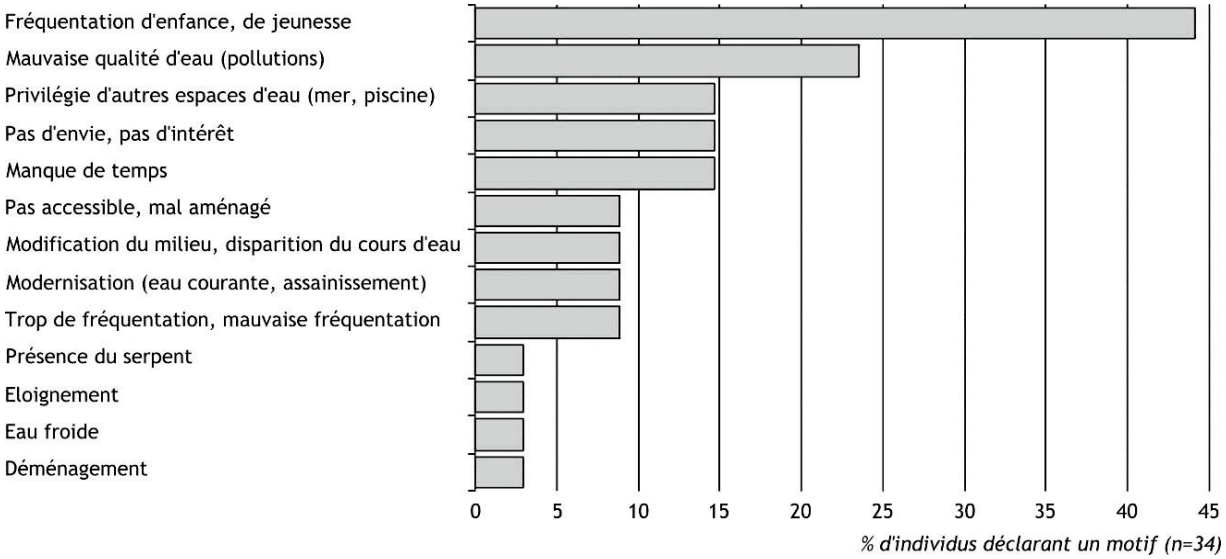

La mauvaise qualité de l'eau, associée le plus souvent aux pollutions anthropiques, apparaît ensuite comme un élément important puisqu'il est avancé par 24% des personnes justifiant leur arrêt ou leur diminution de fréquentation. Plus que certitudes, il s'agit d'un discours de précaution. Comme l'explique plusieurs personnes entretenues, « *je ne suis pas toujours sûre de la qualité des eaux des rivières* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*), « *on n'est pas tout à fait sûr de la qualité des eaux* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*). Ou encore pour certains sites spécifiques, « *je ne suis pas certain de la qualité de l'eau à ce niveau-là sur cette rivière* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). Ce doute est surtout exprimé par les acteurs de la gestion, et semble être lié aux informations qu'ils ont eues du fait de leurs responsabilités dans le domaine et dont ils ne disposaient pas avant. « *On était peut-être inconscients de la qualité des eaux quand on avait 10 ans* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 46 ans, Schœlcher*). Ces modifications de la fréquentation semblent autant liées, dans les discours, à une prise de conscience de la mauvaise qualité, qu'à une qualité qui se dégraderait.

La modification du milieu, et notamment la disparition de certains cours d'eau asséchés,

est également un signe de dégradation avancé pour expliquer les changements de fréquentation. « *Cette rivière là n'existe plus* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*) explique un Joséphin. Une habitante de Rivière-Salée explique qu'aujourd'hui, dans les lieux où elle se baignait enfant, « *les bassins de rivière […] n'existent même pas* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Un Spiritain généralise même en disant que « *les rivières ont pratiquement disparu* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 41 ans, Saint-Esprit*). Il s'agit de personnes résidentes ou originaires du sud de la Martinique, et faisant référence à des cours d'eau du sud.

Les raisons de préférence et de priorité individuelles sont ensuite invoquées dans l'explication de l'arrêt ou de la diminution de la fréquentation. Ainsi 15 % des personnes disent privilégier la mer à la rivière, 15 % n'expriment par d'envie particulière de fréquentation et 15 % manquent de temps pour le faire. La question de l'accès est évoquée par certaines personnes mais n'est pas première. L'argument selon lequel « *[l]es sites ne sont pas trop accessibles* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 41 ans, Sainte-Luce*) ou les rivières « *ne sont pas facilement accessibles* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*) est avancé par 9 % des personnes justifiant d'un changement de leur fréquentation. Cette question de l'accès explique également des formes de fréquentation différentes. Ainsi, selon cette Schœlcheroise, la fréquentation de « *Grand'Rivière, c'est en famille. Fontaine Didier par rapport à l'accès qui est plus compliqué c'est plutôt généralement entre amis* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 27 ans, Schœlcher*).

Enfin, le recul de la fréquentation est parfois individuellement expliqué par ce que certains considèrent comme une mauvaise fréquentation. « *Les rivières sont souvent mal fréquentées, aussi. Y'a un problème de fréquentation* » (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*). Ces personnes font référence à des pratiques considérées comme déviantes, notamment en termes de consommation de drogues ou d'alcool. Pour d'autres, plus que la mauvaise fréquentation, c'est le trop de fréquentation qui est dénoncé. « *Je pense qu'y a pas le calme qu'on est censé, qu'on imagine pouvoir trouver près d'un cours d'eau. La quiétude* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 47 ans, Le Robert*).

— La géographie des cours d'eau fréquentés

La fréquentation ne concerne pas l'ensemble des cours d'eau de l'île. Il est par conséquent important d'en proposer une géographie. Les résultats de l'enquête montrent que les cours d'eau les plus fréquentés actuellement (Figure 25) correspondent à ceux qui sont les plus cités par les personnes interrogées, et notamment par les habitants, et par conséquent aux principaux sites aménagés de l'île (cf. p. 39). La Grand Rivière, fréquentée par 55 % des personnes rencontrées et la Rivière Blanche, par 54 %, sont nettement privilégiées par les Martiniquais interrogés, et ce malgré la distance évoquée par certaines personnes habitant notamment Fort-de-France. A propos de Grand'Rivière, cet homme explique : « *je suppose que les habitants de la zone y vont mais pour moi qui habite Fort-de-France, c'est moins évident* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*). Une autre habitante reconnaît qu'elle ne se rend pas souvent à Grand'Rivière pour la même raison d'éloignement (*Entretien habitant, femme, 20 ans, Fort-de-France*). La

Rivière du Carbet (21 %) et la Rivière de l'Alma (20 %) sont également fréquentées. Ici encore, les sites de *Cœur Bouliki* pour la Rivière Blanche ou de *Saut Gendarme* pour la rivière du Carbet sont évoqués. Les autres cours d'eau font l'objet d'une fréquentation plus marginale comme la Rivière du Galion et le domaine privé de *Bo la riviè*, la *Fontaine Didier* ou la Rivière du Lorrain.

Figure 25 – Carte de la fréquentation actuelle des cours d'eau de la Martinique

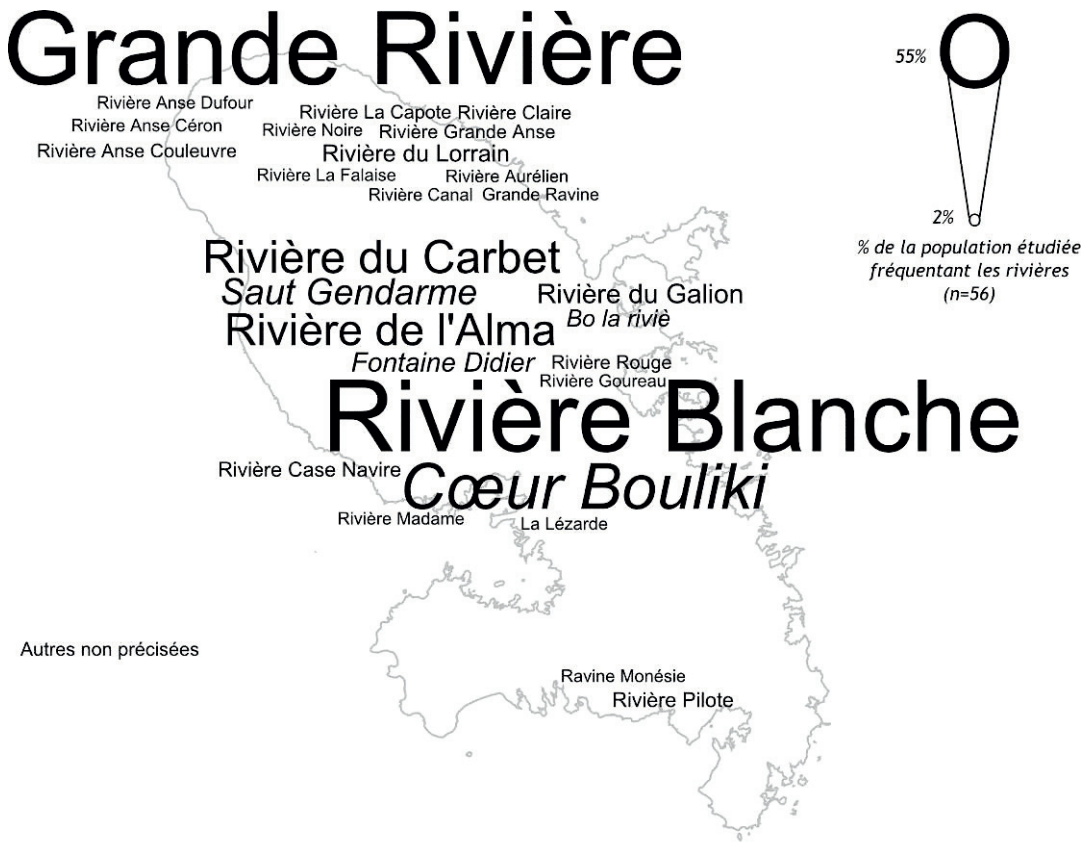

Ces résultats doivent être pondérés par le fait que l'analyse spatiale ne prend pas en compte l'intensité de la fréquentation, certaines personnes se rendant régulièrement auprès de certains cours d'eau et plus rarement auprès d'autres. Ces différences n'ont pu être prises en compte dans l'analyse.

Figure 26 – Carte de la fréquentation passée des cours d'eau de la Martinique

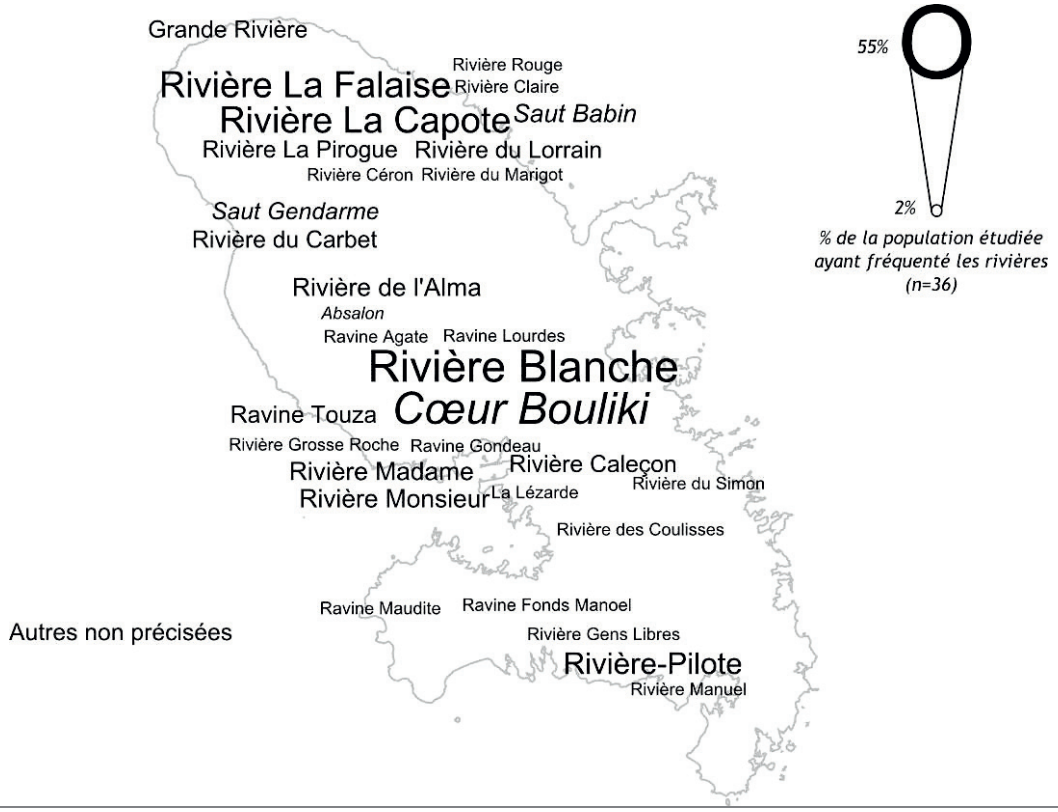

Enfin, 58 % des personnes entretenues déclarent avoir arrêté de fréquenter une ou plusieurs rivières. Certains de ces cours d'eau, comme la Rivière Blanche et le site de *Cœur Bouliki*, sont aujourd'hui encore fréquentés. D'autres cours d'eau comme la Rivière la Falaise, la Rivière la Capote, et notamment le site du *Saut Babin*, ou la Rivière-Pilote, ne sont quasiment plus fréquentés aujourd'hui alors qu'ils l'étaient par le passé. Les données d'enquêtes recueillies ne nous permettent cependant pas d'établir un lien quelconque entre les motifs d'arrêt de la fréquentation et les cours d'eau délaissés.

La pratique des cours d'eau

La rivière est un espace fréquenté par les Martiniquais et au sein duquel s'expriment différentes formes de sociabilités. Les premiers résultats relatifs à cette fréquentation, que ce soit dans ses temps, dans ses formes ou dans ses lieux, laissent penser qu'elle est structurée par un certain nombre de pratiques sociales. Les paragraphes qui suivent étudient ces différentes pratiques.

— Les pratiques de la rivière, permanences et évolutions

Les résultats permettent d'abord de distinguer les pratiques passées, délaissées par une partie ou l'ensemble de la population étudiée, des pratiques actuelles que les personnes interrogées pratiquent de fait ou n'écartent pas de repratiquer.

Les pratiques actuelles sont essentiellement récréatives. La baignade et la détente sont les plus déclarées, par respectivement 75 % des 56 personnes fréquentant actuellement les cours d'eau. Ces deux pratiques sont étroitement liées, et rares sont les Martiniquais qui vont se reposer au bord de la rivière sans s'y baigner. Les autres pratiques sont nettement moins déclarées par la population interrogée. Le canyoning est une pratique actuelle et nouvelle que 18 % de la population a pratiquée. La pêche est quant à elle pratiquée par 20 % des personnes fréquentant la rivière. Les prélèvements d'eau, que ce soit pour la consommation ou pour des besoins agricoles ou de jardinage sont réduits. Les pratiques regroupées sous la qualification « autres », sont celles qui apparaissaient comme trop marginales pour structurer un véritable champ de pratiques. Il s'agit principalement de pratiques naturalistes, d'observation de la faune et de la flore, mais aussi de certaines pratiques comme la toilette en rivière.

Figure 27 – Pratiques passées et actuelles des rivières par la population interrogée

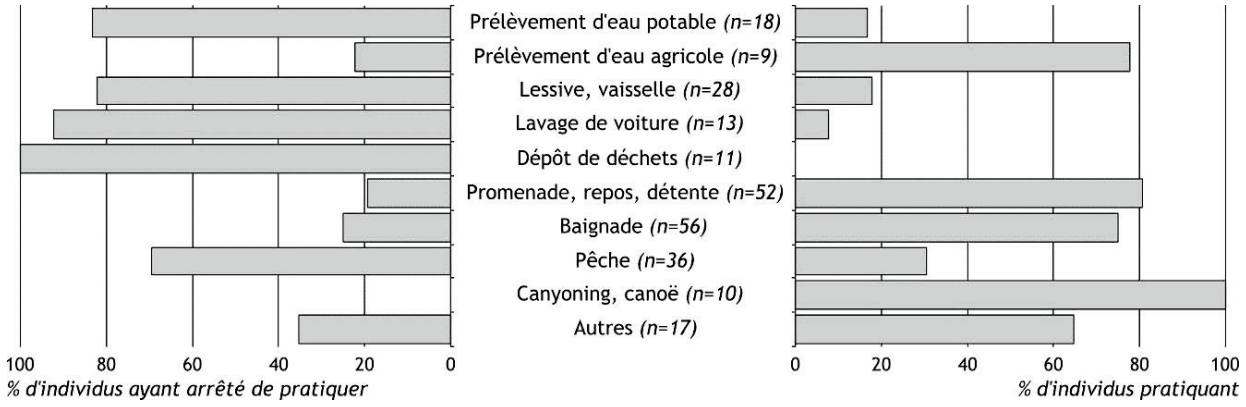

Si l'on compare pour chaque pratique, le pourcentage de personnes ayant arrêté de pratiquer avec le pourcentage de personnes pratiquant encore (Figure 27), nous observons certaines tendances quant à l'évolution des pratiques. Certaines pratiques sont

essentiellement des pratiques passées comme le dépôt des déchets, déclaré comme totalement arrêté aujourd'hui, le lavage des voitures, arrêté par 92 % des personnes l'ayant pratiqué, la lessive et la vaisselle, arrêtées par 82 % des pratiquants, ou le prélèvement d'eau pour la consommation que 83 % des personnes y ayant eu recours ne font plus. La pêche apparaît comme une pratique qui se maintient, mais sans doute en régression dans la mesure où les personnes ayant arrêté de la pratiquer sont plus nombreuses que celles qui la pratiquent encore (69 % contre 31%). Il faut néanmoins appréhender ces résultats avec prudence dans la mesure où les résultats ne prennent pas en compte la régularité de la pratique, qu'elle soit passée ou actuelle. Les personnes qui l'ont arrêtée ne l'ont peut-être pratiquée qu'occasionnellement alors que ceux qui pêchent encore le font peut-être régulièrement. Les données ne sont pas suffisantes pour répondre à cette question, qui se pose d'ailleurs pour l'ensemble des pratiques.

Figure 28 – Pratiques actuelles et passées de la rivière par classes d'âges de la population étudiée

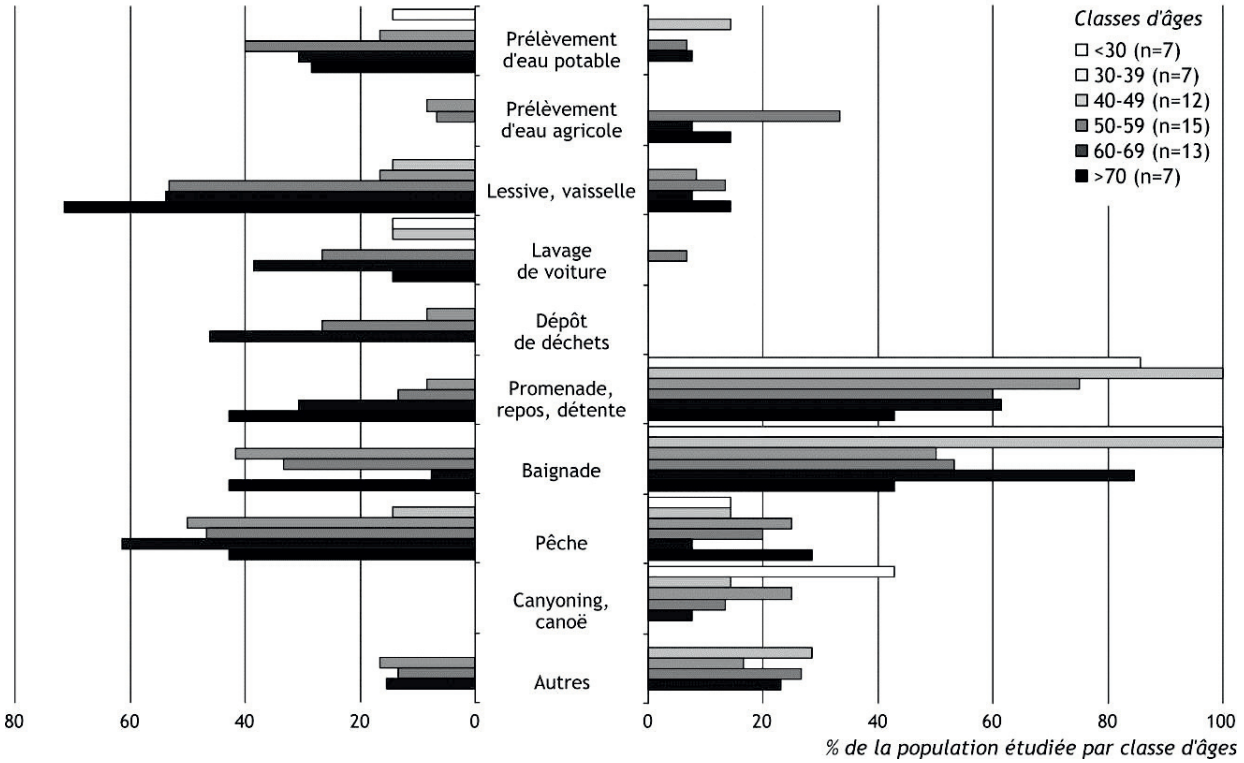

Il est également intéressant de travailler sur l'âge des personnes en fonction des pratiques actuelles et passées, pour ainsi préciser les tendances d'évolution (Figure 28). Il faut d'abord noter que les personnes de moins de 40 ans ont abandonné relativement peu de pratiques. Ces personnes, nées pour les plus âgées à la fin des années 70, n'ont pas eu (ou peu) de changement de pratiques entre leur enfance et leur vie d'adulte. Elles pratiquent essentiellement des activités récréatives et de détente. Ainsi 100% des moins de 30 ans et 100% des personnes de 30 à 39 ans fréquentent la rivière pour se baigner, et 86 % et 100% pour se promener et se détendre. 43 % des moins de 30 ans pratiquent également le canyoning. La pêche est une pratique plus marginale au sein de ces classes d'âges (moins

de 15 % des personnes de chaque classe). Les autres classes d'âge, si elles pratiquent encore la pêche, l'ont dans leur majorité arrêtée. Entre 43 % et 62 % des personnes appartenant aux classes de plus de 40 ans ont abandonné la pratique. Les activités domestiques ont été pratiquées par les personnes appartenant aux classes d'âges les plus élevées, notamment de plus de 50 ans. L'évolution de la pratique est notable pour la lessive puisque 71 % des plus de 70 ans l'ont pratiquée contre, 54 % des 60-69 et 53 % des 50-59 ans, ou pour le dépôt des déchets puisque 46 % des personnes de 60-69 ans, 27 % des 50-59 ans et 8 % des 40-49 déclarent l'avoir pratiquée.

Figure 29 – Fréquence de fréquentation générale des cours d'eau en fonction des pratiques

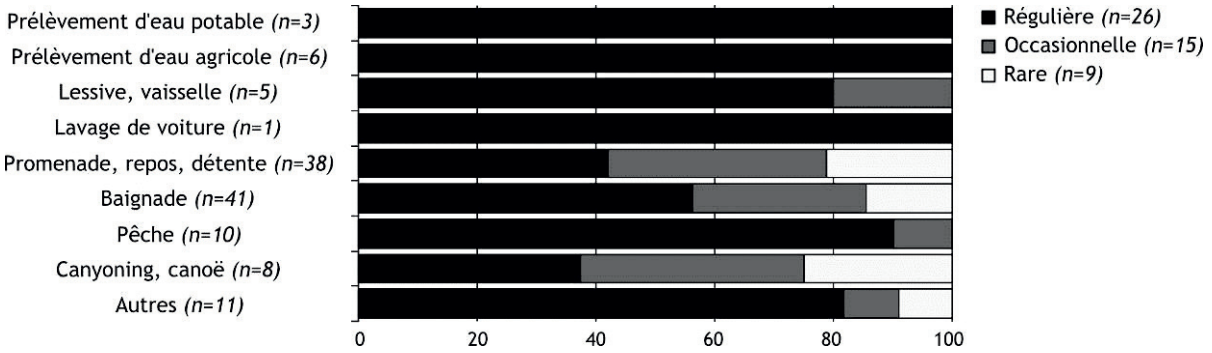

Si l'on s'intéresse aux pratiques actuelles, il est possible de les lier à la fréquence de fréquentation, de manière à préciser les temps de pratique, même s'il s'agit d'un temps de fréquentation général et non d'un temps dédié à une pratique spécifique (Figure 29). Les résultats montrent que certaines pratiques, et notamment les activités de prélèvement d'eau, les activités domestiques ainsi que la pêche sont liées à une fréquentation régulière de la rivière. Les activités récréatives, dont nous avons vu qu'elles étaient dominantes sont pratiquées tant par des personnes ayant une fréquentation régulière que par des personnes se rendant plus occasionnellement, voire rarement auprès des rivières. C'est vrai du canyoning, 62,5 % des pratiquants ayant une fréquentation occasionnelle ou rare des rivières, de la baignade, 44 %, ou de la promenade et de la détente, 58 %.

Concernant les pratiques passées, différentes raisons sont avancées (Figure 30). Comme pour expliquer l'arrêt de la fréquentation (cf. p. 66), l'enfance ou la jeunesse sont des qualificatifs récurrents mobilisés pour justifier l'abandon global des pratiques. Il faut interpréter cette réponse au-delà de la dimension personnelle et repositionner les pratiques dans un contexte socio-économique passé. Pour des pratiques comme le prélèvement d'eau potable, la lessive et la vaisselle ou le dépôt de déchets (y compris de déchets organiques), la modernisation est d'ailleurs présentée comme un facteur majeur d'abandon de la pratique. La conscience de l'impact environnemental de pratiques comme la lessive, le lavage de voiture ou le dépôt de déchets n'est pas souvent avancée par les personnes entretenues. Cela ne veut toutefois pas dire qu'elle n'est pas présente, mais qu'elle n'est pas identifiée comme moteur direct de l'évolution des pratiques. Pour le lavage des voitures, c'est davantage l'interdiction qui a entraîné l'arrêt de la pratique.

Figure 30 – Motifs d'arrêt de pratique déclarés par les personnes interrogées

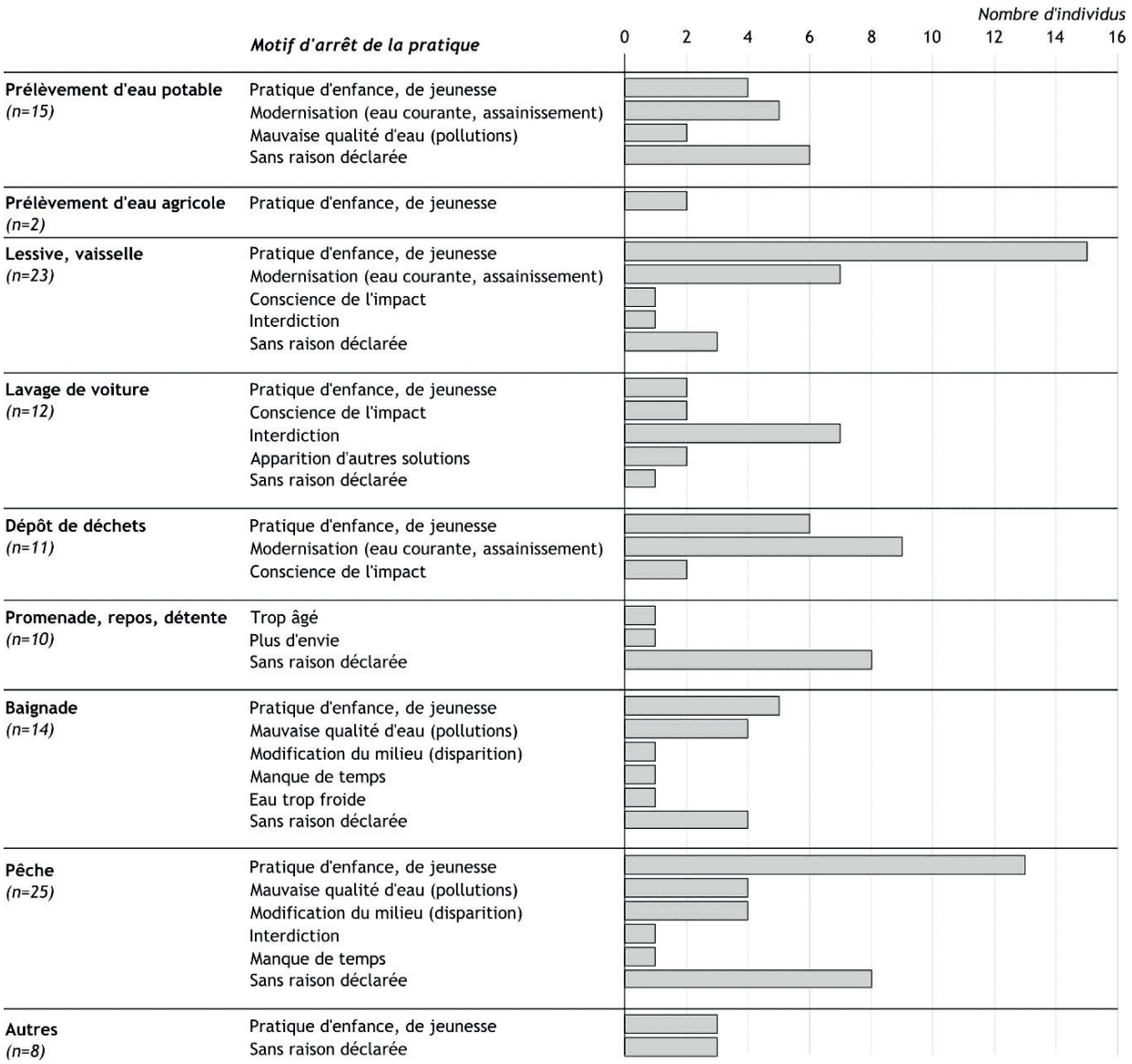

Sur la base de ces résultats généraux, il semblait important de travailler spécifiquement sur certaines pratiques et de donner une description détaillée de leurs modalités ainsi que de leurs évolutions temporelles. Les paragraphes qui suivent s'intéressent ainsi à la rivière ressource, à la rivière domestique, à la rivière récréative et à la rivière halieutique.

— La rivière ressource, un lieu d'accès à l'eau douce

Le nécessaire accès à l'eau douce est historiquement l'une des premières formes de relation à la rivière pour les Martiniquais, comme elle l'est dans de nombreuses sociétés humaines. Aller chercher l'eau ou l'amener *via* des adductions et la stocker, ces exigences ont créé une nécessaire relation aux rivières qui constituent les principaux réservoirs d'eau douce de la Martinique.

La rivière, de la proximité d'établissement à l'indépendance spatiale

Les premières installations humaines en Martinique, qu'elles soient amérindiennes, ou plus tard européennes, se sont préoccupées entre toutes choses de disposer d'un accès à un point d'eau douce, qu'il s'agisse d'une source ou d'une rivière.

Les études archéologiques montrent que certaines installations amérindiennes se faisaient à proximité des cours d'eau. Selon B. Bérard et N. Vidal (2003, p. 27), « *la proximité d'un cours d'eau a systématiquement été recherchée* » pour les premières installations (sites Saladoïdes anciens, 0-350 ap JC). La présence d'un cours d'eau est cependant un facteur d'établissement parmi d'autres. Il n'est d'ailleurs pas toujours considéré par les scientifiques comme le facteur prédominant, venant sans doute après la recherche de terres cultivables et l'accès aux ressources de la forêt hygrophyle (Bérard et Vidal, 2003). Il n'empêche que l'eau constitue une « *forte contrainte […] [qui] peut expliquer en partie la très faible occupation de la partie sud de l'île (Sud Atlantique et presqu'île de Ste-Anne) qui est une zone sèche* » (Bérard et Vidal, 2003, p. 25), du moins durant les premiers temps de la présence amérindienne. En effet, la relation à la rivière semble avoir ensuite évolué avec une diversification des sites d'implantation. D'autres facteurs d'installation pourraient alors avoir été privilégiés à la proximité d'une rivière. Les sites suazoïde notamment (1000 ap JC – premiers contacts avec les Européens) sont liés à la proximité des mangroves, des forêts méso-xérophiles et des récifs coralliens et non pas, semble-t-il, à la proximité des cours d'eau (Bérard et Vidal, 2003). Les travaux tendent d'ailleurs à montrer que dans le Sud, les poissons consommés sont des poissons d'eau de mer, même lorsqu'une embouchure est présente à proximité du site étudié (Grouard, 2013). Il semblerait alors que les amérindiens aient pris une certaine distance avec les rivières. Si le lien des populations amérindiennes aux cours d'eau avant l'arrivée des Européens semble réel durant certaines périodes et en certaines régions de l'île, il ne doit ni être surestimé, ni être généralisé. Selon l'archéologue B. Bérard (Entretien, 03/02/2015) le rapport à l'eau des Amérindiens est avant tout dominé par le rapport à la mer. Il présente les sociétés précolombiennes comme de vraies sociétés maritimes, qui naissent de la mer et qui vivent par la mer.

Les premiers pas européens en Martinique semblent également avoir été partiellement guidés par un besoin d'eau. Les embouchures des cours d'eau sont recherchées par les navigateurs pour les radoubs et les réapprovisionnements en eau douce, les aiguades comme le rappelle le géographe P. Saffache (Entretien, 12/12/2014). Pendant plus d'un siècle, la fréquentation européenne de la Martinique semble avoir été ponctuelle, au cours d'escales (Revert, 1949). L'accès à l'eau douce était un fait important mais d'autres facteurs entraient certainement en ligne de compte dans le choix des lieux d'escale comme les ressources en bois pour les navires. Il apparaît cependant que les premiers débarquements en vue d'une colonisation européenne de l'île se sont faits à proximité des cours d'eau. Ainsi d'Esnambuc aurait débarqué dans la baie de Saint-Pierre et installé son camp à proximité de la rivière connue aujourd'hui comme étant la Roxelane, à l'époque Rivière du Fort (Revert, 1949). Les cours d'eau sont en tout cas des éléments naturels auxquels les Martiniquais ont historiquement donné suffisamment d'importance pour les inscrire dans la toponymie des lieux-dits, des bourgs et aujourd'hui des communes. Rivière-Salée, Rivière-Pilote, Le Lorrain, Le Carbet, Case Navire ou Grand'Rivière sont quelques

exemples de nom partagé entre un bourg et sa rivière. La toponymie ne doit pas faire oublier que les bourgs sont, pour la plupart, également tournés vers la mer, la rivière servant d'interface avec la terre lorsqu'elle était navigable à son embouchure (*e.g.* la Rivière Salée, la Rivière Pilote, La Lézarde). Toutefois, comme pour les établissements amérindiens, il semblerait que la proximité directe au cours d'eau n'ait été qu'un facteur dominant lors des premières installations. La place de la rivière dans les logiques de colonisation et de pénétration de l'île n'est d'ailleurs pas évidente, celle-ci se faisant également par cabotage, en longeant la côte. « *Les colons demeuraient en grosse majorité près de la côte « habituée » sur tout le pourtour* » (Revert, 1949, p. 226). L'étude rapide du terrier de 1671 présenté par E. Revert (1949, p. 227) montre néanmoins que certaines parcelles, disposées perpendiculairement à la côte, sont parcourues sur toute leur longueur par un cours d'eau, laissant penser que les pas faits vers l'intérieur s'appuyaient sur les cours d'eau. V. Huygues-Belrose, historien (Entretien, 15/12/2014), explique qu'à Saint-Pierre, les cours d'eau ont pu jouer un rôle dans la progression vers le Morne-Rouge. Il semblerait toutefois que, dans la colonisation ou les déplacements dans le centre de l'île, les crêtes aient pu être privilégiées aux cours d'eau qui constituaient bien souvent des culs-de-sac. Selon E. Revert (1949, p. 356) toujours, « *les piétons et les cavaliers ont tendance à suivre les crêtes plus que les rivières* », d'autant que « *quatre [rivières] seulement sont navigables pour de petites embarcations sur leur cours inférieur : la plupart des « fonds » étaient couverts de bois d'autant plus impénétrables qu'ils poussaient en terrain marécageux* ». Il y a là différents points d'analyse qui justifieraient à eux seuls une analyse cartographique approfondie afin de discuter la généralisation d'E. Revert (1949) concernant une indépendance spatiale entre les installations coloniales et les cours d'eau.

Selon les quelques éléments sur lesquels nous nous appuyons, si la présence d'un point d'eau douce a certainement constitué un facteur guidant les premiers choix d'installation des Amérindiens et des Européens, elle n'a pas été pour autant leur strict déterminant. Les différentes implantations ont montré, sans doute progressivement, une forme d'indépendance spatiale, évidemment partielle, vis-à-vis de la rivière. La proximité n'est plus nécessairement permanente entre les lieux d'habitation et les cours d'eau. La relation se construit autrement à travers les pratiques du portage de l'eau, de son stockage ou son adduction, autant de techniques de mise à disposition de l'eau douce.

La rivière, une ressource en eau secondaire

Quel que soit le degré d'indépendance d'installation vis-à-vis des points d'eau, des questions de l'accès à l'eau potable se posent. La première est celle des ressources historiquement privilégiées par les Martiniquais et de la place de la rivière parmi ces ressources. 29 % des personnes interrogées ont déjà consommé l'eau de la rivière. « *Je buvais de l'eau de rivière avant* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*) raconte un Lorrinois, laissant ainsi entendre que cette consommation n'est plus une réalité. 83 % des personnes ayant eu cette consommation l'ont en effet abandonnée. « *[A]vant qu'il y ait l'eau potable au robinet, on allait à la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*) explique cet habitant de Grand'Rivière au sujet de l'eau potable, mais il ne

le fait plus non plus. Cette consommation d'eau en rivière, lorsqu'elle est reconnue, est assez peu décrite. L'eau est-elle prélevée et ramenée au lieu domestique ? Est-elle stockée ? Quels sont les instruments, les contenants utilisés pour ces différentes opérations ? Contrairement aux témoignages recueillis par JM. Terrine (2008) au sujet des puits, des mares et des sources dans le sud de l'île, les modalités de prélèvement d'eau potable en rivière restent méconnues. L'eau était semble-t-il prélevée dans les zones courantes. Selon une personne interrogée par JM. Terrine (2008, p. 18) « *[O]n puisait l'eau dans le courant parce que, selon les « anciens », l'eau qui stagne présente des risques, alors que l'eau qui coule est saine* ». Il est également précisé par ce même témoin qu'« *on ne lavait pas au même endroit où l'on prenait l'eau* ». Cette utilisation de zones courantes réservées est confirmée par une personne interrogée dans le cadre de l'enquête, celle-ci expliquant les raisons qui conduisaient à privilégier cette eau courante :

> *« Parce qu'y avait des courants hein, des courants. Avant la rivière était entretenue […]. Et nous, pour nous, comme y avait des cailloux donc ça passait dans, à travers les cailloux. Donc l'eau on pouvait l'utiliser, puisque l'eau était claire. Mais on savait pas qu'est-ce qu'il contenait là-dedans. On savait pas si y avait des microbes, qu'est-ce qu'y avait » (Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote)*

Cette rareté des descriptions d'une pratique de prélèvement est certainement liée au fait que l'eau de rivière était surtout consommée ponctuellement voire accidentellement. Il n'y avait pas de prélèvement en tant que tel. Un habitant explique ainsi qu'« *on allait à la rivière, on se baignait, on buvait. […] tu bois toujours deux tasses d'eau de temps en temps quand tu apprends à nager* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*) mais qu'on ne prélevait pas à proprement parler l'eau du cours d'eau.

> *« [B]oire de l'eau de la rivière, c'est par exemple quand on se baignait, tu as un peu sur la tête et… [Rires]. Tu bois deux gorgées à ce moment là. Mais c'est pas pour consommer de l'eau de la rivière […]. Accidentellement. On buvait de l'eau accidentellement » (Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France).*

L'eau de rivière semble donc, d'après les témoignages, consommée surtout lorsque les personnes interrogées ont une activité dans la rivière. La ressource est alors directement à disposition. Un Lorrinois explique ainsi que « *quand on monte dans la forêt, on boit de l'eau* » de la rivière (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). « *[O]n fait la lessive, on a soif, on boit un peu d'eau, on va pêcher, on boit un peu d'eau* », explique une habitante de Rivière-Pilote » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). La rivière n'apparaît pas véritablement comme un lieu d'approvisionnement en eau où les Martiniquais se seraient rendus spécifiquement pour prélever de l'eau potable. « *[L]'eau de la rivière n'était pas bue. Enfin, peut-être un enfant pouvait peut-être boire de l'eau par accident mais enfin, c'est pas là que l'on prenait de l'eau pour boire* » affirme une actrice de la gestion ayant grandi à l'Ajoupa-Bouillon (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). Les personnes qui déclarent avoir bu l'eau de la rivière racontent d'ailleurs souvent une pratique d'enfance.

> *« Quand j'étais enfant, on buvait l'eau de rivière. […] je me souviens […] on prenait une feuille de choux de chine, on lavait et puis on prenait l'eau » (Entretien habitant,*

femme, 57 ans, Saint-Joseph)

Lorsque la rivière est identifiée comme véritable lieu d'approvisionnement en eau potable, elle n'est souvent qu'un lieu secondaire. La source et la fontaine sont, dans les discours sur les pratiques passées et dans les pratiques présentes, les ressources premières. JM. Terrine (2008, p. 18) rapporte un témoignage selon lequel, sur la Rivière de Bassignac, dans les années1940-1950, « *[c]'est là que l'on buvait, que l'on prenait de l'eau de boisson […]. Quand il n'y avait pas de source à proximité […]* ». Au Prêcheur, J. Abrosi (2002, p. 14) explique lui que la « *rivière n'est pas seulement une convergence sociale, elle est aussi un lieu de survie. C'est elle qui offre l'eau potable à la population lorsque les fontaines sont taries* ». Il est intéressant de noter, d'après le témoignage d'une Pilotine, que dans le sud, la ressource secondaire n'est pas la rivière mais la mare.

> *« [C]'est quand y avait pas d'eau du tout [à la source] qu'on allait dans les mares un peu plus loin » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*

La rivière ne devient la première ressource en eau potable qu'avec la mise en place des captages et des réseaux d'adduction d'eau (Terrine, 2008 ; Elisabeth, 2008b ; Gauthier, 2008).

La source, ressource d'eau domestique

Alors que 29 % des Martiniquais interrogés ont déjà consommé de l'eau de rivière, 27 % seulement déclarent avoir déjà consommé de l'eau de source. Si la présente étude est tournée vers la rivière, la place spécifique qu'occupent les sources dans les discours nous nous conduit à nous y intéresser brièvement. La pratique est arrêtée pour 59 % des personnes l'ayant pratiquée. « *Nous, on allait à la source* » explique une actrice de la gestion habitant le Lamentin (*Entretien acteur de la gestion, femme, 65 ans, Le Lamentin*). Une Joséphine explique, elle, qu'« *on allait charroyer de l'eau de source* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Plusieurs témoignages de cette activité la décrivent, notamment les différents récipients utilisés et les techniques pour ne pas perdre l'eau en chemin.

> *« [C]'était en fonction de notre capacité physique, ça allait de la simple bouteille, à l'époque y avait pas de bouteille en plastiques, c'était la bouteille de litre de rhum vide, la simple bouteille, y avait pas de bidon non plus, jusqu'à ce qu'on puisse porter un seau de dix litres sur notre tête […]. Oui y avait pas de couvercle, c'était un seau, un seau enlevé en cône, comme un entonnoir, on mettait sur la tête mais en marchant, comme la route est un peu cahoteuse, bon vous perdez de l'eau en marchant. Donc l'astuce consistait à casser des branches que vous mettiez comme un couvercle sur l'eau. Et ça limitait l'évacuation » (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain)*

Nous n'entrerons cependant pas dans le détail de cette pratique et renvoyons au très beau texte de J.M. Terrine (2008) qui la décrit précisément pour le sud et le centre de l'île. Ce travail, de charroyer l'eau de source, incombait semble-t-il aux enfants. D'après un Lorrinois « *ce sont les enfants, les adultes n'allaient pas à la source prendre l'eau, ça c'était*

le job des enfants » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Il a laissé chez certaines des personnes interrogées des souvenirs positifs, comme ce Joséphin qui explique que « *c'était chiant mais on aimait bien parce qu'y avait les petites filles, les… la fête sur le chemin tout ça* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). Dans d'autres discours, le trajet à la source est loin d'être agréable.

> *« Si vous aviez gaspillé l'eau, si vous n'étiez pas allé chercher l'eau, vous alliez la chercher même si c'était la nuit. Et à la source, c'est pas à la fontaine hein. À la source ça veut dire dans le noir, avec tout ce que ça peut soulever dans votre tête de fantasmes et de terreur. Donc il s'agissait pas d'aller abuser de l'eau » (Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France)*

Le prélèvement d'eau à la source était quotidien ou presque. « *Il fallait pratiquement tous les jours aller à la source prendre de l'eau pour les nécessités de la vie quotidienne, se laver, confectionner les repas* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Dans le Nord, ce même habitant explique la géographie des sources et leur utilisation au sein du quartier de Morne Carabin :

> *« Ce qu'on appelait source, c'était des endroits connus de la population où l'eau sortait de la terre et puis y avait quelqu'un du quartier qui avait aménagé un petit espace, nettoyé, avec un gueule/gaule, en bambou le plus souvent, parce que à l'époque y avait pas encore de plastique ou autre chose on mettait une gaule en bambous […]. On allait remplir nos récipients là, à cette source. Y avait plusieurs sources dans le quartier. […] donc selon l'endroit où on habite on était plus rattaché à telle source qu'à telle autre » (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain)*

Ces pratiques sont cependant en recul puisque 59 % des personnes ayant consommé de l'eau de source ne le font plus non plus. Les adductions d'eau ont bouleversé cette relation à la ressource, même si les personnes continuant à utiliser l'eau de source sont plus nombreuses que celle consommant encore l'eau de rivière. « *Je crois que, avec la modernisation, les gens ont un petit peu délaissé certains trucs, c'est-à-dire qu'y a de l'eau auprès de la maison, je vais pas chercher de l'eau à la source* » (*Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Lorsqu'on demande à un Lorrinois de dater la pratique, il répond « *jusqu'à peu près 74. Parce que en 74 y avait une sécheresse et c'est là que mon père a jugé bon de prendre de l'eau, de brancher, de se brancher* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Un autre habitant du Lorrain explique que « *ça fait un moment [qu'il ne boit plus l'eau de la rivière], hein, depuis qu'y ont mis, l'assainissement en fait* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). L'arrêt de la pratique de consommation de l'eau de source est pour certains dicté également par un doute quant à la qualité de l'eau. « *Je bois que l'eau du robinet parce que je crains les eaux de source, à cause justement de la pollution* » (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*). L'arrêt de la consommation d'eau de rivière serait également marqué par la qualité des eaux. Ainsi cette Joséphine qui explique qu'elle consommait l'eau de rivière :

> *« mais maintenant on peut plus faire ça c'est impossible ». « Par avant moi je buvais l'eau de la rivière sans, sans, sans crainte de rien. Et on tombait pas malade autant ». « On nageait on buvait de l'eau de rivière. On avait, on était tranquille. On pouvait boire l'eau » (Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph)*

Aujourd'hui, la source a également perdu sa fonction quotidienne de proximité. Comme pour la fréquentation des rivières, la fréquentation des sources semble liée à quelques endroits emblématiques. Les personnes se rendent « *dans les sources à Cœur Bouliki. Je cherche de l'eau dans les sources, pour boire* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*) ; « *On va à La Médaille* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*) ou à l'Alma « *quand je passe, de temps en temps je m'arrête pour prendre une bouteille d'eau* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*) pour prendre quelques exemples de discours. Cette eau recueillie dans les sources est encore couramment utilisée par certaines personnes et même stockée. Ainsi un riverain de la Rivière Blanche explique que l'eau de source « *c'est une eau que je vais chercher à Cœur Bouliki. En bidon. Pour ma consommation en eau potable* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Un Foyalais lui utilise cette eau pour constituer des réserves « *pour ma consommation, pour le bain, pour les brossages de dent, la vaisselle, en cas de, en cas de coupure d'eau en fait* » (*Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France*)

Plus que par nécessité, cette consommation semble néanmoins dictée par des habitudes et par certaines vertus que les personnes attribuent à l'eau de source. « *[Y] avait une source qui sortait sous la terre et l'eau était tellement bon, bonne eau que c'est là qu'on prenait de l'eau de source* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Le sociologue A. Lucrèce (Entretien, 03/02/2015) pose la question de la perception que les gens ont de l'eau dans un travail qu'il a pu conduire lors de la mise en place du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la Martinique. Il estime que « *pour eux l'eau la plus pure c'est l'eau de source* ». Il ne s'agit pas de l'eau de source mise en bouteille mais de l'eau de source qu'on peut recueillir directement dans la nature précise-t-il. Il évoque deux sources reconnues pour la pureté de leurs eaux : la source de l'Alma sur la Route de la Trace et la source de Frégate au François. A l'Alma, l'eau serait une eau qui vitalise et aux vertus aphrodisiaques. Selon lui, les gens ramènent des bidons, des dames-jeannes d'eau, alors que l'Agence Régionale de Santé (ARS) dit que cette eau n'est pas potable. « *Mais pour les gens, dans mon enquête, c'est l'eau la plus pure qui soit* ». L'imagerie véhiculée par les publicités, comme celles de Chanflor, contribuerait à cette perception. « *Pourquoi pour ces gens là c'est pur ? Parce que ça sort de la terre et que ça n'est pas affecté par quoi que ce soit, or c'est là où ils se trompent parce que le sol lui-même est affecté par le chlordécone* », « *donc il y a une représentation qui est une représentation fausse mais à laquelle les gens croient très profondément* ». Cette idée d'une pureté de l'eau de source n'est cependant pas propre à la Martinique.

Diversité des ressources en eau, diversité des usages

La source, et dans une moindre mesure la rivière, sont des espaces d'approvisionnement en eau potable. Les témoignages montrent cependant que la relation à la ressource en eau est plus complexe et plus diversifiée que nous ne l'avons laissé apparaître jusqu'à présent en ne raisonnant que sur la consommation vitale d'eau potable. Les usages de l'eau prélevée à la source, à la rivière mais aussi à la fontaine, à la mare ou de l'eau pluviale recueillie, sont également domestiques. Un Pilotin explique à propos de l'eau prélevée dans la rivière : « *on faisait bouillir et puis on utilisait, pour les animaux. On faisait*

laver les vêtements. Même pour faire à manger » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Une actrice de la gestion native des Anses d'Arlet explique que « *généralement, tous les habitants de l'Anse Dufour allaient chercher de l'eau à l'Anse Noire pour pouvoir nettoyer le sol, nettoyer la maison* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 27 ans, Schœlcher*).

Il y a en outre, dans plusieurs témoignages, l'idée d'une spécification des usages en fonction de la ressource utilisée. Un habitant de Saint-Joseph utilise ainsi deux ressources : « *je bois l'eau de source de la, de Bouliki. […] voilà mon approvisionnement en eau de boisson. Et en eau de ménage c'est une, une, comment dire, un prise d'eau sur, au fil de l'eau* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint- Joseph*). Cette spécification des usages de la ressource n'est cependant pas toujours la même dans les témoignages. Ainsi une Foyalaise explique que l'eau de rivière n'était pas prélevée « *pour boire, non. […] mais pour l'utiliser pour le nettoyage, oui, parce qu'en fait, nous étions privilégiés parce que nous avions, mon grand-père avait une citerne […] et on faisait comme les anciens, avec la, les carafes, avec du souffre et du charbon actif là-dedans, mais on avait une grande, grande citerne, et l'eau qu'on buvait, c'était l'eau de la citerne* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*). Selon le témoignage d'un autre Foyalais, l'eau potable était cherchée « *à la fontaine* » alors que « *l'eau de pluie c'était pour la maison. […] laver l'intérieur, des trucs comme ça* » et l'eau de la ravine était prélevée pour arroser le jardin (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*). A l'inverse un Lorrinois explique que pour le jardinage « *on va prendre plus de l'eau de pluie* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*) et une personne originaire de l'Ajoupa-Bouillon que « *nous allions chercher de l'eau à la source. Nous allions chercher de l'eau pour les animaux, tous les jours. Nous allions chercher de l'eau pour arroser le jardin tous les jours* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). Une Pilotine explique quant à elle que pour l'agriculture, « *chaque habitant, ou agriculteur […], y avaient leur, un puits. Ceux qui étaient plus aisés avaient les puits mais les profondeurs qui avaient des mètres et des mètres de cube et ça pouvait partager avec tout le quartier* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). Ces nombreux témoignages montrent une diversité des solutions individuelles dans l'approvisionnement en eau. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de distinguer des structures de spécification de la ressource.

De la même manière, les ressources utilisées pour arroser les cultures ou alimenter les bêtes sont plurielles même si les usages agricoles sont assez épars dans les témoignages recueillis. Attention, nous nous intéressons ici à la petite agriculture pratiquée aujourd'hui ou par le passé par les personnes interrogées, comme ressource complémentaire. Ainsi un acteur de la gestion habitant rivière Pilote explique que certaines de ses connaissances « *utilisent [la rivière] pour, pour le jardin avec une station de pompage […]. Ou alors pour les animaux […]. C'est-à-dire chacun a son petit jardin, a son petit élevage* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Rivière-Pilote*). Il décrit ainsi une pratique agricole non professionnelle. Seulement 5 agriculteurs exploitants ont d'ailleurs été interrogés dans la cadre de l'enquête. Le travail n'a pas porté sur les prélèvements agricoles en tant que tels. Ces exploitants interrogés pratiquent l'élevage porcin ou bovin à petite échelle ou l'agriculture biologique, essentiellement à Saint-Joseph et au Lorrain. Tous déclarent peu

utiliser la rivière, soit que les pluies soient suffisantes pour leurs besoins, soit qu'ils disposent de sources qu'ils privilégient. Ainsi un riverain de la Rivière Blanche pratiquant l'agriculture biologique explique : « *je n'irrigue pas parce que j'ai entre trois mètres cinquante et quatre mètres d'eau ici par an. J'ai pas vraiment besoin d'irrigation* ». Il précise que même pendant les périodes sans pluie, « *les quelques gouttes qui tombent me suffisent* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). Une éleveuse de porc explique elle aussi se servir rarement de l'eau de rivière « *parce que autrement j'ai, j'ai l'eau de source et j'ai des citernes que j'ai passées en place qui prend l'eau de pluie pour pouvoir faire mes affaires* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Toutefois, elle dispose comme la plupart des autres personnes interrogées d'un système de pompage, soit permanent, soit démontable. Un autre Josephin explique également prélever de l'eau pour ses animaux, « *juste pour donner à boire à mes bêtes. C'est tout. […] je prends des seaux […] j'ai une petite pompe que je pose près de la rivière, que j'envoie pour remplir un fut par exemple* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Il semblerait, d'après ces témoignages, que la présence de pompes en rivière ne soit pas le signe d'un pompage systématique. Pour l'alimentation des animaux, le prélèvement en rivière est d'ailleurs parfois plus rudimentaire. Ainsi plusieurs personnes reconnaissent utiliser des bidons qu'ils remplissent directement en rivière. « *Je peux aller deux ou trois fois par trimestre pour prendre de l'eau, pour les animaux » explique cet habitant du Lorrain* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Cette pratique est cependant récente d'après un autre Lorrinois.

> *« Nos bœufs, c'est à la rivière qu'on les amenait boire. […] le midi. Le midi, après-midi. Mais ça c'est, c'est il y a quinze-vingt ans de cela […]. Ils ont fait ça en 97, je crois, ils ont fait ça [le busage de la rivière]. Depuis on ne peut plus les amener à la rivière puisque bon… et puis maintenant on leur apporte de l'eau […]. Là où ils sont attachés » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain).*

— La rivière domestique, lieu d'un contact nécessaire

« [*I*]*l y a une différence entre rivière et source. […] On allait laver à la rivière mais pour aller chercher de l'eau pour consommer c'était plus à la source* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). Ce témoignage est illustratif du fait que, plus que par l'accès à la ressource en eau potable, la relation entre les Martiniquais et les cours d'eau de l'île était structurée par des pratiques domestiques qui ont lieu directement dans le milieu. Le témoignage de J. Abrosi (2002) concernant la Rivière du Prêcheur est de ce point de vue intéressant car il montre un découpage de l'espace de la rivière en fonction des activités domestiques qui lui sont liées.

> *« D'amont en aval, elle se compartimente en lieux de baignade ponctués de profonds bassins […]. Chacun connaît son bassin et les enfants respectent la propriété des hommes qui, avant de se baigner au savon de Marseille accompagné de feuillage broyé sous une roche plate et dure, doivent laver leurs vêtements de pêche. […] Les femmes se retrouvent en aval le plus souvent vers le pont […]. Rassemblées autour de leur tas de linge sale, elles papotent à haute voix en déballant leurs commérages cela s'appelle « prendre des milans ». […] Les filles ont aussi leur place pour laver la vaisselle. Elles s'appliquent à faire briller l'aluminium des faitouts et des*

casseroles. La partie sud de la rivière est réservée aux habitants du bourg pour la baignade, la lessive et la vaisselle » (Abrosi, 2002, p. 14).

Toilette, vaisselle, lessive, l'étude des documents s'intéresse dans les paragraphes qui suivent à ces différentes pratiques domestiques, à leurs particularités ainsi qu'à leurs temps et leurs lieux propres.

La rivière, lieu de la toilette et du bain

Parmi les premières pratiques quotidiennes associées à la rivière, il faut citer les pratiques d'hygiène corporelle. Les témoignages de toilettes ne sont pourtant pas les plus nombreux dans les entretiens et dans les sources documentaires, soit que ces dernières fussent peu pratiquées, soit qu'il s'agisse de pratiques anodines ou intimes qui ne sont pas rapportées.

Les premiers témoignages d'une utilisation de la rivière comme lieu de toilette datent du XVIIème siècle et concernent les populations précolombiennes. L'anonyme de Carpentras (Moreau, 2002), qui séjourne vers 1619-1620 à la Martinique et à la Dominique, présente le bain de rivière comme la première activité de la journée pour les populations caraïbes qu'il a pu observer. « *Le jour étant venu, ils vont se laver à la rivière* » (Moreau, 2002, p. 186). J.B. Labat décrit le même rituel quotidien des Caraïbes près d'un siècle plus tard. « *Dès qu'ils sont levés, c'est-à-dire dès qu'ils sont sortis de leur hamac, ils vont se laver tout le corps à la mer ou dans quelque rivière* » (Labat, 1724a, p. 90, première partie). Le même JB. Labat évoque la toilette des esclaves en expliquant qu'« *[i]l est rare qu'on leur fasse des reproches là-dessus quand ils sont proches de la mer ou d'une rivière : car ils sont du naturel des canards* » (Labat, 1724b, p. 61). La toilette à la rivière n'est à l'inverse pas bien relatée pour les colons européens, ce qui ne veut cependant pas dire qu'elle n'existait pas. Les lavandières notamment sont parfois présentées se baignant et se lavant (Figure 31). J.B. Labat dit se laver dans la rivière pour se débarrasser du sel de l'eau de mer (1724a, p. 174, seconde partie). Mais le texte du religieux laisse entendre que la toilette était également effectuée à distance de la rivière, grâce à l'eau amenée par des canaux dans le cas de l'habitation de Fonds-Saint-Jacques (Labat, 1724a, p. 335, seconde partie). Si les témoignages n'abondent pas, il est probable que les pratiques d'hygiène corporelle en rivière perdurent jusqu'à la seconde moitié du XXème siècle.

Figure 31 - Aquarelles de Victor-Louis Fulconis représentant une lavandière se lavant et des femmes au bain en 1893. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/12 et 26Fi1/9)

Si l'on s'intéresse ensuite aux caractéristiques du bain en rivière, les témoignages de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle montrent de manière intéressante qu'il s'agissait d'une pratique sexuée. Les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Ainsi M. Oulié (1935, p. 78), dans la description qu'elle donne des femmes de la Martinique, explique que « *[t]ôt levées, avec le jour, elles courent se laver au ruisseau proche* ». La toilette féminine est également associée à celle des enfants. Le texte romanesque *Youma* de L. Hearn (1890) en est une illustration.

> *« Le matin, Youma conduisait généralement Mayotte [l'enfant dont elle est la nourrice] à la rivière. Elle l'y baignait dans une crique claire et peu profonde, dissimulée par des bambous, et peuplée d'innombrables et bizarres petits poissons ». (Hearn, 1890, p. 40)*

Il s'agissait d'une pratique qui pouvait prendre une dimension collective comme l'indique le témoignage de L. Louri (2010) sur la vie quotidienne sur l'habitation Trénelle, près de la Rivière Salée.

> *« En fin d'après-midi [le jeudi], arrivait l'heure du grand bain : les mères baignaient leurs enfants et les lavaient avec un pitanga ou torchon-liane. Il s'agit du fruit de cette plante qui fournissait une sorte d'éponge. Les mères utilisaient des feuilles de lian appelées manjé-kouli, ou paroka pour laver les cheveux et les protéger des poux et de la gale : ce produit faisait de beaux cheveux »* (Louri, 2010, p. 61).

Les temporalités sont différentes puisque ce témoignage décrit un bain de fin de journée alors que les précédents situaient plutôt la toilette le matin. Au-delà de l'anecdote journalière, il y a également, dans certains témoignages, une temporalité hebdomadaire.

D'après L. Louri (2010), Le bain des enfants à la rivière se déroule le jeudi à l'Habitation Trénelle, alors que celui des hommes est le samedi, cette fois d'après E. Revert (1949), repris semble-t-il d'une monographie communale de Rivière-Pilote qui situe cette tradition le mardi d'après JM. Terrine (2008, p. 36).

> *« Pour les hommes, c'est le jour de la grande toilette. Ils se font la barbe et les cheveux, se baignent à la rivière, s'endimanchent et vont au bourg à cheval » (Revert, 1949, p. 284)*

La toilette en rivière est également liée aux travaux effectués par les Martiniquais. P. Courtinard (2006, p. 75) explique ainsi qu' « *[a]utrefois, les ouvriers de la canne venaient se baigner et se revigorer au pied de la chute d'eau* » de Val d'Or, dans la plaine de Rivière-Salée. Selon le témoignage de J. Abrosi (2002, p. 14), déjà évoqué, ce sont les marins-pêcheurs du Prêcheur qui, rentrant de la pêche, avaient pour habitude de *« se baigner au savon de Marseille accompagné de feuillage broyé sous une roche plate et dure* » (Abrosi, 2002, p. 14). Ce bain d'après le travail est apparu également dans un entretien conduit avec un ouvrier agricole dans les bananeraies du Lorrain qui explique : « *ça m'arrivait de me laver après… après le travail* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*).

La toilette rivière était pratiquée par seulement 4 des 62 personnes rencontrées dans le cadre des entretiens. Il s'agit principalement de personnes de plus de 40 ans pour lesquelles cette pratique est associée à des souvenirs d'enfance, notamment à Grand'Rivière où un habitant explique : « *quand on était gamin à l'école primaire avant d'aller à l'école, c'est là [à la rivière] qu'il fallait se laver* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Cette pratique est confirmée par un autre Riverain lorsqu'il dit : « *on se baignait le matin pour aller à l'école, à la rivière* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Ces bains pris dans leur enfance par les personnes enquêtées ont laissé des souvenirs et sont décrits parfois précisément. Ainsi un Lorrinois évoque un bain qu'il prenait de manière rituelle à chaque rentrée scolaire, dans un but hygiénique mais aussi peut-être purificateur au sens plus spirituel du terme (cf. p. 163).

> *« [Q]uand j'étais enfant, je me souviens, on a gardé des pas très bons souvenirs, notre mère nous emmenait en haut de la grande ravine chaque rentrée scolaire prendre le, la douche pré-rentrée et là c'était une grosse aventure, ça nous brûlait les yeux, le fameux shampoing […]. On avait horreur. Et elle nous renversait comme ça, tête en bas. Pour nous c'était… on avait l'impression que ça sortait du ciel. Ça tombait sur notre crane et tout, on pleurait, on pleurait, on pleurait, on grelotait. Ça on a fait ça uniquement quand on était enfant, […] moins de dix ans […]. Ils appelaient ça le curage de rentrée. Il fallait se frotter avec un gant et tout et puis après… même avec des feuillages parce que vous savez, y a une pique qu'on appelle là doudou mel, les gens appellent ça aussi zo manicou, [Figure 32] qui a la particularité, quand on frotte les feuilles dans un peu d'eau, ça mousse. […] Une sorte de savon. Et donc on se faisait, si on n'avait pas de shampoing, on faisait du shampoing avec ça » (Homme, habitant, 60 ans, Le Lorrain).*

Les pratiques les plus récentes de toilette en rivière sont limitées au shampoing. Une habitante de Fort-de-France faisait son shampoing à Cœur Bouliki mais a arrêté dans les

années 2000 (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Les personnes qui ont encore une pratique régulière ont été rencontrées au Lorrain et à Grand'Rivière, deux hommes et une femme, l'un déclarant « *je fais mon shampoing* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*), l'autre expliquant que la baignade « *pour moi c'est tous les jours* » (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*). La toilette est également plus occasionnelle, liée à des coupures d'eau qui ramènent la population vers la rivière, d'après ce témoignage d'un Lorrinois : « *quand y a un cyclone, quand y a pas d'eau, tu vois tous les gens se baigner à la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*).

Figure 32 – *Clidemia Hirta*, aussi appelée savonnette ou zo manicou, d'après un dessin de Legrand en 1799
(Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 5Fi25).

La rivière, lieu de sanitaires

Il faut ensuite évoquer l'évacuation des déchets organiques d'origine humaine. Il apparaît dans les sources documentaires que la rivière a pendant longtemps été un lieu où les habitants se débarrassent de leurs excréments.

> *« Rien n'est plus désagréable que ce manque d'indispensables, désagréable d'abord pour vous, mais tout autant ensuite pour le promeneur dans les rues qui voit à chaque porte une petite servante négresse déposer dans le ruisseau le contenu du vase » (Lameth, 1891, p. 44).*

Ce témoignage de la fin du XIX^{ème} siècle met en lumière une pratique apparemment répandue. Une ordonnance du 9 décembre 1802 selon laquelle « *[d]éfenses sont faites à*

toutes personne de vider, de jour ou de nuit, ailleurs qu'à la mer, les pos de chambre, et de les jeter dans les ruisseaux qui coulent dans les rues » (Durand-Molard, 1811, p. 528), l'atteste en tout cas pour Saint-Pierre. Cette pratique a donné naissance, notamment dans les villes de Saint-Pierre et de Fort-de-France, au métier de videuse, personne chargée de ramasser le contenu des vases et des pots pour s'en débarrasser (Figure 33).

Figure 33 – Croquis représentant « *une « videuse », robe noire, elle a un petit balais en main, reins attachés avec un madras, sa « bombe » est très haute, elle a peine à la tenir* » et « *une vieille, elle a un « pote chambe » en main, chapeau genre videuse, elle revient de la ville* ». (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais 30Fi104 et 30Fi33)

« *[O]n allait jeter aussi les selles, les urines dans la rivière aussi à l'époque* », témoigne une Foyalaise sur la base de ce que lui racontait sa grand-mère (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Selon J. Abrosi (2002, p. 31) « *[a]ller déverser les excréments à la mer fait partie des tâches domestiques des filles* ». Plusieurs témoignages directs recueillis à Grand'Rivière montrent cependant que les garçons aussi contribuaient à cette activité domestique. « *[A] l'époque on, ce qu'on appelait les vases, on les vidait, les excréments, on les vidait à l'époque* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Certaines personnes expliquent également que la rivière pouvait elle-même servir de sanitaires. « *[O]n faisait nos besoins à la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Il semblerait cependant, d'après les quelques témoignages que nous en avons, que ce soit une pratique d'enfant, comme l'explique cette Lamentinoise : « *nos rivières étaient le lieu dans lequel les enfants de chez nous allaient faire ce qu'on fait aujourd'hui dans les wc* »

(*Entretien acteur de la gestion, femme, 65 ans, Le Lamentin*).

Il est intéressant de noter la spatialisation logique de cette pratique. Elle s'effectuait à l'aval des rivières, dans les embouchures ou directement dans la mer. Selon plusieurs Riverains, « *il était conseillé quand même de jeter à l'embouchure. […] parce que ceux qui le jetait en amont, ils avaient une contravention* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*), expliquant que la pratique était surveillée et contrôlée par « *un garde municipal* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Il y avait même une répartition inconsciente des activités dans différentes rivières en fonction de cette pratique.

Cette pratique était principalement liée à l'absence d'assainissement et semble avoir disparue lors de la mise en place des systèmes individuels ou des réseaux collectifs. Les personnes qui ont utilisé la rivière comme sanitaires la situe temporellement par rapport à l'apparition de ces systèmes d'assainissement « *avant qu'y ait, que tout le monde ne soit équipé de sanitaires* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*), « *quand on n'avait pas d'assainissement* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*), « *parce qu'y avait pas de fosse* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). « *Maintenant avec, les gens ont les machins sanitaires, donc les gens ne vont plus jeter les saletés, les trucs comme ça à la rivière* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). A Grand'Rivière, cette pratique semble avoir perdurée jusqu'aux années 1980 puisqu'un Riverain quarantenaire explique l'avoir connue. « *[O]n jetait nos pots de chambre dans la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*).

La rivière, lieu de lessive

Parmi les tâches domestiques, la lessive est certainement la plus emblématique et la plus citée dans les sources documentaires comme par les personnes entretenues. Les lavandières, blanchisseuses ou lessiveuses, en fonction des témoignages, ont constitué pendant longtemps l'une des images emblématiques de société de la Martinique. Les descriptions et les représentations qui leur sont consacrées sont très nombreuses, de même que les cartes postales qui les prennent pour sujet (Figure 34). Nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur cet intérêt porté aux blanchisseuses dans les textes et l'iconographie, notamment à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Image de la travailleuse, de la sociabilité, de l'indépendance, de l'érotisme, il y aurait matière à conduire un travail interprétatif spécifique que nous délaisserons au profit d'une approche plus descriptive. L. Hearn, dans ses *Esquisses martiniquaises* (1929), propose une longue présentation de celles qu'il appelle les blanchisseuses professionnelles, c'est-à-dire qui sont payées pour laver le linge.

> *« Une porteuse commence à voyager vers neuf ou dix ans, mais nulle jeune fille n'est assez forte pour apprendre le métier de blanchisseuse avant ses douze ans révolus. La tâche de la blanchisseuse est plus dure que celle de toutes les autres travailleuses de la Martinique ; elle travaille sans relâche pendant treize heures de suite, et, la plupart du temps en plein soleil, debout jusqu'aux genoux dans l'eau qui descend glacée des montagnes. Son travail la fait transpirer abondamment, et si elle se risque à se rafraîchir en se trempant tout à fait dans la rivière, elle attrapera presque sûrement la pleurésie. Ce travail tue toutes celles qui s'y adonnent plus d'un certain nombre d'années. « Nou ka mo toute d'leau » (Nous mourrons toutes de l'eau), me confia l'une*

d'elles, un jour » (Hearn, 1929, p. 136).

Figure 34 – Aquarelles de Victor-Louis Fulconis représentant des lavandières martiniquaises en 1893. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/4 et 26Fi1/12)

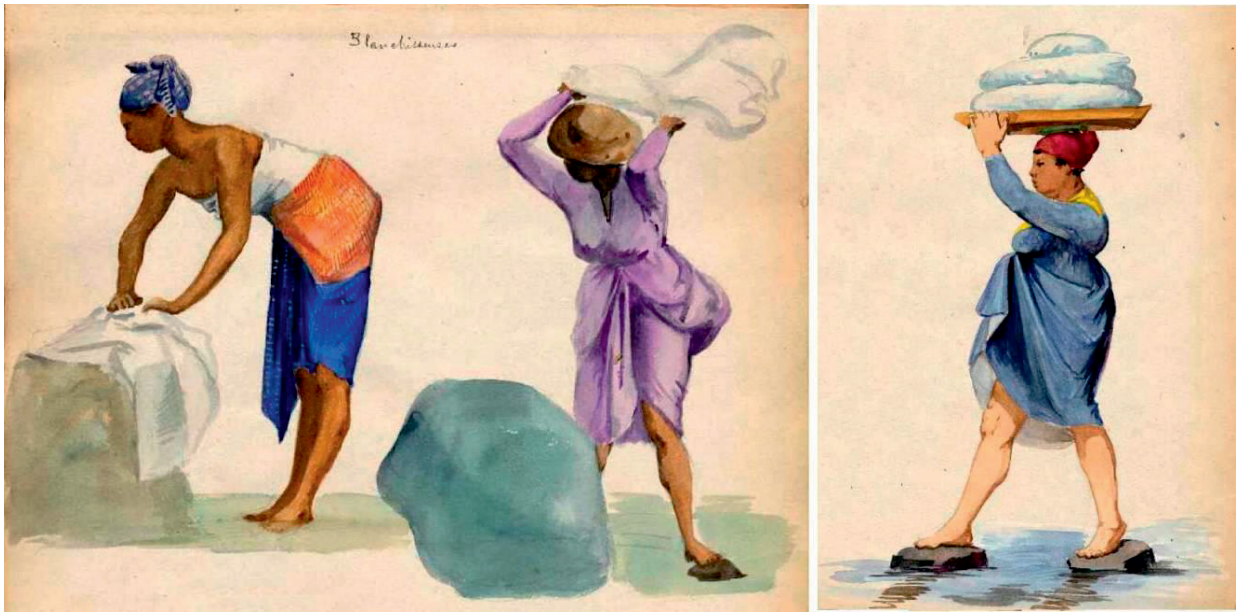

Si l'iconographie et la description littéraire des lavandières est riche, il existe néanmoins très peu d'informations sur cette profession, informations qui permettraient sans doute d'expliquer la place qu'elles occupent dans l'imagerie sociale martiniquaise. Combien étaient-elles ? Combien gagnaient-elles ? Quelle était leur position sociale ? Seul un travail d'historien permettrait d'apporter des réponses à ces questions. L'enquête réalisée n'a permis de recueillir que peu de témoignages relatifs aux lessiveuses professionnelles. Seul un Foyalais âgé de 83 ans évoque « *des vraies lessiveuses qui faisaient comme travail, […] qui faisaient la lessive pour les gens* » (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*). Cet unique témoignage laisse supposer que la profession de lavandière a disparu avant la pratique de la lessive particulière qui, elle, fait l'objet de nombreux témoignages.

En effet, la pratique de la lessive en rivière n'est pas que professionnelle et les martiniquaises utilisaient le milieu pour laver leur propre linge. Cette pratique est aujourd'hui quasiment disparue et l'apparition dans les foyers de la machine à laver en est la principale cause. Ainsi une Joséphine explique que sa « *mère descendait laver dans la rivière parce que il n'existait pas la machine à laver tout le patatra* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*), alors qu'un habitant de Rivière-Salée reconnaît en riant que « *maintenant, la machine à laver, c'est de mettre dedans et puis c'est fini* » (*Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Salée*). La pratique collective de la lessive n'existe plus du tout. Les quelques personnes qui lavent encore leur linge à la rivière le font de manière individuelle. Pour cet acteur de la gestion « *c'est très marginal, très très marginal. Les gens ne lavent plus en*

rivière comme à l'époque » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). La pratique subsiste principalement dans le Nord, et notamment à Grand'Rivière. Toutefois, si selon cette habitante, « *on fait le linge* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Grand'Rivière*), un Riverain reconnaît que la lessive se pratique encore, « *mais très peu* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Un autre des habitants interrogés sur la commune explique que si cette activité domestique se fait en rivière, « *c'est […] pour la consommation d'eau un peu hein. Parce que l'eau se paie* » (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*).

Figure 35 – Lavandières martiniquaises dans le Roxelane (a) au XVIII^{ème} siècle, représentée par Bassot (Source Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie de la Martinique, 1765)**, (b) ou au XIX^{ème} siècle** (Source gallica.bnf.fr), **(c) dans la rivière de Sainte-Marie au milieu du XX^{ème} siècle** (Source Coll. Part. B. Morandi) **ou (d) dans la rivière de Macouba au XXI^{ème} siècle** (Source B. Morandi , 2015)

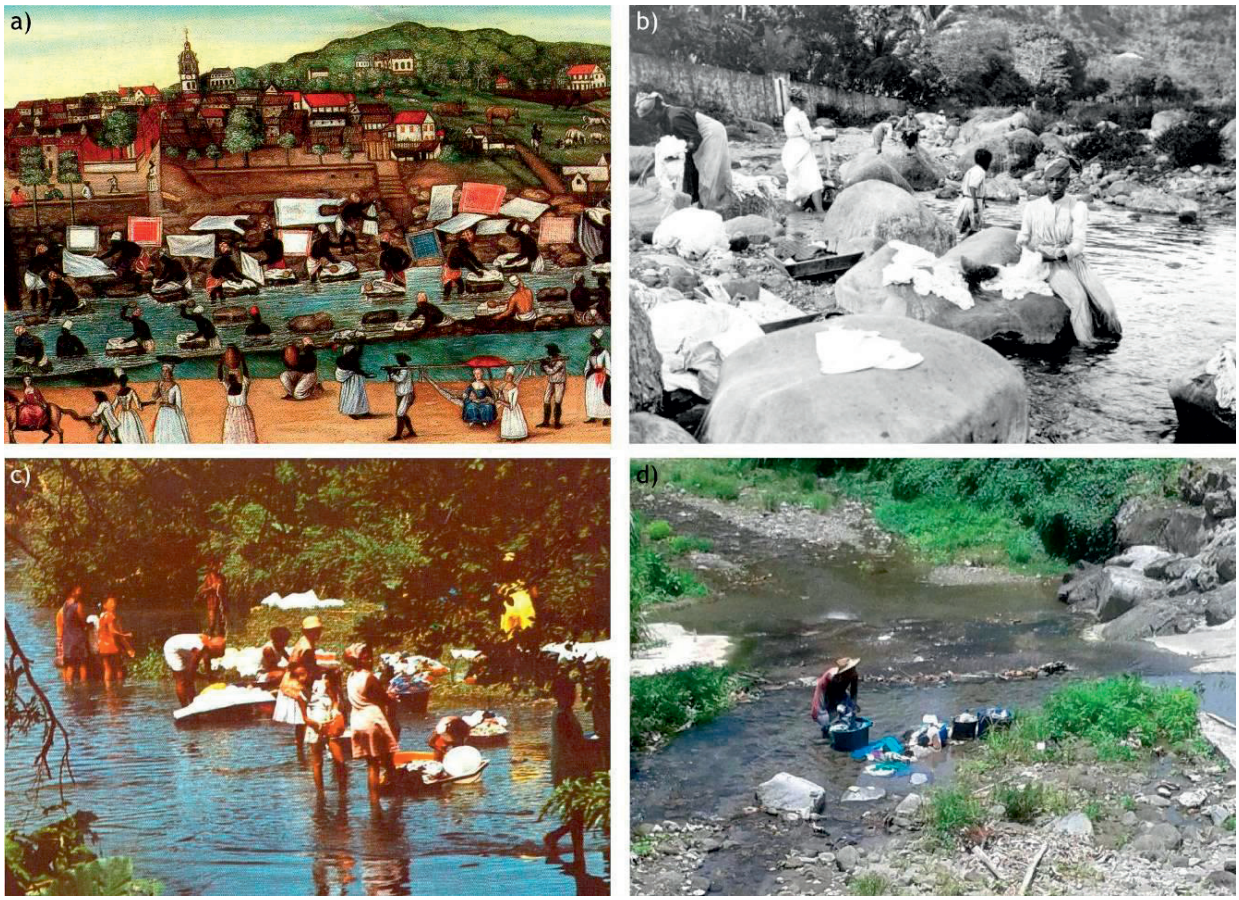

La pratique de lessive réapparaît également de manière plus ponctuelle lors de coupures d'eau ou d'électricité, notamment suite à des cyclones ou à des inondations. A Grand'Rivière, les inondations qui pendant longtemps privaient la commune d'eau durant plusieurs jours étaient un moment de retour à cette pratique. Un Lorrinois raconte que lors des cyclones « *tu vois des lignes, des vêtements sur les lignes près des rivières. Ça, ça me fait penser autan lontan comme on dit. Auparavant dans les années 70* » (*Entretien habitant homme, 51 ans, Le lorrain*). A Saint-Joseph également, un riverain raconte que lors d'une panne d'eau ou d'électricité :

« des gens de la commune sont venus laver leur linge dans la rivière, dans des endroits […] qu'elles avaient connus gamines. Et ça m'avait beaucoup étonné. Et elles étaient très contentes de passer leur journée à, avec, elles faisaient à manger sur place quoi, dans, sur quatre pierres etc., à l'ancienne vraiment, comme ça se faisait à l'époque, et j'avais trouvé ça assez extraordinaire » (Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph).

La lessive en rivière, lorsqu'elle perdure, est donc plus occasionnelle qu'elle ne l'était auparavant. 82 % des personnes l'ayant pratiquée ne le font plus. La pratique a surtout été connue « *quand j'étais jeune* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*), « *quand j'étais plus jeune* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Rivière-Pilote*), « *lorsqu'on était plus jeune* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). « *[A]lors tout le monde venait à la rivière pour laver* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Les témoignages contiennent des informations relatives aux derniers temps de la pratique et montrent une diminution progressive. Ainsi selon ce Foyalais, la lessive « *se faisait beaucoup jusque dans les années 60* » sur la Rivière Madame, au niveau du quartier Trénelle (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*). Une habitante de Rivière-Pilote explique quant à elle que « *même dans les années 58-59, on continuait à aller à la rivière hein. […] on allait faire notre lessive* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). Au Lorrain, un homme a connu la lessive sur la Rivière Grande Anse « *jusqu'à l'âge de douze, douze ans* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*), c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 1970, alors qu'un autre Lorrinois, né lui au milieu des années 1980 reconnaît : « *j'ai pas connu ça* », en parlant de la lessive (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*). Il semblerait selon ces recoupements que les années 1970 soient le dernier temps d'une pratique courante de lessive en rivière. Une riveraine de la Rivière Blanche confirme cette idée : « *quand moi je suis arrivée en 75, il m'est arrivé de voir des femmes laver du linge à la rivière, c'était pas un truc exceptionnel* » (*Entretien habitant, femme, 60 ans, Saint-Joseph*), alors que les témoignages qui mentionnent une pratique après cette période la présentent plutôt comme un fait exceptionnel, comme cet acteur de la gestion qui explique : « *j'ai vu ça au Gros-Morne il y a vingt ans* », soit dans les années 1990 (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Fort-de-France*). Les générations plus jeunes ont parfois connaissance de cette pratique passée à travers le discours des parents ou des grands-parents et la lessive en rivière a laissé des traces encore visibles que l'on trouve de manière anecdotique dans le paysage martiniquais (Figure 36).

Figure 36 – Laverie « La riviè », quartier Dillon à Fort-de-France. (Source L. Mangeot, 2015)

La lessive, nous l'avons vu, était un temps féminin, et un temps de labeur mais aussi certainement de liberté et de sociabilité. Si certaines des personnes interrogées expliquent que la lessive était pratiquée par les parents. « *[L]es parents allaient laver à la rivière. Ils prenaient rendez-vous, ils allaient à plusieurs parents* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Il semble cependant que si les hommes pouvaient parfois accompagner les femmes, ils ne participaient pas au lavage mais avaient d'autres pratiques parallèles et notamment la pêche (Figure 37). Une Pilotine confirme que :

> « *les hommes y allaient rarement [faire la lessive] parce que ils étaient au champ, ils cultivaient tout ça […]. Mais quand ils étaient de repos, ils venaient surtout avec la senne hein, […] avec deux bâtons, le filet et puis y passaient comme ça sous les berges et y nous ramenaient de beaux poissons et de belles écrevisses* » *(Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*.

Les enfants, eux, étaient par contre pleinement associés au travail de lavage du linge, sans distinction de sexe. « *[L]es garçons faisaient la lessive comme les filles, y avait pas cette histoire de c'est les filles qui lavent* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). Les enfants accompagnaient les femmes et les aidaient « *pour emmener les baquets, les vêtements à laver* » (Entretien *habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Un Joséphin explique également que « *les gamins, c'est nous qui faisions le bassin sur la rivière. […] nous prenions des cailloux pour avoir un petit bassin où les parents pouvaient mettre le linge à tremper sans que le courant n'emporte ce linge là* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). Les jeunes faisaient même la lessive. « *[M]ême nous on était grand on allait faire nos vêtement là. On allait laver nos vêtements* », sur la Rivière Grande Anse explique cet habitant du Lorrain (*Entretien habitant, homme 51 ans, Le Lorrain*). La plupart des personnes qui déclarent avoir pratiqué la lessive en rivière l'ont d'ailleurs pratiquée enfant, soit avec les parents, soit avec les grands-parents comme cette Robertine qui explique que « *quand j'étais plus petite aussi, on lavait du linge avec ma grand-mère* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 47 ans, Le Robert*).

Figure 37 – Pendant qu'une femme s'occupe du linge, deux hommes pêchent du poisson en aval de la digue de la Rivière Monsieur. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais 2Fi2103)

Une habitante de Rivière-Pilote situe d'ailleurs le jour de lessive par rapport au temps scolaire : « *on allait faire la lessive là le jour où y avait pas classe* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*), insistant ainsi sur le fait que le lavage du linge regroupait femmes et enfants. Comme pour la toilette, il existait un jour de la semaine consacré à la lessive qui varie selon les témoignages. Il faut voir sans doute dans les différences de témoignages l'écho de différentes pratiques selon les lieux et selon les familles. « *A l'époque, c'était le jeudi qu'on n'avait pas cours. […]. Donc je partais le matin et je revenais avec les vêtements séchés, etc., l'après-midi* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*). Une Foyalaise évoque également le jeudi sur la base de ce que lui racontait sa grand-mère (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*), alors que selon E. Revert (1949, p. 285) *« les femmes lessivent le linge de travail en grossière toile bleue ou kaki* » le lundi, profitant du jour de repos des hommes. Cette journée du lundi revient dans le discours d'un habitant de Grand'Rivière. *« [L]e lundi, je me rappelle c'est le jour de lessive […]. Tous les mamans étaient à la rivière le lundi. C'était magnifique* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). S'il y a des variations dans le jour de lessive, il y a également des différences de témoignage dans ses temps au sein même de la journée. Ainsi un Foyalais explique que « *quand les grandes personnes allaient à la rivière laver, c'était toute la journée* » (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*), alors qu'un Pilotin explique que les parents « *allaient à la rivière le matin, y remontaient vers onze heures* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*).

Concernant les lieux de la lessive il est difficile de les identifier avec précision. Si certains endroits sont emblématiques, comme la Roxelane à Saint-Pierre ou la Rivière Madame, notamment au site Grosse Roche, à Fort-de-France, il semble que cette pratique de la lessive ait concerné la plupart des rivières de la Martinique dans une logique de proximité. Les cartes postales représentent ainsi des photographies de lavandières sur de multiples cours d'eau, comme la Rivière du Carbet, la rivière de Case Pilote, la Rivière de Sainte-Marie. De la même manière, les personnes interrogées évoquent de nombreux lieux où elles ont connu la pratique de la lessive, de la Grande Rivière à la Rivière Pilote.

Si l'on s'intéresse enfin aux techniques de lessive elles-mêmes, elles sont assez similaires dans les différents discours. Les lessiveuses et les enfants « *formaient des bassins, avec des cailloux, et puis les gens lavaient là-dedans* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Un habitant de Saint-Joseph donne ensuite une description détaillée des différentes étapes de la lessive.

> *Et donc c'était le savonnage du linge, bon on frottait. […] Au savon de Marseille […], on empilait ce linge savonné sur un caillou et au fur à mesure bon ça, ça se faisait, on frottait, frotter, taper sur le caillou, rincer, mettre ça dans la savane qui était à côté on appelait ça à blanir hein. Le blanchissage quoi. On mettait ça au soleil. Et une fois que ça avait pris bien, bien du soleil, on faisait une eau de bleu de méthylène. […] qui était donc bleue. […] pour donner cette couleur blanche, pour finir de donner cette couleur blanche […].Voilà. Donc ils mettaient le linge à tremper un peu dans ça. Ils le rinçaient à la rivière, pour enlever le bleu, et voilà. Donc le linge était super blanc. […] bien, impeccable. Ça sentait bon le soleil » (Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph).*

La plupart des personnes interrogées insistent sur le fait que les produits utilisés pour la lessive étaient moins nocifs que ceux existant aujourd'hui. « *[L]e gros savon de Marseille* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*) est notamment présenté comme le produit idéal pour son faible impact sur le cours d'eau, opposé aux « *lessives industrielles* » (*Entretien habitant, femme, 60 ans, Saint-Joseph*). Ainsi « *dans le temps, on n'avait pas les savons autant dangereux, on avait de beaux savons de Marseille* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). Encore aujourd'hui, les gens qui pratiquent la lessive insistent sur l'utilisation de ce produit. « *[O]n n'utilise que du savon de Marseille en général, je n'utilise pas de détergent* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*). Une habitante de Rivière-Pilote explique même qu'elle utilisait des plantes pour laver le linge et que le savon n'était employé qu'avec une extrême parcimonie.

> *« [A]utour de la rivière, vous voyez les arbres qui sont là, ce sont des pieds de savonnette […]. Quand j'étais gamine, dix-onze-douze ans, ça envoyait des petits fruits comme ça, comme des petites pommes […]. Et vous savez on faisait la lessive avec. Parce que c'est pourquoi on appelle savonnette. Alors on prenait les petits fruits. On écrasait. On mettait sur le linge. Ça faisait de la mousse. Et ça dégageait une bonne odeur. Et le linge était décrassé, bien lavé comme ça au bord de la rivière » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote).*

La savonnette, « *un feuillage* », est également évoqué par un couple de riverains à Saint-Joseph (*Entretien habitant, homme et femme, 61 et 60 ans, Saint-Joseph*). Un acteur de la gestion explique qu'au-delà des produits « *c'était d'autres méthodes aussi. On utilisait beaucoup, finalement, l'énergie de l'eau, de la rivière, pour le lavage* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Schœlcher*). Concernant le blanchissage au soleil, il s'agit d'une technique qui ne semble pas avoir changé entre les témoignages d'enfance recueillis lors des entretiens et les nombreuses illustrations du XIX^{ème} siècle montrant les champs de roches et de linges qui font aujourd'hui partie de l'imagerie martiniquaise (Figure 38).

Figure 38 – Le blanchissage du linge dans le lit de la Roxelane, à Saint-Pierre au XIX^{ème} siècle. (Source gallica.bnf.fr)

La rivière, lieu de vaisselle

La pratique de la vaisselle en rivière est évoquée mais semble moins répandue et surtout moins valorisée que ne l'est la pratique de la lessive. Les sources documentaires évoquant la vaisselle sont en tout cas moins nombreuses que celles relatives au lavage du linge, comme si le regard porté sur les deux pratiques domestiques n'était pas le même. La question est alors de savoir si, comme pour la toilette, la vaisselle en rivière est peu répandue, ou si le regard que les témoins portent sur cette pratique est déformant.

L'Anonyme de Carpentras (Moreau, 2002) est le premier à évoquer la vaisselle pour expliquer que les Amérindiens ne la pratiquent pas en rivière.

> *« Ils n'osent laver leurs terrines, où ils font cuire leur poisson ou piment dans le courant de l'eau, croyant que s'ils les y avaient plongées, qu'ils feraient tonner et pleuvoir en si grande abondance que les rivières venant à se déborder emporteraient toutes leurs maisons » (Moreau, 2002, p. 180)*

Faut-il interpréter cette croyance comme normative, destinée à préserver la ressource en eau ? Aucun n'élément ne nous permet d'aller au-delà de l'hypothèse. Il est certain que la vaisselle n'est, à notre connaissance, pas mentionnée dans d'autres sources avant le XX^{ème} siècle. J. Abrosi (2002) en fait mention au niveau du Prêcheur et J.J. Lévy (1976) à Grand'Rivière. Est-ce parce qu'elle devient une pratique résiduelle et qu'elle perd ainsi la banalité qui lui était jusqu'alors associée ? Ici encore, les éléments manquent pour apporter des réponses. Il est toutefois intéressant de voir, dans les témoignages recueillis lors de l'enquête, que la vaisselle en rivière peut être considérée par certains comme polluante, davantage semble-t-il que les autres pratiques domestiques. Ainsi ce Lorrinois selon lequel il « *faut éviter avec la vaisselle de faire des trucs, des matières qui vont pas avec la rivière* », alors qu'il évoque la lessive sans émettre de réserve sur son impact, allant jusqu'à dire « *j'aurais bien aimé que les gens, ils reprennent leurs habitudes de, d'aller laver leurs*

vêtements » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). Cette représentation de l'impact de la vaisselle sur le milieu pourrait expliquer sa moindre pratique. Plusieurs personnes interrogées insistent sur le fait qu'« *on mettait pas de vaisselle dans la rivière* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph)*. Un habitant du Lorrain explique qu' « *on prenait l'eau à la source pour faire la vaisselle à la maison. Il était pas question d'emmener la vaisselle à la rivière. Ça non. C'était pas dans les mœurs* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Les personnes qui évoquent une vaisselle dans la rivière, en font pour certains une pratique occasionnelle liée aux journées passées au bord des cours d'eau. A la rivière, « *la vaisselle c'est le jour où l'on fait un pique-nique* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). Il semble pourtant d'après d'autres témoignages que la pratique n'ait pas été qu'occasionnelle et que, comme la lessive, « *la vaisselle aussi se faisait à la rivière* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*), de manière régulière. Il est probable alors que la proximité au cours d'eau joue un rôle dans cette pratique de la vaisselle, un habitant du Lorrain avance de ce point de vue un argument de bon sens : « *parce que c'est lourd la vaisselle* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Il semblerait d'ailleurs que les objets lavés en rivière ne soient pas la vaisselle proprement dite mais davantage les casseroles et ustensiles de cuisine. Une habitante de Rivière-Pilote explique ainsi que :

> *« dans notre grand panier en bambou, mes parents mettaient tout ce qui était marmites, les chaudières, les casseroles et tout ça. Et c'était un plaisir pour nous de laver ça au bord de la rivière […], avec le sable de la rivière. Et je peux vous dire ça brillait hein, ça brillait mieux que l'ajax maintenant » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*

Ce témoignage laisse ainsi entendre que la vaisselle relevait de la responsabilité des enfants. Un Riverain explique également que « *nous gamin on allait faire la vaisselle à la rivière* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Selon certaines sources, pourtant, la vaisselle est comme la lessive, une activité féminine (Lévy, 1976), ou du moins la pratique des jeunes filles (Abrosi, 2002). Ce critère de sexe n'est cependant pas évoqué dans les témoignages recueillis lors de l'enquête.

Selon le travail d'enquête, la vaisselle en rivière est encore pratiquée à Grand'Rivière. « *[I]l y a toujours des, des Riveraines qui vont dans la rivière […] pour nettoyer leur grosse vaisselle* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*). Certaines personnes interrogées reconnaissent elles-mêmes cette pratique. « *[M]oi jusqu'à maintenant […], le matin, je fais ma vaisselle dans la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*). Toutefois, même à Grand'Rivière, cette pratique, comme celle de la lessive, semble devenue marginale et pratiquée exceptionnellement. « *[O]n peut faire la vaisselle aussi parfois, […] lorsqu'y a pas d'eau courante* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Grand'Rivière*), notamment lors des inondations et des cyclones (Figure 39).

Figure 39 – Trois jours après la crue du 22 avril 2013, les habitants de Grand'Rivière utilisent la Grande Rivière pour leur vaisselle. (Source M. Bazin, 2013)

Le lavage de voiture

Le lavage de voiture est une autre pratique domestique que les Martiniquais avaient dans la rivière. En effet, 18 % des personnes interrogées déclarent l'avoir pratiquée dans le passé mais l'avoir arrêtée. Le glacis, le gué, qui permet d'amener la voiture au plus près de l'eau, est le lieu privilégié de la pratique (Figure 40). Du Lorrain à Rivière-Pilote, les témoignages qui en font mention abondent : « *y a une petite, un petit creux, un, nous on appelle ça glacis, […] où on lavait les voitures* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*) ; « *y avait une petite rivière à Schœlcher là, pour laver les voitures, y avait un glacis. On mettait la voiture dans le glacis pour laver là* » (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*) ; « *j'allais laver au glacis comme ça. […] je mettais la voiture à travers de l'eau. Et quand la voiture sortait de là elle était astiquée, elle était, ça brillait de partout* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*).

Figure 40 – Homme lavant sa voiture dans un gué sur la Rivière du Lorrain, en amont de l'Habitation Lagrange (a) et panneau d'interdiction du lavage des véhicules sur la Rivière Blanche, au niveau de la route des gués (b). (Source B. Morandi, 2015)

Il faut noter que, dans les discours de plusieurs personnes interrogées, le lavage de véhicule est présenté comme un moment collectif, comme un temps de sociabilité.

> *« [C]'est vrai, je l'ai fait à l'époque on mettait le véhicule dans le cours d'eau, dans un glacis, on avait… j'ai fait ça à deux endroits, à la Rivière du Lorrain et puis à la Rivière Grande Anse vers l'école de Macédoine. C'était le lieu de rassemblement le samedi. Y fallait attendre son tour. […] C'était là. On mettait de la musique à tue-tête et on attendait son tour. Après notre véhicule soit rutilant » (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain)*

Un habitant de Grand'Rivière insiste également sur cette dimension conviviale de la pratique. Selon lui « *pratiquement tous les jeunes allaient laver leur voiture […]. Le week-end, alors là, c'était un rituel le week-end. C'était un lieu de rencontre, à la rivière, le samedi matin jusqu'à une heure, treize heures* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). L'activité était également pratiquée le dimanche, d'après un Foyalais qui lavait parfois sa voiture à Schœlcher ce jour-là (*Entretien habitant, 83 ans, Fort-de-France*).

Les différents témoignages évoqués jusqu'à présent montrent que cette pratique de jeunesse a plutôt été celle d'hommes qui ont aujourd'hui plus de 50 ans. Toutefois, certaines personnes plus jeunes l'ont également pratiquée, comme ce Lorrinois trentenaire qui explique qu'« *avant, beaucoup plus jeune, on allait laver les voitures* » (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*) ou cette jeune Riveraine (*Entretien habitant, femme, 26 ans, Grand'Rivière*). Il est par conséquent difficile, sur la base de ces témoignages, d'établir une chronologie de régression de la pratique comme nous l'avons fait pour la lessive. Les dernières pratiques déclarées, si l'on se fonde sur l'âge de 20 ans pour positionner approximativement la pratique, ont eu lieu en 2010, soit très récemment. Il est d'ailleurs possible, avec une activité répréhensible comme le lavage de voiture, que certaines personnes entretenues la pratiquent encore sans l'avouer. En atteste les 46 % d'acteurs de la gestion et les 45 % d'habitants qui ont pu observer et continuent d'observer des Martiniquais lavant leur voiture dans la rivière (Figure 41). A Grand'Rivière, plusieurs habitants sont d'accord pour dire que « *malgré l'interdiction, y en a qui continuent à le faire* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*) et que « *parfois, on voit les voitures dans la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*).

Nombreuses sont cependant les personnes entretenues qui considèrent la pratique du lavage de voiture comme en régression, notamment parmi les acteurs de la gestion. Ainsi, si pour cet acteur associatif le lavage de voiture « *est courant* » et que « *tous les week-ends on voit quelqu'un qui lave sa voiture* », il est pour lui certain qu'« *il y a moins de voitures qui sont lavées dans la rivière. Ça c'est indéniable* » (*Entretien acteur de la gestion, homme 48 ans, Trois-Îlets*). D'autres personnes interrogées affirment que « *ça diminue, ça diminue* » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*) ou que « *c'est exceptionnel* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Un riverain de la Rivière Blanche constate également que « *les gens ont arrêté globalement* ». Selon lui « *[o]n trouve […] quelques phénomènes encore mais ce sont des épiphénomènes* » (*Entretien habitant,*

homme, 65 ans, Saint-Joseph). Certaines personnes vont même plus loin en affirmant que le lavage de voiture « *ne se fait plus* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France*) ou « *commence à être une légende urbaine* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 56 ans, Fort-de-France*).

Figure 41 – Pratique passée et actuelle et observation du lavage de voiture en rivière

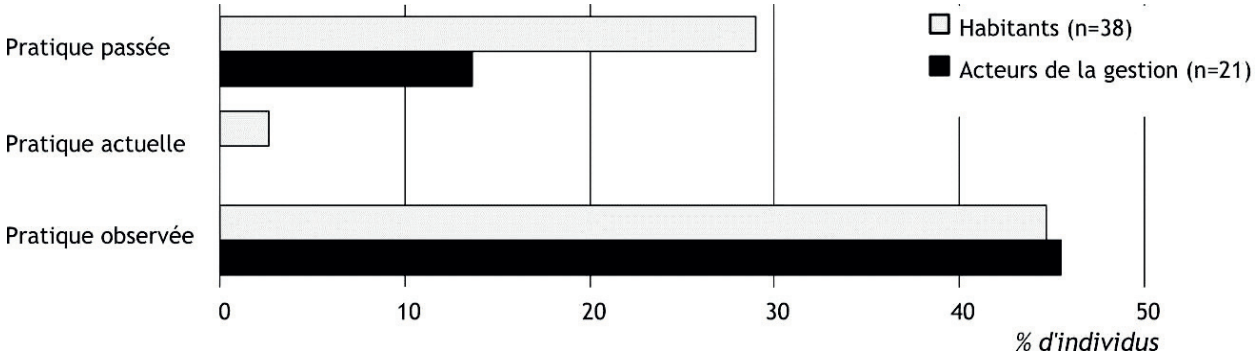

Quelle que soit la réalité de ces affirmations, pour plusieurs personnes « *il y a une vraie prise de conscience* » de l'impact du lavage de voiture sur le milieu (*Entretien acteur de la gestion, homme, 48 ans, Trois-Îlets*). Une actrice de la gestion estime d'ailleurs « *qu'aujourd'hui les gens sont assez, …, je pense qu'ils sont, qu'ils sont au courant, ils savent que, je pense qu'il y a assez de sensibilisation à ce niveau* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 27 ans, Schœlcher*). Il est intéressant de mettre ces discours, portés par les acteurs de la gestion non pratiquants, en perspective des motifs déclarés comme à l'origine de l'arrêt du lavage de voiture en rivière. Le premier des motifs avancé par les personnes ayant arrêté la pratique est en effet l'interdiction. Un Pilotin reconnaît : « *je l'ai fait, je ne le fais plus, parce qu'y a l'interdiction partout maintenant* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Un autre habitant explique que « *depuis que c'est interdit, […] on ne le fait plus* » (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*). Cette interdiction est souvent couplée à une prise de conscience de l'impact environnemental.

> *[O]n fait plus parce qu'on a compris que maintenant, la pollution, faudrait pas laver les voitures là-dedans. […] On faisait tout ça parce qu'on n'était pas au courant. On faisait comme à l'accoutumée. Mais comme nous sommes au courant des, de, de la pollution donc, nous essayons de pas le faire » (Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote).*

Cette prise de conscience s'exprime le plus souvent à travers une reconnaissance de l'inconscience passée. « *[C]'était des conneries. On savait pas […]. A cette époque on n'était pas encore conscients* » explique un habitant du Lorrain (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Faut-il voir dans cette association entre interdiction et prise de conscience, l'impact de la première sur la seconde ? Certains discours relatifs à une évolution de la pratique tendent à nuancer cette hypothèse. L'évolution est déjà notable dans la manière dont une personne d'une quarantaine d'années décrit sa pratique par rapport aux personnes de plus de 50 ans. « *[O]n lavait nos voitures près de la rivière, donc on prenait des seaux […] pour laver nos voitures près de la rivière* » (*Entretien habitant,*

homme, 41 ans, Grand'Rivière). Pour lui, le lavage de voiture ne se pratique plus directement dans la rivière mais sur ses bords. Les personnes qui pratiquent encore le lavage de voiture, comme le confirme un Pilotin, ne « *vont pas dans les glacis, y mettent la voiture sur le côté, y vont chercher de l'eau dans la rivière peut-être pour laver la voiture* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). De la même manière une Joséphine montre l'évolution de la pratique lorsqu'elle explique qu'« *on peut voir occasionnellement près d'un gué quelqu'un non pas faire un gros nettoyage avec du savon mais on le voit avec un torchon, de l'eau* » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*). Cette pratique est-elle plus acceptable pour les personnes interrogées ? Il semble effectivement y avoir un progrès implicite dans les discours les évoquant.

La rivière, lieu de déchets

Les déchets organiques déjà évoqués (cf. p. 85) ne sont pas les seuls à être jetés dans la rivière. La décharge ou le dépôt sauvage de déchets domestiques ou d'encombrants est une pratique qui revient souvent dans le discours des personnes interrogées lorsqu'elles évoquent les cours d'eau de l'île. « *Poubelles* », « *détritus* », « *cochonneries* », « *saloperies* », « *immondices* », les dénominations ne manquent pas dans les discours pour désigner ce que les rivières ont accueilli. Les personnes entretenues évoquent des voitures, des pneus, des jantes, des réfrigérateurs, des machines à laver, des cuisinières, des batteries, des bidons, des matelas, des ferrailles, des seringues, des bouteilles, des déchets végétaux, des gravats, des matériaux de construction, des animaux morts, de la viande... La liste ne saurait être exhaustive. Cette pratique de dépôt des déchets, si elle est reconnue par certaines personnes, est néanmoins déclarée à échelle individuelle comme disparue. Parmi les 7 personnes qui confessent avoir utilisé la rivière pour se débarrasser des déchets, aucune ne le fait encore.

> *« Avant oui. La mer et la rivière c'était un lieu de déchet […]. C'était le vide-ordure. […] On va jeter à la rivière, c'est ce qu'on disait » (Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière).*

Certains témoignages sont cependant en contradiction avec cette idée d'une pratique passée. Pour eux l'utilisation des rivières comme décharges est quelque chose de récent. Selon une Foyalaise, « *les déchets dans les rivières c'est, c'est l'image de, d'aujourd'hui et de la consommation* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). Cette idée est reprise par un habitant du Lorrain pour lequel « *c'est nouvel parce que avant les gens ne jetaient pas les choses directement comme ça* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). Plusieurs personnes entretenues opposent même une pratique passée respectueuse à une pratique actuelle déviante. A la question « *Avez-vous déjà jeté des déchets dans la rivière ?* », un habitant de Fort-de-France répond qu'« *au contraire, quand on allait à la rivière, on retirait toutes les feuilles de coco* » (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*). Une Joséphine ayant passé son enfance à Rivière-Pilote explique qu'il y avait même une interdiction de jeter.

> *« On ramassait notre raclée à ma mère, alors c'est pas là qu'on allait mettre une chose dans les rivières […]. Moi quand j'étais, quand j'étais enfant autour de la rivière,*

mes parents me disaient […] ne jette rien dans la rivière » (Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph)

Ces témoignages posent la question de la représentation de la temporalité et de la référence utilisée par les personnes entretenues pour décrire l'évolution de la pratique. En effet, les personnes qui témoignent d'une pratique passée contraire au dépôt de déchets ont pour la plupart plus 70 ans. Lorsqu'ils évoquent le passé ils se réfèrent donc probablement à l'époque de leur enfance ou de leur jeunesse, dans les années 1940-1950. Les personnes qui déclarent le dépôt de déchet comme une pratique passée sont des personnes de 50-60 ans, c'est-à-dire pour qui la référence passée est plus probablement les années 1960-1970. Il y aurait donc eu un premier moment de basculement entre ces deux périodes, moment qui constituerait le début approximatif de la pratique de dépôts de déchets dans les cours d'eau. Les témoignages sont ainsi nombreux sur l'évolution du type de déchets et du rapport aux déchets qui expliquerait l'apparition de la pratique. Une habitante du Lorrain explique à propos de ceux qu'elle appelle les « *anciens* » : « *ils avaient des pratiques naturelles, qui étaient entre guillemets écolo, parce que de toute façon, on récupérait le verre, on récupérait voilà, on n'avait pas de plastique à jeter* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*). Plusieurs personnes interrogées insistent notamment sur le principe de consigne du verre pour expliquer qu'il n'était pas jeté dans la rivière.

Un deuxième moment d'évolution de la pratique, plus actuel lui, est ensuite avancé par certaines des personnes interrogées.

« [C]e que j'ai pu constater, c'est que les plus jeunes, sont très sensibilisés, donc font attention. Et les vieux n'avaient pas ce genre de pratiques, parce qu'ils n'avaient pas ce genre de déchets. Ils n'étaient pas confrontés à l'élimination de déchets que, que la société moderne, que la société de consommation nous a amenés. […] Et donc la génération entre les deux là, ben a fait n'importe quoi » (Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain)

Ce témoignage laisse entendre que le dépôt des déchets est une pratique générationnelle qui est actuellement en régression. Cette idée est partagée par plusieurs des personnes interrogées, qu'il s'agisse d'habitants ou d'acteurs de la gestion.

« [C]'est du problème un peu ancien […]. On enlève ce qui était sur les versants et qui, avec les pluies, nous arrive […]. Je pense que sur tout ce qui est gros déchet, c'est résiduel d'une période, […] qui nous arrive maintenant évidemment […]. Je trouve que ça s'est considérablement amélioré. Même dans les comportements, les gens [ne] jettent plus » (Entretien acteur de la gestion, homme, 48 ans, Trois-Îlets).

Selon un autre acteur de la gestion également, « *ça s'est amélioré. Depuis un moment ça s'est amélioré* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*), et la pratique est même « *pratiquement en voie d'extinction* » selon un troisième (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*). « *[Y] en pas tant que ça des dépôts sauvages* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 56 ans, Fort-de-France*). Les habitants semblent plus réservés que les acteurs de la gestion au niveau de ces constats. Les données dont nous disposons empêchent en outre d'identifier clairement les motifs d'arrêt de la pratique, la prise de conscience de l'impact n'étant évoquée que par deux personnes. « *[O]n se*

rendait pas compte, en se débarrassant de nos détritus, on polluait la nature » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). Cette idée est peut-être sous-jacente aux discours sur l'arrêt de la pratique mais rarement exprimée en tant que telle. Les déterminants sont certainement multiples comme le laisse entendre ce même acteur de la gestion pour qui la régression de la pratique vient à la fois de l'interdiction, de la sensibilisation et de la mise en place d'un système de collecte.

> « *Maintenant, avec tout le code pénal qui suit, les panneaux qu'y ont mis de poursuite, tout et consort et puis y ont mis des lieux de poubelle aussi hein qui fait que les gens ne vont plus jeter leurs ordures* » *(*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*)*

La régression ne doit toutefois pas être interprétée comme une disparition de la pratique. En effet, si aucune des personnes interrogée ne la reconnaît, nombreuses sont celles qui déclarent qu'elle existe encore : « *y a quelques personnes quand même qui le font* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*) ; « *les gens y jettent des trucs là* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, le Lorrain*) ; « *on voit des voisins, des gens, de la commune ou d'ailleurs, jeter des, des poubelles, des déchets de, de construction, des frig…, des réfrigérateurs […]. Les gens jettent tout et n'importe quoi dans la rivière* » (*Entretien habitant, femme, 60 ans, Saint-Joseph*) ; « *la rivière elle est souvent, ouais, un émissaire de… de déchets* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Fort-de-France*) ; « *il y a encore des gens qui ont cette habitude de jeter tout cet électroménager. Une fois que c'est cassé, ils prennent une boîte, ils mettent dedans et ils renversent dans la rivière* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*) ; « *c'est le lieu qui nous permet de, de, de, de jeter nos, nos, nos, nos déchets, de nous débarrasser de certaines choses puisque ça ne se voit pas* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Rivière-Pilote*). Ces différents témoignages montrent que si la pratique est déclarée comme disparue à échelle individuelle, elle est socialement loin d'être considérée comme passée. Ils soulignent également une ambigüité de langage qui existe, dans la grille d'entretien (**Annexe 1**) et certainement dans les réponses apportées, entre l'acte, le dépôt, et son résultat, le dépôt. Le fait que la pratique soit en régression ne signifie pas nécessairement qu'il y a moins de déchets dans les cours d'eau. Si certaines personnes déclarent observer des gens qui jettent des déchets dans les rivières, la plupart du temps les personnes entretenues décrivent la trace visible, c'est-à-dire le déchet présent dans le milieu, plus que la pratique elle-même. Un habitant du Lorrain rapporte ainsi l'observation d'un ami qui : « *disait que, y a pas longtemps de cela, qu'il a aperçu, il a vu, il s'est rendu compte que quelqu'un a fait marche arrière au niveau de la Rivière du Lorrain, un certain coin, un coin un petit peu caché. Et que la personne y a jeté matelas, des déchets, lit, matelas, vieux réfrigérateur, des déchets, toute sorte de…* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). « *Il a aperçu* », « *il a vu* », « *il s'est rendu compte* », l'hésitation sur le verbe à employer illustre le fait que d'une interprétation d'indices, la personne est arrivée à la conclusion d'une pratique. Le même processus est à l'œuvre dans le discours d'une actrice de la gestion lorsqu'elle affirme que « *c'est quelque chose d'important. Les gens jettent dans les rivières toutes sortes de choses. Toutes sortes de choses. Il faut aller voir certaines ravines, certaines… faire des photos. Les gens jettent des choses dans les rivières* » (*Entretien*

acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France). Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause les interprétations, ne disposant d'éléments ni pour les valider, ni pour les réfuter, mais d'insister sur le fait que nombreux parmi les discours recueillis, sont ceux qui reposent sur ce type d'interprétations.

Figure 42 – Panneau d'interdiction de dépôt de déchets sur la rivière Massé et déchets (bouteilles, cannettes, bidons) abandonnés à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie. (Source B. Morandi, 2015)

Ces derniers témoignages conduisent à réfléchir aux modalités d'arrivée des déchets dans les cours d'eau. La présence d'un déchet ou d'un encombrant dans la rivière n'est pas la preuve qu'il y a été directement jeté. Cette réserve critique permet de donner sens à certains propos *a priori* contradictoires comme celui de cette Lamentinoise qui explique qu'« *on ne les jetait pas à la rivière [les déchets]. Les encombrants, non, pas trop non plus. Mais ça se retrouvait dans la rivière. On en trouvait* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 65 ans, Le Lamentin*). En trouvait-il parce que d'autres personnes les jetaient ou parce que ses propres encombrants, jetés ailleurs, finissaient par arriver à la rivière ? Cette question est posée par un acteur de la gestion :

> *« Je ne sais pas si les Martiniquais jettent vraiment dans les rivières. Les choses finissent par arriver dans la rivière. Jeter, c'est un peu excessif. Tout ce qui est en haut va finir en bas » (Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France)*

Ce témoignage est doublement intéressant. Il pose d'abord la question de la spécificité du lieu de dépôt. Est-ce que les cours d'eau sont particulièrement touchés par les dépôts illicites de déchets ? Selon cet habitant « *c'est pas que dans les rivières. On a pris l'habitude partout* » (*Entretien habitant, homme, 25 ans, Fort-de-France*), de jeter des déchets. Une actrice de la gestion explique que « *c'est surtout dans les ravines, dans les ravines, au fond des ravines, comme souvent, bon, il y a des espèces de précipices, donc c'est caché, là, on voit pas, il y a des gens qui jettent…* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Elle marque ainsi une distinction entre ravine et rivière que nous avons sans doute méconnue dans la démarche d'entretien et peut-être sous-estimée dans les discours des personnes interrogées, celles-ci ne jetant peut-être pas d'encombrants dans les rivières mais dans les ravines.

« *Jeter, c'est un peu excessif* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France*), le témoignage évoqué ci-avant est également intéressant car il induit une réflexion quant à l'acte même de jeter. Un autre acteur de la gestion attirait notre attention, lors d'un entretien, sur la distinction entre décharge et dépôt (cf. p. 29). Plus qu'entre ces deux concepts, il nous semble important de porter la distinction entre le dépôt et l'abandon des déchets. Alors que le dépôt supposerait une démarche préméditée pour se débarrasser de déchets en un endroit choisi, l'abandon serait un acte plus spontané et plus immédiat. Un acteur de la gestion explique que « *la population martiniquaise… n'est pas très respectueuse de l'environnement* », que les gens « *ont une… une façon de faire, ouais ils consomment, ils jettent quoi. C'est flagrant avec les bouteilles de jus, enfin bon les sodas* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 47 ans, Trois-Îlets*). La pratique n'est pas la même que le dépôt ou la décharge sauvage d'encombrants (Figure 42). Le type de déchets non plus. Si le dépôt de gros déchets est en régression, comme le laisse penser les témoignages déjà évoqués, il n'en est peut-être pas de même de l'abandon des petits déchets. Plusieurs témoignages font référence à ces abandons de déchets que ce soit à Cœur Bouliki, où les personnes revenant du site ne « *se gênent pas pour jeter dans les petites ravines qui longent la rivière […] jeter leurs poubelles, leurs sacs poubelles sur les côtés, ou leurs canettes de bière* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*) ou à Grand'Rivière, un habitant reconnaissant que « *quand même ça, y en a, des plats jetables, timbales jetables, bouteilles, tout, ça reste là. Comme partout. Comme partout* ». (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*). Ces abandons de déchets sont directement liés à la fréquentation des sites.

Si la rivière n'est donc pas le seul lieu de dépôt et d'abandon de déchets, certaines personnes entretenues identifient toutefois plusieurs raisons qui en font un lieu privilégié de débarras. L'arrêt de certaines pratiques comme la lessive, la vaisselle ou même l'approvisionnement en eau, est la première de ces raisons.

> « *Jusqu'à la fin des années 60, début des années 70, comme la rivière était fréquentée, était utilisée à des fins domestiques, les gens protégeaient, les gens n'y lâchaient pas n'importe quoi* » *(Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France)*.

Il y a avait, selon cette habitante, une conscience de l'impact de la pratique sur la qualité de l'eau « *on n'allait pas boire un jus et puis aller jeter dans la rivière parce que on savait qu'on buvait l'eau de rivière* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Certains habitants décrivent ainsi des rétroactions positives qui ont contribué à accentuer la pratique. « *Ça continue toujours, les gens qui jettent tout dans les rivières parce qu'ils pensent que… qu'elles sont pas propres déjà* » (*Entretien acteur de la gestion femme, 57 ans, La Trinité*). La pollution, et notamment les pollutions organiques favorisant le développement de la bilharzie, est selon ce même acteur de la gestion, un point de départ important pour la pratique.

> « *Une fois que c'était interdit d'utiliser les rivières à cause de la bilharziose, ils ont commencé à utiliser la rivière comme une poubelle. Donc ils mettaient tout dedans.*

Tout était… et donc là, dans leur mental, il y a encore pas mal de personnes qui font la même pratique hein. Jeter tout dans les rivières parce qu'elle n'est pas bonne » (Entretien acteur de la gestion femme, 57 ans, La Trinité).

La deuxième raison avancée par plusieurs personnes interrogées pour expliquer la pratique de dépôt de déchets, est le fait que population considèrerait une capacité si ce n'est d'absorption, du moins d'évacuation de la rivière.

« [J]e crois qu'on a, tout le monde n'a pas perdu cette notion comme quoi la rivière, c'est un petit peu le dévidoir hein puisque c'est de l'eau qui coule, qui évacue hein, je crois que c'est resté dans les, si on peut dire ça, dans l'inconscient collectif où la rivière, hein, ben de toute façon, si on jette dans la rivière, ça finira par s'évacuer, mais il n'y a pas cette, il manque encore cette petite prise de conscience du fait que ben… tout ce qui est dans la rivière va se retrouver dans la mer et c'est le même milieu en fait qui se pollue » (Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant).

Il s'agit d'une représentation liée aux caractéristiques hydromorphologiques des cours d'eau, et notamment à la capacité de transport solide et aux phénomènes de crues. Le géographe P. Saffache (Entretien, 12/12/14) décrit ce qu'il présente comme une représentation sociale. Il se base sur sa propre expérience expliquant que lui-même étant très très jeune, il avait connu l'époque où les déchets étaient jetés à la rivière.

« On allait la jeter à la rivière. Et le lendemain quand on arrivait, ô miracle, la poubelle qu'on avait jetée n'était plus là, parce que la rivière l'avait simplement déplacée de 500 m. Mais elle n'était plus là donc, dans l'imaginaire des gens, puisqu'elle n'est pas là, la rivière, en gros, l'a consommée, l'a avalée, etc. » (Entretien P. Saffache, 12/12/14)

Il est vrai que plusieurs personnes entretenues associent les déchets en rivière aux évènements hydrologiques extrêmes. Ainsi une actrice de la gestion raconte son échange avec des riverains « *que j'ai vu jeter leur matelas, lorsqu'il y a les… les eaux… les, les pluies diluviennes. Et je les ai interrogés en leur demandant pourquoi est-ce qu'ils faisaient ça. Et ils m'ont dit que c'est parce que, justement, ils profitent de ces, de ces pluies diluviennes pour pouvoir se débarrasser de tout ça* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*). Plusieurs habitants expliquent également que les phénomènes de crues leur ont permis d'observer les nombreux déchets présents dans la rivière.

« J'ai observé ces déchets là surtout après des cyclones ou des choses… on retrouve dans les rivières des, des feuilles de tôles. On retrouve dans des rivières même des cuisinières […]. J'ai déjà vu même des batteries » (Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France).

Il est néanmoins difficile de savoir, par ces témoignages, si ces déchets observés ont été emportés par le cyclone ou s'ils étaient préalablement présents dans le cours d'eau.

— La rivière ludique, repos, baignade et activités

Lieu de sociabilité associé aux tâches quotidiennes la rivière est également un espace

récréatif. Cette dimension semble être de plus en plus structurante de la pratique des rivières alors que les usages domestiques que nous venons d'évoquer perdent dans l'ensemble de leur réalité. 95 % des personnes interrogées déclarent ainsi avoir déjà fréquenté la rivière à des fins récréatives, que ce soit pour le bain, le repos ou les activités d'eau vives. Les paragraphes qui suivent s'intéressent aux lieux, aux temps et aux pratiques de cette forme de fréquentation.

Les parties de rivière, espaces de convivialité

Si les activités récréatives en rivière pouvaient être associées aux pratiques domestiques, notamment à la lessive, elles ont également une existence propre et sont, dans de nombreux témoignages, l'activité première motivant la fréquentation du milieu.

Cette pratique récréative est rarement solitaire. Lorsqu'elle l'est, elle concerne principalement les riverains de cours d'eau que nous avons pu interroger. Rares, parmi les personnes rencontrées non riveraines, sont celles se déplaçant seules pour venir se détendre au bord de la rivière. Les pratiques récréatives regroupent généralement les cercles amicaux et familiaux lors de ce que certains appellent les « *parties rivières* » ou les « *parties de rivières* ». Les « « *[p]arties rivières c'est des sorties en rivière* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Les personnes interrogées vont auprès de la rivière pour « *être avec la famille* » (*Entretien habitant, homme, 18 ans, Fort-de-France*), « *se poser en famille, ou avec des amis*, (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*). Cette pratique familiale ou amicale concerne des personnes appartenant à différentes classes d'âges. Un Foyalais de plus de 60 ans raconte ainsi :

> *« Saint-Joseph aussi à Bouliki c'est bien aménagé, c'est sympathique. J'ai déjà eu l'occasion d'y aller, avec un groupe d'amis, famille, on s'est dit tiens, on va aller passer une petite demi-journée à Cœur Bouliki, c'est sympathique » (Entretien habitant, homme, 64 ans, Fort-de-France).*

Selon certains, ces moments en rivière regroupent les différentes générations. Sur son terrain en bord de la Rivière Blanche, un habitant de Saint-Joseph explique : « *Je suis là avec ma famille, les enfants, tout le monde profite de la rivière […]. Je reçois des amis, des, des, des parents* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Ces témoignages de parties de rivières se retrouvent dans différentes parties de l'île. Un habitant rencontré au Lorrain évoque également les journées qu'il a connu dans son enfance :

> *« Mon père avait un ami qui habitait au bord de la Rivière du Lorrain […]. On passait la journée. […] Y avait peut-être une bonne cinquantaine, entre… une bonne cinquantaine de personnes. Des gens de Fort-de-France. Des gens de… c'était des amis […], des amis à mon pater. […] J'étais gamin donc… c'était les années 60 […]. C'était en famille. Y avait plusieurs familles comme ça hein. C'était des familles de Fort-de-France, des familles du Lorrain, de Carbet » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain)*

La partie de rivière familiale et amicale, si elle existe aujourd'hui encore de manière prégnante, évolue également et prend aujourd'hui d'autres formes. Ainsi, lors des entretiens exploratoire, une employée d'une entreprise de Sainte-Luce qu'elle est venue

avec ses collègues et qu'ils se sont installés sous plusieurs carbets pour passer la journée. La rivière est ainsi offerte comme un lieu de détente par l'entreprise, certainement pour créer du lien entre les employés. A Grand'Rivière, ce sont des groupes de personnes âgées qui se déplacent au bord du cours d'eau, certainement dans un cadre associatif. Ainsi un Lorrinois explique que « *la dernière fois que je suis allé à Grand'Rivière c'est avec, j'encadre des seniors aussi, on a été faire une petite, comment dire, un petit camping, une petite journée près de la rivière, voilà après une petite marche on a fait, on est resté là, on a mangé près de la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*).

Les moments festifs en bord de rivière peuvent même prendre des dimensions autres puisque des évènements communaux sont également organisés autour de la Grande Rivière et attirent de nombreuses personnes.

> *« Nous avons une fête comme ça qu'on appelle la Riviè Gran'Riviè Mouvman […], la rivière de Grand'Rivière est en mouvement […], que nous faisons chaque année depuis déjà trois ans. Ça va faire la quatrième année […]. Et ça draine énormément de monde. Et tout se passe autour de la rivière ». (Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière)*

Cette journée, organisée par l'association « Mel Makrel » depuis 2012, est présenté comme un moment récréatif mais également d'un temps de valorisation du patrimoine culturel associé au cours d'eau. « *Les lavandières viennent montrer comment à l'époque on faisait, les gens qui pêchent au filet avec l'épervier viennent le montrer. Y avait des trucs sur les hindous comme ils ont pratiqué la rivière beaucoup* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*).

Ces moment en rivières, quelles que soit leur forme, sont logiquement associés aux temps de repos, aux vacances, aux week-ends. « *[T]ous les vacanciers venaient se baigner, deux fois par jour, entre 10h et 13h, et l'après-midi de 15h à 17h* » à la Digue de Tivoli, sur les hauteurs de Fort-de-France, explique G. Desportes (2005, p. 54). Ce dernier précise que *« juillet et août convenaient pour les plages et septembre pour se refaire, sans doute, du salé de la mer, dans l'eau douce et fraîche de nos rivières* » (Desportes, 2005, p. 53). Ce temps de septembre consacré aux baignades est également évoqué dans ces quelques vers rapportés par E.F. Léopold (1935) :

> *« Septembre meurt avec nos plaisirs des vacances,*
> *Avec la joie de la campagne et du silence*
> *Avec les bains dans l'innocence des rivières,*
> *A nos pensées ramant l'azur à toutes ailes. »*
> *(Léopold, 1935, p. 260)*

Outre les vacances, la pratique de la rivière est associée dans nombre de témoignages aux fêtes religieuses de Pâques et de la Pentecôte. « *La partie de rivière est traditionnelle à la Martinique à pâques ou à la pentecôte* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). Plusieurs personnes interrogées évoquent des fréquentations qui en témoignent. Un Joséphin explique, à propos de son terrain sur les bords de la Rivière Blanche, « *on venait ici passer le lundi de pâques, la pentecôte* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Les journées au Lorrain se faisait « *[r]égulièrement […], à*

pâques, à la pentecôte » cet autre habitant qui fréquentait la Rivière du Lorrain (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Un habitant de Grand'Rivière explique également que pour les « *parties rivières* » :

> *« Y avait des jours biens précis pour ça […], mardi gras, le lundi de pentecôte, lundi de pâques, oui. Et puis quelque fois dans l'année. Mais ces jours là c'était primordial » (Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière).*

Pour une actrice de la gestion, les fêtes de Pâques et Pentecôte seraient d'ailleurs les derniers temps de fréquentation de la rivière. « *Maintenant quand les gens vont à la rivière c'est peut-être pâques. Alors Pâques… Pâques, les gens… Pâques est rituel, les gens vont au bord de l'eau. C'est la pentecôte* » aussi. Cette même actrice évoque cependant un déplacement de la pratique des cours d'eau vers le milieu marin. « *Les gens vont aussi bien au bord de la mer qu'au bord des rivières* » durant ces fêtes (*Entretien actrice de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*).

Si la pratique récréative de la rivière a ses temps favoris, elle semble également avoir ses lieux privilégiés. Certains cours d'eau, et certains sites, apparaissent comme des lieux de promenade et de détente, et ce depuis le XVIII^{ème} siècle. La Roxelane, ancienne Rivière du Fort, est le premier cours d'eau sur lequel les sources documentaires que nous avons étudiées donnent quelques informations d'activités de promenade. La représentation de l'amont du pont de pierre, qu'en fait le peintre Bassot en 1765, au-delà des lavandières et des personnes qui s'affèrent aux tâches domestique, montre en effet quelques promeneurs, hommes et femmes, sur les berges de la rivière du Fort. Selon les sources documentaires plusieurs lieux étaient utilisés par les habitants à proximité de l'ancienne capitale économique de l'île. Un arrêté du 19 février 1803 décrète que « *[l]a Savane de la rivière sera consacrée à une promenade publique. En conséquence, on plantera sur toute son étendue, en suivant la rivière depuis les casernes jusqu'au Château d'eau, une ou plusieurs allées d'arbres* » (Durand-Molard, 1811, p. 574). Sont-ce ces aménagements décrits quelques années plus tard par un anonyme (1818) dans ses *Souvenirs des Antilles*.

> *« A droite et à gauche de cette riante promenade, on découvre des jardins de plaisance ombragés de bananiers et de manguiers au feuillage vert sombre. D'une part, c'est le Tivoli de Saint-Pierre, dont le local répond à l'idée d'agrément et de fraîcheur qu'indique le nom : d'autre part, on a construit des pavillons d'où l'on descend pour se baigner à la rivière ; plus loin, des cafés, et à peu de distance, le pont sous lequel roule un torrent dont on se plaît à contempler les ondes écumantes à travers un lit de rochers » (Anonyme, 1818, p. 356-357)*

Quoi qu'il en soit les cours d'eau apparaissent dans les documents du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle comme des lieux de détente pour les habitants de la ville. Selon S. Delmond (2001, p. 108), « *[l]es parties de rivière étaient une distraction de citadins. C'était en général les lundis de Pâques et de Pentecôte. Une famille ou une bande d'amis s'en allaient dans la campagne au bord d'une rivière* » dans les alentours de Saint-Pierre. Les

mêmes descriptions de parties de rivière sont données pour les environs de Fort-de-France. L. Garaud (1892, p. 153) évoque ainsi une invitation dans « *une petite maison de campagne, à deux pas de Fort-de-France, sur les bords de la rivière Levassor* ». Plusieurs lieux peuvent être identifiés dans les témoignages comme la « *Digue* » de Tivoli « *un bassin d'eau de rivière où tous les vacanciers venaient se baigner* » (Desportes, 2005, p. 54) ou le Saut de Redoute, une « *chute d'eau de près de quinze mètres de haut qui ménageait ce que nous appelions une doume* » (Epither, 2006, p. 49). G. Mauvois (1982, p. 40) évoque également, parmi les « *bons bains des environs de la ville* » de Fort-de-France, un lieu appelé la Digue, à Fond-Lahaye, où « *l'ouvrage de captation à partir duquel l'eau allait jadis dans l'aqueduc [alimentant une sucrerie] retenait un joli bassin clair* ».

Certains de ces lieux, comme l'Alma sont cités dans les sources documentaires de la fin du XIX^{ème} siècle, et sont encore aujourd'hui mentionné par les personnes interrogées (Figure 43). Ce site semble avoir été durant toute cette période une étape dans les excursions de certains Foyalais. Le témoignage d'une de ces promenades par C. Philémon (1930) permet d'appréhender la physionomie du site au début du XX^{ème} siècle.

> *« Nous nous arrêtons à la Rivière Blanche dont les eaux écumeuses et froides ont la vieille réputation d'attirer de nombreux baigneurs de la ville. Nous remarquons, à droite et à gauche de la route, deux élégantes cabines peintes de couleurs vives. Elles sont dues à l'initiative de la Société des sites et monuments historiques de la Martinique. Ces édicules ont été construits à l'intention des baigneurs, qui ont aussi la ressource d'utiliser le « Refuge de l'Alma », bâtiment spacieux et confortable, édifié à 200 mètres plus loin par la même Société. Un solide pont en pierres ou « Pont de l'Aima », est établi sur la rivière, qu'on ne pouvait naguère encore traverser que sur un cassis pavé […]. Pendant la saison touristique, les Américains qui voyagent de Fort-de-France à Saint-Pierre par la Trace, s'arrêtent presque toujours au « Pont de l'Aima », à l'effet d'y goûter les jouissances que ce coin paradisiaque leur réserve » (Philémon, 1930, p. 416)*

Contrairement à la Digue de Tivoli ou au Saut Redoute qui n'ont pas été évoqué dans les entretiens, le site de l'Alma est cité et fréquenté par de nombreuses personnes interrogées dans le cadre de l'enquête. Sa valeur touristique est d'ailleurs encore reconnue aujourd'hui par certains. Selon cette actrice de la gestion « *les gens vieux et jeunes vont à l'Alma se baigner, les… les motards, les touristes, etc.* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*). Un chauffeur de car rencontré à Cœur Bouliki lors des entretiens exploratoire explique également qu'il s'arrête à l'Alma quand il emmène des touristes sur la Route de la Trace.

Figure 43 – La Rivière de l'Alma, un lieu d'excursion ancien. (Source Coll. Part. B. Morandi, non daté)

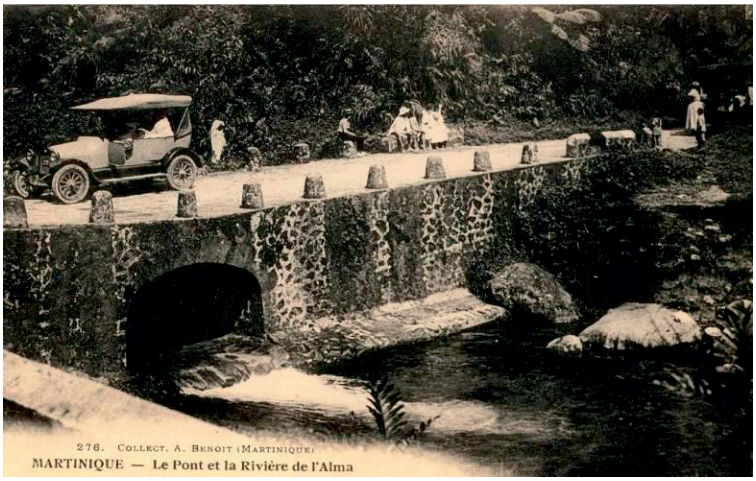

Si l'Alma montre une permanence de long-terme dans la fréquentation de certains sites, les résultats de l'enquête montrent également des évolutions. Les sites principaux sites mentionnés par les personnes interrogée que sont Cœur Bouliki, Grand'Rivière ou le Saut Gendarme, n'apparaissent pas dans les sources documentaires anciennes que nous avons étudiées. Nous avons vu qu'ils étaient à la fois les plus connus et les plus fréquentés par les personnes interrogées du fait notamment de leur facilité d'accès et des aménagements dont ils disposaient pour les pratiques récréatives. Dans la mesure où 89 % des personnes qui fréquentent actuellement la rivière déclarent une pratique de baignade ou de détente, il est probable que la fréquentation de ces sites soit dictée par ces pratiques. Les personnes interrogées, notamment des personnes habitant dans le sud, font parfois des trajets importants pour accéder aux sites de Cœur Bouliki ou de Grand'Rivière. Le caractère emblématique des lieux ne doit cependant pas faire oublier que d'autres cours d'eau sont également fréquentés par certains Martiniquais pour des raisons récréatives. La logique de fréquentation est alors celle d'une proximité par rapport au lieu de vie. Ainsi la Rivière du Lorrain, la Rivière Capote, le Saut Babin, les Gorges de la Falaise sont des cours d'eau ou sites de cours d'eau évoqués lors des entretiens. Les données d'entretiens ne permettent pas de caractériser la fréquentation récréative sur ces sites ou d'expliquer une éventuelle moindre fréquentation. Certaines des ces rivières ont d'ailleurs pu constituer des sites connus à l'échelle de l'île comme le laisse penser E. Revert (1949, p. 141) lorsqu'il évoque « *les bassins fréquentés par les amateurs de bains froids et dont les plus fameux sont le bassin « Coq », dans la vallée de la Capote, et le Bassin Bleu, dans celle du Lorrain* ».

Les activités de détente, baignade, repas et musique

Les Martiniquais ont, et ont toujours eu, une fréquentation récréative de la rivière dont les pratiques semblent avoir peu changé depuis la fin du XIX^{ème} siècle, selon la description qu'en donne S. Delmond (2001). La partie de rivière consistait selon lui à :

« se baigner toute la journée, entrant dans les petites cuves, bassins tourbillonnants entre les grosses roches qui sont dans tous les torrents ; sortant de l'eau, se reposant sur herbe, déjeunant assis par terre ou juchés sur les rochers. Une petite sieste, et de nouveau les bains » (Delmond, 2001, p. 108).

Tous ces moments sont associés au repos, à la détente et à la promenade. La rivière est un lieu ou 68 % des personnes interrogées déclarent venir se promener ou se reposer. « *J'y vais rien que pour les yeux. C'est apaisant […], reposant* » explique une actrice de la gestion (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*). Pour un Joséphin, la fréquentation de la rivière est l'occasion d'une « *détente dans la nature* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). Une habitante de Fort-de-France, fréquente elle la rivière parce que c'est un endroit « *où on peut prendre son temps, en fin de compte, de se baigner, calmement, et profiter aussi du soleil et puis de la fraîcheur de l'eau* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Une autre Foyalais précise également que la fréquentation est orientée « *par rapport à tout ce qui est verdure, climat etc.* », avant de raconter une excursion faite à Cœur Bouliki :

« J'ai pris ma voiture, j'ai été, les pieds dans l'eau. je me suis pas baigné parce que c'était pas prévu, mettre les pieds dans l'eau, un bon bol d'air, des photos du paysage, des rencontres avec des gens » (Entretien habitant, femme, 38 ans, Fort-de-France)

Les témoignages sont nombreux des cette « *ambiance détente* » pour reprendre l'expression d'un habitant (*Entretien habitant, homme, 25 ans, Fort-de-France*).

Le bain est au centre des parties de rivière et contribue semble-t-il à la sensation de détente. Les témoignages sur les bains récréatifs sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux que ceux évoqués précédemment et relatifs aux toilettes.

Un bain de rivière,
Un punch au citron,
Un bon court-bouillon
Et nous voilà gaies!
(Léopold, 1935, p. 253)

Ces vers, extraits d'un poème, intitulé « Indépendance », constituent une illustration littéraire de la place qu'occupe cette pratique de baignade en rivière dans la Martinique du début du XX^{ème} siècle (Figure 44). Selon L. Hearn (1929), le bain de rivière serait même privilégié au bain de mer par les créoles blancs de Saint-Pierre.

« Les créoles préfèrent se baigner dans les rivières, et lorsqu'ils consentent à prendre un bain de mer, ils marcheront ensuite pendant des kilomètres afin de trouver une embouchure de rivière où se doucher dans l'eau fraîche. Ils soutiennent que le sel do mer, en séchant sur la peau, y produit des boutons-chaud » (Hearn, 1929, p. 38)

Figure 44 – Scène de baignade à la Rivière Blanche (d'après la légende). (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 2Fi2485, non daté)

Cette pratique du bain de mer suivi d'un bain de rivière existe encore aujourd'hui et est rapportée lors d'entretiens conduits à Grand'Rivière. Selon un acteur de la gestion « *les coutumes de chez nous c'est se baigner à la mer, et puis, après, aller se rincer* » à la rivière (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Pour l'écrivain P. Chamoiseau (Entretien, 19/01/2015), depuis les années 1950-1960, la mer aurait cependant gagné en intérêt pour la baignade vis-à-vis de la rivière. Une forme de renversement dans la pratique du bain se serait ainsi produite sous l'influence d'un import des imaginaires occidentaux de la plage de sable blanc et de cocotiers explique l'écrivain. Nos données d'entretiens, centrées sur les rivières, nous empêchent toutefois d'établir une quelconque comparaison avec la pratique du bain de mer. Il est cependant certain que l'activité est dans beaucoup de discours associée à la rivière. 90 % des personnes interrogées se sont déjà baignées en rivière, et pour 75 % de ces baigneurs, il s'agit d'une pratique encore actuelle (Figure 45).

> *« Se baigner, se baigner, se baigner. Ah ouais c'était, c'était tout le temps, tout le temps, tout le temps, tout le temps » (Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain)*

Sans énumérer l'ensemble des propos relatifs aux bains de rivière, il est intéressant d'en citer quelques uns exprimant l'intensité de la pratique. « *Je prends beaucoup de bonheur à m'y baigner* », dans la Rivière Blanche, explique ainsi une Joséphine (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*). « *J'utilise des feuilles d'hibiscus et j'aromatise avec du bois d'inde* » précise-t-elle. « *[C]'est agréable. C'est un bain, c'est un bain d'herbe et, et massée par la rivière c'est, c'est magique* ». Les remous de l'eau et les cascades apparaissent dans plusieurs discours comme des lieux importants de baignade.

> *« Il y avait au saut de Redoute une chute d'eau de près de quinze mètres de haut qui ménageait ce que nous appelions une doume. Nous entrions avec crainte sous cette voute et avions pour nous récompenser le plaisir d'apercevoir en une sorte de transparence bleutée l'autre rive du bassin » (Epither, 2006, p. 49).*

Ainsi, pour un Foyalais, la fréquentation de la rivière est dictée par « *les massages du dos. Baignade. C'est tout* » (*Entretien habitant, homme, 38 ans, Fort-de-France*). Une actrice de la gestion, bien que pratiquant peu la baignade, reconnaît néanmoins son importance au sein de la société martiniquaise. Selon elle la baignade « *est quelque chose de très important je trouve pour les gens. Ceux qui aiment l'eau froide* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*).

Figure 45 – Famille se baignant dans la Grande Rivière, au niveau du bassin « caco ». (Source B. Morandi, 2015)

Plusieurs témoignages racontent comment les rivières étaient parfois aménagées afin de disposer de bassin où se baigner. Un Lorrinois explique qu'enfant, il passait ses vacances dans des petits bassins qu'il confectionnait avec des amis sur un petit cours d'eau dans le bassin-versant de la Rivière du Lorrain. Il réalisait ces petits ouvrages :

> *« avec des pierres ouais, des troncs de bananes, des… ce qu'on appelait… du gazon aussi. Avec du gazon […]. C'était pour boucher, pour bien boucher. Non, en ce temps là on était, on était des artistes sans le savoir. On pouvait facilement boucher nos bassins. Par contre le lendemain matin quand on se levait, souvent les, les crapauds ils faisaient, ils pondaient là dans les bassins […]. On était obligés de les… ce qu'on… on était obligés de les recasser […]. On les vidait. Puis on recommençait, on recommençait le lendemain » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain).*

La même pratique enfantine est décrite par une habitante de Saint-Joseph dont l'enfance s'est passée à Rivière-Pilote.

> *« Ce qu'on faisait on mettait une pierre, la boue, une pierre, la boue. On barrait un bassin […]. Et ce bassin restait. Et puis on plongeait dedans. Mais on mettait le bassin exactement… On faisait le bassin exactement où qu'y avait une grosse pierre qu'on pouvait plonger » (Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph).*

Nous l'avons vu, la rivière est associée au monde de l'enfance dans de nombreux témoignages (cf. p. 65). Elle est l'endroit où certaines des personnes interrogées ont appris à nager. « *C'est là que j'ai un peu appris à nager* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Elle est le lieu où d'autres apprennent à nager à leurs enfants. « *Le petit dernier, l'apprendre à nager* », fait ainsi partie des activités de rivière d'une Riveraine (*Entretien habitant, femme, 34 ans, Grand'Rivière*). Les récits d'activités ludiques au bord des cours sont également nombreux. Certains sont associés aux activités domestiques et notamment aux journées de lessives. « *Étant gamins on en profitait [de la lessive] pour pêcher, pour jouer, machin et tout ça* » explique un Joséphin (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). Un Foyalaise reconnais qu'enfant, « *je jouais plus pendant que ma mère et ma grande sœur lavaient* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*). La journée de lessive a certainement laissé des traces importantes dans le souvenir de certains Martiniquais, entre autres pour cette raison. Le témoignage de cette habitante de Rivière-Pilote montre l'importance de ces jeux d'enfants lors des jours de lessive. Elle explique qu'enfant, quand :

> *« on était près de la rivière on n'avait plus envie de rentrer à la maison parce que on trouvait tout autour de la rivière, des noix de coco, y avait des fruits qui flottaient sur l'eau […]. Là où c'était profond on disait là c'est les bassins pour ceux qui savaient nager, qui faisaient des plongeons. Et là où y a des pierres […] on disait que y a des courants hein. On va dans le courant. C'était pour les plus petits. Et dans les courants y avait toujours des grosses pierres et on pouvait récolter les écrevisses […]. Dans le courant et là où c'était plus profond c'est là où on faisait les plongeons, où les parents rinçaient le linge » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote).*

La rivière est également un lieu où les enfants se rendaient indépendamment des parents. Selon ce Lorrinois « *les jeux c'était autour, soit de partir chasser des oiseaux, aller à la découverte, partir chercher des fruits, aller à la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). Et ce malgré les interdictions qui pouvaient exister concernant les cours d'eau. « *C'était un endroit, on fréquentait très souvent, même si c'était interdit par nos ainés, par les parents, mais on se lançait quand même là-dedans* ». Pour un Schoelcherois la rivière « *était un lieu de loisir intense* » de son enfance (*Entretien acteur de la gestion, homme, 46 ans, Schœlcher*). La digue de Petit Bourg sur la rivière salée, aujourd'hui disparue « *était une source d'amusement pour les enfants du quartier* » (Courtinard, 2006, p. 59), montrant que l'intérêt enfantin pour la rivière se retrouve dans différents lieux de l'île, du Nord au Sud.

La baignade fait partie intégrante de ces souvenirs. Selon le récit de l'enfance pierrotine de S. Delmond (2001, p. 153), à la fin du XIX^{ème} siècle, les « *cascades étaient propices à des douches rudes sous lesquelles on passait rapidement en hurlant, et aux bains dans les bassins tourbillonnants. C'était notre joie* ». « *Je me souviens, j'aimais ça, glisser sur les roches, et les bains, enfin tous les jeux dans la rivière, et c'était en fait notre activité principale des vacances chaque jour, chaque jour* » explique une Foyalaise à propos de journées passées sur la Rivière du Simon (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*). A Fort-de-France, le site de la Grosse Roche est l'objet de plusieurs récits de bains et de plongeons. « *Y a un énorme caillou ça s'appelle la Grosse Roche, c'est sur cette pierre que mes cousins et oncles, de cette pierre qu'ils plongeaient* » raconte une Foyalaise (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*). Le père de cette habitante évoque

également les plongeons qu'enfant il faisait au même endroit, « *parce que là y avait des grands bassins qui étaient, les bassins étaient très hauts, qui faisait au moins dix-sept mètres de hauteur, des pierres qui faisaient une falaise, et puis on se jetait dans le fond de la rivière là* » (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*).

A ces bains s'ajoutent divers jeux d'eaux que L.F. Ozier-Lafontaine (2008, p. 135) différencie de l'amont à l'aval du cours d'eau. « *On faisait des activités nautiques* » sur la Rivière-pilote explique une habitante (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote*). « *On construisait des radeaux avec des troncs de bananiers. On descendait la rivière jusqu'à l'embouchure. On jouait avec les crabes sémafot au bord de l'eau. On construisait des petits bateaux avec les, les fleurs de bananier, on faisait des courses* ». Ces embarcations miniatures sont décrites précisément par L.F. Ozier-Lafontaine (2008, p. 136) sans que l'on sache toutefois si ces descriptions sont issues de son expérience personnelle ou recueillies auprès d'habitants de l'île. Il explique en tout cas que ces « *petits canots* » peuvent être réalisés dans des tiges de canne à sucre ou des demi-noix de coco, sur lesquelles était parfois fixée une voile ou plusieurs voiles. Au-delà de leur description, il est intéressant voir que ces activités ont pu perdurer d'une génération à l'autre puisque la mère de cette habitante rapporte la pratique de jeux similaires durant son enfance.

> *« On s'amusait, on faisait des petites activités […]. On faisait des, on les appelait des raz. On faisait, on prenait des troncs de banane. Trois-quatre troncs de bananes. On les reliait avec trois ou quatre bâtons, comme ça qui perçaient, voilà, les troncs de banane. On mettait ça pour former un radeau […]. Et on se déplaçait tout le long de la rivière avec le bâton qui nous servait de rame. Et on pouvait se balader, s'assoir dessus, aller plus ou moins [loin] » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*

Selon L.F. Ozier-Lafontaine (2008, p. 136), « *le recours à ce genre de radeau n'a jamais été très répandu dans l'île* ». Il ne les nomme pas « *raz* » mais « *« râdo » de rivière* ». Un Riverain évoque d'autres formes d'embarcations rudimentaires, lorsqu'il parle de « *partir par exemple en flot ou en…, sur une chambre à aire, de Cacao [lieu situé en amont du bourg] […], pour arriver jusqu'à l'embouchure, et allègrement hein, sans être gêné parce que y avait un volume d'eau beaucoup plus important que maintenant* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Les autres jeux référencés par L.F. Ozier-Lafontaine (2008, p. 135-136), comme la « *feuille déversoir* », le « *tourniquet* » ou le « *moulin d'eau* » n'ont pas été mentionnés par les personnes interrogées. Un habitant du Lorrain explique par contre qu'« *il y avait les endroits où y avait du sable et tout, ça nous permettait de faire des jeux dans le sable* », sans préciser de quels jeux il s'agissait (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*).

Le déjeuner est également un moment important des parties de rivières. Déjà W. Dufougeré (1931), dans la première moitié du XX^{ème} siècle, évoque le bain de rivière et le repas comme couronnement d'une journée à la campagne.

> *« La journée que j'ai passée au « Vieux Moulin » [au Gros-Morne] est restée dans mon souvenir comme une des meilleures journées passées dans la campagne martiniquaise. Je me rappelle encore le délicieux bain pris à 5 heures dans la rivière*

qui coule au fond de la vallée, à l'ombre des bambous géants, et l'agréable collation offerte par Mme D... après le bain. » (Dufougeré, 1931, p. 216)

La trace de ces repas de bord de rivière est identifiée dans des documents plus anciens. Déjà J.B. Labat (1724b, p. 72) mentionne ce type de pratique au XVIIIème siècle, lorsqu'il rapporte un boucan de cochon organisé spécifiquement au bord de la rivière. Ces repas sur les berges des cours d'eau deviennent, dans un poème du début du XXème siècle, l'un des marqueurs de l'identité antillaise. Les Antilles, « *[c]'est le repas créole au bord de la rivière* » déclame E.F. Leopold (1935, p. 251). Plusieurs des témoignages que nous avons recueillis témoignent d'une pratique qui perdure jusqu'à aujourd'hui. Selon G. Mauvois (1982, p. 40), « *[l]es gens apportaient de quoi boire et manger. Ils faisaient cuire le repas au feu de bois et prenaient le frais à l'ombre des manguiers* ». Outre les sources documentaires, les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête rapportent, pour certaines, cette pratique du déjeuner au bord de la rivière. « *On allait manger au bord de la rivière* » explique ainsi ce Riverain (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*).

« A côté de la rivière, on tuait le gros coq et puis là tout le monde mangeait en famille. Et puis, et le soir, on prenait tous ses paquets, toute sa vaisselle et tout, sur la tête, et puis on repartait pour rentrer » (Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph)

G. Desportes (2005, p. 54) explique lui que la Digue de Tivoli était « *très fréquentées de tous les fervents du pique-nique* ». Ce terme de pique-nique apparaît également dans les témoignages des personnes interrogées durant l'enquête.

« Moi, je me souviens que c'était à l'occasion de, de, d'un dimanche, un lundi de pâques, on apportait toutes les, les faitouts avec le matoutou, et tout ça, et on avait pique-niqué au bord de la rivière » (Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée)

Ces pratiques de pique-nique sont rapportées pour la plupart des sites aménagés de cours d'eau. A Grand'Rivière un habitant témoigne : « *on pique-niquait près de la rivière, on … avec les amis d'enfance, on … on apportait de quoi manger, on … on passait quasiment des journées à la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*). A « *Bo la riviè* » c'est une Foyalaise qui évoque « *des pique-niques à la journée* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Deux autres Foyalaises rapportent également qu'elles ont eu l'occasion d'aller à Cœur Bouliki. « *[P]arce que des amis m'y ont emmené pour pique-niquer* » explique l'une (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*). « *Parce qu'il y avait la possibilité de pique-niquer, de passer la journée là sans nécessairement avoir à mettre les pieds l'eau* » pour l'autre (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*).

Les rivières sont considérées comme des lieux de détentes du fait également de l'environnement sonore qu'elles procurent. Selon L. Gallouédec (1935, p. 13), « *[l]e grand charme de cette nature, ce sont les claires et bavardes rivières qui coulent sous ces verdures et y entretiennent une exquise fraîcheur* ». Le bruit de la rivière apparaît dans cette

citation comme un élément prégnant de l'environnement naturel. « *Ça donne du bien-être à tout le monde. C'est le bruit de la rivière* », explique une riveraine de la Rivière Blanche (*Entretien habitant, femme, 60 ans, Saint-Joseph*). Ce bruit de l'eau est décrit et interprété par une actrice de la gestion qui rapporte qu'à :

> *« la Rivière de l'Alma, bon, il y a ce, ce bruit continuel, et… qui… qui, qui vous… qui capte votre attention, vous voyez, qui… quelque part, c'est comme un peu le bruit de la mer, vous êtes capté par ça, et tout le reste, toutes les autres idées s'en vont, quoi, c'est en fait… bon, c'est un côté un petit peu méditatif de… de, du son de, des vagues, ou le son des… quelque part, ça vous ressource, quoi. C'est un ressourcement. Un lien avec la nature qui est vraiment très fort, par ce bruit » (Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée).*

Ce son de la rivière est propice au repos mais aussi à la création musicale. « *La rivière c'est quelque chose qui chante. C'est une histoire qui chante, qui parle* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Le chanteur Kali explique que « *la rivière amène des sons et ces sons là sont favorisés sur des instruments acoustiques* » (Entretien, 29/06/2015). Il s'imprègne des sons naturels pour composer (Figure 46).

> *« Tu peux pas jouer beaucoup de musique dans la rivière parce que quand elle est fort y a beaucoup de bruit, tu vois, mais quand tu t'assieds sur le rebord où y a un petit calme, là, tu commences à entendre des sons. Enfin moi c'est comme ça que je compose. Je vais dans la nature. Je compose ».*

Figure 46 – Extraits du vidéo-clip de Kali, « Monté la rivière », montrant des musiciens jouant au bord de l'eau (a), le bruit de l'eau se fondant en celui des cordes (b)

La musique fait d'ailleurs partie, selon certains témoignages, des parties de rivière. Une habitante de Saint-Joseph explique ainsi que « *si vous êtes au bord d'une rivière et puis vous entendez par exemple une, une musique qui a le tambour, l'harmonica, le chacha dedans,*

[…] vous vous donnez le cœur joie » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). La musique, pour elle, est associée aux souvenirs d'enfance.

> *« Mon père avait fait, mes ancêtres avaient une petite orchestre, tambour, harmonica, accordéon […]. C'est chacha. Et puis quand il allait… on allait par exemple prendre une bain de rivière avec les parents etc., tous ils étaient assis là, avec leur chacha etc. Ça nous gênait pas […]. Et au contraire ça nous donnait l'envie de plonger encore plus bien dans la rivière » (Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph).*

Elle oppose cette musique acoustique avec les musiques contemporaine qu'elle a eu l'occasion d'entendre en bord de cours d'eau. « *Maintenant tu vas à Cœur Bouliki tu as boum, boum, boum, boum. Quand on va d'une côté de rivière on va pour se relaxer on ne va pas pour entendre boum, boum, boum* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Plusieurs personnes de la même génération déplorent « *ces jeunes qui viennent avec toute leur musique* » (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*), « *qui mettent la musique à fond* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*). Pour elles « *c'est terrible [Rires]. Ils ont rien compris* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*). Un Foyalais plus jeune explique que la musique fait partie du moment de détente mais sans préciser le type de musique écoutée (*Entretien habitant, homme, 25 ans, Fort-de-France*). La parole des plus jeunes générations manque pour analyser la place réelle qu'occupe aujourd'hui de la musique dans les parties de rivières.

Les sports d'eaux vives, canyoning et canoë

Les activités de baignade en rivières sont également valorisées touristiquement et sont aujourd'hui accompagnées du développement d'activités d'eaux vives comme le canyoning et le canoë (Figure 47). Un bref passage dans les guides touristique est illustratif de l'apparition dans les années 2000 de ce nouvel argument de mise en valeur du territoire. Dans les guides du début des années 1990, les rivières sont très marginalement mentionnées. La baignade n'est évoquée qu'à la mer et si les randonnées pédestres sont valorisées (parfois le long des rivières), les randonnées de rivière ou le canyoning sont absents (Morneau, 1993). A la fin des années 1990 la nature est plus présente visuellement et certains guides illustrés montrent des photos de rivières (e.g. Cascade d'Absalon, Chute d'eau des Gorges de la Falaise à l'Ajoupa-Bouillon, Gué sur la rivière du Lorrain, Cœur Bouliki) (Anonyme, 1998). Aujourd'hui la rivière, sa faune, sa flore, et les pratiques associées aux milieux sont présentées comme un patrimoine (Anonyme, 2010). Cet intérêt pour les rivières est à repositionné dans une tendance plus globale dans les pratiques touristiques à se tourner vers l'intérieur de l'île autant que vers le littoral. La randonnée et le canyoning sont les premières activités évoquées (Denhez, 2009). Dans l'imagerie de l'île, il arrive même que la rivière précède la plage dans la valorisation des beautés naturelles. L'ouvrage de Gsegner *et al*., 2010, intitulé *L'autre Martinique. Le canyoning*, et présentant les photographies des canyons de l'île, est certainement le document le plus illustratif de cet intérêt pour des activités sportives de rivières qui structureraient un nouveau tourisme de

territoire.

Valorisées dans les guides, plusieurs témoignages laissent cependant penser que les activités d'eaux vives sont peu investies par les Martiniquais natifs de l'île. Une actrice de la gestion, membre d'une association environnementale, explique que « *ça n'est pas dans nos habitudes […], dans nos coutumes* » et développe notamment un discours assez critique sur la pratique du canyoning. Selon elle, les personnes qui pratiques ces activités « *c'est pas des, ce ne sont pas des gens, des Martiniquais, souvent ce sont des… c'est quelque chose qui a été apporté, quoi, introduit* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). L'écrivain P. Chamoiseau partage cette idée (Entretien, 19/01/2015), mais la juge moins négativement. Selon lui elle est principalement exercée par les métropolitains. « *C'est assez développé mais c'est des z'oreilles* ». Il explique ce fait par la structure encore très familiale de la société Martiniquaise. Les natifs Martiniquais conçoivent avant tout leurs loisirs en famille. Les sports comme le canyoning sont, selon lui, des activités plus solitaires qui ne permettent pas à toute la famille d'être présente et qui par conséquent sont moins attrayantes pour la population. A la fois proche et différent est le regard qu'un acteur de la gestion, impliqué de manière associative dans les activités de canyoning, porte sur la pratique. S'il reconnaît que très peu de Martiniquais natifs « *viennent seuls et pratiquent le canyoning pour leur plaisir* », certains néanmoins « *ont compris la qualité que cette pratique peut apporter à des touristes. Ils ont bien compris la valeur touristique et la valeur que ça peut avoir* ». Selon lui « *quand un Martiniquais vient, il vient pour emmener du monde […], mais il vient pas forcément pour lui. […]. [I]l emmène des touristes martiniquais, ou il emmène des touristes métropolitains* », faisant du canyoning « *un faire-valoir ou un support touristique* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 48 ans, Trois-Îlets*). Si les formes et les motivations de la pratique varient, cette dernière ne serait donc pas réservée aux seuls métropolitains. Les résultats montrent d'ailleurs que 2 des 5 personne ayant pratiqué le canyoning sont natives de l'île.

Figure 47 – Canynoning sur la rivière Bas Mitan au Morne-Vert (Source B. Morandi, 2015)

Avec seulement 8 % des personnes interrogées ayant pratiqué, les résultats de l'enquête gardent toutefois de considérer la pratique comme répandue. Dans les discours de

certaines personnes rencontrées, des incertitudes existent quant à l'existence de la pratique sur l'île. Un acteur de la gestion qui déclare qu'« *on a fait du canyoning ici. Ça s'est fait pendant un certain temps, pendant une quinzaine d'années* », précise toutefois qu'il ne sait pas si ça se pratique encore (*Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France*). Plusieurs habitants s'interrogent également sur les pratiques d'eaux vives lorsqu'elles sont évoquées dans l'entretien. « *Est-ce qu'y a réellement ce genre de… ah oui… Y en a ici ? Ça se pratique ici ?* » demande une Foyalaise (*Entretien habitant, femme, 38 ans, Fort-de-France*). « *Y a ça ici ?* » s'enquiert de la même manière un autre habitant, précisant que « *non, j'ai jamais eu l'occasion d'en faire* » (*Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain*). Cette question de l'opportunité de la pratique revient chez plusieurs personnes entretenues pour expliquer le fait qu'elles n'aient jamais pratiqué le canyoning. « *On m'a déjà fait la proposition, mais j'ai pas eu l'occasion de la, de le faire en fait* » reconnaît ce Joséphin (*Entretien habitant, homme, 26 ans, Saint-Joseph*). Même cas de figure pour une Foyalaise. « *Je n'ai pas eu l'occasion, mais ouais, ça m'attire, j'aimerais bien* » explique-t-elle (*Entretien habitant, femme, 21 ans, Fort-de-France*). Les personnes pratiquant le canyoning sont ainsi peu nombreuses parmi les personnes interrogées. Pour d'autre la pratique est d'avance exclue. « *Jamais. Et je ferai jamais* » répond une Foyalaise lorsqu'on lui demande si elle a déjà pratiqué ce type d'activité (*Entretien habitant, femme, 57 ans, 41*). « *Je trouve ça trop dangereux* » explique un acteur de la gestion (*Entretien acteur de la gestion, homme, 47 ans, Trois-Îlets*). Pour un habitant encore « *les sensations fortes c'est pas mon truc* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Ces témoignages font apparaître un écart de génération, la pratique attirant davantage les plus jeunes. Plusieurs personnes interrogée ne pratiquent pas mais ont connaissance de la pratique et porte sur elle un regard positif. Ainsi un acteur de la gestion « *encourage à le faire* ». Selon lui « *c'est une activité intéressante, bien sûr qu'il faut maîtriser et encadrer* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Schœlcher*). Un autre acteur de la gestion pense lui que « *ce sont des activités qui, qui devraient être développées même en scolaire, hein pour les plus grands, pour les plus grandes classes de telle sorte que les jeunes voient vraiment le potentiel des, de nos cours d'eau* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). Pour les personnes qui ont pratiqué le canyoning, l'activité n'est certes pas régulière – généralement pratiquée une fois – mais n'est pourtant pas présentée comme strictement passée.

Le canoë est l'autre sport d'eau que certaines des personnes entretenues ont déjà eu l'occasion de pratiquer. Cette pratique est cependant associée en premier lieu au milieu marins ou de mangrove et non aux rivières. Ainsi une Foyalaise a fait du « *canoë, kayak en mer, mais rivière, non* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, Fort-de-France*). « *J'ai déjà fait du kayak, mais c'était pas dans une rivière* » (*Entretien habitant, homme, 25 ans, Fort-de-France*) explique également ce jeune Martiniquais. Lorsqu'elle est pratiquée en rivière, c'est une activité que l'on retrouve dans les embouchures, comme celle de la Rivière-Pilote. Une habitante explique que « *depuis quelques temps, mais pas si souvent que ça, j'ai, j'ai remonté la rivière en kayak avec les enfants et mon époux* » (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote*). La pratique du canoë existe pas ou peu dans les parties

amont des rivières. La principale raison avancée est la morphologie des sites.

> *« À la Martinique, c'est difficile. Je ne sais pas si les rivières… sont… permettent ça. Il y a trop de cailloux, il y a trop de, il n'y a pas suffisamment enfin je ne vois pas où est-ce qu'on pourrait faire ça » (Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France)*

Selon un acteur de la gestion « *les sites ne sont pas, trop accessibles* » pour pratiquer ce type d'activité (*Entretien acteur de la gestion, homme, 40 ans, Sainte-Luce*). Une habitante de Saint-Joseph explique quant à elle que la pratique du kayak n'est possible sur la Rivière Blanche qu'« *en temps de, de grandes eaux parce que après c'est difficile, la rivière n'est pas assez forte pour faire du canoë kayak* » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*). La Rivière Blanche est l'un des deux sites identifiés sur lesquels une activité de canoë existe ou a existé selon des riverains.

> *« [O]n pratique le canoë kayak ici hein. […] Y descendent tout ça. Y finissent ici. […] je ne sais pas, je ne sais pas c'est un club hein avec des enfants et puis… qui sont encadrés par des grandes personnes. Je les vois hein, quand ils viennent. Je les vois » (Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph)*

Selon une autre riveraine la pratique serait cependant assez occasionnelle. « *Y a peut-être une association hein qui fait des petites choses comme ça. Mais y sont pas… c'est exceptionnel […]. Je les ai vus une fois en dix ans* » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*). L'autre site où une pratique du canoë a été déclaré est le domaine privé de *Bo la riviè*, sur la Rivière du Galion « *entre Trinité et, et Gros-Morne* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 27 ans, Schœlcher*), à « *Bassignac* » (*Entretien habitant, homme, 18 ans, Fort-de-France*). D'après les images du site auxquelles nous avons accédé, le canoë semble pratiqué dans des bassins, et il ne s'agit pas d'une descente au sens où nous pourrions l'entendre.

— La rivière halieutique, lieu de pêche

Les résultats de l'enquête montrent que 59 % des personnes entretenues ont déjà pratiqué la pêche en rivière. Elle n'apparaît donc pas comme une pratique marginale même si seulement 18 % continuent à la pratiquer aujourd'hui et si ces résultats ne prennent pas en compte la régularité de la pratique. Malgré les limites de la donnée, il est intéressant de travailler sur l'existence d'une communauté homogène de pêcheurs en rivière, c'est-à-dire structurée par la pratique de la pêche, ou simplement de communautés variées qui pratiquent la pêche parmi d'autres activités. La première question est par conséquent celle de l'existence et, le cas-échéant, des caractéristiques d'un « *monde de la pêche* » comme l'évoquent certaines études (Anonyme, 2007, p. 4).

Le facteur d'âge est un premier facteur discriminant (Figure 48). Les pêcheurs sont majoritairement des personnes de plus de 40 ans. Si un Foyalais entretenu évoque de jeunes amis qui pêchent encore les écrevisses et les poissons (*Entretien habitant, homme, 18 ans, Fort-de-France*), les résultats de l'enquête montrent cependant que les moins de 40 ans ne représentent que 9 % des personnes ayant déjà pratiqué la pêche. Parmi les plus de

40 ans il est difficile d'établir des tendances de différenciation entre le profil des personnes qui ont encore une pratique de la pêche, et le profil de ceux qui ont arrêté de pêcher. Les personnes interrogées les plus âgées ne sont pas nécessairement celles qui ont arrêté la pêche.

Figure 48 – Classes d'âge des personnes ayant ou n'ayant jamais pratiqué la pêche en rivière.

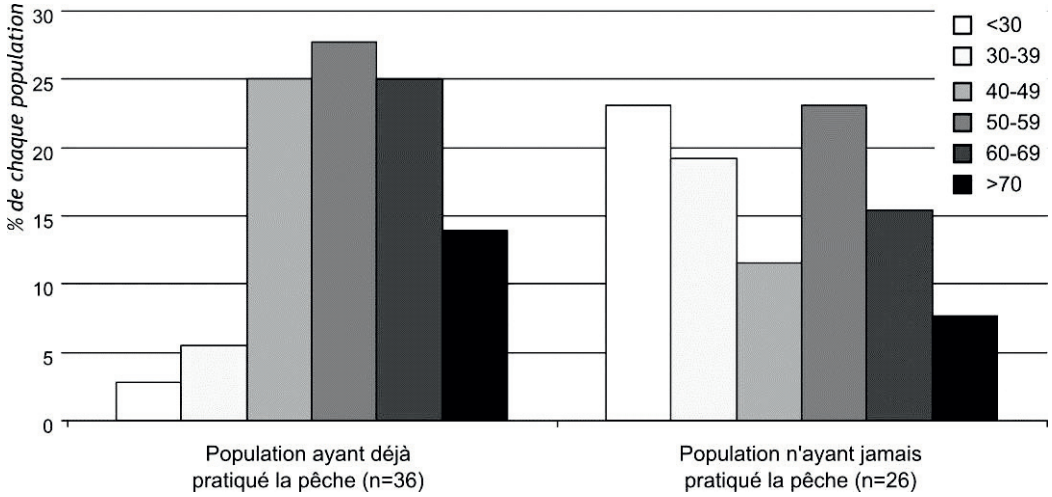

Le bureau d'étude Contrechamps, dans la comparaison qu'il propose de trois cours d'eau, note sur celui du Carbet « *le maintien de pratiques de pêche régulières et d'une connaissance de l'état des milieux et des espèces plus précise qu'ailleurs* » (Anonyme, 2007, p. 34) montrant que la pratique de la pêche n'a pas les mêmes dynamiques sur l'ensemble du territoire. Les résultats du travail d'enquête que nous avons réalisé confirment cette idée de différenciations spatiales. L'urbanisation constitue un critère discriminant (Figure 49). 91 % des personnes ayant une pratique actuelle et 80 % des personnes ayant une pratique passée résident dans des communes rurales. Les personnes qui habitent une commune urbaine et qui ont déjà pratiqué la pêche ont à 83 % arrêté cette pratique.

Figure 49 – Type de territoire de résidence (urbain ou rural) des personnes pratiquant, ne pratiquant plus, n'ayant jamais pratiqué la pêche en rivière.

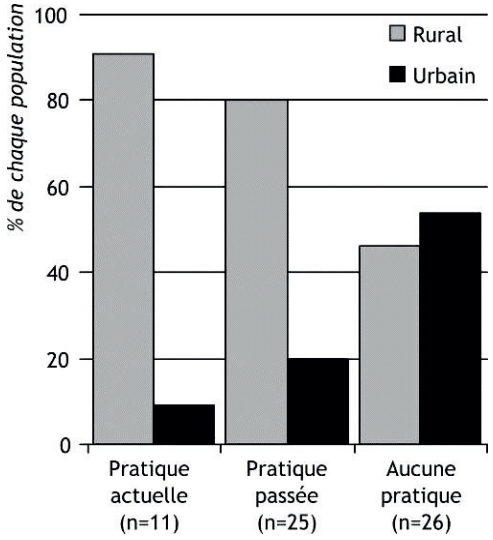

La pêche, une pratique en régression ?

Les résultats d'enquête obtenus tendent à confirmer l'idée selon laquelle la pêche serait une pratique en régression (Anonyme, 2007 ; Anonyme 2015). Plusieurs personnes entretenues insistent sur cette disparition progressive de la pratique affirmant que « *maintenant y a moins de pêcheurs de, au niveau de la rivière* » (*Entretien habitant homme, 53 ans, Le Lorrain*) ou que « *les gens ne pêchent pas tellement* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Selon un acteur de la gestion, il est certain que « *c'est pas une activité en développement en tout cas* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). La pêche semble être une pratique limitée à certains individus et à certains temps particuliers selon cet habitant de Saint-Joseph expliquant que :

> *« Y a presque plus rien. Y a quelques passionnés encore, qui remontent la rivière de temps en temps. Je les entends, aux alentours des fêtes traditionnelles de Pâques et de Pentecôte, remonter la rivière, pêcher bon. Mais c'est devenu très rare » (Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph).*

Figure 50 – Motif d'arrêt de la pratique de pêche en rivière

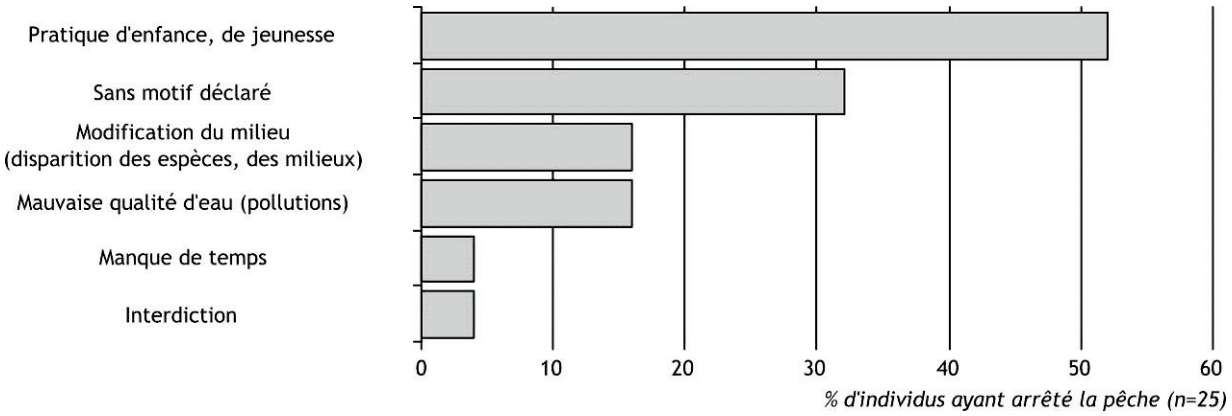

Les raisons de la diminution de la pratique ne sont cependant pas évidentes à saisir dans les discours. Parmi les 25 personnes entretenues ayant arrêté la pêche, les raisons invoquées sont multiples (Figure 50). La pêche est le plus souvent présentée comme une pratique d'enfance ou de jeunesse ayant été abandonnée pour des raisons conjoncturelles (52 % des personnes). Sous-jacente à l'enfance, il faut toutefois identifier dans les discours l'idée de modes de vie passés dont l'abandon a entraîné une prise de distance avec la rivière. L'arrivée de l'eau courante et la modernisation de la vie domestique en sont les marqueurs principaux. L'augmentation du niveau de vie, et la facilité d'accès aux produits d'alimentation qui l'accompagne, font également que la pêche en rivière n'apparaît plus comme une pratique de subsistance nécessaire. Un habitant explique ainsi la disparition de la pêche :

> *« Parce qu'y a plein de choses à manger maintenant. Y a plein de choses à manger. Par exemple aller pêcher un lapia, maintenant tu vas au service, tu achètes un kilo… tu vas pas pêcher… » (Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Salée)*

La même explication par la disparition du besoin est proposée par une actrice de la gestion originaire du Nord de la Martinique :

> *« Faut-il encore que les gens aient besoin. Ça pourrait se pratiquer encore. Mais personne ne s'inquiète plus d'aller chercher des poissons de rivière » (Entretien acteur de la gestion, Femme, 77 ans, Fort-de-France).*

Ces évolutions des modes de vies priment dans le discours sur d'autres raisons pouvant expliquer la régression de la pêche. La modification du milieu ou la dégradation de la qualité de l'eau apparaissent par exemple comme secondaires pour la population enquêtée même si les propos peuvent être parfois très négatifs lorsqu'ils sont exprimés. Un Lucéen ayant arrêté de pêcher explique par exemple que :

> *« quand on a des nappes de poissons qui flottent on se dit que… […] y a quelque chose qui tourne pas rond. […]. Ça a d'abord été dans la Rivière des Coulisses que je me suis aperçu de ça. […]. Cette eutrophisation... Sacs plastiques… » (Entretien acteur de la gestion, homme, 40 ans, Sainte-Luce).*

Les autres facteurs évoqués dans de précédentes études pour expliquer la diminution des pratiques apparaissent de manière marginale dans les résultats de notre enquête. La perte sociale des techniques de pêche, « *notamment avec la diminution des personnes disposant des savoir-faire nécessaires* » (Anonyme, 2007, p. 17), n'est pas abordée par la population que nous avons enquêtée. De même, la recrudescence constatée ou supposée des populations de serpents aux abords des rivières, qui en fait des endroits dangereux (Lalubie *et al.*, 2011c, p. 19), si elle est évoquée dans les entretiens que nous avons conduits, est à l'origine d'un discours de prudence dans la pratique et non d'abandon.

Le dernier facteur à prendre en compte pour expliquer la régression des pratiques de pêche, est son interdiction récente par arrêté préfectoral. La pêche est une pratique répréhensible. Selon JR. Gros-Désormeaux (Entretien, 16/01/2015), cela peut expliquer en partie la difficulté à obtenir des informations auprès des habitants. Les résultats de notre enquête montrent cependant que l'interdiction est peu présente dans les discours. Si certains acteurs de la gestion évoquent « *tout ce qui est pêche clandestine, braconnage* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 47 ans, Les Trois-Ilets*), les résultats de l'enquête montrent que pour les habitants, l'interdiction n'est pas un frein pour la pratique de la pêche. La liberté avec laquelle les personnes entretenues parlent de leur pratique de pêche laisse d'ailleurs supposer que l'interdiction est méconnue des habitants comme de certains acteurs de la gestion.

Le monde de la pêche, entre pratique vivrière et pratique récréative

Certains des témoignages que nous venons d'évoquer laissent entendre que la pêche en rivière avait une dimension vivrière. Archéologiquement, la pêche semble avoir constitué une activité nourricière pour les populations amérindiennes. Il n'est toutefois pas certain que la rivière ait été un lieu de pêche privilégié pour des populations tournées avant tout vers la mer. Les travaux conduits par S. Grouard (2013) laissent penser que la pêche aux embouchures pouvait être pratiquée par les amérindiens, mais aucun travail n'évoque directement la pêche en rivière. Pourtant, d'après la *Dissertation sur les peches* (Anonyme, 1776), la pratique de pêche durant la période coloniale semble être attribuée le plus souvent aux « *Caraïbes* », introduisant une filiation au niveau des techniques sur laquelle nous reviendrons. La pêche est également, selon ce même document, une pratique exercée par les esclaves. La pêche constitue une ressource complémentaire pour les esclaves mal nourris par les maîtres. « *Les crustacés leur offrent à cet égard de grandes ressources, par la quantité qu'on en trouve à la mer et dans les rivières* » (Thibault et « *[l]es écrevisses ne leur offrent pas moins de ressources* » (Thibault de Chanvallon, 1763, p. 108-109). Cette ressource continue à être exploitée semble-t-il jusque dans les milieux d'ouvriers agricoles de la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Louri, 2010) dont la situation socio-économique nécessite parfois des ressources complémentaires. Ainsi « *les ouvriers pouvaient pêcher dans les rivières pour compléter leur nourriture et trouvaient des écrevisses et des poissons* » (Louri, 2010, p. 44). Selon P. Chamoiseau (Entretien, 19/01/2015)

> *« Il y a des gens qui pêchaient les zabitants, les écrevisses. D'ailleurs la soupe zabitants est une soupe d'écrevisses. La soupe zabitants est une soupe verte. Dedans il y avait*

des écrevisses et de la viande salée. C'est la soupe zabitants parce que les esclaves qui habitaient sur l'habitation étaient appelés les habitants. […] Donc la soupe zabitants c'est une soupe que mangent les nègres d'habitation. La soupe zabitants. On voit bien qu'ils utilisaient la rivière pour améliorer le quotidien. Ils pêchaient, ils prenaient des crabes et ils pêchaient. Donc on a eu de grands pêcheurs de zabitants et d'écrevisses dans les rivières » (Entretien P. Chamoiseau, 19/01/2015).

Il serait cependant faux de penser que les produits de la rivière constituaient uniquement une ressource pour les populations les plus pauvres. Au XVIIIème siècle, plusieurs témoignages laissent penser que l'ensemble de la population coloniale consomme des poissons de rivières. JB. Labat participe aux pêches et relate, par exemple, un repas auquel il est invité et où « *il y avait une abondance et une diversité surprenantes de toutes sortes de poissons de mer et de rivière* » (Labat, 1724a, p. 61, première partie). L'auteur donne même la recette de la soupe aux écrevisses, ou soupe z'habitant.

« On les mets à cuire toutes entières dans l'eau avec du poivre, du sel, un bouquet de persil et des herbes fines. On les retire du feu quand on juge qu'elles sont un peu plus de moitié cuites. On prend les queues que l'on accompagne avec une sauce blanche ; tout le reste se pile dans un mortier et se réduit en pâte que l'on met avec du beurre dans l'eau où elles avaient été bouillies, dont on fait le potage ». (Labat, 1724a, p. 105, première partie)

Les produits de la pêche en rivière sont également présents sur plusieurs tables évoquées dans des récits de voyage de la fin du XIXème et du début du XXème. Ainsi L. Garaud évoque « *une pyramide de petits beignets rissolés, appelés acras. La pâte enveloppe une multitude de poissons minuscules, pareils à des aiguilles d'argent, qu'on nomme titiris* » (Garaud, 1892, p. 156). Pour W. Dufougeré « *[d]es « écrevisses z'habitants » succédèrent aux titiris* » (Dufougeré, 1931, p. 139). Et H. Célarié se voit offrir des titiris :

« Près des portes fument les friturerie. Un jeune ami, béket-créole, me croise : « Voulez-vous des « titiris » ? Hier, vous n'avez pas remarqué ? On a vu courir, dans le ciel, des éclairs sans tonnerre, les « éclairs titiris », les pêcheurs ont fait bonne pêche... » « Et il me montre des montagnes de poissons dont chacun est gros à peine comme une épingle. » (Célarié, 1930, p. 28)

Aujourd'hui, il est cependant difficile d'établir si la dimension nourricière de la pêche est guidée par un besoin économique ou simplement par des traditions, à la fois de pratique de la rivière et culinaires. La pratique de la pêche, comme la consommation de son produit, s'inscrit dans une logique conviviale et récréative associée à la rivière. Les enfants la pratiquent. Elle a pour eux une valeur essentiellement ludique, au même titre que les divers jeux évoqués précédemment (cf. p. 114) :

« Quand j'étais petit, on partait avec une boîte d'allumettes et un citron et on allait pêcher les cirriques. Et on les faisait griller, on mettait un peu de citron et on les mangeait » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Saint-Joseph).

Elle est pratiquée en toute indépendance ou en parallèle des travaux effectués par les

parents et notamment de la lessive. Un Joséphin raconte comment, « étant *gamins, on en profitait [des jours de lessive] pour pêcher, pour jouer* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). De la même manière, une Lamentinoise explique que « *nous, les enfants, nous nous adonnions aussi à la pêche à la rivière* » (*Entretien habitant, femme, 65 ans, Le Lamentin*). Les données d'enquête dont nous disposons, comme les indices livrés par les sources documentaires, rendent toutefois difficile la qualification de l'origine sociale des enfants qui pêchaient dans les rivières de Martinique. Selon P. Courtinard « *[l]a pêche dans la Rivière Salée était la distraction préférée des jeunes Petits-Bourgeois* » (Courtinard, 2006, p. 61) mais elle était également une activité des enfants d'ouvriers agricoles de l'habitation Trénelle, également à Rivière-Salée (Louri, 2010). Nous pouvons cependant dire qu'il ne s'agit pas d'une pratique réservée aux enfants des campagnes. Les textes de G. Desportes (2005) ou de A. Epither (2006) témoignent de parties de pêches d'enfants de Fort-de-France, dans le canal de la Levée ou dans la retenue de Moutte.

Occupation pour les groupes d'enfants, la pêche est également une pratique familiale qui met en contact les différentes générations. Ainsi G. Desportes (2005) évoque la pêche aux écrevisses, lors des jours saints, qui regroupe parents et enfants.

> *« Aux jours saints, donc, dans les principales rivières de l'île, il n'est pas rare de rencontrer, les pieds dans l'eau, des familles entières de prédateurs, monsieur, madame et enfants, ou bien des bandes joyeuses de gamins et de gamines en train de soulever des roches en amont, de battre le courant à grandes frappées de bois feuillu […] » (Desportes, 2005, p. 68)*

Deux témoignages recueillis lors des entretiens conduits auprès des habitants appuient cette idée d'une transmission de la pratique que soulignait déjà l'étude de G. Lalubie *et al.* (2011c). Ainsi une Pilotine raconte, à propos de sa mère :

> *« elle va encore, et mes enfants y vont, à la pêche au […] cirrique. […] Donc elle leur apprend à pêcher et pendant les vacances […] c'est une des activités avec la grand-mère […], de pêcher les cirriques et après, de faire des dombrés cirrique et de manger la pêche » (Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote).*

La transmission entre grands-parents et petits-enfants est également évoquée par ce Joséphin qui explique que « *quand les enfants sont là, j'ai des petits enfants, je vais pêcher avec eux pour leur montrer comment on pêchait* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). La pêche fait donc partie intégrante de ces moments familiaux et amicaux que les personnes entretenues nomment les « *parties de rivières* ».

> *« Pêcher à la rivière c'est super bien. Ça met de la joie » (Entretien habitant, homme, Le Lorrain).*

Pour certaines personnes entretenues, cette dimension ludique a d'ailleurs pris le pas sur la dimension nourricière. Ainsi un Joséphin évoque « *le côté sportif de la pêche au mulet* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*) dans la Rivière Blanche. Un autre riverain de ce cours d'eau raconte ses expériences de pêche à l'écrevisse en précisant que « *c'était pas de la pêche pour, pour vendre, ni avoir du rapport, ni pour manger. C'était*

juste ludique » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). L'expression « *pêche sportive* » est d'ailleurs employée par un Schœlcherois pour qualifier sa pratique (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Schœlcher*).

G. Lalubie *et al.* (2011c) insistent sur le caractère amical de la pratique, qui est exprimé dans de nombreux témoignages issus des sources documentaires.

> *« Ici l'art de pêcher devient une fête nautique collective ; car, inutile de vous dire que nos pêcheurs de rivières se sont munis de tout ce qui faut pour agrémenter leurs parcours des plaisirs de l'absinthe verte et du rhum […]. La pêche donne soif et faim, dans le soleil ou sous la pluie ; et, à la pause, on déballe des sandwichs de morue, des plats de harengs saurs-concombres, de féroces pimentés, que l'on fait descendre dans l'estomac à coups de larges rasades d'eau de coco, de soda ou de bouchées de macanjas. Au son des transistors portatifs – on est moderne -, on danse en pêchant et l'on fume à tire-larigot, on siffle, on chante, on se lance des injures et des plaisanteries d'une bande à l'autre […] » (Desportes, 2005, p. 69)*

Au-delà de la structure familiale et amicale, la pêche est une activité qui regroupe parfois l'ensemble de la communauté locale, généralement d'un bourg ou d'un quartier. Ces traces de pêche collective, on les trouve chez J.B. Labat (1724), lorsqu'il évoque une pêche qui regroupe tout le monde. La pêche en rivière est d'ailleurs pratiquée en parallèle de la pêche en mer lors d'une journée. Certaines pratiques semblent également être exercées collectivement, comme l'enivrement des rivières selon la description qu'en donne J.B. Labat (1724a, p. 139, première partie). La pêche collective la plus répandue reste cependant la pêche au « tititri ». Plusieurs personnes interrogées ont vu des gens pêcher les titiris et certaines ont pratiqué cette pêche. La dimension collective de ce qui apparaît dans les sources documentaires comme un évènement semble cependant ancienne et avoir peu à peu disparu d'après les résultats de l'enquête. A Rivière-Pilote, deux témoignages permettent d'apercevoir cette évolution. Alors qu'une Pilotine de 77 ans explique que « *tout le monde allait, titiris, titiris* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*), un Pilotin plus jeune de 20 ans raconte, lui, que « *quand j'étais gamin, y avait une dame qui pêchait sous le pont là-bas* » (*Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*), laissant penser que l'évènement collectif avait déjà disparu. La pêche collective au titiri existe encore dans la commune de Grand'Rivière comme l'attestent plusieurs témoignages. Ces derniers insistent sur le caractère collectif mais surtout sexué de la pêche aux titiris. Selon eux, « *c'est plutôt les femmes* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Grand'Rivière*), aidées parfois par les enfants et les hommes. « *Jeune, on va donner un coup de main. […] Mais c'était le domaine réservé aux femmes. […] Si y a un homme c'est pour donner un coup de main* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Les photos récentes de pêche au titiris que nous avons pu observer montrent cependant une certaine mixité qui laisse supposer, ici encore, une évolution de la pratique (Figure 51).

Figure 51 – La pêche collective aux titiris dans l'embouchure de la Grande Rivière (Source M. Bazin)

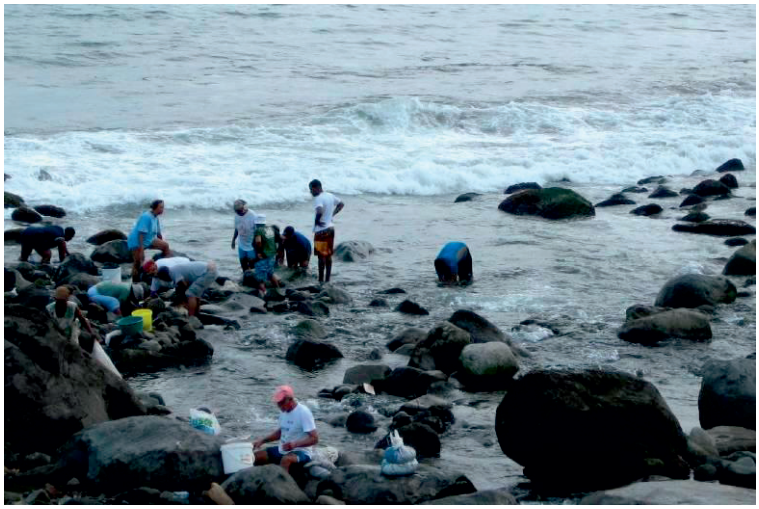

Contrairement à la pêche en mer, la pêche en rivière n'est pas, et semble n'avoir jamais été, une activité professionnelle structurant un véritable secteur économique en Martinique. S'il y a des associations et une fédération de pêche depuis la fin des années 1990, les pêcheurs « *pratiquent généralement de manière individuelle cette activité et ne sont donc pas spontanément enclins aux initiatives collectives* » selon JR. Gros-Désormeaux (Entretien, 16/01/2015). Lorsqu'elle a une dimension économique, la pêche apparaît donc plutôt comme une activité individuelle relevant de l'économie informelle. Les ventes d'écrevisses notamment, semblent avoir été une activité complémentaire pour certaines personnes. Un habitant de Fort-de-France nous donne un des rares témoignages de cette activité économique.

> *« Auparavant, je connaissais des gens qui, qui vivaient de ça. […], de la pêche en rivière parce que les zabitants […] c'est des machins qui se vendaient dans le temps très chers » (Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France).*

Ce Foyalais explique ensuite qu'il a lui-même vendu des écrevisses étant enfant. Il s'agissait semble-t-il d'une activité répandue parmi les jeunes qui portaient leur pêche aux familles aisées de Fort-de-France (Figure 52).

> *« On disait une pêche. Une pêche coûtait au moins trente-cinq francs. Trente francs, trente-cinq francs, ça dépend de la quantité de la pêche. […] C'est par exemple quand tu vois y avait beaucoup, tu demandais trente-cinq francs, quand y a pas, tu demandais vingt-cinq francs ou trente francs, quand y avait pas beaucoup » (Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France).*

Figure 52 – Marchande d'écrevisse accompagnée d'un enfant (Source Coll. Part. B. Morandi)

De la même manière, une Pilotine raconte la vente des titiris : *« on les pesait pas, on vendait par pot, les titiris »* (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). Les enfants vendaient également des crabes selon L. Louri (2010). Si ces témoignages permettent de dater ces pratiques d'avant les années 1960, il semble toutefois qu'elles soient encore pratiquées. Un homme de 41 ans habitant Grand'Rivière explique qu'enfant, donc dans les années 1980, il vendait encore sa pêche aux restaurateurs de la commune. Même aujourd'hui, la vente des produits de la pêche en rivière reste pratiquée selon plusieurs personnes entretenues. Sur les bords de la Rivière Blanche, une femme explique :

> *« On voit une pêche assez régulière, y a des, des, des hommes qui montent la rivière, et des jeunes qui montent la rivière, qui pêchent tout le temps. Et qui vident les rivières aussi » (Entretien habitant, femme, 60 ans, Saint-Joseph).*

Ces personnes expriment un discours assez critique sur une pratique économique qui a conduit, selon eux, à des abus. Ainsi, selon un autre habitant de Saint-Joseph *« y a le tourisme aussi qui a fait pas mal de dégâts sur ce plan là. Oui, oui. […] parce que tout le monde voulait bouffer des zabitants »* (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). La restauration est le principal débouché de vente évoqué par les personnes entretenues, y compris par la seule personne disant encore pratiquer ce petit commerce :

> *« Je pêche seulement les écrevisses. Enfin c'est pour faire un peu d'argent. […] comme ça se vend cher. Ça se vend trente euros le kilo. Parce que pour faire un peu d'argent, lorsqu'on a besoin un petit peu d'argent » (Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière).*

Les techniques de pêche

Les techniques de pêches en Martinique sont très diversifiées (Figure 53). Il y aurait selon certains « *une fascination des pêcheurs pour la pratique en tant que telle – vécue comme étant difficile à maîtriser* » (Lalubie *et al.*, 2011c, p. 19). La plupart des auteurs s'accordent en effet sur la réalité d'un savoir-faire complexe. Les techniques varient en fonction des animaux mais aussi des lieux de pêche. Les techniques seraient même hiérarchisées sur la base de cette complexité (Anonyme, 2007, p. 20). La technicité de la pêche est également ce qui semble lui donner sa valeur patrimoniale. Certaines techniques sont considérées comme un héritage direct des populations caraïbes précolombiennes ou des populations esclaves. Certaines techniques, comme celle de la pêche aux titiris, apparaissent notamment beaucoup dans les récits de voyage des Européens (Hearn, 1926 ; Célarié, 1930 ; Dufougeré, 1931), comme l'un des marqueurs d'une identité martiniquaise. Pourtant, si des informations intéressantes existent sur les techniques de pêches en rivières (Louri, 2010 ; Lalubie *et al.*, 2011b ; Anonyme, 2007 ; Anonyme, 2015a), elles restent souvent succinctes.

Figure 53 – Les techniques de pêches passées et actuelles utilisées par les personnes entretenues

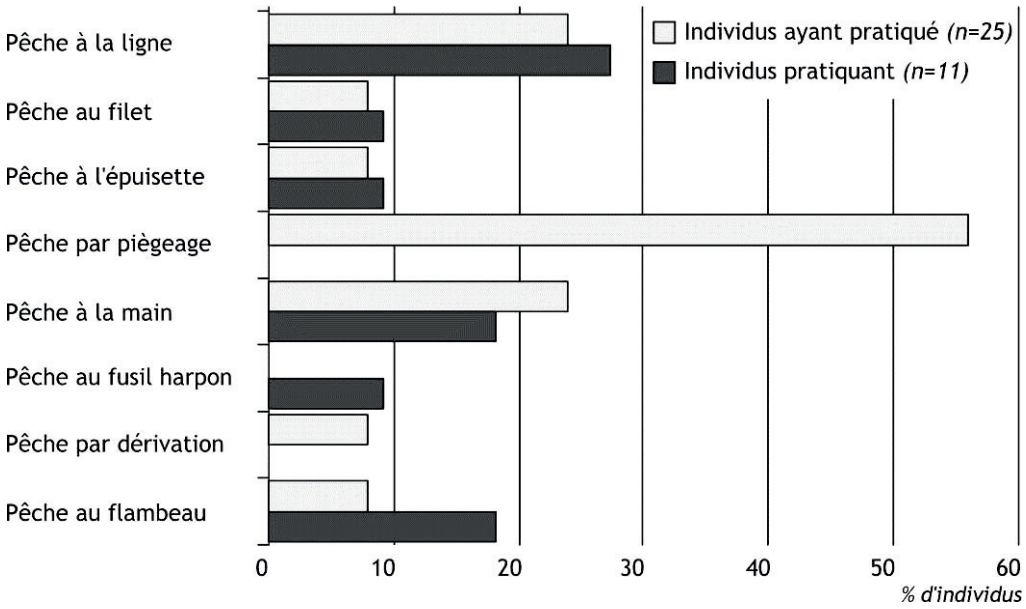

Le travail d'enquête a permis une première classification des techniques de pêche et montre une évolution dans leur utilisation. Certaines pratiques semblent en effet avoir régressé comme la pêche par piégeage qui était pratiquée par 56 % des personnes interrogées et qui ne l'est plus du tout aujourd'hui. Les principales techniques de pêche aujourd'hui utilisées sont la pêche à la ligne (23 %) et la pêche à la main (18 %) qui ne sont cependant pratiquées que par quelques personnes seulement. Les autres techniques semblent encore plus marginales. Les paragraphes qui suivent s'attachent à décrire le détail de ces différentes techniques.

La pêche à la main, au coutelas ou à la fourchette – La pêche à la main est la plus élémentaire dans la mesure où, comme son nom l'indique, elle n'utilise pratiquement aucun outil. J.B. Labat (1724) en donne l'une des premières descriptions assez précises au début du XVIIIème siècle. Selon lui :

> *« La pêche à 1a main se fait de jour. On entre dans l'eau, on y marche doucement ; on regarde attentivement, et quand on découvre quelque poisson qui se retire dans des racines ou sous des roches, on le suit, on met la main où on l'a vu se retirer, et on le prend d'autant plus facilement qu'il se croît en sûreté quand il est dans son trou où il se tient en repos. Il est rare que les Caraïbes ou les Nègres manquent leur coup quand ils ont une fois vu un poisson se retirer dans quelque endroit. Lorsqu'ils n'en aperçoivent point, ils fouillent tout le long du bord de la rivière dans les racines et autour des roches » (Labat, 1724a, p. 25, seconde partie)*

Figure 54 – Pêcheurs d'écrevisses à la main, dans la Rivière Blanche à proximité de Saint-Joseph, en 1975 (d'après la légende). (Source Coll. Part. B. Morandi)

Ce témoignage est cependant l'un des rares à faire porter cette pêche à la main sur les poissons. Lors des entretiens que nous avons conduits auprès des habitants, un Lorrinois déclare également et encore aujourd'hui attraper les poissons à la main (*Entretien habitant, Homme, 51 ans, Le Lorrain*). La plupart des témoignages évoquent cependant la pêche à la main au sujet des écrevisses. Plusieurs personnes entretenues dans le cadre de notre enquête expliquent que « *quand on pouvait rentrer sous un caillou, et ben y fallait mettre la main et l'attraper sous le caillou* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*) ou qu'« *on fait entrer la main sous les roches pour prendre les écrevisses* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). En 1949, selon E. Revert, « *[o]n pratique toujours la pêche à la main pour les « écrevisses »* » (Revert, 1949, p. 345). Desportes lui, laisse entendre qu'il suffit de savoir « *aller les chercher sous les roches au fond des bassins* » (Mauvois, 1999, p. 54) mais sans préciser si un filet ou un panier était utilisé (Figure 54). Plus récemment, lors des enquêtes réalisées pour l'élaboration du SDVP (Anonyme, 2007), la pêche à la main est encore évoquée comme une technique utilisée. Outre les écrevisses, la pêche à la main est également pratiquée pour les crabes. Une foyalaise relate ainsi que « *les cirriques, y sortaient tout simplement, on les attrapait à la main* » (*Entretien habitant,*

femme, 55 ans, Fort-de-France), tout comme un Lorrinois expliquant qu'« *à la main, on se faisait mordre et puis on tirait* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*).

La pêche à la main – mais est-ce encore une pêche à la main ? – utilise des outils simples comme le coutelas (Louri, 2010) sur la Rivière Salée et la « *fourchette* » (Anonyme, 2015a, p. 45) dans le bassin du Galion, lesquelles semblent être utilisées comme des harpons. Cette technique de pêche à la fourchette est également évoquée par une personne que nous avons entretenue à Grand'Rivière qui explique à propos des écrevisses : « *on les piquait avec des fourchettes* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*). Le coutelas est une machette. La « *fourchette* » est présentée comme une technique mais ne fait l'objet d'aucune description.

Si cette pêche à la main est aujourd'hui l'une des plus répandues d'après les résultats de l'enquête, certaines personnes entretenues nous font part de risques liés à la présence du serpent. Ainsi un Foyalais explique que pratiquer cette pêche :

> *« c'est devenu dangereux parce que ça se prenait sous les cailloux et vous pouvez… quand vous allez mettre la main sous le caillou, vous ne savez pas ce que vous pouvez ramasser. Ça cohabite avec le serpent dont je vous parlais donc » (Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France).*

Le filet (épervier, senne et toile de jute) – Parmi les outils de pêche, il faut citer le filet. Celui-ci reste peu utilisé par les pêcheurs interrogés dans le cadre de l'enquête. L'étude documentaire permet cependant d'identifier plusieurs types de filets qui induisent des techniques de pêche différentes.

L'épervier est parmi les plus anciens évoqués dans les textes. Il s'agit d'un filet individuel lesté et lancé lors d'une « *capture active* » pour reprendre les termes de G. Lalubie *et al*. (2011b). J.B. Labat (1724) propose une fois encore une description précise de son usage, dans les rivières et au bord de la mer, par les populations caraïbes au XVIII^{ème} siècle.

> *« On appelle épervier aux Isles un filet rond en forme de cône dont les mailles sont assez petites. Le bas est retroussé en manière de poches, il est garni de balles de plomb tout autour pour le faire couler bas promptement. Il y a une corde de sept à huit pieds à sa pointe dont le bout s'attache au poignet gauche du pêcheur ; elle sert à retirer le filet quand on l'a jeté dans l'eau. La manière de le jeter, est de prendre le bord du filet avec les dents et de le tenir étendu en partie avec la main gauche pendant qu'on en tient plissé dans la droite autant qu'on en peut tenir. Lorsqu'on voit quelque poisson, ou que sans en voir on juge qu'il y en peut avoir dans quelque endroit, on jette le filet sur ce lieu là, ou sur le poisson faisant un quart de conversion dans moment qu'on lâche ce que les mains et les dents tenaient, ce qui fait étendre le filet en rond, et le fait aller jusqu'au fond de l'eau dans cette situation. Le poisson qui est étonné bruit, se sauve et entre dans les poches où il demeure enfermé ; sa propre pesanteur aidant à les fermer quand retire le filet par le moyen de la corde […] » (Labat, 1724a, p. 24, seconde partie)*

J. Benoist (1959) et JJ. Lévy (1976) décrivent son utilisation dans les travaux qu'ils ont conduits dans les années 1950-1980 sur les pêcheurs martiniquais, qui sont plutôt des marins-pêcheurs. L'épervier est, selon eux, utilisé sur les grèves et aux embouchures de rivières. J.

Benoist (1959, p. 16) précise que les éperviers « *se présentent sous deux modèles, à grandes et petites mailles* ». L'utilisation de ce filet en rivière reste très peu mentionnée par ailleurs. Un habitant de Grand'Rivière en propose le seul témoignage auquel nous ayons accédé dans le cadre de notre enquête :

> *« J'ai des amis qui pêchent à l'épervier mais moi je ne le fais pas. C'est une vraie technique. Le mulet est très malin, très malin. Les autres poissons essaient de s'enfuir mais le mulet ne s'emmaille pas. Il reste aplati au fond, il fait le mort. Ce qui fait que les plombs de l'épervier glissent sur lui. Les gens qui pêchent à l'épervier, si vous les voyez faire ils marchent, sur les bords de l'épervier pour obliger les mulets à sortir » (Entretien habitant, homme, 76 ans, Grand'Rivière).*

Les sources documentaires font toutefois référence à un autre filet, l'invention ou « *évention* » (Lalubie *et al.*, 2011c, p. 20) qui, selon G. Desportes (2005, p. 68), « *est sans conteste du genre épervier* ». Ce dernier donne une description précise de l'outil et de son utilisation :

> *« Il est fait d'un sac de maïs que l'on a décousu. Par rapport au sac de sucre, les mailles sont tressées plus lâches ; on y fixe des bâtons latéraux comme des hampes de drapeaux ; et, pour lester le tout, on place quelques morceaux de plomb sur le devant du sac pour qu'il repose bien à plat sur le fond de sable de lit de la rivière. En haut, entre les bâtons, le bord du sac est rétréci par une ficelle faufilée de façon à donner à tout l'appareil l'aspect d'un « V » très ouvert, mais en creux de hamac. Dans la pratique, on peut placer « l'invention » en plein dans le courant ou envelopper les grosses roches en dessous desquelles se trouvent parfois des nichées d'écrevisses. D'un bâton, on farfouille sous la roche pour déranger les z'habitants qui, sous la panique échouent, en zigzags, à grands coups de queues, dans le piège du filet tendu » (Desportes, 2005, p. 68)*

L'utilisation du filet est parfois complétée par l'utilisation d'appât. V. Elisabeth (2008, p. 70), évoque notamment le « *tend manniok* » qui est une technique de pêche au filet utilisée de nuit pour attraper les écrevisses.

> *« Le pêcheur épluche plusieurs morceaux de manioc qu'il accroche de part et d'autre d'un même cercle de fer. La dimension de ce dernier dépend de la taille du bassin dans lequel il a décidé de poser ses appâts. Il peut mesurer environ 70 cm de diamètre. Les écrevisses, vivant sous les roches, sont attirées par le manioc et se concentrent sur et autour de ce dernier. Le pêcheur passe alors un filet pour les attraper » (Elisabeth, 2008, p. 70).*

Il est probable que le filet alors utilisé pour attraper les écrevisses soit du type « épervier », à moins qu'il ne s'agisse d'une utilisation particulière de nasses (cf. p. 135).

Figure 55 – Pêcheur d'écrevisse sur la Rivière Case-Navire (d'après la légende). Il a sur l'épaule un filet enroulé autour d'un bâton. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 2Fi624)

Un autre type de filet, directement observé sur le terrain cette fois, est le filet droit. Il est tendu en travers de la rivière et équipé de flotteurs qui lui permettent de barrer l'ensemble de la section, de la surface au fond. Les deux filets que nous avons pu voir étaient situés en amont des embouchures, dans des zones aux courants faibles. L'un semblait abandonné sur la rivière Pontaléry, adossé à un pont, et l'autre était utilisé par un pêcheur sur la rivière du Galion, au niveau du pont de la RN1. Ces filets droits ressemblent beaucoup aux sennes utilisées en mer. Ils sont pourvus de grandes mailles et utilisés pour pêcher des poissons de grande taille comme les tilapias. L'utilisation de senne en rivière est d'ailleurs mentionnée par G. Lalubie *et al.* (2011b, p. 19) même si la technique n'a certainement rien à voir avec l'utilisation de la senne telle qu'elle est connue en mer, du fait du manque d'espace pour la déployer. Il faut cependant souligner que dès le XVIII^{ème} siècle, l'auteur de la *Dissertation sur les pesches* (Anonyme, 1776) laisse entendre des transferts de technique entre la mer et la rivière. L'épervier et la senne en sont des exemples.

Les derniers filets que l'on peut mentionner sont ceux utilisés pour la pêche aux titiris (Figure 56). Ils ne semblent pas très élaborés. Il s'agit parfois de « *linceul* » (Labat, 1724a, p. 65, seconde partie) de « *draps* » (Belloc, 1931, p. 45 ; Dufougeré, 1931, p. 139), d'« *un pantalon dont les jambes sont nouées* » (Rufz de Lavizon, 1861, In Lim *et al*., 2002, p. 19) ou encore de simples sacs de jutes, selon certains témoignages. Il s'agit en tout cas de « *filets à très petites mailles (4 à 5 mm.)* » (Revert, 1949, p. 348). Ils sont immergés, tenus à la main ou parfois lestés de pierre et laissés au fond pendant de courtes périodes de temps. J.B. Labat (1724), donne une bonne description de la technique de passage en pleine eau :

> *« Quatre personnes prennent un linceul, chacune par un coin, et le tenant étendu elles le passent sous l'eau, ou pour parler plus juste entre deux eaux, aux endroits où ils voient fourmiller une plus grande quantité de ces poissons, et l'élevant en l'air ils en prennent des meilleurs. Lorsqu'ils se tiennent au fond de l'eau, il n'y a qu'à marcher dans la rivière pour les faire lever, et passer le linceul par dessous. »* (Labat, 1724a, p. 65-66, seconde partie)

Dans un rapport sur la pêche aux Antilles, G. Belloc (1931) propose la description d'une autre méthode d'utilisation de ces filets artisanaux :

> *« L'engin de pêche est un simple drap de toile ou de coton que l'on place au fond de la rivière en l'y maintenant avec des cailloux. On le camoufle en le saupoudrant de sable ou de gravier. On le relève précipitamment par les angles lorsqu'il est couvert de tritris et on capture ainsi chaque fois des milliers d'alevins ». (Belloc, 1931, p. 45)*

Ces filets rudimentaires sont décrits également par certaines des personnes entretenues : ainsi une Pilotine qui se rappelle qu'*« y [les habitants] venaient avec un drap ou bien comme une moustiquaire »* (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*) ou un Lorrinois qui évoque *« un filet très, très fin. Une moustiquaire. »* (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). Plusieurs témoignages de Riverains donnent quelques autres détails sur cette pêche, l'un expliquant qu'elle est matinale, nécessitant un réveil *« à cinq heures du matin »* (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*), un autre insistant sur le fait qu'il s'agit d'une pêche *« très éprouvante physiquement »* (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*).

Figure 56 – Techniques de pêche aux titiris utilisée à Grand'Rivière : a) un simple sac est lesté au fond de la rivière à l'aide de pierres et relevé, b) une passoire est utilisée pour récupérer les titiris rampant le long d'une digue. (Source M. Bazin)

Les nasses et paniers (calin, panier bassin, panier simple ou courant) – La pêche par piégeage est certainement, selon G. Lalubie *et al.* (2011b, p. 19), la technique de pêche la plus répandue en Martinique. Il est certain que l'usage de nasse est ancien en Martinique puisqu'il est déjà mentionné à l'embouchure de la Rivière du François au début du XVIII^{ème} siècle (Labat, 1724a, p. 33, seconde partie). Les résultats de notre enquête laissent toutefois penser que les techniques par piégeage sont en régression puisqu'elles sont souvent déclarées comme techniques passées. Cette technique est néanmoins toujours utilisée

semble-t-il, un habitant du Lorrain nous disant : *« j'ai un frère, y a pas longtemps, encore la semaine dernière. C'est quand ? Vendredi. Il a, il a pêché, il a pêché avec, avec son panier, quelques écrevisses »* (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*).

Il est possible de distinguer différents types de nasses à partir des textes et des entretiens. La première est le panier simple décrit par L. Louri (2010, p. 56) qui le décrit comme « *un grand panier rond en bambou de 60 à 80 cm de diamètre, que l'on passe sous les herbes de la rive où se cachent des poissons et écrevisses* ». Il semblerait que ce soit ce panier qui soit évoqué par un riverain de la Rivière Blanche lorsqu'il raconte :

> *« qu'auparavant, quand j'étais gosse, je venais avec mon panier, sur le bord de la rivière, comme ça je passais le panier je prenais des écrevisses. Alors maintenant, quand on décidait de venir, de, de pêcher, on avait quatre-cinq kilos d'écrevisses quand on faisait un parcours de, je sais pas moi, sur cinq cents mètres » (Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph)*.

Un autre piège plus souvent évoqué est le kalen, kali, calin, carlet ou carrelet – il semblerait que ces cinq noms renvoient au même outil dans différentes parties de l'île. Selon l'auteur de la *Dissertation*, *« le kali est une espèce de truble, cliquette ou carrelet, que les nègres et les Caraïbes font avec du coton ordinaire pour pescher dans les mares, les ravines, les réservoirs, les bassins et autres endroits où l'eau séjourne sans un cours manifeste »* (Anonyme, 1776, p. 18). Il en donne ensuite une description précise. *« La forme de ce filet est celle d'un grand et large capuchon à pointe arrondie. Les mailles en sont fort serrées. Il reste ouvert par le moyen d'un cerceau ou de quatre roseaux suspendus au bout d'une longue perche. […] Les pescheurs expérimentés mettent le bout de la perche entre leurs jambes, la saisissent plus loin des deux mains, pèsent en arrière et lèvent soudain le kali »* (Anonyme, 1776, p. 18). Les deux formes d'ouverture, ronde et carrées, sont décrites dans des témoignages de pêches pratiques dans l'après seconde guerre mondiale. A Rivière-Salée, il s'agit d'« *une sorte de nasse faite dans un morceau de jute, dont deux bois de 80 cm croisés en diagonale donnent une forme carrée* » (Louri, 2010, p. 54). Une description semblable est proposée par une habitante de Rivière-Pilote ayant connu ce type de piège.

> *« On disait des calins, à cette époque là. […] C'est avec un morceau de tissu qui était fabriqué avec du bois, deux bâtons. […] Comme ça en croix. Et on nouait les quatre pointes et on mettait des, du coco, des noix de coco, on mettait manioc râpé et tout ça, avec des feuilles de savonnette ou de goyave. […] On tirait avec une ligne et puis on mettait, on pouvait remonter dans les cinq-dix minutes du poisson, des écrevisses, un petit peu de tout » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*.

Cette technique de pêche au calin est également connue de générations plus jeunes comme le laissent entendre ce témoignage précis d'un Foyalais ayant pêché dans les années 1980-1990 :

> *« Oui, la pêche au calin […] avec le panier. […] ou on mettait des feuillages en fait à l'intérieur. […] avec des nids, les nids de poubwa. […] et en fait lorsque les crevettes venaient manger les petits vers. […] les feuillages quand on relevait en fait le panier ça les empêchait de resauter par, par-dessus » (Homme, 38 ans, Fort-de-France)*.

G. Desportes (2005) parle lui d'un kali à ouverture ronde. Selon lui, « *le kali est constitué d'un petit sac de jute dont l'ouverture, dans son pourtour est clouée tout autour d'un cercle de bois percé d'un trou assez large* » (Desportes, 2005, p. 67). L'enquête conduite sur le bassin du Galion explique également que les « *câlins* » sont « *des sacs de jutes en travers de la rivière* » (Anonyme, 2015a, p. 45). Ainsi, le kalen est identifié comme nasse mais pourrait également être classé en tant que filet puisqu'il ressemble beaucoup aux filets artisanaux utilisés pour la pêche aux titiris. Il est en effet laissé dans l'eau pendant de courtes périodes de temps. Selon L. Louri (2010, p. 54) toujours, il « *est placé dans des eaux calmes et remonté tous les quarts d'heure* ». Selon l'auteur de la *Dissertation*, le kali est placé « *dans les mares, les ravines, les réservoirs, les bassins et autres endroits où l'eau séjourne sans un cours manifeste* » (Anonyme, 1776, p. 18).

Si la nasse caraïbe est décrite uniquement dans la *Dissertation sur les pesches*, ses caractéristiques sont détaillées dans ce document avec une rare précision (Figure 57). En 1776, « *[c]ette nasse sert encore pour prendre des anguilles, des dormeurs, des testards et autres poissons d'eau douce. On la tend dans les canaux, les ravines, les torrens des rivières […]. On l'enfonce dans l'eau par le moyen d'une pierre ou d'une grosse pièce de bois à laquelle on l'attache. On présente l'embouchure à l'opposite du courant et de manière que l'eau presse l'orifice pour donner plus libre entrée aux poissons* » (Anonyme, 1776, p. 12).

Figure 57 – Schéma d'une nasse de pêche caraïbe. (Source Anonyme, 1776, p. 13)

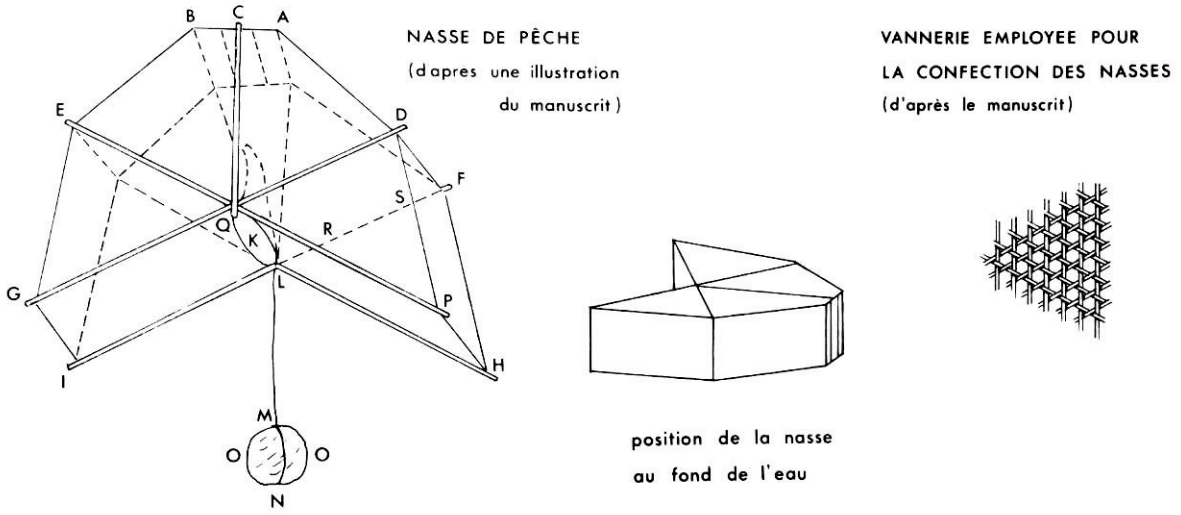

L'autre type de nasse utilisée pour la pêche en rivière est le panier de bassin (Figure 58). La pêche au panier fait partie de ces techniques de pêche dont l'origine est attribuée aux indiens Caraïbes. « *Ce panier était fait de lattes de roseaux de soixante-dix centimètres de long environ, pour former un cylindre de trente centimètres de diamètre. Un goulot fait de lattes de bambous plus minces était fixé à chaque extrémité. Le panier était placé le soir et relevé le matin* » (Louri, 2010, p. 57). Le panier bassin se rapproche plus des nasses décrites

par J.B. Labat (1724) que le kalen. Ce dernier explique en effet que la lianne mibi « *sert à lier les roseaux dont on fait les nasses pour la pêche* » (Labat, 1724a, p. 54, seconde partie). De la même manière, J.B. Du Tertre (1667b, p. 245) mentionne « *des petites nasses avec des roseaux fendus* » mais dont il attribue la fabrication aux « *Nègres* » et non au Caraïbes.

Ces nasses semblent, en rivière, principalement destinées à la pêche aux crustacés même si, selon G. Lalubie *et al.* (2011b, p. 19), elles ont été utilisées à certaines périodes pour piéger les colles-roches, du genre Sicydium. Le kalen comme le panier bassin contiennent des appâts. A. Epither (2006, p. 50) explique que les carlets étaient utilisés avec « *un morceau de manioc* ». De la même manière, L. Louri (2010, p. 54) évoque « *un bout de manioc brut* » placé dans le kalen. Il mentionne aussi l'utilisation « *d'un morceau de nid de termites* » qu'il appelle « *poubwa* » (Louri, 2010, p. 54). Cette utilisation « *des tubercules de maniocs bien grattés* » et des « *alvéoles concassées d'une niche de poux de bois* » est relaté par G. Desportes (2005, p. 67) également. Ce dernier utilise sinon « *de la poussière de morue* » (Desportes, 2005, p. 67). Enfin, G. Lalubie *et al.* (2011b, p. 19) ajoutent à cette liste les fruits.

Le panier bassin n'est cependant pas l'unique type de panier utilisé pour la pêche et il est parfois difficile de l'identifier précisément. Ainsi W. Dufougeré (1931, p. 140) évoque des « *paniers spéciaux* » utilisés pour pêcher les écrevisses dans la rivière qui coule au pied du village de Saint-Joseph. Il peut s'agir de paniers bassins mais aussi de paniers simples ou de paniers courants également utilisés pour la pêche aux poissons et aux crustacées d'eau douce. Si le panier bassin peut être rangé parmi les nasses du fait de son utilisation pour la pêche passive, les autres paniers sont utilisés pour une pêche active. Ils ne sont pas laissés dans la rivière mais manœuvrés à la main.

Les seules descriptions précises de ces paniers sont proposées par L. Louri (2010) au sujet de pêches pratiquées entre 1948 et 1974. Il décrit le panier simple comme « *un grand panier rond en bambou de 60 à 80 cm de diamètre, que l'on passe sous les herbes de la rive où se cachent des poissons et écrevisses* ». Le panier courant est réalisé « *[d]ans une femelle de bambou de dix centimètres de diamètre environ et de quatre nœuds de long, [dont] on perce les cloisons des compartiments intérieurs. Le dernier compartiment est sectionné en étoiles d'environ dix branches en forme de trompette. Les lamelles sont retenues en cercle de trente à quarante centimètres de diamètre par des liens. Le panier est placé dans le sens du courant pour recevoir poissons, écrevisses et autres zabitans qui se retrouveront piégés dans les compartiments* » (Louri, 2010, p. 56).

G. Desportes (2005, p. 68) évoque « *un autre instrument de pêche appelé mâchoire, « machouè » […] qui est fait de bambou ; le trou d'entrée est camouflé de petites tiges feuillue de la même plante* ». La description des mâchoires, donnée par une actrice de la gestion, confirme la similitude avec le panier courant :

> *« les mâchoires. […] c'est une petite nasse qui est comme ça. Qui a un entonnoir comme ça. Et qui a le haut qui se visse […]. Alors c'est posé dans, probablement dans le sens du courant bien camouflé avec des roches, bien comme il faut. Et puis le monsieur passe ramasser ses mâchoires. Et après il fait crac comme ça, ta, ta, ta, il libère les poissons. C'est le même principe que la nasse de ces messieurs. Parce que la nasse, le poisson rentre et il peut pas sortir. Mais là c'est une espèce de petite nasse*

en bambou, très, très, très… ce n'est pas plus gros qu'une bonne bouteille » (Entretien acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France)

Un autre panier dont nous avons trouvé mention est le « *panier bossu* » (Anonyme, 2007, p. 20) qui ne fait cependant l'objet d'aucune description et dont il est, ici encore, impossible de savoir s'il s'agit d'un autre nom pour un panier déjà mentionné ou d'un autre outil.

Enfin, le dernier panier, ou du moins que nous avons classé comme tel d'après sa description, le « *borgne* », est évoqué uniquement dans la *Dissertation sur les pesches* (Anonyme, 1776, p. 16).

« Les borgne est un instrument de pêche que les Nègres et les Caraïbes ne tendent guère que dans les ravines, les torrents et les rivières. Il a la forme d'un coffre large et quarré par un bout, étroit et arrondi de l'autre. On le fait avec des feuilles de palmier caumoun, fendues de longueur, entrelacées avec de la liane franche commune, de la liane crape ou de la liane séguine. On le pose en pratiquant une rigole tout autour et barrant le lite de la rivière avec des claies revêtues de feuilles de balisier » (Anonyme, 1776, p.16)

Figure 58 – Matériel de pêche composé, semble-t-il, d'un panier bassin (a), de paniers courants (b) et d'une nasse faite de grillage (c). Il est intéressant relever dans ce matériel le mélange de matériaux traditionnels comme le bambou et de matériaux plus récents comme le grillage, la bouteille en plastique ou le fil électrique. (Source M. Bazin)

Il faut enfin évoquer des nasses construites à partir de matériaux de récupération plus contemporains. Ainsi un acteur de la gestion raconte : « *ça m'est arrivé par contre de voir aussi des fois des… enfin comment des… des… on voit des lessiveuses, comme des tambours… des tambours en inox de machines à laver, dans la rivière, donc je suppose que c'est pour… pour attirer les poissons, les écrevisses* ». (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Fort-de-France*).

La ligne et le bâton – G. Lalubie *et al.* (2011b, p. 19) décrivent la pêche à la ligne et la

pêche au bâton comme des techniques d'accrochage (Figure 59). La ligne est évoquée par J.B. Labat (1724a, p. 33, seconde partie) à l'embouchure de la rivière du François mais une fois encore sans description. Selon l'auteur de la *Dissertation sur les pesches* (Anonyme, 1776), elle est pratiquée dans les eaux marines comme dans les eaux douces. Cette pêche par hameçonnage correspond certainement à ce que certains dénomment « *la pêche à l'aiguille* » (Anonyme, 2007, p. 20).

Figure 59 – Carte postale intitulée, *Les amateurs d'Anguilles au « Trou du Gouverneur » - Saut de Bellevue* et présentant plusieurs pêcheurs à la ligne (Coll. Part. B. Morandi)

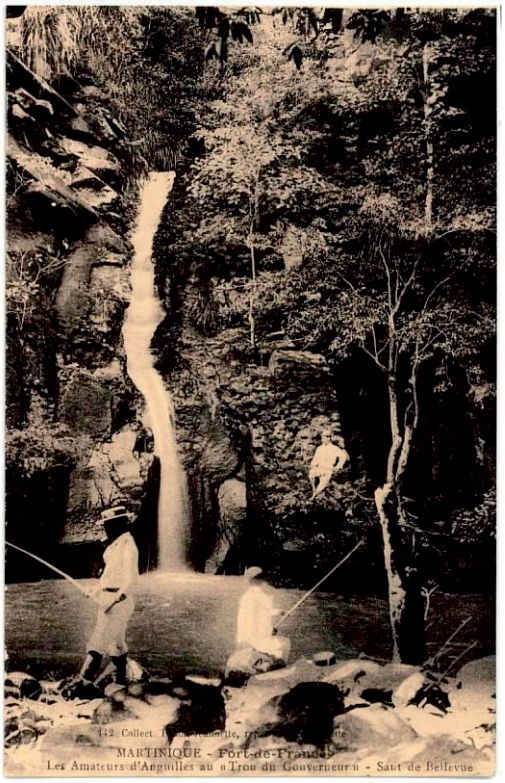

Deux témoignages de personnes non natives de la Martinique, et ayant certainement connu la pêche à la ligne en métropole sont intéressants car ils insistent sur le côté artisanal du matériel de pêche utilisé. Une habitante du Lorrain évoque ainsi « *un truc improbable, une canne à pêche improbable* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*) alors qu'un acteur de la gestion explique au sujet du matériel de pêche utilisé par des enfants au Carbet « *c'était vraiment très très rudimentaire* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Fort-de-France*).

Plusieurs témoignages permettent de décrire précisément le matériel utilisé. Concernant la ligne, la première description est faite par J.B. Du Tertre (1667, p. 381) qui évoque des lignes de pite sans préciser si elles sont utilisées en mer ou en rivière. D'après l'auteur de la *Dissertation*, la matière des lignes ne varie pas d'un milieu à l'autre (Anonyme, 1776). Elles « *sont presque toutes de pite ou de mahot. Rarement [les pêcheurs] emploient les ficelles de chanvre que les navires apportent d'Europe. Ils se voient obliger d'acheter celles-ci tandis qu'ils plantent, cueillent, filent et cordent eux-mêmes les premières* » (Anonyme, 1776, p. 15). L. Louri (2010, p. 56) explique quant à lui que dans les années 1950-1970, le fil

était « *tiré des sacs de jute* ». Les témoignages contemporains recueillis dans le cadre de l'enquête évoquent « *un filin* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*) ou « *un fil de nylon* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*).

La canne, d'après les témoignages de cette même période, était réalisée en bambou (Louri, 2010, p. 56 ; Desportes, 2005, p. 67). Selon L. Louri (2010, p. 56) cette canne est d'au moins deux mètres. Pour la pêche en rivière, toujours selon la *Dissertation*, ces lignes sont attachées « *au milieu d'une perche de 8 à 10 pieds de longueur sur 8 à 10 pouces de grosseur. [Les pêcheurs] les entortillent tout à l'entour et en laissent dépasser une ou deux toises au bout desquelles l'hameçon est fortement lié avec un fil carret* » (Anonyme, 1776, p. 16).

L'hameçon, quant à lui, était réalisé artisanalement à partir d'une aiguille tordue et façonnée (Louri, 2010, p. 56 ; Desporte, 2005, p. 67) ou d'un « *bout d'épingle de nourrice dont on enlève la tête* » (Desportes, 2005, p. 67). Ces hameçons sont, selon G. Desportes (2005, p. 67) appelés « *zin* », « *haim* » ou « *hain* ». On retrouve cette terminologie au XVIIIème siècle, dans la *Dissertation sur les pesches* (Anonyme, 1776), selon laquelle « *les haims des Nègres et des Caraïbes sont de ce métal [le fer]. Il y en a de simples, il y en a de doubles, il y en a de plusieurs branches. Les uns ont des pointes recourbées et triangulaires, d'autres sont des tridents repliés. Quelques unes se recourbent en quarrelets très aigus. Plusieurs forment un crochet très effilé* » (Anonyme, 1776, p. 16). Ce même texte décrit même des hameçons, plus anciens, utilisés selon l'auteur par les Caraïbes avant l'introduction du fer dans les Antilles.

> *« Les* haims*, qui étaient en usage chez les anciens Caraïbes, étaient des crocs épineux de divers bois durs et compacts, de fortes arrêtes de poissons, ou simplement de petites pièces de bois aigus auxquelles ils avaient fait des hoches et des entailles » (Anonyme, 1776, p. 16)*

Le terme de « *zin, un espèce d'hameçon* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*) est encore utilisé aujourd'hui. Ces hameçons, sont, d'après les témoignages, garnis de différents types d'appâts. Les premiers appâts décrits au XVIII^{ème} siècle sont « *un petit poisson* » ou « *un morceau d'étoffe rouge dont la couleur est attrayante pour les poissons* ». (Anonyme, 1776, p. 15-16). Les témoignages de pêche dans les années 1950-1960 évoquent « *des vers de terre* » (Louri, 2010, p. 57), « *un tronçon de ver de terre* » ou « *une parcelle de mangot vert* » (Desportes, 2005, p. 67). Les « vers de terre » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*) et « *de l'avocat ou du pain* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*) sont également évoqués par des personnes entretenues dans le cadre de l'enquête.

La technique d'hameçonnage est ensuite simple et bien décrite par l'auteur de la dissertation (Anonyme, 1776).

> *« La ligne ainsi garnie, on la jette le plus avant qu'on peut dans l'eau. On l'agite, on la promène ; les poissons ne tardent pas à s'y prendre » (Anonyme, 1776, p. 16).*

La technique de la ligne semble avoir été utilisée aussi bien pour pêcher les poissons que

pour pêcher les écrevisses ou les crabes. Il semblerait que cette technique demande une maîtrise particulière. G. Desportes (2005, p. 67) explique qu'il faut avoir « *la main, et le coup de poignet exigé* ». L'étude réalisée dans le cadre du SDVP laisse également entendre que « « *la pêche à l'aiguille* » *n'était […] pas donnée à tous* » (Anonyme, 2007, p. 20).

La « *pêche à l'aiguille* » n'est cependant pas nécessairement pratiquée à la ligne. Le bâton est l'autre technique de pêche par accrochage décrite par G. Lalubie *et al.* (2011b, p. 19). Selon eux, l'hameçon ou l'aiguille est fixée « *au bout d'un petit bâton pour le placer sous l'écrevisse que l'on a fait sortir de sa cache par un appât. Cette technique est utilisée dans les torrents pour capturer les Zabitants* » (Lalubie *et al.*, 2011b, p. 19).

La pêche au fusil harpon – Une autre technique de pêche évoquée par des personnes entretenues à Grand'Rivière est l'utilisation du fusil harpon. Un Riverain explique ainsi qu'il attrapait « *les plus gros zabitants avec le fusil à flèche, le harpon […]. Sous les grosses roches avec nos masques, on plongeait, on regardait, on les voyait et pan on tirait dessus* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*). Un autre habitant explique lui aussi qu'il pêche les écrevisses « *avec la fléchette, le petit fusil harpon* » (*Entretien habitant, homme, 63 ans, Grand'Rivière*). Cette technique est certainement employée pour les poissons également (Figure 60).

Figure 60 – Pêcheur utilisant un fusil harpon pour pêcher l'anguille dans la Grande Rivière (Source M. Bazin)

Cette pêche au fusil harpon a différents ancêtres qui sont mentionnés de manière plus anecdotique, notamment dans les textes les plus anciens, et comme techniques de pêches antillaises plus que martiniquaises. Il s'agit de pêches que l'on pourrait qualifier de pêches par jet, que ce soit à l'aide d'un arc ou d'un fusil.

La pêche à l'arc est déjà évoquée par J.B. Duterte (1667b, p. 381) comme une technique de pêche caraïbe. La meilleure description en est cependant donnée un siècle plus tard, dans la *Dissertation sur les pesches*.

> *« Le bois de [la] flèche est une tige de roseau longue d'environ trois pieds et demi, y comprise une pointe de bois verd qui y est entée et fortement liée avec de la pite, du mahot, ou du fil de coton ordinaire […]. Elle […] se termine en une pointe fort aigue,*

échancrée et découpée tout autour par des petites haches qui forment un ardillon proprement travaillé et taillé de manière qu'il puisse pénétrer le corps contre lequel la flèche est décochée. Il y a au bout opposé à l'ardillon une petite corde de mahot avec un morceau de bois flottant […] ». (Anonyme, 1776, p. 11)

A la fin du XVIIIème siècle, le fusil semble également avoir été utilisé comme technique de pêche. Ainsi, selon l'auteur, « *on voit de jeunes Créoles armés de fusil se rendre sur les bords de mer ou de rivières pour y casser aux poissons. Ils dirigent si bien leur coups qu'il n'en passe pas un qui ne soit tué dans le moment* » (Anonyme, 1776, p. 24).

Enfin, la pêche à l'oiseau est certainement la plus surprenante technique identifiée. Sa description est proposée par J.B. Du Tertre (1667b). D'après son témoignage, les Caraïbes « *ont aussi des oiseaux comme des Pescheurs, et grand Gosiers qu'ils dressent de jeunesse à la pesche, et s'en servent comme nous nous servons des Cormorans* » (Du Tertre, 1667b, p. 381). Cependant comme souvent concernant les textes de JB. Du Tertre, il est difficile de localiser précisément la pratique dans les Antilles. De même il n'est pas précisé si elle est pratiquée en mer ou dans les rivières.

L'enivrement ou nivrée – Parmi les techniques de pêche considérées comme les plus anciennes utilisées en Martinique, est l'enivrement, appelé aussi « *enyvrage* » (Anonyme, 1776), « *nivrée* » (Elisabeth, 2008) ou « *empoisonnement* ». Cette pratique tient son nom du comportement des poissons qui la subissent et qui font « *des sauts, des gambades et des postures comme des gens qui sont ivres* » (Labat, 1724a, p. 140, première partie). Selon V. Elisabeth (2008) le terme « *nivrée* » daterait du XVIIème siècle. E. Revert (1949) attribue déjà la pratique aux populations précolombiennes de l'île. Selon lui, les Caraïbes comme les Arawaks « *pratiquaient l'empoisonnement des rivières* » (Revert, 1949, p. 197). L'enivrement est présenté comme une technique de pêche ancienne. Une ordonnance du 2 avril 1718, et l'interdisant, l'atteste (Durand-Molard, 1807a, p. 143). Pourtant, selon E. Revert, elle est « *toujours en usage aux Antilles* » au milieu du XXème siècle (Revert, 1949, p. 197). Si cette technique de pêche semble aujourd'hui arrêtée, rien ne prouve qu'elle ait complètement disparu. Ainsi, au XXIème siècle, V. Elisabeth écrit que « *[c]ette pêche se pratiquait encore par les jeunes et les moins jeunes il y a quelques années dans nos rivières* » (Elisabeth, 2008, p. 69). Elle est d'ailleurs évoquée par plusieurs des personnes entretenues :

« Y a un système de pêche que j'ai… enfin je ne l'ai pas pratiqué, je sais que ça existait, c'est l'empoisonnement, avec cette fameuse plante qu'on appelait bois nivrée. Bon en réalité il faut comprendre le bois qui enivre. On écrasait les feuilles qu'on mettait dans les cours d'eau et puis après, y suffisait de passer récupérer les poissons morts. […] Je sais y a des gens qui le faisaient, même dans le quartier » (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain).

La technique de pêche est relativement bien décrite dans les sources documentaires anciennes. La première description que nous ayons pu trouver est proposée par J.B. Labat (1724), au sujet d'une pêche à laquelle il participa sur la Grande Rivière.

« On se sert pour enivrer les rivières des racines et des feuilles d'un arbre qui n'a point d'autre nom que celui de bois à enivrer. On prend l'écorce de ses racines, qui est fort

épaisse, et même celle du tronc et des branches ; on la pile avec les feuilles, et on la mêle avec de la chaux vive. Pendant qu'on est occupé à piler ces drogues, on barre le lit de la rivière en divers endroits avec des pierres et des broussailles, et on jette cette composition dans la rivière trois ou quatre cents pas au-dessus du premier endroit que l'on a barré » (Labat, 1724a, p. 140, première partie).

L'auteur de la *Dissertation sur les pesches* (Anonyme, 1776) a dressé une liste des plantes utilisées pour l'enivrement. Il s'agit du « *conami-France (bois à enivrer)* », du « *conami du para* », du « *bois indien, espèce de grosse liane* », du « *cururu ou la liane à scie* », du « *ouassacou* » et de « *la galega* » (Anonyme, 1776, p. 22). Plus récemment, V. Elisabeth (2008) a également dressé une liste des plantes à nivrée. Ces dernières sont regroupées sous l'appellation de « *végétaux ichtyotoxiques* » (Elisabeth, 2008, p. 69). Selon l'auteur de la *Dissertation* (Anonyme, 1776), la matière utilisée pour l'enivrement est plus complexe que la simple utilisation de plante puisque la nivrée est « *une composition de chaux vive, d'eau, de vase et de suc de certaines plantes. L'écorce broyée du tronc, les branches écrasées, la mare des feuilles triturées, les racines rompues, brisées, battues suffisent souvent pour enyvrer* » (Anonyme, 1776, p. 27).

Selon J.B. Labat (1724a), cette pêche est pratiquée dans la partie amont des rivières. La pêche à laquelle il assiste sur la Grande Rivière est située « *à près de mille pas au-dessus de son embouchure* » (Labat, 1724a, p. 140). La raison de la localisation de cette pratique de pêche ne semble cependant pas uniquement déterminée par les caractéristiques du milieu ou de la faune pêchée, mais aussi par son interdiction dès le XVIIIème siècle. Ainsi selon l'auteur de la *Dissertation*, cette pratique :

« est fort en usage parmi les Nègres pour qui la loi n'est rien lorsqu'ils peuvent, sans crainte de la punition, l'enfreindre dans le secret des profondeurs des bois ou de l'épaisseur de la nuit. Ils s'acheminent de jour vers les plus grandes hauteurs des torrents qui prennent leurs sources dans les cimes touffues de nos montagnes, ou de nuit vers les ravines et les bords de mer ». (Anonyme, 1776, p. 27).

Au-delà de l'interprétation moralo-raciale de l'auteur, à inscrire dans le contexte esclavagiste de rédaction du document, il apparaît que le lieu de pêche par enivrement est déterminé par la prohibition de la pratique, du moins au XVIIIème siècle.

D'autant que la pêche par enivrement concerne toutes les espèces présentes dans la rivière. L'enivrement agit sans distinction au sein du tronçon de cours d'eau concerné. « *Tout le poisson qui se trouve dans cet espace boit cette eau, s'enivre, vient sur l'eau, se jette à terre, heurte contre les pierres et vient s'arrêter à la barre* » (Labat, 1724a, p. 140). JB Labat évoque entre autres les « *anguilles* » et E. Revert (1949, p. 345) les « *mulets* » et les « *dormeurs* ». Il semblerait même qu'elle ait été pratiquée pour la pêche aux écrevisses (Elisabeth, 2008, p. 69).

D'après l'enquête réalisée dans le cadre du SDVP, certains utilisaient, dans un passé récent, du ciment à la place des plantes à enivrer (Anonyme, 2007, p. 20). Ce que nous pouvons considérer comme d'autres formes de modernisation de la pratique d'enivrement ont également été évoquées par les personnes entretenues. Il s'agit d'abord de l'usage de la dynamite dont témoigne une personne originaire de l'Ajoupa-Bouillon. Toutefois, pour elle,

« *que ce soient l'enivrage, que ce soit la dynamite, ce sont des choses d'un autre temps* » (*Acteur de la gestion, femme, 77 ans, Fort-de-France*), les faisant remonter à la départementalisation, c'est-à-dire aux années 1950. Plus récemment, des témoignages concordants de Joséphins évoquent des empoisonnements de la Rivière Blanche, sans doute pour des raisons de pêche sans que cela soit toujours confirmé. Un premier riverain explique que :

> *« au début quand je suis arrivé ici, ça date de […] 80… 88 ou 89, cette rivière a été totalement massacrée. Alors on ne sait pas si c'est quelqu'un qui pêchait, si c'est un… quelqu'un qui a jeté des déchets de chlore dans une, un des glacis en allant à Bouliki. Mais ça avait fait grand bruit dans les journaux, à la radio parce qu'il y avait des kilos […] de poissons et d'écrevisses morts. Et ça s'est reproduit deux années, distanciées hein, mais deux fois. […] » (Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph).*

Le même type d'empoisonnement est relaté par un riverain dont la propriété est située un peu en amont de celle du précédent témoin.

> *J'ai connu une fois. […] sur un cours d'eau qui est en face. Un petit ruisseau qui est en face. […] Tous les écrevisses, enfin y avait beaucoup d'écrevisses morts, avec des poissons. Un mec qui avait foutu du, du désherbant dans… du gramoxone, […] le plus dangereux qui existe, dans la rivière, pour pêcher des écrevisses, pour les vendre à la période de Pâques. » (Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph).*

La manière dont sont évoqués ces évènements montrent qu'ils ont marqué les esprits des personnes interrogées et laisse penser qu'il s'agit d'évènements plutôt exceptionnels. Le témoignage d'une riveraine de la Rivière Rouge, affluent de la Rivière Blanche, a tendance cependant à généraliser cette pratique d'empoisonnement et à la considérer comme encore existante. Selon cette habitante :

> *« quand les gens, les jours des saints arrivent, je vois que les gens met des produits pour prendre les, les, les écrevisses. […] et en même temps les écrevisses ils sont tous morts. Et puis on le voit flotter sur l'eau » (Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph).*

La pêche par dérivation – Une autre technique de pêche intensive est interdite au XVIII^{ème} siècle, au même titre que l'ennivrage (Durand-Molard, 1807b, p. 574). Il s'agit de la pêche par dérivation. Elle semble pourtant avoir été pratiquée jusque récemment et peut-être encore aujourd'hui puisqu'elle a été mentionnée par plusieurs personnes interrogées lors des entretiens. Un habitant du Lorrain la décrit d'ailleurs avec précision :

> *« [O]n asséchait un espace, c'est-à-dire on déviait l'eau, bon on fait pas ça dans une grande rivière. […] mais plus dans un ruisseau. On détournait l'eau, tu vois on fait une sorte de pontage, comme un pontage coronarien. On détourne l'eau. Et dans l'espace où y a presque plus d'eau on ramassait les écrevisses à la main comme ça. […]. C'était une technique de pêche. (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain).*

Cette pratique est décrite par un autre habitant du Lorrain qui, lui aussi, « *déviait une branche d'eau* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*) pour attraper les animaux. Cette technique par dérivation et assèchement du cours d'eau est également opportuniste dans la mesure où elle s'appuie sur les évolutions hydromorphologiques des

cours d'eau. Ainsi sur la Rivière la Capote, « *c'était après Dean [cyclone de 2007] […]. La rivière était passée dans les terres […], [créant un nouveau bras]]. Et puis un jour ils sont venus […] puisque le propriétaire terrien, il a décidé de renvoyer… […] la rivière dans son lit, [dans son ancien bras]. Et puis comme ils ont bouché [le nouveau bras] par en haut, on a pris, on avait pris quarante kilos de boucs, de mélanges, de queues rouges, des anguilles* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*).

La pêche au flambeau – La pêche au flambeau n'est pas véritablement une technique de pêche en elle-même mais constitue un apport pour la pêche au filet ou la pêche à la ligne. Plusieurs témoignages existent de ces pêches nocturnes. Nous retiendrons la description de la fin du XVIIIème siècle, de la *Dissertation sur les pesches* (Anonyme, 1776), qui est d'ailleurs assez proche de celle proposée quelques cinquante ans auparavant par J.B. Labat (1724a, p. 24, seconde partie)

> *« Le pescheur, qui veut faire capture pendant la nuit, jette, quelques heures avant le coucher du soleil, de l'appâs dans un endroit de la rivière ou du bord de mer où il sait qu'il y a ordinairement du poisson. Il y retourne sur les 7 à 8 heures du soir avec un coyemboue passé en bandoulière, un flambeau à la main gauche, une ligne ou un kali à la main droite. Ainsi équipé, il entre tout doucement dans l'eau, y fait le moins de bruit possible. Le poisson charmé de l'éclat de la lumière s'approche, joue, s'élance, se précipite vers l'appâs. Le pescheur patient et rusé le laisse mordre l'hameçon, ou passant sous lui son kali, l'enlève tout d'un coup, le tire du filet et le met dans son havresac coyemboue. On remarque que plus le temps est obscur, plus abondante est la pêche » (Anonyme, 1776, p. 17)*

Selon J.B. Labat (1724a), ces pêches nocturnes sont héritées des populations précolombiennes. « *Les Caraïbes y sont forts adroits. Nos Nègres l'ont appris d'eux et il s'en trouve d'aussi habiles que leurs maîtres* » (Labat, 1724, p. 24, seconde partie). Si la plupart des descriptions de ces pêches nocturnes datent du XVIIIème, elles existent encore à la fin du XIXème siècle. La pratique vise alors à attraper les écrevisses comme en témoigne L. Hearn (1929).

> *« On prend ces créatures [les écrevisses] à la lueur de lanternes. Les seuls appâts sont des morceaux de racine de manioc attachés solidement à de grandes pierres enfoncées dans la rivière : par les nuits sombres les écrevisses arrivent en troupes pour les manger ; on les attrape alors avec des éprouvettes et on les jette dans des paniers à couvercles » (Hearn, 1929, p. 42).*

Plusieurs personnes entretenues ont évoqué la pêche nocturne. Il s'agit pour cette Joséphine originaire de Rivière-Pilote, d'un souvenir d'enfance :

> *« je me souviens mon père quand on était enfant il allait pêcher des, des mulets… […] des… des zabitants. […] et quand il allait, il allait à la pêche des flambeaux. […] y allait un copain. Et puis il revenait avec un sac. Et les zabitants sortaient la nuit. Et puis il prenait le coutelas, y coupait les zabitants » (Entretien habitant, femme 57 ans, Saint-Joseph)*

Dans le Nord de l'île, plusieurs témoignages de ces pêches nocturnes nous ont été rapportés, que ce soit au Lorrain où un homme explique que « *les gens partaient pêcher la*

nuit avec des flambeaux » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*) ou à Grand'Rivière puisqu'un homme allait lui-même « *pêcher le soir pour les anguilles* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*). Cette pratique n'est cependant pas complètement passée puisque plusieurs personnes disent la pratiquer encore. Selon un Lorrinois qui la pratique, les flambeaux ont été remplacés par des torches (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*).

Les imaginaires associés aux cours d'eau

L'eau et les milieux aquatiques sont, dans bien des sociétés, entourés d'imaginaires merveilleux, magiques ou religieux au sein desquels les symboliques sont fortes (Béthemont *et al*., 2006). En Martinique, la dimension symbolique des cours d'eau est double : la purification d'une part et la menace de l'autre. Il s'agit d'une ambivalence qui, certainement, tend à l'universalité. Elle est notamment présente dans les sociétés occidentales. On la retrouve dans l'*Eau et les rêves* (1942) de G. Bachelard, qui évoque à la fois la pureté, la purification et l'eau violente. Si le lien entre les symboliques, les pratiques et les représentations des réalités est fortement présupposé, il est souvent difficile de savoir si les imaginaires s'ancrent dans les réalités quotidiennes ou si les réalités quotidiennes sont interprétées par le prisme des imaginaires. Au-delà de la recension et de la description des imaginaires, cette question des liens entre les deux espaces cognitifs est au cœur des paragraphes qui suivent. Nous nous intéressons à la genèse des imaginaires, tant dans leurs origines primitives que dans les processus de créolisation auxquels ils sont soumis. Sans revenir sur la définition de la notion de créolisation, il est important d'insister sur l'idée de processus, d'évolution qui lui est sous-jacente. Pour P. Chamoiseau (Entretien, 19/01/2015), la culture martiniquaise est mosaïque, mobile et fonctionnelle. Il insiste ainsi sur la vitesse des évolutions, avec des apports et des déperditions extrêmement rapides.

— La rivière mythique, contes, chansons et histoires du quotidien

Les histoires de rivières constituent le premier espace au sein duquel sont formalisés les imaginaires et les symboliques associés à la rivière. D'après plusieurs personnes entretenues ces histoires sont cependant moins présentes qu'avant dans la société martiniquaise. Selon un Foyalais par exemple, « *il y a des contes oui. Oui, mais enfin de plus en plus ça se perd* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France*). L'écart de génération est parfois invoqué pour expliquer cet éloignement des jeunes générations vis-à-vis des imaginaires. Un habitant de Saint-Joseph explique le désintérêt de ses petits enfants par le fait qu'« *ils sont plus après leurs jeux électroniques* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Un habitant du Lorrain conduit sa réflexion au-devant de ce qui pourrait apparaître comme une classique opposition de générations. Il lie la disparition des histoires de rivière à l'arrêt de certaines pratiques, à l'éloignement de la rivière et à la perte d'une forme d'identité martiniquaise.

> *« [A]vant, les grandes personnes, avant, avaient plus la possibilité de fréquenter, plus, les rivières que nous. […] Maintenant on est envahi de, de trucs importés les gens ne sont, oublient qu'y a la rivière ici, des fois » (Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain)*.

Il ne s'agit en outre pas d'un regard uniquement extérieur puisqu'une jeune femme de Fort-de-France reconnaît elle-même que les histoires que lui racontent sa grand-mère ou sa mère sur les rivières, « *ça m'intéresse pas trop en fait* » (*Entretien habitant, femme, 18 ans,*

Fort-de-France).

Si ces histoires, contes ou chansons de rivières, sont moins présentes dans la société martiniquaise, elles gardent néanmoins une réalité. Ainsi 66 % des personnes interrogées ont cité au moins un élément constitutif de l'imaginaire des contes et chansons associés aux rivières. Parmi les 62 personnes interrogées, 36 % ont cité un conte ou un personnage mythique, 27 % ont mentionné une chanson ou son interprète et 26 % ont présenté des histoires du quotidien comme appartenant aux imaginaires de la rivière (Figure 61). Les paragraphes qui suivent s'intéressent à ces trois catégories d'imaginaires.

Figure 61 – Contes et personnages, chanteurs et chansons, histoires du quotidien rapportés par les personnes interrogées

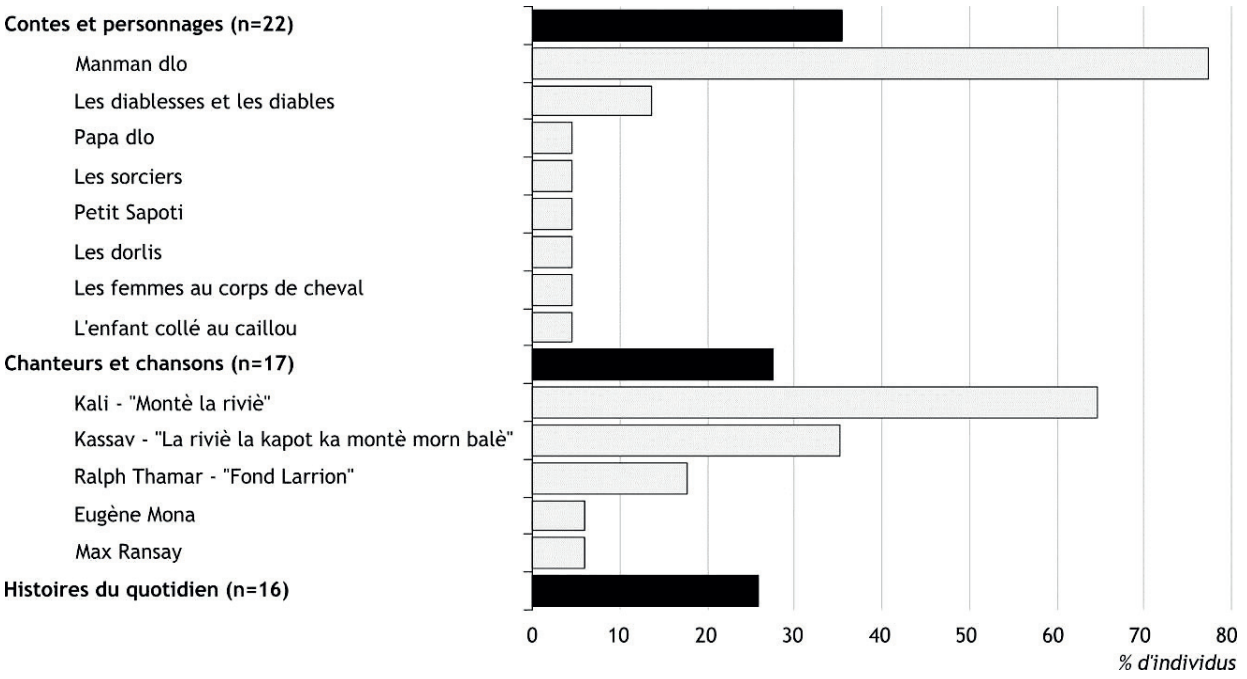

Les contes, maman'dlo, les diables et les diablesses

Maman dlo est le personnage le plus important pour les Martiniquais interrogés. Il est évoqué par 17 d'entre eux. Toutefois, la manière de la nommer change d'un témoignage à l'autre, d'un écrit à l'autre, même si des proximités graphiques et phoniques existent. Certains emploient le nom créole, « *Manman dlo* », alors que d'autres emploient des formes plus ou moins francisées comme la « *Manman d'Eau* », la « *Maman dlo* », la « *Maman d'l'eau* » ou simplement la « *Maman de l'eau* ». On trouve également des formes anglicisées, comme « *Mami Water* » et qui rapprochent son origine de « *Mami Wata* ». Cette origine n'est pourtant pas clairement établie. C'est ce qui lui donne toute sa créolité (Anonyme, 2007, p. 9). Aucun des témoignages écrits ou oraux que nous avons pu rassembler ne propose exactement la même description de ce qu'est la Manman dlo.

« [I]l est difficile de déterminer ce qu'elle peut devoir, d'une part, à ses sœurs du

monde occidental, d'autre part, aux génies des eaux, très importants en Amérique centrale dans les cultes d'origine africaine comme le vaudou haïtien ou le kandomblé brésilien et qui, en Afrique noire, sont souvent associés avec le lamantin, mammifère aquatique et pisciforme […] » (Leiris, 1955 p. 47).

M. Leiris (1955) insiste sur cette incapacité à déterminer les origines multiples du personnage illustrant ainsi la complexité du processus de créolisation. P. Chamoiseau en fait d'ailleurs un personnage de l'identité créole en la confrontant à la fée Carabosse, dans une pièce de théâtre adressée aux enfants (Chamoiseau, 1986). Dans cette recherche de filiation, certains mentionnent les racines africaines du personnage. Ils la rapprochent ainsi du vaudou en l'associant à Mami Wata. D'autres lient parfois la Manman dlo à Iamanje ou à Oshun, déesses de la religion Candomblé comme l'explique P. Bourgade (Entretien, 02/02/2015).

« Maman dlo c'est pas seulement la mer. Beaucoup confondent avec Iemanja mais c'est plus Oshun,. […] Enfin il y a bien la Maman dlo dans la mer puisque la preuve c'est qu'à Saint-Pierre, il y a Laurent Valère qui a élevé une statue et qui a immergé une statue Maman dlo. En fait c'est la mère de toutes les eaux. La mer mais aussi les eaux douces. Mais… […] il y a aussi Oshun. Oshun qui est plus proche de l'image que moi je me fais de Maman dlo. […] Oshun c'est la déesse des eaux douces » (Entretien P. Bourgade, 02/02/2015).

Figure 62 – Représentations de Maman Dlo par P. Bourgade dans son ouvrage Eau-Mémoire (Source P. Bourgade, 2006)

Les origines de la Manman dlo sont également à rechercher parmi les contes européens. La représentation la plus commune est alors celle de la sirène. Selon G. Léti (2000, p. 110) la Manman dlo « *est un personnage mythique des contes antillais équivalent à la sirène, une sorte de déesse des eaux qui ensorcelle celui qui l'approche* ». M. Leiris (1955, p. 47) en fait

« *une sorte d'ondine ou de sirène* ». E. Revert (1951), enfin, est l'auteur dont le texte évoque le plus le mythe de la sirène puisqu'on y retrouve le chant déjà présent dans l'*Odyssée* homérique. En effet, pour E. Revert :

> *« Elle surgit la nuit près des « gommiers » et, si elle n'obtient pas ce qu'elle demande, « tantôt elle fait chavirer les embarcations sous le choc d'une lame, tantôt elle s'éloigne furieuse en secouant sa longue chevelure épaisse ». En fait, les pêcheurs « la satisfont toujours quand elle n'exige rien d'impossible, car sa beauté est surnaturelle, et son chant admirable les séduit à un tel point qu'ils se dépouilleraient avec joie en sa faveur de tout ce qu'ils possèdent, la suivant même où elle voudrait » (Revert, 1951, p. 77).*

Cependant, il est toujours difficile, pour les témoignages de voyageurs étrangers, de savoir si le rapprochement avec la sirène est partagé par les Martiniquais ou si les auteurs l'opèrent afin de donner des références de représentations à leur lecteur. Mais pour certains, la Manman dlo est différente de la sirène comme l'écrit P. Chamoiseau (1992) dans *Texaco* :

> *« Comme quoi, Ninon, un jour de lessive de ses lanières rougies, descendit une ravine. Comme quoi cette ravine n'était pas bonne ravine, car dans cette ravine vivait non pas une Manman dlo, mais une de ces sirènes dont s'émeuvent les blancs-France. La sirène vivait là. Qui peut la décrire ne l'a vue, or qui l'aurait vue n'aurait revu personne. Pour l'instant cette sirène n'avait posé son œil sur pièce nègre de cette terre. Voir Ninon, fut découvrir l'absolue beauté vraie. La créature fredonna pour elle comme le font les sirènes dans les contes lointains. C'était chanter comme aucun musicien n'aurait pu l'espérer. Sa voix soulevait un océan d'algues et de vents rafraîchis. Ninon fut prise dans cela et demeura charmée […]. A cette affaire, Ninon restait de plus en plus longtemps. Mon Esternome se mit à soupçonner on ne sait quoi et résolut de la surprendre. Donc il la suivit, lui ouvrant sans le savoir un bien étrange tombeau. […] Ninon enleva son linge et descendit dans l'eau. Mon Esternome qui avançait derrière à pas de manicou, surgit un peu plus tard. Il vit la sirène sans entendre sa chanson car un réflexe protégea ses oreilles. De le voir la sirène entra dans une rage pas très bonne. Elle battit de la queue, perdit treize écailles jaunes, se dressa des épines de poisson. Mon Esternome compris le danger. Il trilbucha en criant à Ninon de se mettre à courir. Ninon n'eut pas le temps de seulement comprendre. La sirène convaincue d'être trahie, lui dévalait dessus dans un wacha d'écumes. Et mon Esternome ne vit plus que cela. L'écume étouffa la ravine comme si mille lavandières y secouaient du savon » (Chamoiseau, 1992, p. 187-189)*

Cette multiplicité des filiations explique aussi que les descriptions qui en sont proposées sont multiples. Selon P. Chamoiseau (Entretien, 18/01/2015), puisque l'imaginaire antillais n'a jamais été esthétisé, qu'aucune image n'est figée dans le temps, la diversité des représentations, et peut-être leur évolution, a été favorisée. Il existe bien des représentations iconographiques, comme celle de P. Bourgade (Figure 62) pour prendre du côté de la photographie. Aucune pour l'instant ne s'est cependant imposée. L'incarnation se fait davantage par les mots.

E. Revert (1949) la présente comme « *une divinité redoutable, qui n'a d'ailleurs plus de queue de poisson, puisqu'on peut la rencontrer jusque sur les sentiers des mornes ou remontant vers les sources des rivières* » (Revert, 1951, p. 77). Mais il note également que « *[l]a « maman de l'eau », qui dispense ou refuse les pêches abondantes, apparaît à MM.*

Labrousse et Zobel comme la dernière des sirènes, à buste de femme et queue de poisson » (Revert, 1951, p. 77), la rapprochant ainsi davantage de l'image de la sirène. I. Césaire quant à elle évoque « *un personnage féminin maléfique […] équivalent aquatique de l'inquiétante sorcière des Mornes* » (Césaire, 2008, p. 147). Une interprétation qui n'est pas partagée par le photographe P. Bourgade (Entretien, 02/02/2015), lequel insiste sur cette confusion qui existe entre Maman Dlo et la diablesse. Cela explique d'ailleurs que les lieux où l'on peut la rencontrer restent parfois flous, sa forme et son environnement étant étroitement liés. Pour certains il s'agit d'un personnage uniquement maritime, comme pour un Pilotin pour qui « *maman dlo, c'est plutôt, …, plutôt dans la mer, c'est plutôt c'est la sirène* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Rivière-Pilote*). Pour d'autres, comme cette Foyalaise, le personnage vient de la rivière. « *Maman dlo et ben c'est notre sirène. Notre sirène. Une sirène mais qui vient de la rivière pas de la mer* » (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*). Pour d'autres c'est la mère de toutes les eaux, les eaux de mer comme les eaux douces, ainsi pour cet habitant de Saint-Joseph qui présente la Maman dlo comme « *la déesse de l'eau quoi, hein, qui vit autant sur la mer comme sur la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*).

Quelle que soit la description qui en est donnée, la Manman dlo est un personnage à la fois attirant et dangereux. Pour certains auteurs, Maman dlo incarne l'ambivalence symbolique de l'eau et des milieux aquatiques en général (Césaire, 2008). L'ambivalence n'est cependant pas exactement la même en fonction des personnes, certaines retiennent l'aspect maternel ou la beauté féminine alors que d'autres insistent davantage sur les aspects négatifs, menaçants, en faisant un facteur d'explication des disparitions en rivière. Ainsi dans l'extrait de *Texaco* cité précédemment (cf. p. 151), P. Chamoiseau (1992) en fait l'une des explications de la disparition du personnage de Ninon. Disparue ou changée en serpent puisque E. Revert (1951) explique à propos des serpents que :

> *« on soutient dans l'extrême Nord, où ils abondent, qu'il faut bien se garder de tuer de prime abord tous les serpents qu'on rencontre. On doit épargner, et c'est même une nécessité vitale, le serpent qu'on aperçoit lové, mais qui, au lieu de darder son regard, balance sa tête de droite à gauche et inversement comme dans un mouvement de dénégation. Il s'agit alors d'une « âme sœur » victime de la maman de l'eau, et qui vous supplie de passer votre chemin sans lui causer le moindre mal. Il ne reste qu'à obéir et à disparaître au plus vite, en faisant le signe de croix » (Revert, 1951, p. 77).*

Toutefois, plus qu'une réponse aux disparitions, P. Chamoiseau donne également au personnage de Manman dlo une valeur de prévention. Il s'agit de mettre le promeneur en garde contre les dangers que représente le cours d'eau et notamment la montée brusque des eaux qui entraîne des noyades. Il s'agit d'une idée exprimée également par une habitante de Rivière-Pilote par rapport aux mises en gardes qu'elle a reçues étant enfant.

> *« Mes parents disaient ça, on rigolait, je pense que c'était astucieux, c'était pour nous éviter des accidents. Les endroits les plus profonds de la rivière on nous disait de ne pas aller là parce qu'y a maman dlo là. [rires] […]. Mais quand même on désobéissait quand même on se mettait sur les rochers on faisait nos plongeons quand même hein. […] On nous disait donc y a des mamans dlo si on arrive la maman dlo va nous*

attraper et tout ça […]. C'est avec les années on voit quand même c'était par sécurité, c'était une manière de, pour nous retenir un petit peu » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote).

On peut ainsi voir dans le mythe de la Manman dlo une forme d'éducation à la rivière puisque c'est avant tout aux enfants que l'on conte l'histoire. Un habitant de Saint-Joseph généralise cet apport à l'ensemble des contes relatifs à la rivière. « *Tout ça formait l'enfant. Il y avait une éducation. Ne pas aller auprès des rivières. Il ne fallait pas y aller à cette heure. Parce que si on va au bord de la rivière la nuit il y a tout un tas de choses qui peut arriver* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Saint-Joseph*). L'écrivain R. Confiant (Entretien, 30/01/2015) évoque également ces histoires qui entraînent une peur que l'écrivain a relatée dans *Ravines du Devant-Jour* à propos de la Ravine Courbaril au Morne Carabin :

« Nous y reviendrons plusieurs fois avant de nous enhardir à y pénétrer, Sonson prétendant qu'il s'agit du royaume de Manman-d'Eau, une sorte de créature diaboliquement belle, mi femme-mi poisson qui vous charme de ses yeux verts et de son chant dispensateur d'ivresse » (Confiant, 1993, p.52)

Enfin, un témoignage recueilli à Grand'Rivière, montre que le personnage de la Manman dlo est peut-être utilisé pour expliquer certains problèmes quotidiens liés à l'eau. Ainsi une Riveraine explique que :

« les mamans dlo c'est une racine que… qu'on a chez moi […]. [O]n a une irrigation d'eau de source qui n'est pas potable mais qui arrive jusque voilà chez nous. Dès que c'est bouché les personnes âgées disent qu'y a maman dlo dedans. Et quand ils enlèvent en fait c'est une racine qui, qui reste dedans et qui… […] qui bouche le tuyau. Ils appellent ça maman dlo » (Entretien habitant, femme, 26 ans, Grand'Rivière).

Si Manman dlo est le principal personnage associé aux cours d'eau, d'autres sont également présents dans les sources documentaires ou mentionnés par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête. Selon un habitant de Grand'Rivière, « *il y a papadlo. C'est un conte fantastique. C'est quelqu'un qui règne sur la rivière. Comme en Amérique du sud l'anaconda est la Maman dlo* » (*Entretien habitant, homme, 76 ans, Grand'Rivière*). Contrairement à la Manman dlo, Papa dlo n'est cependant mentionné qu'une fois. De manière générale d'ailleurs, les personnages de rivière sont souvent des personnages féminins. Il est difficile de ne pas faire le lien avec la représentation déjà évoquée de la rivière comme un lieu de fréquentation et de sociabilité féminine (cf. p. 63). E. Revert (1951) évoque Madame de Saint-Amour, à Case-Pilote, un personnage féminin maléfique dont « *[u]n cavalier assura l'avoir aperçue, sans aucun vêtement, et les cheveux en flammes, en train de laver dans la rivière de Bellefontaine* » (Revert, 1951, p. 85). La rivière est l'espace des femmes et des femmes dangereuses dans l'imaginaire des contes martiniquais. Un acteur de la gestion évoque ainsi « *les diablesses qui fréquentaient les cours d'eau* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). Une habitante de Fort-de-France parle quant à elle :

« des femmes qui ressemblaient à des chevaux, des chevaux blancs, donc c'était une

tête de femme et un corps de cheval par exemple. […] apparemment c'était des personnages très, très beaux mais qui avaient une connotation satanique. Voilà donc il fallait, il ne fallait pas lui parler. Sans quoi on disparaissait ou la folie nous emparait, s'emparait de la personne en tout cas » (Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France)

La rivière est de manière plus générale un lieu satanique. « *Il y avait les contes sur les diables* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Saint-Joseph*). Il s'agit du repère du Malin et l'endroit de réunion des « volants », ou engagés, personnes qui ont passé un pacte avec le Diable selon ce que peut rapporter E. Revert (1951) :

« La bande ailée [des volants] se dirige vers le lieu convenu de réunion, où elle arrive vers minuit. Pour tout le nord de l'île, ce serait le « Bassin la Reine », qui se trouve quelque part dans le lit de la Capote. Après avoir rendu hommage au grand Diable qui préside à ces festivités, lesquelles seraient de véritables États Généraux de la sorcellerie martiniquaise, participants et participantes prennent un long bain dans la rivière, que suivent un copieux déjeuner et un bal qui dure jusque vers quatre heures du matin » (Revert, 1951, p. 82)

La roche sur laquelle grimpe Nanie Rozette pour assouvir sa gourmandise en toute tranquillité est également la roche du Diable et elle est située au creux d'un ruisseau d'après la version rapportée par L. Hearn (1939). Cette histoire est d'ailleurs évoquée par un habitant de Saint-Joseph qui parle d'un « *conte où le gamin, il est désobéissant, y s'assied sur un caillou et puis y reste collé au caillou. Tu vois. Et puis il fallait tout un tas de machins pour le sortir de là* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*), le risque étant que le Diable vienne l'emporter.

E. Revert (1951) rapporte également des histoires relatives aux gués et aux ponts qui seraient des lieux de rencontres importunes avec des personnages ou des phénomènes étranges. Tel est le cas du lapin blanc, puisqu'il s'agit « *d'une puissance malfaisante, qui prend plaisir à s'installer au milieu de la nuit à des points de passage obligé et à contraindre les voyageurs attardés à faire demi-tour. Qui essaierait de passer outre, dans un gué notamment, risquerait de s'égarer ou de se noyer* » (Revert, 1951, p. 78). Certaines histoires prenant la forme de moments vécus comme cette rencontre :

« à la Petite Tracée, entre le Gros Morne et Trinité, une femme qui se trouvait dehors après minuit se heurta, sur le pont d'une petite rivière, à un cercueil entouré de bougies allumées, qui lui barrait la route. » (Revert, 1951, p. 79)

A l'interprétation préventive des contes, il est possible d'y ajouter une interprétation explicative. Les contes et leurs personnages peuvent également servir à expliquer certains phénomènes naturels. Un acteur de la gestion avance cette idée au sujet d'histoires sur « *les arbres qui se déplacent dans les cours d'eau, les choses comme ça, les arbres qui marchaient dans les cours d'eau* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). L'interprétation qu'il donne de ces récits est la suivante :

« c'est qu'effectivement les arbres peuvent se déplacer dans les cours d'eau. Pourquoi ? Parce qu'après de très grosses crues, des fois, on voit des pans entiers de berges qui peuvent se déplacer, mais avec l'arbre sur quinze ou vingt mètres. …, on

voit des espèces de bombes volcaniques, …, qui étaient en plein milieu de la rivière, qu'on a vues là pendant dix ans, après une grosse crue, enfin elle est trois-cents mètres plus bas. Donc, …, je pense qu'à l'époque, dans l'imaginaire des gens… Comment ce rocher a pu arriver jusque-là ? […]. Donc la rivière, c'est un endroit vivant, c'est vrai que ça vit » (Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant)

Cette idée d'imaginaires qui naissent de faits observés et interprétés car incompris est également celle d'un habitant du Lorrain qui explique :

« y a des gens qui ne savaient pas que gens partaient pêcher la nuit. Y disaient que bon y a des gens, y a du feu qui marche sur l'eau et ça faisait encore un truc bizarre, où les gens disent ils ont vu du feu sur l'eau dans la ravine hier soir alors que c'était des gens qui partaient à la pêche avec des flambeaux » (Entretien habitant homme, 53 ans, Le Lorrain).

Les chansons, Kali, Kassav et Ralph Thamar

Nous avons évoqué précédemment l'importance de la musique dans les parties de rivières et le lien que certains établissaient entre la création musicale et l'environnement aquatique, notamment sonore. La rivière est également présente comme sujet de certaines chansons qui – elles ou leurs interprètes – sont parfois les premières citées par les personnes interrogées sur les imaginaires associés aux cours d'eau. 27 % des personnes interrogées citent au moins une chanson ou un interprète. Trois textes reviennent de manière récurrente dans les discours. Il s'agit de la chanson de Kali, « Montè la riviè ». Elle est citée par 65 % des personnes interrogées ayant cité des chansons. Le texte décrit la remontée d'une rivière comme un parcours existentiel, enjambant les roches jusqu'aux sources du cours d'eau, sources de la vie (Figure 63a). Le chanteur Kali (Entretien, 29/06/2015) explique le sens de son texte ainsi :

« Montè la riviè si tu veux, ça dit un peu tout ce qui se passe quand on arrive dans une rivière. […] Dans la rivière tu suis les traces, ah d'accord. Tu vas voir cette roche là. Mais je vais pas aller par là. Je vais prendre cette roche là. Je vais monter là. C'est un truc de logique aussi » (Entretien Kali, 29/06/2015).

La chanson du groupe Kassav, « Tout lariviè ka désann an lanmè », est ensuite citée par 35 % des personnes (Figure 63b). Cette chanson reprend le proverbe créole suivant : « Tout lariviè ka désann an lanmè , la riviè la Kapo ka montè morne Balè », dont les personnes interrogées n'ont jamais été en mesure d'éclaircir la signification. Il peut être traduit comme suit : « toutes les rivières s'écoulent vers la mer. La rivière La Capote a monté le Morne Balè ». Le dernier texte cité par 18 % des personnes ayant cité une chanson est celui de Ralph Thamar, intitulé « Fond Larrion » (Figure 63c). Situé sur la Route de la Trace, vers La Médaille, ce fond, ou val, est l'endroit d'une rencontre secrète, à l'abri des regards indiscrets. Max Ransay et Eugène Mona, deux autres artistes martiniquais sont également cités par des personnes interrogées mais sans qu'une chanson portant sur les rivières n'ait pu être identifiée.

Figure 63 – Extraits de la chanson de Kali, « Monté la riviè », (a), de la chanson du groupe Kassav, « Tout lariviè ka désann an lanmè » (b) et de la chanson de Ralph Thamar, « Fond Larrion » (c) (**http://paroles.zouker.com**)

a)	b)	c)
Monté lariviè o Afos janbé roch ni an lè ou ké rivé la lasous-la ka sòti-a (Monté lariviè o) Afos janbé roch ni an lè ou ké rivé la lasous-la ka sòti-a (Monté lariviè o) Ouvè zorey ou Fok aprann kouté bwi dlo-a I key toujou montré'w la pou kontinié kontinié	An tan nou pé té savé Nou pa jen chèché konnet Pouki tout lariviè ka désann an lanmè Manman granmanman'w pa té savé Papa granpapa'w pa té konnet Tonton grantonton'w pa chèché sav Lisa é Frédo pa té okouran	A Fond Larion / Mé zanmi Sé la douch-la bon / Douch-la bon A Fond Larion Nou té tou lé dé Pèsonn pa wè nou A Fond Larion Nou té tou lé dé Pèsonn pa wè nou

Les mythes du quotidien, histoires de lessive et de pêche

Il est enfin intéressant de noter qu'à ces contes et ces chansons s'ajoute une mythologie plus personnelle et plus quotidienne pour 26 % des Martiniquais interrogés. Lorsque les personnes sont questionnées sur les imaginaires liés aux rivières de la Martinique, certaines évoquent ainsi les pratiques domestiques décrites dans les pages précédentes (cf. p. 81). Ces pratiques n'ont plus de réalité et sont devenues une histoire pour cette Foyalaise qui explique qu'« *à l'époque y avait pas machine à laver donc la vaisselle ou la lessive se faisait là* » (*Entretien habitant femme, 38 ans, Fort-de-France*). Pour un Lorrinois, la pratique de la lessive a même été source d'inspiration pour un conte personnel semble-t-il.

> *« J'ai fait une histoire qui s'appelle la Rivière Maman Néné, c'est un conte. C'est une rivière que, que tu dois aller très loin dans les bois et quand tu mets un vêtement là-dedans ça ressort tout propre et sec après. J'ai fait un conte comme ça autour de la rivière » (Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain).*

« *Les souvenirs du fait d'aller chercher l'eau à la source* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*) ou « *la pêche de titiris […] la pêche des, aux zabitants aussi » (Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*) sont évoqués par certains comme faisant maintenant partie des histoires de rivières, de ce qu'on raconte et qu'on ne vit plus. Ces histoires concernent des pratiques et des savoirs transmis par les anciens. Ainsi un habitant du Lorrain explique à propos de l'un de ses aînés :

> *« Il prenait une petite pierre qu'il posait sur une autre pierre, pour surveiller le niveau de l'eau. […] Et il savait que si la rivière, si la rivière, le niveau de l'eau monte et qu'il prend la pierre à ce moment il fallait qu'il se retire. Il fallait qu'il passe tout de suite la rivière pour pas être pris de l'autre côté. […] Et je l'ai vu faire ça. Je l'ai vu faire ça une fois. Moi par exemple ça m'est arrivé quand je fréquentais la Rivière du Lorrain » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain).*

Il s'agit pour cet habitant d'une histoire de rivière bien qu'il ait connu la pratique. Faut-il lire dans cette association entre pratique quotidienne et histoire, c'est-à-dire ce qui se raconte, ce qui se transmet, l'idée d'une disparition des pratiques et de leur nouvelle existence – leur nouvelle conservation – sous forme de récit ? L'inscription dans les toponymes des pratiques passées constitue également une forme de transmission de leur existence. Ainsi à Grand'Rivie, nous avons déjà évoqué le bassin des hommes, nommé ainsi du fait de la baignade qu'y pratiquaient les pêcheurs (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*).

— La rivière magico-religieuse,

> *« Dans la culture martiniquaise, il y a une dimension magico-religieuse. Cette dimension existe. Est-ce qu'elle se manifeste au niveau des rivières ? Certainement parce que toute dimension de cette nature a nécessairement un lien avec le milieu naturel, et la rivière, en l'espèce, est un élément fondamental du milieu naturel. Donc ça ne m'étonnerait pas qu'il y ait cette dimension au niveau des rivières puisque la rivière, l'eau, c'est la vie, qui donne la vie donc, …, nécessairement ça a dû, ça devrait avoir marqué quand même notre culture » (Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France).*

Cette supposition formulée par un acteur de la gestion lors d'un entretien n'est ni confirmée ni infirmée par les résultats de notre enquête. Aucune des personnes interrogées ne déclarent en effet attribuer une dimension magique ou religieuse au cours d'eau (Figure 64). Un habitant du Lorrain insiste : « *ces histoires de magie, ça c'est pas mon truc. […] Je n'y crois pas trop. C'est vrai je n'y crois pas trop* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Les déclarations de ce type sont nombreuses. « *Je ne crois pas tout ce qui est superstition* » affirme une habitante (Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph). « *Je crois pas à ça et je fais pas ça non plus* » déclare un autre à propos des pratiques magico-religieuses (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*).

Figure 64 – Les croyances magico-religieuses à l'échelle individuelle (a) et les représentations des croyances magico-religieuse à l'échelle collective (b)

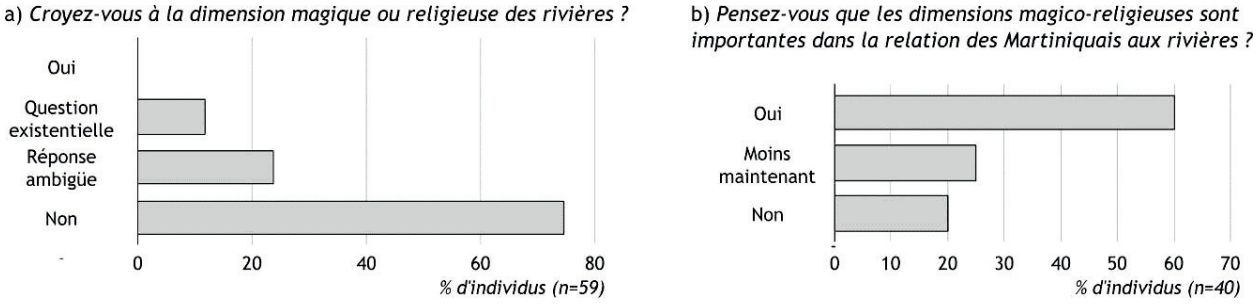

Si aucune personne ne reconnaît de croyances ou de pratiques, certaines ont cependant des réponses plus ambigües. Ainsi cette Pilotine reformule la question à laquelle elle ne répond pas. « *Est-ce que j'y crois ? Je sais que beaucoup… y a des gens qui y croient* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Rivière-Pilote*). D'autres déclarent croire à certaines

vertus de la rivière plus qu'à une dimension magique ou religieuse. Lorsqu'elle est interrogée sur une éventuelle croyance, une habitante de Grand'Rivière explique que « *comme ça fait partie de la nature, je sais pas. Peut-être. Je n'ai jamais eu de preuve* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Grand'Rivière*). Pour une actrice de la gestion, les rivières, et notamment les cascades ne sont « *pas magiques ou religieuses mais je pense qu'elles ont beaucoup d'énergie* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité*). La nature joue un rôle important dans ces réflexions existentielles portées par 12 % des personnes interrogées. « *[C]'est lié à la religion, je ne sais pas, mais enfin, c'est sûr que tout, tout ce qui est naturel, tout, toute la nature est… nous est nécessaire quoi, et nous sommes, nous ne sommes qu'un maillon, nous sommes nature aussi* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Pour ce Riverain, la rivière « *c'est la vie. L'eau c'est la vie. Alors si vous pouvez me donner une définition spirituelle de la vie je l'écoute* » répond-il à la question posée sur ses croyances (*Entretien habitant, homme, 76 ans, Grand'Rivière*).

Les personnes interrogées ont également tendance à déplacer la réponse par une généralisation ou une dépersonnalisation. Selon cet habitant *« il y a une part de la population qui est très superstitieuse, et très attachée à ce genre de… pas de mythes, mais de… de relation mythique, mystique même, avec des éléments* » (*Entretien habitant, homme, 26 ans, Saint-Joseph*). Il apparaît ainsi que si personne ne déclare, à titre individuel, croire à la dimension magico-religieuse de la rivière, 60 % des personnes interrogées pensent qu'elle est importante pour les Martiniquais. « *Je pense qu'il y a quand même la majorité des Martiniquais qui y prêtent attention* » (*Entretien habitant, homme, 25 ans, Fort-de-France*). « *La dimension magique et religieuse existe pour certaines personnes* » précise cet acteur de la gestion souhaitant éviter l'écueil de la généralisation (*Entretien acteur de la gestion, homme, 56 ans, Fort-de-France*). Toutefois, pour 25 % des personnes interrogées, cette dimension magico-religieuse a aujourd'hui moins de prégnance au sein de la société martiniquaise.

> *« Il en reste quelque chose. Je sais pas si c'est important, mais je pense qu'on est une société dans laquelle le magico-religieux est quand même un ingrédient… soit, enfin… un ingrédient qui anime beaucoup de… un certain nombre de nos attitudes et de… dimensions culturelles, de manière consciente ou inconsciente hein. Mais c'est, à mon avis, cet espace-là, du magico-religieux, dans nos sociétés créoles, est un… est un… est une dimension qui est présente » (Entretien acteur de la gestion, homme, 46 ans, Schœlcher).*

Une habitante de Grand'Rivière voit dans la disparition de la dimension magico-religieuse, un effet générationnel.

> *« Je dirais que ça perd un petit peu de la valeur parce que ça, ce sont nos grands-parents qui nous inculquaient ça. […] Donc les jeunes d'aujourd'hui c'est vrai qu'ils ne verront pas cet aspect-là, ils verront ça plus, ouais, je vais me baigner, je vais me détendre un peu à la rivière » (Entretien habitant, femme, 34 ans, Grand'Rivière).*

Les résultats de l'étude ne permettent pas de mettre en évidence des différences de réponse en fonction des classes d'âges d'appartenance des Martiniquais interrogés. Les personnes de moins de 30 ans ont proportionnellement le même taux de réponses

ambigües quant aux croyances personnelles que les personnes de 60 à 69 ans. D'autre part, 4 des 5 personnes de moins de 30 ans interrogées sur leur représentation de la place de la dimension magico-religieuse dans la relation des Martiniquais aux cours d'eau, considèrent celle-ci comme significative. A titre comparatif, dans une étude sur l'incrimination du mauvais sort dans les accidents routiers en Guadeloupe, C. Bougerol (2008, p. 267) écrit que « *[d]e nos jours la croyance dans la sorcellerie n'est pas le seul fait de personnes âgées, vivant à la campagne et confinées dans des « survivances »* ». Peut-on transposer ce constat à la Martinique et aux cours d'eau ? Rien ne nous permet en tout cas de dire que les générations les plus jeunes accordent moins d'importance à la dimension magico-religieuse de la rivière. De manière plus générale, seulement 20 % des personnes interrogées considèrent cette dimension de la relation aux rivières comme inexistante ou réduite. Pour G. Léti (2000, p. 103) « *[a]ujourd'hui, malgré l'évolution des mentalités, la croyance au merveilleux persiste* » affirmant plus loin dans son texte que « *les habitants ont encore recours aux quimboiseurs et guérisseurs de toutes sortes* » (Léti, 2000, p. 432). Il est vrai qu'au-delà du regard porté sur la place de la croyance dans la société martiniquaise, 77 % des personnes interrogées déclarent connaître des pratiques magico-religieuses. « *C'est plus que ce que moi j'entends* » explique une habitante (*Entretien habitant, femme, 34 ans, Grand'Rivière*) ; « *j'ai entendu parlé de ça beaucoup* » reconnaît un acteur de la gestion à propos de certaines pratiques magiques (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Grand'Rivière*) ; « *j'ai entendu parler des choses que les gens faisaient autour de la rivière* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*) concède cet autre acteur de la gestion. Ces différentes citations illustrent la récurrence du ouï-dire dans les témoignages. Certaines personnes expliquent parfois avoir observé des pratiques, mais sans y participer. Ces résultats montrent un écart réel entre l'inexistence de pratiques personnelles déclarées et la connaissance et l'importance des représentations quant à la place de la dimension magico-religieuse dans la société martiniquaise. Ce résultat conduit également à s'interroger sur la fiabilité des réponses quant aux croyances individuelles. Les croyances et les pratiques magico-religieuses appartiennent au domaine de l'intime et peuvent exister sans être avouées. L'hypothèse peut également être formulée que ces croyances sont aujourd'hui considérées comme des récits, comme des contes, expliquant ainsi la connaissance que les personnes interrogées en ont, sans que cette connaissance soit nécessairement associée à une croyance.

La rivière religieuse, pratiques cultuelles

La symbolique purificatrice de l'eau et des milieux aquatiques est sans doute première en Martinique, et d'abord associée aux pratiques religieuses. Les religions chrétiennes sont dominantes et les rites qui sont leurs, en lien à l'eau et aux milieux aquatiques, devraient être conséquemment pratiqués par certains Martiniquais. Le rite du baptême en est certainement la meilleure expression. « *Vous avez l'eau dans beaucoup de symboles religieux, le baptême. Il y a certains groupes religieux qui vont se baptiser dans l'eau, dans la mer* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*). Les témoignages que nous avons pu trouver lient le baptême en rivière aux pratiques protestantes évangélistes, Ainsi G. Mauvois (1982) évoque en ces mots la ravine, frontière entre les

communes de Fort-de-France et de Schœlcher :

> *« Sa pureté fut telle, voici quarante ans seulement que les adventistes du 7ème jour l'avaient choisie, parmi d'autres, pour leur cérémonie de baptême. Les néophytes s'alignaient dans l'estuaire, le buste nu, immergés jusqu'à la ceinture. Et les officiants leur versaient l'eau sur la tête en la prenant au creux des mains » (Mauvois, 1982, p. 7)*

L'auteur date ces rites des années 1940. Ils sont encore pratiqués aujourd'hui. Plusieurs personnes entretenues ont également entendu parler ou ont été témoin de cérémonies baptismales par immersion en rivière (Figure 65), et parfois très récemment. Un habitant de Saint-Joseph, propriétaire d'un terrain en bordure de la Rivière Blanche raconte :

> *« Hier matin, y avait, je ne sais pas si c'est une secte ou une religion, je ne sais pas, des gens habillés tout de blanc, si c'est un baptême y avait ou quoi […]. Une vingtaine de personnes habillées de robes blanches […]. Oui. Les gens marchaient […]. Y avait une partie dans l'eau et l'autre partie là, là dans l'allée là […]. Ils faisaient leurs prières, ils priaient, y avait leurs bibles et tout, enfin bibles ou livres de prière je ne sais pas, machin, ils étaient en train de prier, de chanter, de, machin c'est… […]. Alors est-ce que c'est un baptême ? Ceux qui étaient dans l'eau c'est ceux qu'on baptisait et les autres priaient pour lui ? Je sais pas. Je ne sais pas comment ça se passe » (Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph)*

Une autre riveraine de la Rivière Blanche, habitant plus en aval, a également « *vu y a deux semaines un baptême d'évangélistes ou je sais pas quoi, ou d'une secte. Ils étaient habillés de blancs* » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*). Il s'agit semble-t-il du même évènement.

Figure 65 – Pratiques religieuses et magiques connues des Martiniquais interrogés

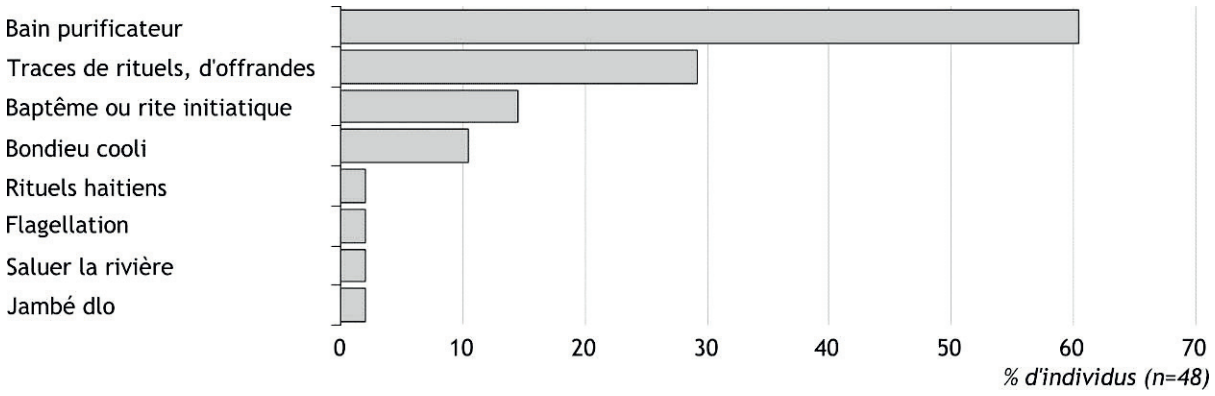

Outre les baptêmes, d'autres pratiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques ont une signification religieuse. M. Leiris, (1955, p. 48) dans l'étude qu'il réalise pour le compte de l'Unesco, évoque le samedi Gloria, comme un temps religieux durant lequel *« le contact avec l'eau jouent un rôle capital »*.

> *« À la Martinique, lorsque les cloches – qui comme en France sont censées revenir de Rome – commencent à sonner, on pique une tête dans la rivière ou dans la mer ou bien on s'asperge la face et l'on asperge les autres ; on saute afin de grandir et, dans un but identique, on soulève de terre les enfants ; on arrose les plantes pour accélérer*

leur croissance. » (Leiris, 1955, p. 48)

Le samedi Gloria est le dernier jour du carême, la veille du dimanche de Pâques. Il est dès lors difficile de ne pas faire le lien entre le carême religieux et le carême saisonnier. Il y a l'idée de modération durant le carême. Peut-on y lire une forme de régulation de la consommation d'eau ? L'hypothèse peut légitimement être posée. Le samedi Gloria constituant la fin du carême, la fin de la restriction serait donc une fête de l'eau.

> *« Toutes les cloches se mettent soudain à sonner le tintement du bourdon se marie au tonnerre de cent canons : c'est le Gloria. A ce signal, la coutume religieuse veut que toute la population côtière pénètre dans la mer, tandis que ceux qui vivent trop loin de la côte se baignent dans les rivières » (Hearn, 1929, p. 125)*

Les religions chrétiennes, ne sont pas les seules à avoir des rites liés aux milieux aquatiques. Les populations d'engagés indiens, les « coolies », ont introduit en Martinique la religion hindoue. Selon M. Oulié (1935, p. 87) « *[i]ls craignent la mer et se rapprochent des rivières, de la claire eau courante que leurs ancêtres ont divinisée* », Nous pouvons notamment évoquer le Karon, « *culte d'origine hindoue que l'on retrouve à la Martinique, consacré à la déesse Mariamma. […]. La première partie de la cérémonie se déroule près de la rivière* » (Léti, 2000, p. 92). Plusieurs objets, servant au rituel, doivent être jetés dans le cours d'eau, comme le coco ou un coq sacrifié. Il s'agit de pratiques encore actuelles comme en atteste un dossier du journal France-Antilles consacré à une cérémonie hindoue de consécration d'un prêtre à Basse-Pointe. Toutefois, J. Benoist (1998), dans l'ouvrage qu'il consacre aux Hindouismes créoles, ne fait pas mention de rites ayant lieu dans des milieux aquatiques. Dans un ouvrage collectif plus tardif, il lie cependant l'installation des lieux de culte à la proximité d'un point d'eau, notamment pour « *ceux qui ont été créés peu après l'arrivée des immigrés* » (Benoist *et al*., 2004, p. 26)

Si le travail d'enquête n'a permis de rencontrer aucun pratiquant de la religion hindouiste, plusieurs personnes interrogées ont témoigné de ces pratiques en rivière. Un Foyalais dit savoir :

> *« qu'il y a beaucoup d'incantations qui se font notamment au niveau de Basse-Pointe et tout ça là. […] ce qu'on appelle bondieu… des incantations indiennes. bon en créole on dit bondieu_coolie. […] j'ai vu ça à la télé une fois, mais j'en ai entendu parler puisque en fait comme je suis de Basse-Pointe c'est vrai que on entendait ça, jusqu'à maintenant ça se fait, (Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France)*

A Grand'Rivière également plusieurs habitants évoquent ce qu'ils nomment les coolie bondieu ou bondieu coolie. « *Les indiens y font des sacrifices d'animaux […], ils appellent ça coolie bondieu, coolie bondieu c'est un rite au bord d'une rivière* » (*Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière*). Les personnes interrogées expliquent qu'il ne s'agit pas d'un rituel qui était pratiqué par les Riverains mais de cérémonies importées récemment sur la Grande Rivière par l'association Mel Makrel.

La rivière magique, croyances et rituels

Si la rivière est liée à des pratiques religieuses collectives affirmées, les relations spirituelles seraient également plus individuelles, plus occultes, et par conséquent davantage du secret, basculant du religieux au magique, ou mélangeant l'un et l'autre, la distinction n'étant pas évidente à marquer. Ainsi E. Revert (1951), dans l'ouvrage qu'il consacre à la Magie, lie la semaine sainte et le samedi Gloria aux pratiques magiques :

> *« La semaine sainte a une importance capitale pour beaucoup de quimbois et de conjurations. L'une des pratiques les plus répandues est celle du Gloria. Le samedi matin, au premier son des cloches « revenues de Rome », tous, grands et petits, se précipitent vers la plus proche fontaine pour se laver le visage à grande eau. Si on le peut, on plonge tête baissée dans un « bassin » de rivière ou dans la mer » (Revert, 1951, p. 23).*

Les pratiques magico-religieuses ne sont jamais décrites en tant que telles mais toujours par les traces dont les personnes interrogées ont pu avoir connaissance. 29 % des personnes déclarent ainsi avoir vu ou entendu parler de traces d'offrandes ou de traces de rituels. Un acteur de la gestion parle « *du matos à magie* ». « *Je dirais pas tous les jours mais chaque semaine on peut en voir. Chaque semaine* » explique cette même personne (*Entretien acteur de la gestion, homme, 40 ans, Sainte-Luce*). Les témoignages évoquant ces objets magico-religieux sont nombreux. Plusieurs acteurs de la gestion déclarent notamment en rencontrer lors de leurs présences de terrain. « *Des fois on trouve des traces de rituels* » explique l'un d'entre eux (*Entretien acteur de la gestion, homme, 43 ans, Le Diamant*). Un autre déclare « *j'ai déjà vu des… enfin des bougies et tout ça sous des ponts* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 50 ans, Fort-de-France*). Ce type d'objet est également mentionné par un Pilotin qui explique que ces pratiques peuvent consister à « *mettre des lumières, allumer des bougies, près de rivières, enfin toute sorte de trucs* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*). La signification de ces rituels n'est pas toujours donnée par les personnes interrogées. De même aucun élément relatif à l'origine culturelle de ces rites n'est avancé. Une actrice de la gestion évoque une origine haïtienne.

> *« Ce sont des rites religieux des… utilisés par les… les haïtiens, les… il y a pas mal d'haïtiens ici qui utilisent. C'est… c'est en bordure d'eau. Ça peut être dans la mer ou ça peut être dans l'eau de rivière, donc là c'est… ils font leurs rituels africains hein. Afro-cubain ou afro-haïtien. […] mais c'est animiste » (Entretien acteur de la gestion, femme, 57 ans, La Trinité)*

Cette évocation ne donne néanmoins aucune description de ces rituels permettant de confirmer sa véracité.

Figure 66 – Bougies déposées au bord de la rivière de l'Alma, entre des rochers, quelques mètres en amont du pont en rive droite. (Source B. Morandi, 2015)

Le sens qu'auraient ces rituels, lorsqu'il est proposé, varie selon les témoignages. Ils sont destinés à ensorceler ou à désensorceler selon certaines personnes entretenues. « *Vous trouviez des gens qui jetaient des choses. Vous trouviez des choses dans les rivières quelquefois. Des gens qui venaient jeter leur…, quelques maléfices dans les rivières quoi* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 65 ans, Le Lamentin*). Certains témoignages décrivent de manière plus précise les objets magiques retrouvés dans les cours d'eau. Ainsi un riverain de la Rivière Blanche raconte :

> *« une fois y en a un qui a laissé un plateau avec des petits gâteaux, des yaourts, du sirop versé sur le gâteau, la pièce de monnaie. […] Alors y avait un aîné y me dit ah, il faut qu'on enlève ça de là parce que ça, c'est un de nos copains qu'on a attaché tu vois, c'est le terme, tu vois. C'est une manière pour une femme de, de, de lier un amoureux. [Rires] […], d'infeoder un amoureux. [Rires] » (Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph)*

Au Lorrain, un autre habitant décrit sa rencontre avec un objet encore plus étrange :

> *« J'avais quinze. J'étais à la Rivière Grande Anse j'ai rencontré une bougie enveloppée dans du liège […]. La bougie était en train de tourner dans l'eau comme ça. C'était… ça ça m'a marqué ça […]. J'ai… tout de suite j'ai appelé mon papa. J'ai été le voir, j'ai dit papa vient je te montre j'ai vu quelque chose à la rivière […]. J'ai vu une bougie bien attachée qui tournait dans l'eau comme ça. Dans l'eau. Ça passait dans l'eau, ça remontait comme ça. Y m'a dit mon fils te casse pas la tête, c'est quelqu'un qui est en prison, on veut l'enlever. […] Y fallait voir ça. […] ça tournait comme ça dans l'eau. Comme ça ça remontait. Y avait des flammes là-dedans hein. C'était allumé » (Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain)*

Il faut noter que dans les deux cas, les aînés sont mentionnés comme les interprètes de ces objets magico-religieux. Au-delà de l'argument d'autorité lié à l'âge, rien n'atteste cependant de l'exactitude de ces interprétations. La fonction de ces objets est peut-être bien différente et sans témoignage de pratiquant, il est difficile de connaître les réelles significations. « *Je pense que ça nous était destiné* » explique une habitante de Saint-

Joseph à propos d'« *un truc de sorcier. […] c'était un baluchon rouge et, dans la rivière…*. » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*). Cet autre témoignage, lui aussi basé sur une supposition, ne donne pas davantage d'information sur ces pratiques présentées comme maléfiques. Le dépôt de ces objets est-il notamment accompagné de rituels ? Les témoignages laissent penser que oui mais les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'en donner une description.

La signification de ces rituels dont les personnes interrogées décrivent les traces est d'autant plus incertaine qu'à l'inverse de la dimension maléfique, de nombreux témoignages accordent une fonction purificatrice aux pratiques magiques en cours d'eau. Une amie de cette Foyalais lui « *a raconté une fois qu'elle a rencontré quelqu'un qui faisait une espèce de rituel dans la rivière pour se débarrasser de tous les mauvais sorts* » (*Entretien habitant, femme, 21 ans, Fort-de-France*). La rivière est l'endroit où l'on se débarrasserait des maléfices.

> *« La rivière est censée, enfin, les pratiques dans ce que j'ai pu entendre, gamin hein, la rivière à des prat… c'est, c'est… emporte les malheurs, emporte les choses, lave, nettoie, voilà, dans, dans, dans cette… toujours dans cette conception d'exutoire. On met tout là-dedans y compris les cochonneries, ce qu'on a pu nous faire, bon, voilà » (Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph)*

Ce témoignage est particulièrement intéressant car il montre un lien explicite entre la pratique magico-religieuse et les pratiques de dépôts de déchets déjà évoquées (cf. p. 84). I. Dubost, sociologue à l'Université des Antilles, explique d'ailleurs que selon certaines représentations, la rivière nettoierait au sens à la fois physique et spirituel (Entretien, 24/02/2015).

Ces pratiques purificatrices font l'objet de davantage de descriptions dans les différents témoignages étudiés que les pratiques maléfiques. Si l'eau – notamment l'eau bénite - est utilisée par les quimboiseurs, les sorciers, pour désensorceler, les cours d'eau remplissent également une fonction en tant que milieu naturel. E. Revert (1951) décrit ainsi certaines pratiques destinées à contrer les mauvais sorts.

> *« S'il s'agit par exemple d'une bouteille enterrée près du seuil, il faut la prendre, traverser en la portant trois rivières, puis réciter la conjuration indiquée par le sorcier avant d'essayer de la briser » (Revert, 1951, p. 56)*

I. Césaire (2008) fait de la rivière le lieu du passage du monde réel au monde imaginaire. Il s'agit cependant d'une représentation qui n'est pas propre à l'imaginaire antillais. La rivière comme lieu de passage, d'une rive à l'autre, se retrouve dans nombre de croyances occidentales notamment. Il est intéressant de noter toutefois que ces croyances antillaises ont certaines proximités avec des pratiques quotidiennes, et notamment des pratiques médicales.

> *« Certains vont à la rivière qu'ils traversent plusieurs fois ou y lavent leur chemise avant de donner les remèdes » (Léti, 1998, p. 377)*

Les bains sont certainement la pratique pour laquelle la proximité est la plus forte. Toujours,

selon G. Léti (1998, p. 384) « *[l]es bains tiennent une grande place dans la thérapie […], que ce soit des bains démarés où les plantes ont macéré, bains glacés, froids, tièdes ou chauds, bains de rivières ou de mer, toutes les formes sont utilisées dans les diverses maladies* ». Le bain démaré est la pratique magico-religieuse la plus citée par les personnes interrogées. 60 % d'entre elles l'ont observé ou en ont entendu parler. La description que les personnes en donnent est cependant variable. Le lieu de la pratique est notamment changeant d'un témoignage à l'autre. « *[Ç]a peut être soit en rivière, soit aux embouchures des rivières, ou alors… dans la mer aussi… sur le rivage* » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Pour certains le bain démaré n'est pas lié au milieu naturel. Selon cet habitant de Rivière-Salée :

> *« le bain démaré c'est toi qui va le faire mais pas la rivière qui va le faire pour toi. [Rires] […]. Un bain démaré c'est une composition […]. C'est parce que tu vas plonger dedans que tu vas avoir le bain démaré [Rires] […]. Tu peux le prendre chez toi aussi […]. Parce que j'ai connu des gens ici au Lamentin qui faisaient des bassines de bain qui se baignaient dedans […]. Pas dans la rivière » (Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Salée)*

L'eau joue un rôle plus que la rivière. « *[T]u vas et tu plonges dans l'eau, vraiment de la tête au pied d'un coup et ça ira mieux* » dit-on à quelqu'un qui est « *encombré* », selon une Riveraine qui ne précise cependant pas de quelle eau il s'agit, ni de quel encombrement il est question (*Entretien habitant, femme, 34 ans, Grand'Rivière*). D'après un habitant du Lorrain, « *quand y a des sources, des sources d'eau qui sont assez, assez gros par exemple* », elles sont utilisées pour les bains démarés (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Certaines personnes interrogées placent plus explicitement ces bains dans la rivière, et plus précisément dans les courants de rivière.

> *« Les gens disaient d'aller prendre un petit bain de démarrage dans le courant de l'eau de rivière pour dire une fois quand on avait un petit problème y disait qu'il fallait aller dans le courant de la rivière se baigner, enfin y a tout une spiritualité autour de ça […]. Ce sont les grands-parents, les arrière-grands-parents qui faisaient ces trucs-là » (Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote)*

Un Joséphin va même plus loin dans la description et explique qu'il ne faut pas prendre le bain démaré dans n'importe quel courant de rivière.

> *« Nos ancêtres savaient distinguer, savaient distinguer les, les courants, à la rivière […]. On parlait de mâle, de courant mâle et de courant femelle […]. [O]n conseillait d'aller faire, d'aller prendre son bain dans le courant mâle, un bain démaré [Rires]. C'est-à-dire bon lorsqu'on comptait, qu'on avait, qu'on était gêné par quelque mauvais esprit, on allait dans le courant mâle et puis on prenait un bain, mais il faut savoir, il faut connaitre le mâle, le mâle de la femelle, alors il semblerait qu'il y ait des courants mâles et des courants femelles. Alors, ne me demandez pas grand-chose sur ça hein, je vous dis ce que je, j'ai appris de mes parents » (Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Saint-Joseph).*

Plusieurs personnes interrogées expliquent que la pratique a basculé de la rivière vers la

mer. « *Maintenant je pense qu'ils le font plus à la mer qu'à la rivière. D'où le, on a délaissé un peu la rivière, mais avant c'était à la rivière* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). Pour d'autres encore le bain démaré est pratiqué à l'embouchure des rivières, dans un milieu de transition. « *[I]l faut aller se baigner dans l'embouchure de la rivière et de la mer* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). « *Il faut aller prendre un bain démaré à l'embouchure* » (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote*). Cette idée de transition est importante. Le photographe P. Bourgade (Entretien, 02/02/2015) pense même que les confluences, les espaces de rencontre, de transition, peuvent avoir une signification particulière, au même titre que les croisées de chemin.

Si les lieux peuvent varier d'un discours à l'autre, les temps des bains démarés sont eux plutôt consensuels. Le bain est pratiqué « *quand on est pris de, quand on est ensorcelé* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*), lorsqu'on est « *encombré* » (*Entretien habitant, femme, 34 ans, Grand'Rivière*) ou « *attaché* » (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*) pour reprendre une terminologie présente dans les discours des personnes interrogées. Il s'agit d'une « *purification magico-religieuse* ». « *Un bain démaré, c'est pour se défaire d'un sort* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 46 ans, Schœlcher*). Les personnes qui le pratiquent « *savent que ça peut te, ça peut te vivifier quoi. Ca peut… ça te… comment dire si tu as mal par exemple, si tu as mal quelque part, ça peut aussi te… chasser…* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Ce dernier témoignage est intéressant car il montre les hésitations sur un lexique médical mais dont on peut supposer qu'il a également une signification magico-religieuse. La même double interprétation est possible pour le propos d'une Pilotine rapportant que « *quand on est mal on nous dit qu'il faut aller prendre un bain démaré* » (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote*).

Les bains démarés accompagnent également les moments importants de la vie. Ils sont notamment pris avant des examens ou avant des élections. « *Vous devez passer un examen, vous voulez avoir votre bac, vous travaillez mais il va falloir que vous vous fassiez aider, vous vous fassiez aider par les forces surnaturelles qui nous entourent* » (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*). Là serait l'une des origines du bain démaré. Ainsi le quimboiseur :

> *« utilise l'eau comme dérivateur pour dissoudre les forces mauvaises, l'eau se chargeant alors des effluves psychiques négatives dirigées contre le candidat. Ce dernier doit prendre un bain démarré dont l'eau est ensuite répandue dans un carrefour répartissant ainsi les maléfices aux quatre coins du monde ». (Léti, 2000, p. 64)*

Plusieurs personnes interrogées témoignent également de bain démaré pris pour favoriser la réussite. Un habitant de Saint-Joseph observe des personnes qui viennent à la Rivière Blanche « *en période d'examen* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). En outre, la seule personne interrogée reconnaissant avoir pris un bain démaré, mais sans y croire précise-t-il, explique que « *lorsque j'étais au football, ils m'ont fait me baigner dans un courant […] c'était pour gagner mon match [Rires]* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). Un habitant du Lorrain raconte que son « *frère qui joue de temps en temps, il le fait* », prendre un bain démaré (*Entretien habitant, homme, 58 ans, Le Lorrain*). Outre ces occasions particulières, les bains démarés sont pratiqués « *à certaines*

périodes de l'année, comme par exemple le jour de l'an » (*Entretien acteur de la gestion, femme, 61 ans, Rivière-Salée*). Toujours à la Blanche, un riverain explique qu'il voit des personnes « *à l'occasion du jour de l'an qui viennent pour prendre leur bain* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Les personnes viennent « pour *se souhaiter une bonne année et purifier* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 46 ans, Schœlcher*).

> *« Pour le nouvel il faut aller prendre le bain… alors on dit bain démaré hein, détachement, démarrage quoi, mais c'est le bain de marée puisque comme c'est à l'embouchure y a l'eau de mer et l'eau douce qui se rencontrent […]. Oui, de marée, et en créole y ont dit démaré. Ok ? [Rires] […]. Donc bon ben c'est pour libérer de toutes les, les… […] pour se laver (…], de toutes les impuretés de l'année passée quoi » (Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph)*

Il est certain que l'origine de l'expression bain démaré n'est pas connue avec précisions et que les témoignages recueillis ne donnent aucune certitude. Certains privilégient toutefois la dimension temporelle en évoquant la rentrée scolaire comme un second moment de l'année pendant lequel les personnes prennent des bains purificateurs. Ils parlent des « *bains de démarrage dans les rivières* » (*Entretient habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*) ou du « *bain de démaré* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*), liant l'expression à la purification plus qu'au lieu où elle se pratique.

La pratique elle-même du bain fait l'objet de plusieurs descriptions. Selon une Foyalaise « *on fait un petit bassin avec, et puis tout autour sur toutes, sur toutes les pierres on met des bougies et on se baigne avec des oranges sures* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Une autre foyalaise donne une description plus précise encore.

> *« Il fallait aller chercher certaines plantes, certaines huiles essentielles, aussi du lait, des feuillages et tout et vous devez aller vous baigner à telle heure dans une rivière où le courant était fort, ou à la mer. Et donc face à ça vous avez les éléments, la terre, le sel, l'eau, le vent, parce que parfois c'était très tôt le matin, à l'aurore, ou au lever du soleil » (Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France)*

L'utilisation de certains feuillages à des horaires précis est mentionnée par plusieurs personnes interrogées. « *[L]orsque l'on parle de bain démaré c'est parce que quelque part tu sais que c'est tel feuillage, tel feuillage, à telle heure parce qu'y a tout un truc autour de ça* » (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). Un autre témoin fait lui état de l'utilisation de « *farine* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Ces témoignages, à défaut d'éclairer pleinement les rituels pratiqués, laissent présager de leur importance. Selon un riverain de la Rivière Blanche ces rituels sont effectués individuellement ou collectivement.

> *« [Y] a des gens qui viennent tout seul. Y a des groupes. Y a des, des, comme on dit, des, des, des mentors qui viennent avec, pour baigner leurs gens » (Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph)*

Il y a également, d'après certaines sources documentaires, des liens entre les pratiques quotidiennes, les personnages de contes et les rituels magico-religieux. Selon E. Revert (1951), repris par G. Léti (2000), c'est la Manman dlo qui donne une pêche abondante ou

pas, que ce soit en mer ou en rivière. Cette croyance existe-t-elle encore ? Comment E. Revert en a eu connaissance ? Selon lui, en tout cas, les pêcheurs adresseraient à la Manman dlo des offrandes de poissons et d'écrevisses.

> *« En ce qui concerne les poissons de rivière et les grosses écrevisses « z'habitants », ils [les pêcheurs] les exposent à l'aube sur la « maîtresse roche d'un maître bassin », même s'il faut, pour le trouver, remonter très haut vers la montagne. À six heures, au premier coup de la cloche de l'habitation, et au son du tam-tam, ils partent tous en file indienne vers le bassin. Une fois arrivés, ils forment cercle autour de la grosse roche et, s'adressant à « Maman d'leau », ils lui disent : « Maman d'leau, fais-nous prendre gros z'habitants comme cela. » Chacun répète la formule consacrée en touchant l'« habitant », exposé sur la roche. Puis on recommence pour chacun des poissons » (Revert, 1951, p. 40).*

Les écrevisses seraient, selon G. Léti (2000), également utilisées pour influencer les personnes. Elle rapporte ainsi que « *[p]our obtenir la confiance d'une salle rétive, il faut placer aux quatre coins des écrevisses trempées dans du vif-argent* » (Léti, 2000, p. 65). Toujours selon G. Léti (2000) l'apparition d'écrevisses dans les rêves est également interprétée comme un présage.

> *« Rêver d'écrevisses signifie qu'une femme de la famille est enceinte » (Léti, 2000, p. 63)*

L'interprétation de présages naturels est également décrite pour certaines pratiques de pêche. Les éclairs titiris sont certainement les plus connus. Ils sont cités par plusieurs des personnes entretenues.

> *« Les éclairs de chaleur, qui jouent dans le ciel pendant les nuits de juillet et d'août, s'appellent en créole : Zéclai-titiris ou éclairs titiris ; on croit que ces éclairs avertissent que les titiris commencent à abonder dans les rivières. Parmi la population créole, il existe une croyance qui établit un rapport curieux entre les éclairs et la naissance du petit poisson. On dit couramment : Zéclai-à-kafai écloré (les éclairs les ont faits éclore.) » (Hearn, 1926, p. 30)*

Ces témoignages de croyances et de présages, quels que soit leur réalité, montrent une relation étroite entre les individus et les milieux de cours d'eau. Pour certains, les croyances magico-religieuses seraient le signe que « *les gens avaient peut-être un respect, un respect, un plus grand respect des cours d'eau, peut-être une peur aussi… lié peut-être à une peur. Aux inondations enfin… J'imagine hein* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 38 ans, Schœlcher*). Une pratique évoquée par un acteur de la gestion pourrait d'ailleurs être interprétée en ce sens :

> *« Je pense qu'il y a des gens qui pensaient que les rivières avaient une âme qu'il fallait saluer quand ils arrivaient à la rivière par exemple. […]. Ils saluaient la rivière ou alors ils touchaient l'eau, ils faisaient le signe de la croix avec l'eau » (Entretien acteur de la gestion, homme, 76 ans, Fort-de-France)*

La gestion des cours d'eau

Les questions sur la gestion étaient, dans la grille d'entretien (**Annexe 1**), séparées de celles sur les problèmes associés aux cours d'eau. Les deux problématiques se sont souvent rejointes lors de la conduite des entretiens : premièrement car la gestion est apparue comme un problème pour certaines personnes interrogées ; deuxièmement parce que nombre de personnes interrogées ont parfois évoqué à la fois les problèmes et la manière dont ils sont gérés ou dont ils devraient être gérés.

— La perception des problèmes associés aux cours d'eau

La caractérisation des problèmes identifiés

La première question est de savoir quels sont les enjeux de la gestion. L'enquête nationale conduite en métropole et dans les DOM sur la question de l'appréhension des problématiques de l'eau par le grand public (Prier, 2004, p. 56) a montré que « *l'inquiétude des résidents martiniquais quant à l'état des lieux et l'évolution de leurs ressources en eau s'est révélée plus concrète et plus actuelle qu'en métropole* ». Le travail sur les problèmes associés aux cours d'eau doit permettre d'identifier certains des facteurs d'inquiétude.

Les résultats montrent que seulement deux habitants interrogés déclarent une absence de problèmes. Selon un riverain de la Rivière Blanche, « *il n'y a pas de problème hein. Moi la rivière ça ne peut que apporter du, du bon, pas de mauvais* » (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Il appréhende de fait, semble-t-il, le problème par rapport à lui et non par rapport à la rivière. Un habitant de Rivière-Salée, lui, ne « *trouve pas de problème à la Martinique pour les rivières* » (*Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Salée*).

Les autres personnes rencontrées identifient spontanément au moins un problème lorsqu'elles sont interrogées sur le sujet. Sur la base des réponses à la question : « *Quels sont les problèmes qui vous préoccupent le plus concernant les rivières ?* » nous avons identifié 28 types de problèmes que nous avons regroupés en 7 catégories. Cette catégorisation est nécessairement schématique dans la mesure où le niveau d'expression d'un problème n'est pas nécessairement le même en fonction des personnes interrogées. En effet, un problème peut être facteur d'autres problèmes. Ainsi la pollution peut être facteur de problèmes écologiques, qui eux-mêmes vont entraîner une modification des pratiques de pêche, modification qui peut être en réalité multifactorielle, liée au développement d'autres pratiques par exemple. Pour certaines personnes interrogées la pollution sera un problème en soi, alors que d'autres considérerons comme problèmes les conséquences de la pollution. Il y a ainsi, dans les discours, une imbrication des causes et des conséquences qu'une classification stricte ne saurait que difficilement retranscrire. L'objectif des paragraphes qui suivent n'est donc pas d'établir des schémas de causalités mais de travailler sur ce que les Martiniquais interrogés identifient spontanément comme problème, et sur la connaissance et les représentations qu'ils ont de ces problèmes.

Plusieurs problèmes associés aux cours d'eau ont déjà été mentionnés lors de l'étude des motifs d'arrêt de certaines pratiques, soit que la pratique soit elle-même apparue comme

un problème (par exemple, le lavage de voiture ou le dépôt de déchets), soit qu'un problème influe sur une pratique (par exemple, la pollution pour la baignade ou la consommation d'eau). Sur la base des données disponibles, aucune relation n'a cependant pu être établie d'un point de vue statistique entre l'arrêt de certaines pratiques et l'identification de certains problèmes. De la même manière, aucune relation laissant supposer que l'exercice de certaines pratiques favoriserait l'identification de certains problèmes n'a pu être mise en exergue.

Figure 67 – Nombre de problèmes cités spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion interrogés

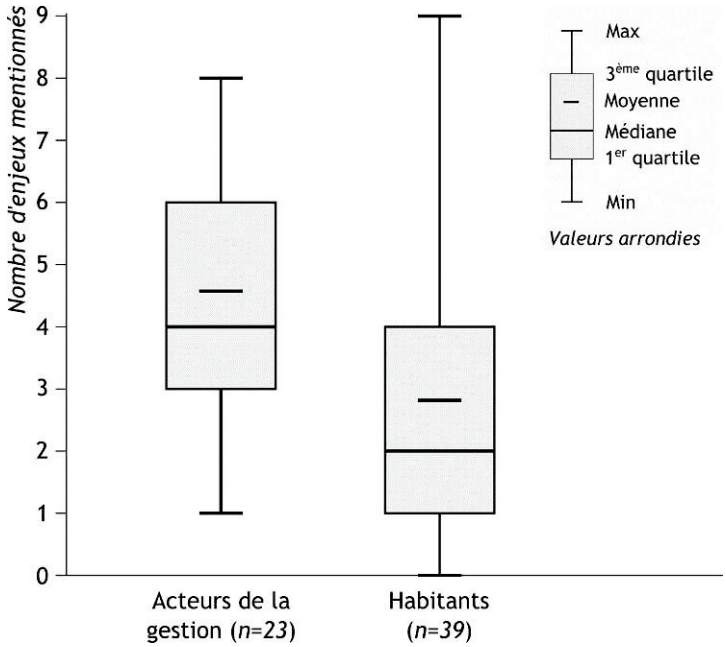

Les différences d'identification des problèmes sont toutefois notables entre les acteurs de la gestion et les habitants interrogés. Il s'agit d'abord d'une différence quantitative puisque les premiers identifient en moyenne 4,6 types de problèmes alors que les habitants n'en identifient en moyenne que 2,8 (Figure 67). Il semble ainsi y avoir une différence d'échelle dans l'appréhension des problèmes. Les acteurs de la gestion, de par leur fonction, ont logiquement une approche plus globale des enjeux, alors que les habitants se focalisent davantage sur un ou deux problèmes identifiés localement. Lors des entretiens, il a d'ailleurs été difficile d'amener certains habitants à développer un discours général, la plupart répondant aux questions par rapport aux cours d'eau qu'ils fréquentent.

Figure 68 – Problèmes identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion.

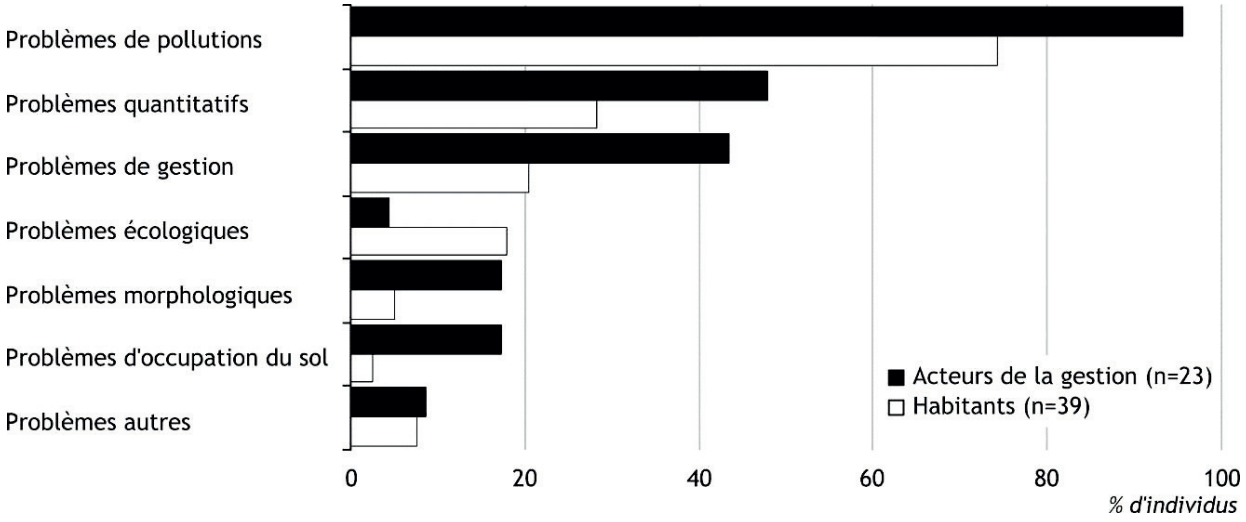

La différence entre habitants et acteurs de la gestion est également qualitative (Figure 68). Les seuls problèmes proportionnellement davantage déclarés par les habitants que par les acteurs de la gestion sont les problèmes écologiques. « *La disparition de certaines espèces* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*) est le principal problème écologique évoqué par les habitants. Certains évoquent la « *disparition des écrevisses* » (*Entretien habitant, femme, 26 ans, Grand'Rivière*) ou la disparition des « *coquillages, les vios* » (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Grand'Rivière*). Toutefois, nous pouvons légitimement penser que ces problèmes écologiques sont, dans de nombreux discours, implicites des problèmes de pollution. Certains habitants établissent d'ailleurs clairement le lien. Pour une Riveraine, c'est « *à cause de ça [la pollution] qu'on a perdu beaucoup d'espèces* » dans la Grande Rivière (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Grand'Rivière*). D'autres évoquent comme facteur de disparition les techniques de pêche comme « *l'empoisonnement des crev…, des, des poissons. Vous savez pour récolter du poisson ils mettent du poison* » qui est classé parmi les formes de pollution (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*).

Les pollutions apparaissent comme le problème majeur si l'on se fonde sur le nombre de leurs mentions dans les entretiens. Elles sont évoquées spontanément par 74 % des habitants et 96 % des acteurs de la gestion. Il faut noter que ce terme générique de pollution recouvre des réalités plurielles. 5 types de pollutions ont ainsi pu être catégorisés sur la base des discours recueillis (Figure 69). Il existe des différences importantes entre habitants et acteurs de la gestion concernant l'identification des formes de pollution. Celle qui préoccupe le plus les habitants est la pollution par les macro-déchets.

> *« La malpropreté des gens qui… c'est… c'est ça qui m'inquiète. Parce que j'estime que les gens ne respectent pas suffisamment leurs rivières » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain).*

Les caractéristiques de cette pollution par les macro-déchets ont déjà été évoquées au sujet de la pratique de dépôt de déchets. De manière générale, les habitants semblent accorder une importance plus significative aux pollutions qu'ils peuvent voir et qu'ils peuvent rapporter à des pratiques qu'ils observent et qu'ils condamnent. La pollution aux macro-déchets et la pollution liée aux lavages de voiture est ainsi mentionnée par respectivement 62 % et 31 % des habitants interrogés. Une Foyalaise, qui déclare être préoccupée par « *la pollution surtout* », explique que c'est « *[p]arce qu'il y en a qui ne respectent pas les consignes. Comme le lavage de voiture ou l'abandon de déchet* » (*Entretien habitant, femme, 38 ans, Fort-de-France*). Lorsqu'il est demandé à un autre habitant de préciser ce qu'il entend par pollution, il explique qu'« *il peut y avoir le, ben tout ce qui est ordures et tout ça. Mais y peut aussi y avoir tout ce qui est pique-nique, barbecue* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Les pratiques sociales sont au centre des problèmes de pollution. Les acteurs de la gestion, eux, considèrent ce type de pollutions mais comme plus secondaire, notamment concernant le lavage de voiture mentionné par seulement 14 % des acteurs interrogés. La pollution par les macro-déchets arrive quant à elle en troisième position chez les acteurs de la gestion, après les pollutions agricoles et les pollutions par les eaux usées domestiques.

Figure 69 - Problèmes de pollution identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion.

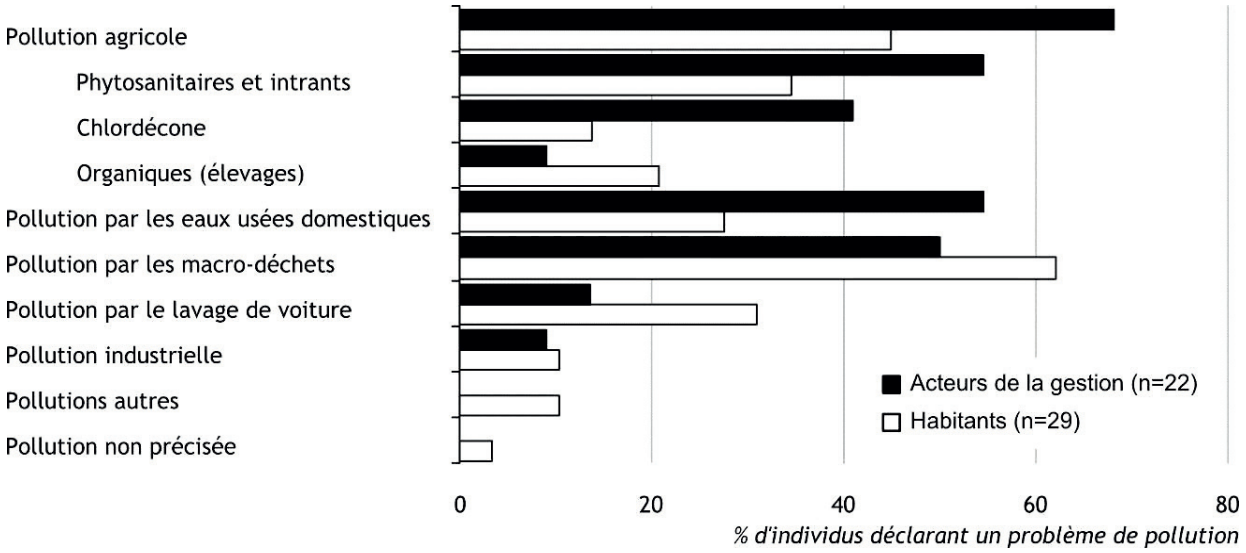

Au niveau des pollutions agricoles, 21 % des habitants, contre 9 % des acteurs de la gestion, accordent une attention aux problèmes de pollutions organiques liées aux élevages, c'est-à-dire à des pollutions qui peuvent être plus facilement identifiées et localisées que les pollutions diffuses par les phytosanitaires ou les intrants. « *Je trouve que c'est le grand, grand problème de la Martinique. C'est le plus gros problème qu'on a en Martinique* » explique un habitant du Lorrain au sujet des dépôts de déchets et des élevages de porcs (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). A Fort-de-France, une personne explique que, sur la Ravine Vilaine, un habitant avait construit « une *grande porcherie là. Il a détruit tout la*

rivière », soulignant ainsi que le problème est parfois ancien (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*).

La pollution agricole, dans son ensemble, préoccupe davantage les acteurs de la gestion que les habitants interrogés. 56 % des acteurs précisent qu'il s'agit de la pollution par les phytosanitaires et les intrants, et 41 % évoquent la pollution historique au chlordécone. Les habitants évoquent la pollution par le chlordécone de manière plus marginale. Certains discours montrent en outre, chez plusieurs habitants, une méconnaissance des caractéristiques de cette pollution. Ainsi, un habitant du Lorrain déclare :

> *« y a déjà plus de chlordécone à la rivière. C'est descendu à la mer » (Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain)*

La pollution par les eaux usées domestiques est la problématique pour laquelle l'écart d'attention est le plus important entre les habitants et les acteurs de la gestion, puisque 55 % des seconds en font mention, contre seulement 28 % des premiers. Cet écart ne signifie pas que certains habitants ne se préoccupent pas de la question. Un habitant de Fort-de-France en fait par exemple l'un des problèmes majeurs ayant entraîné la dégradation des cours d'eau, bien qu'il en parle comme d'un problème passé.

> *« Y avait quelque chose qui a tué les rivières ici […]. Tous ceux qui habitaient près de la rivière, y ont aménagé leurs cabinets mais y ont pas fait de fosses, y on fait un machin direct et l'eau tombe à la rivière […]. Justement dès que les gens ont commencé à construire partout, on n'allait plus à la rivière par rapport à ça. On a dit, bon, la rivière est sale » (Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France)*.

Les personnes qui déclarent ce problème évoquent souvent des évacuations qu'ils ont pu observer directement en rivière ou des disfonctionnements dans les techniques d'assainissement aujourd'hui en place. Ils ont comme pour les autres formes de pollution un discours le plus souvent rattaché à des observations locales.

Certaines des personnes interrogées font également le lien entre la pollution par les eaux usées domestiques et la bilharziose. Une étude de 2003 montre que cette maladie « *reste présente dans la mémoire des Martiniquais* » (Merle, 2003, p. 7). Selon cette étude « *le mot « bilharziose » évoque surtout une méfiance vis-à-vis des baignades en rivière ou mare, des eaux stagnantes, des eaux polluées par les selles humaines* » (Merle, 2003, p. 7).

La diminution des débits est le premier problème quantitatif évoqué, que ce soit par les acteurs de la gestion ou par les habitants. Ainsi, un Joséphin se dit préoccupé par « *la diminution des volumes en période sèche notamment* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). Il évoque « *un endroit où je pre…, où je faisais des plongeons près d'une digue. Y'a même pas un filet d'eau qui y passe maintenant* ». Selon lui, le déboisement est responsable de cette évolution. Un autre habitant de Saint-Joseph, qui a fréquenté la Grande Rivière depuis son enfance, explique qu' « *elle a perdu peut-être deux à trois mètres de profondeur* » (*Entretien habitant, homme, 26 ans, Saint-Joseph*). Il met quant à lui en cause des captations d'eau qui seraient faites sur la rivière. Cette diminution du débit de

la Grande Rivière est constatée par plusieurs habitants de la commune qui ne se l'expliquent pas. Alors que les acteurs de la gestion posent généralement la question des prélèvements en termes de ressource disponible, les habitants se focalisent sur les observations qu'ils font au niveau du cours d'eau et les facteurs d'explications manquent généralement. Une habitante de Grand'Rivière fait l'hypothèse qu'il y a un processus de perception derrière ce constat de diminution des débits.

> *« On aurait dit que les bassins rétrécissent aussi hein. La diminution d'eau. On aurait dit qu'y avait plus d'eau avant […]. Après je dis que ça, ça, ça réduit mais je pense aussi que comme la rivière déborde ça apporte beaucoup de pierres donc ça fait que t'as l'impression qu'y a moins d'eau mais y a toujours la même quantité d'eau » (Entretien habitant, femme, 26 ans, Grand'Rivière)*

Un autre habitant insiste également sur le fait que la diminution des débits peut être une impression personnelle. Il explique que la Roxelane « *a réduit son débit mais de façon importante* » précisant immédiatement, « *A mes yeux. Attention, j'ai pas de chiffre. Je vous dis ça, de mon sentiment* » (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). Certaines de ces perceptions de diminution des débits sont interprétées par le géographe G. Lalubie (Entretien, 14/01/2015) comme résultant du changement de l'échelle de perception de l'individu, entre l'enfance et l'âge adulte.

Les problèmes quantitatifs sont également exprimés au niveau des excédents, des crues qui provoquent des inondations. Ces problèmes sont évoqués par 15 % de la population interrogée. Un écart est notable entre les acteurs de la gestion, dont 26 % mentionnent le problème, et les habitants qui sont seulement 8% à l'évoquer. Les résultats d'une enquête conduite sur les risques naturels dans le Nord de la Martinique avaient montré que le risque volcanique est prépondérant à plus de 70 %. « *Les autres éléments de réponses, tels que la « sècheresse », la « pollution », la « montée des océans », l'« inondation » ou encore le « glissement de terrain », ne sont cités que par quelques individus isolés (entre 1 % et 8 %)* » (Mas, 2012, p. 110). La localisation géographique est certainement un facteur à prendre en compte pour interpréter ces résultats. La plupart des personnes évoquant le risque inondation sont originaires du centre ou du Sud de l'île et 4 des 9 personnes sont résidentes ou originaires de Rivière-Pilote. Leur mention du problème est généralement liée à leur expérience des inondations.

> *« Depuis gamin, je connais ça. Moi, j'ai cinquante-huit ans, j'étais à l'école ici là ben à chaque fois y avait une inondation, il fallait, il fallait retourner chez les parents parce que il pleuvait et puis la rivière ça débordait de partout » (Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote).*

L'inondation fait partie de la vie de certaines personnes interrogées, peut constituer un point de repère et fait partie des histoires de famille.

> *« L'année ou je suis née, donc j'étais un petit bout, j'avais quelques mois pour ne pas dire quelques semaines, j'aurais pu mourir emportée par la rivière parce que c'était monté l'eau, et la maison était à côté de la rivière, et j'étais paraît-il sur un lit avec*

maman, qui était jeune accouchée, et donc les gendarmes ont dû venir pour nous emporter et nous mettre à coucher chez eux. Donc la rivière, j'ai été bercée par la rivière » (Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote).

La perception de l'évolution des problèmes identifiés

Lorsque les personnes sont interrogées sur la manière dont elles perçoivent, dans le futur, l'évolution des problèmes qu'elles associent aux cours d'eau, les résultats sont à peu près similaires entre les habitants et les acteurs de la gestion. 60% des personnes rencontrées expriment un avis plutôt positif sur cette évolution. Pour certains « *ça s'est beaucoup amélioré* » (*Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France*) alors que pour d'autres « *ça commence à être résolu, un tout petit peu* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). Lorsqu'il est interrogé, un habitant de Saint-Joseph dit : « *je pense que oui. Maintenant la question c'est sur… sur quel terme ?* », demande-t-il cependant. « *C'est sur le court ? Moyen ? Long terme ?* » (*Entretien habitant, homme, 39 ans, Saint-Joseph*). Certains habitants se montrent également plus pessimistes concernant les évolutions des problèmes qu'ils identifient. 33 % des personnes interrogées portent un regard plutôt négatif sur l'avenir. « *Comme ce sont devenus des mœurs, donc je pense que ça va être assez difficile de les combattre* » explique cette Foyalaise (*Entretien habitant, femme, 21 ans, Fort-de-France*). Plusieurs personnes considèrent ainsi que, si les problèmes ne vont pas s'aggraver, ils vont du moins persister. « *Je ne peux pas dire que ça va s'aggraver […]. Mais l'amélioration je trouve que c'est pas demain la veille* » (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*). Il s'agit évidement d'une tendance générale subjective qui est exprimée par les personnes interrogées et qui doit être considérée en tant que telle. Aucune relation statistique n'a pu être établie entre certaines formes d'évolution envisagées et certains problèmes spécifiques.

— La gestion actuelle et future des cours d'eau

Les personnes interrogées, lorsqu'elles expriment leur vision de l'évolution future des problèmes, font souvent mention, afin d'argumenter leur position, des actions de gestion dont elles ont connaissance. Ainsi cet acteur de la gestion qui explique que « *ça s'améliore parce qu'avec… Y a toutes sortes d'associations, et puis l'Etat, y mettent le moyen aussi* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 58 ans, Rivière-Pilote*), ou cette habitante selon laquelle « *les institutions font tout pour que ça ne s'aggrave pas* » (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Grand'Rivière*). La gestion n'est cependant pas toujours perçue positivement par les personnes entretenues. Nous avons vu que 21 % des habitants et 44 % des acteurs de la gestion, lorsqu'ils sont interrogés sur les problèmes qu'ils associent aux cours d'eau, mentionnent la gestion.

La connaissance et l'évaluation des démarches actuelles de gestion

41 % des habitants interrogés disent explicitement ne pas connaître les politiques de gestion des cours d'eau. « *J'aurais bien aimé les connaître et savoir ce qui est fait* » explique une Foyalaise (*Entretien habitant, femme, 55 ans, Fort-de-France*). Certaines de personnes

rencontrées s'interrogent même sur l'existence de politique de gestion des cours d'eau.

> *« Mais quelle rivière qu'on gère qu'on gère en Martinique ? […] C'est la Rivière Blanche seulement qu'on gère en Martinique […]. Puisque c'est là qu'y a, c'est là qu'y a… qu'on, qu'y a la source pour, pour alimenter la Martinique » (Entretien habitant, homme, 58 ans, Rivière-Salée)*.

L'absence de personnel sur le terrain est interprétée, par plusieurs habitants, comme le signe d'une absence de gestion. « *Je ne vois personne, hein, qui s'occupe de la rivière* » répond un riverain de la Rivière Blanche lorsqu'on l'interroge sur l'efficacité des politiques de gestion (*Entretien habitant, homme, 70 ans, Saint-Joseph*). Un autre Joséphin dit quant à lui :

> *« Je vais être un peu sévère, [établissement de gestion] est là pour le papier, dans un bureau, mais pour venir voir la rivière, il n'y a personne » (Entretien habitant, homme, 56 ans, Saint-Joseph)*.

Les personnes qui mentionnent des démarches de gestion le font d'ailleurs par rapport à une situation particulière à laquelle elles ont été confrontées sur le terrain. Une habitante de Rivière-Pilote, propriétaire riveraine, mentionne ainsi le travail que des acteurs de la gestion sont venus effectuer au niveau de sa propriété.

> *« Y a une équipe, l'Office de l'eau et tout ça […], ils m'avaient demandé l'autorisation. Ils venaient faire des études, des trucs dans l'eau là. […]. Ils m'ont envoyé à chaque fin d'année ou période de nouvelle an, ils m'ont envoyé une petite carte de vœux pour ma participation, à ces études là et tout ça » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*.

Les connaissances que les habitants ont de la gestion sont souvent locales et tronquées. Elles concernent des problématiques spécifiques, comme le lavage de voiture par exemple. Plusieurs personnes interrogées citent, comme politique de gestion, les interdictions de cette pratique comme les campagnes de sensibilisation visant à la faire reculer. « *Ils ont interdit. On n'a plus de lavage dans les gués de rivière comme ça* » explique un Foyalais (*Entretien habitant, homme, 83 ans, Fort-de-France*). Selon une Pilotine, « *les autorités sont très vigilantes, y surveillent hein. On a même des pénalités si on fait ça* », le lavage de voiture (*Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote*).

Cette connaissance limitée des politiques de gestion explique que, lorsqu'il est demandé aux habitants interrogés de porter une évaluation globale sur lesdites politiques, la plupart d'entre eux n'est pas en mesure de le faire ou portent un jugement limité à certaines problématiques. Parmi les 16 habitants qui expriment une opinion, la moitié le fait de manière positive. Certaines personnes qui reconnaissent ne pas connaître les politiques de gestion, expriment quand même un avis sur la manière dont elles prennent en compte les problèmes associés à la rivière, fondé sur des suppositions. « *Je suppose qu'ils font leur métier correctement* », dit ainsi une habitante du Lorrain au sujet des acteurs en charge de la gestion des cours d'eau (Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain). « *Je pense qu'y*

font, y font quand même attention pour que ça soit au moins propre. Et puis pour que ça soit pas non plus pris d'assaut ou construit sauvagement aussi » explique également une Foyalaise à propos des sites aménagés de rivière, et notamment de Cœur Bouliki (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Les personnes qui précisent leur satisfaction le font par rapport à certaines campagnes de sensibilisation. « *Y a quand même des campagnes qui sont faites, y a de bonnes campagnes* » explique notamment cet habitant à propos du lavage voiture (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*).

Certains ont inversement une opinion très négative sur les politiques de gestion. 50 % des répondants estiment qu'elles ne répondent pas aux problèmes qu'ils peuvent identifier. Pour un habitant de Saint-Joseph, « *c'est non un gros non* » qu'il exprime lorsqu'il lui est demandé si les politiques de gestion répondent aux problèmes qu'il identifie (*Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph*). Un habitant de Grand'Rivière évoque même une indifférence complète des pouvoirs publics vis-à-vis de la rivière. « *Ils s'en fichent totalement […]. Personne a rien à foutre* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*).

Les évolutions souhaitables de la gestion

De manière générale, l'expression d'un problème contient d'ailleurs implicitement une attente de solution. Il faut néanmoins s'arrêter sur le terme d'« attentes » dont nous avons vu en introduction de ce travail qu'elles pouvaient être exprimées différemment (cf. p. 9). Certaines personnes entretenues ont ainsi fait un effort de réflexion pour trouver absolument les évolutions qu'ils pourraient attendre en matière de gestion des cours d'eau, alors que d'autres expriment ces attentes en même temps que les problèmes qu'ils identifient et de manière plus spontanée. Les attentes que nous mettons ici en avant sont des attentes latentes, dont l'expression a été sollicitée et qui n'auraient pas nécessairement été exprimées spontanément. 87 % des personnes interrogées ont ainsi exprimé des attentes en termes d'évolution des démarches de gestion.

Parmi ces attentes, trois sont principalement exprimées par les acteurs de la gestion (Figure 70). Il s'agit des attentes en matière de gouvernance, d'augmentation des moyens et d'entretien des cours d'eau (comprenant le curage), formulées par 32 % des acteurs de la gestion interrogés. Ces évolutions souhaitables dans le domaine de la gestion sont peu présentes parmi les habitants, à l'exception peut-être de l'entretien et du nettoyage des cours d'eau demandés par certains riverains. Ainsi, un riverain de la Rivière du Lorrain explique qu'« *il aurait fallu que de temps en temps, il y ait, qu'ils fassent des curages, en fait. Curage des grandes rivières* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). Un riveraine de la Rivière Rouge, affluent de la Rivière Blanche demande également : « *est-ce que c'est possible que y a, y a un nettoyage de rivière ?* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). « *J'aurais bien aimé que on fasse plus souvent l'entretien des rivières. […]. Prendre une équipe et faire dégager un peu la rivière* », précise-t-elle notamment pour les arbres et les bambous qui font embâcles dans le cours d'eau.

Figure 70 – Evolutions souhaitables exprimées par les habitants et les acteurs de la gestion à propos des démarches de gestion de rivière

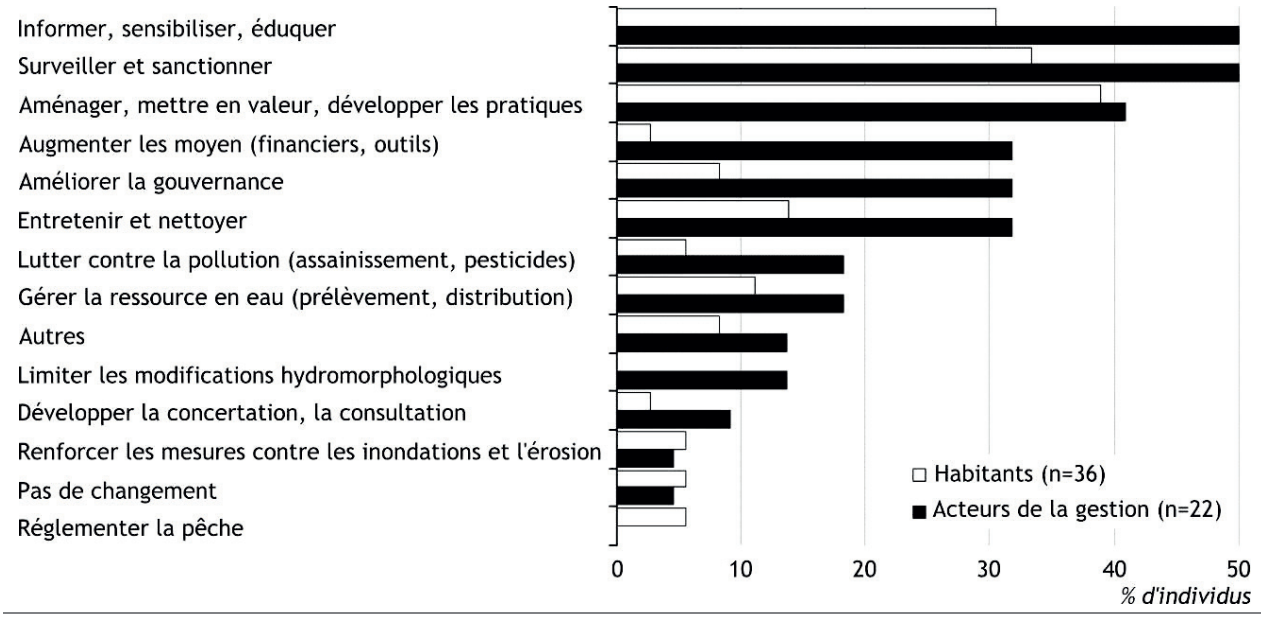

Ces attentes ne sont quantitativement pas les principales. Les trois attentes premières formulées par les acteurs de la gestion sont également celles formulées par les habitants, même si l'ordre est inversé d'une catégorie de population à l'autre.

Il s'agit premièrement de procéder à davantage d'information, de sensibilisation et d'éducation. Cette évolution semble importante pour 50 % des acteurs de la gestion interrogés et pour 31 % des habitants. L'objectif est de faire prendre conscience à la population des enjeux environnementaux et d'amener les individus à modifier leurs comportements.

> *« Moi j'aurais mis des panneaux, des petits panneaux simples […]. Avec des phrases courtes pour donner la, la façon de faire. Comment faire ? Comment ne pas polluer ? Et comment aimer sa rivière ? » (Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph)*

Plusieurs personnes font des propositions de méthodes pour sensibiliser les Martiniquais, allant de la « *signalisation des sites d'aménagement* » et des « *campagnes journalistiques* » (*Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France*) à la création de « *sentiers découverte* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*).

Selon 33 % des habitants et 50 % des acteurs de la gestion, le deuxième espace de gestion qu'il serait intéressant de renforcer est celui de la surveillance et de la sanction. Pour plusieurs personnes interrogées, les campagnes d'information sont importantes mais ne suffisent pas. « *On ne peut pas dire maintenant que l'on ne sait pas* » explique cet habitant à propos de pratiques répréhensibles comme le lavage de voiture (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Selon lui « *on sensibilise beaucoup et on sanctionne très peu* », sous-entendant que les sanctions devraient être plus nombreuses. Un autre habitant du Lorrain exprime la même demande. « *Il faut qu'il y ait un peu plus de répression par exemple à certains niveaux parce que, je pense qu'on est un petit peu, encore, trop*

laxiste » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). Un habitant de Saint-Joseph montre, quant à lui, une forme d'agacement par rapport aux pratiques répréhensibles. « *Quand on est las de faire de l'éducation, faut passer aux sanctions. […]. Maintenant non. C'est bon là. C'est bon là pour l'éducation. Tout le monde sait* » explique-t-il (*Entretien habitant, homme, 61 ans, Saint-Joseph*). Plus que sanctionner, certains habitants suggèrent de faire peser la menace de la sanction en renforçant la présence sur le terrain. « *Si on fait peur, on voit des gens qui… descendant dans la rivière souvent etc. Je pense qu'ils vont arrêter de mettre n'importe quoi dans la rivière* » (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*) explique cette habitante de Saint-Joseph. « *Je demande que les gens surveillent un peu plus les rivières* » explique-t-elle ainsi. Un habitant propose la création d'« *une patrouille des rivières pour, pour contrôler, surveiller… les dégâts que les usagers pourraient faire autour, la pollution. … des contrôles de la qualité de l'eau. Et …, des contrôles des débits des captations, captations d'eau* » (*Entretien habitant, homme, 26 ans, Saint-Joseph*). Il formule donc une demande de police de l'eau dont il ne semble pas connaître l'existence ou qu'il trouve en tout cas insuffisante. Selon un jeune Foyalais, il faut « *faire plus d'agents, pour voir qu'est ce qui se passe* » (*Entretien habitant, homme, 18 ans, Fort-de-France*). Cette surveillance n'est pas uniquement attendue pour réprimer les pratiques, mais l'objectif est, pour cette habitante de Fort-de-France du moins, « *qu'on puisse se sentir en sécurité* » sur les sites de rivière, y compris en termes de « *sécurité physique ou de noyade* ». « *Qu'on se sente bien* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*).

La troisième attente majeure exprimée par les personnes interrogées, et notamment par les habitants, concerne l'aménagement d'accès et de sites de rivière. Une Foyalaise suggère ainsi de développer « *les points d'accès […]. Parce que y a des rivières que personne ne connait* » (*Entretien habitant, femme, 18 ans, Fort-de-France*). Un autre habitant souhaite « *des accès un petit peu plus élaborés* » sans préciser s'il s'agit de davantage de facilité d'accès ou d'une meilleure signalisation (*Entretien habitant, homme, 38ans, Fort-de-France*). Certains évoquent également « *des accès au niveau handicapé aussi pour les rivières* » qui actuellement n'existent pas (*Entretien habitant, homme, 37 ans, Fort-de-France*). L'aménagement des sites proprement dit concerne ensuite certaines infrastructures de confort comme « *des chaises et des tables déjà prévues pour les pique-niques* ». Plusieurs personnes interrogées insistent également sur l'importance de « *mettre des améliorations pour les déchets, mettre des poubelles, plus de poubelles* » (*Entretien habitant, homme, 18 ans, Fort-de-France*)

> *« On peut faire certains aménagements pour, pour rendre encore beaucoup plus, beaucoup plus attrayants, ces, ces, ces lieux de baignade […]. L'entretien est important, élaguer quelques arbres qui sont tout autour, fleurir peut-être à côté de certains bassins. Je dis fleurir je ne pense pas à des fleurs forcément, mais des belles plantes, quelque chose pour égayer un peu plus les bassins » (Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière)*

La question de l'attrait est mentionnée par plusieurs personnes interrogées. « *On aurait dû réaménager un peu, que ça soit plus attrayant* », explique une habitante de Fort-de-France (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Un Pilotine évoque également un projet de réhabilitation des rives de la Rivière Pilote, porté par la commune et intitulé

« Fleuve Pilote ».

> *« A partir du moment [où] on va refaire les berges, on va draguer un peu et puis là on pourra recommencer les activités hein. C'est mon souhait […]. Ah oui, ça sera attrayante hein. Parce que si on procède depuis en bas l'embouchure [de la Rivière-Pilote], pour amener, pour arriver sur la passerelle là près du marché, les deux endroits, c'est, c'est formidable, on pourra faire des activités nautiques, des trucs comme ça. Par exemple les canoës kayak, des trucs, des trucs comme ça » (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote)*

Pour certains habitants, ces aménagements et le développement des activités de rivières peuvent également être garants de pratiques plus respectueuses d'un point de vue environnemental. Ainsi pour un Lorrinois qui explique que « *si tu, vraiment, tu fais l'aménagement, tu vas pas trouver des pneus, des vieilles batteries, trucs comme ça* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). Une habitante de Saint-Joseph expose le même raisonnement par rapport au développement de la pratique de pêche qu'elle suggère sur les rivières de l'île. Il s'agit de « *faire des parties de pêche pour nos enfants, pour qu'ils puissent aimer la rivière. Donc si ils aiment pêcher, ils vont respecter les lieux* » (*Entretien habitant, femme, 61 ans, Saint-Joseph*)

— L'implication des habitants dans la gestion des cours d'eau

L'importance d'une implication des habitants

88 % des 57 personnes interrogés sont favorables à une implication de la population dans les démarches de gestion, et souvent à davantage d'implication par rapport à ce qu'ils perçoivent de la situation actuelle. Cette position est fondée chez plusieurs personnes sur l'idée d'une responsabilité collective. « *Il faut se rendre compte de ça. C'est à nous. C'est à nous. C'est notre végétation. C'est notre… la nature est à nous. Faut protéger tout ce qu'on a* » explique un habitant du Lorrain (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*).

> *« Si nous, la population, on met pas du notre aussi, ah ben, y aura pas de changement, pas d'amélioration. Je souhaiterais que, au niveau de ça, que chacun ait une prise de conscience pour se dire que l'eau c'est la vie. La rivière c'est à nous donc on doit la protéger, la préserver et tout hein ». (Entretien habitant, femme, 77 ans, Rivière-Pilote).*

Plusieurs personnes interrogées posent implicitement la question d'un équilibre entre responsabilité des pouvoirs publics et responsabilité des citoyens. « *Autant que les politiques doivent normalement mettre l'accent dessus. Autant que les, les, les habitants doivent aussi penser que bon ben ça nous appartient* » explique ainsi un autre Lorrinois (*Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain*). La délégation de responsabilité n'est d'après ces personnes pas une décharge de responsabilité et l'implication des citoyens leur semble nécessaire.

> *« Y s'agit pas de tout disons déposer sur la responsabilité de nos représentants, c'est-à-dire les élus, les administrations. Mais nous population nous devons… si chacun à son niveau met, je ne sais pas même un grain de sable ça peut faire une plage. Comme*

on dit en créole « grenn diri ka plen sac » et « grenn diri » aussi « ka vidé sac ». C'est-à-dire on remplit le sac avec des graines mais on le vide aussi si à chaque fois on prend une graine » (Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain)

Cette idée n'est cependant par défendue par toutes les personnes entretenues. Certaines ne sont pas favorables à davantage d'implication argumentant justement sur le principe de délégation de responsabilité. « Je *sais pas, parce que on peut bien payer du monde pour y faire non ?* » répond une Foyalaise lorsque lui sont demandées les raisons de son désaccord avec davantage d'implication de la population dans les politiques de gestion (*Entretien habitant, femme, 18 ans, Fort-de-France*). Un habitant du Lorrain exprime quant à lui des doutes sur la faisabilité de démarches participatives.

« Oui, ça serait bien d'avoir leur avis sur …, les différentes …, gestions à mettre en place, et tout ça. Mais …, non parce que … [soupir]. Ça risquerait d'être compliqué. C'est … Puis y aurait eu trop de, trop d'idées diverses, et bon, ça serait tourner un petit peu en rond » (Entretien habitant, homme, 30 ans, Le Lorrain)

Cette question de la complexité de l'implication du public est posée par plusieurs personnes interrogées. « *Impliquer la population, ça sera, ça sera assez difficile* » pense une Joséphine (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Pour une habitante du Lorrain, l'implication ne marchera pas « *parce qu'ils s'en foutent. Non, les sensibiliser, plus, plus par des outils justement, plus pédagogiques* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Le Lorrain*). Cette habitante pose ainsi la question de la forme de l'implication, qui apparaît majeure dans le cadre de l'étude.

En effet, les résultats montrent que 71 % des acteurs de la gestion et 59 % des habitants interrogés proposent l'implication en termes d'information et de sensibilisation. A la question sur la manière dont il envisage cette implication, un habitant du Lorrain répond « *ben respecter, respecter l'environnement* » (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). Le comportement que l'on pourrait qualifier d'éco-citoyen, et notamment l'arrêt des pratiques perçues comme néfastes, est considéré par ces personnes interrogées comme une forme d'implication, comme une forme de contribution à la gestion des cours d'eau. L'implication serait d'abord d'agir individuellement pour limiter les problèmes, rejoignant ainsi les idées exprimées précédemment concernant la responsabilité collective.

Figure 71 – Les formes envisagées de l'implication de la population dans la gestion des cours d'eau

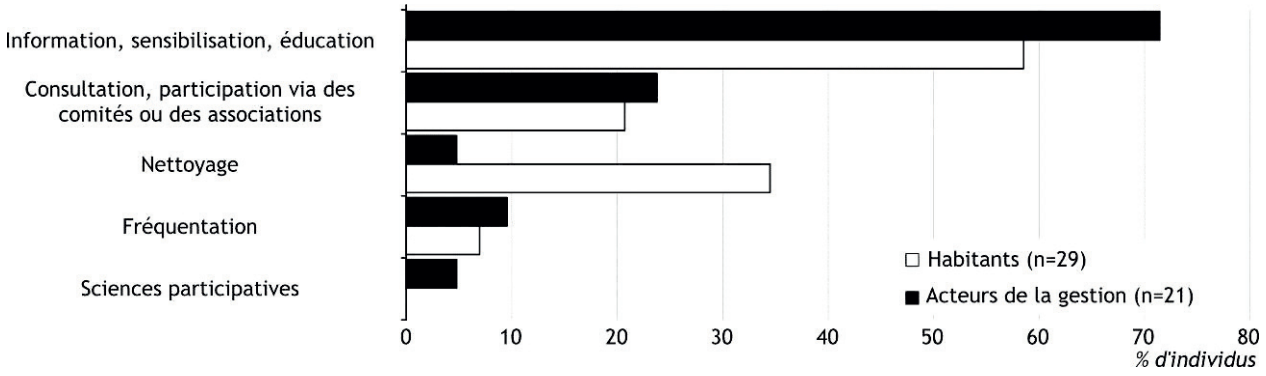

Une autre forme d'implication proposée par 35 % des habitants interrogés, est la participation à des actions de nettoyage des cours d'eau, « *comme on fait un petit peu pour la plage* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Cette solution est évoquée par seulement 5 % des acteurs de la gestion. Parmi les habitants, certains déclarent avoir déjà participé à des journées de ramassage des déchets ou même, pour un Lorrinois, entreprendre ce type d'action régulièrement. « *On nettoie tout le temps. On va… parce qu'on a besoin de pêcher des écrevisses. Y faut nettoyer* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*). Pour un autre habitant du Lorrain cette pratique de nettoyage contribue à rétablir un lien entre la population et les rivières, et contribue ainsi à la sensibilisation.

> *« Si on nettoie nos rivières, on est proche de nos rivières, on ira plus facilement vers la rivière […]. Ramener la population vers l'eau, hein, y a, y a que ça pour permettre aux gens de s'impliquer et de respecter l'eau, respecter la rivière » (Entretien habitant, homme, 53 ans, Le Lorrain)*

Certaines personnes interrogées, notamment à Grand'Rivière, expliquent que ces actions de nettoyage existent déjà bien qu'elles n'y aient jamais participé. « *Ils le font une fois. Pendant les vacances ils le font. Tous les ans, hein. Au mois d'août je crois* » (*Entretien habitant, femme, 58 ans, Grand'Rivière*). Un habitant insiste sur l'importance de rendre ces moments de nettoyage conviviaux.

> *« Les êtres humains sont comme ça en Martinique, c'est ti-nain morue. Un bon ti-nain morue. On monte à la rivière, on nettoie la rivière, on fait une campagne pour expliquer : comment ? Pourquoi ? » (Entretien habitant, homme 51 ans, Le Lorrain)*

L'implication via des démarches de consultation ou de participation active à la gestion est plus rarement évoquée. Plusieurs personnes insistent sur l'intérêt de « *demander les idées auprès de la population. Surtout ceux qui vivent à proximité, je dirais, des, des cours d'eau* » (*Entretien habitant, homme, 26 ans, Saint-Joseph*). Pour une Foyalaise « *c'est pas anodin d'avoir les idées de chacun. Et puis mobiliser aussi les gens… que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice* » (*Entretien habitant, femme, 40 ans, Fort-de-France*). Ce type d'implication reste cependant théorique dans la plupart des discours. Peu de personnes

évoquent les formes concrètes que pourrait prendre la participation ou la consultation.

Les limites de volontés d'implication personnelle

Les acteurs de la gestion ont ensuite été interrogés sur leur sentiment quant à la volonté d'implication de la population. Les résultats de l'étude montrent que l'implication est importante pour la majorité des personnes entretenues, mais les Martiniquais ont-ils envie d'être associés à la gestion des cours d'eau ? « *Il faudrait mais comment faire ?* » demande cet habitant interrogé sur l'importance d'une participation des habitants à la gestion (*Entretien habitant, homme, 69 ans, Grand'Rivière*). Pour 44% des acteurs de la gestion interrogés, la population, ou du moins une partie de la population, serait prête à apporter sa contribution. 30% pensent que l'implication n'est individuellement pas souhaitée. 22 % déclarent ne pas savoir ce que souhaite la population dans le domaine.

Les habitants ont eux-mêmes été questionnés sur leur implication personnelle dans la gestion des rivières. Avez-vous déjà été associé ou auriez-vous envie d'être associé à la gestion des rivières ? Parmi les 32 répondants, seulement 16 % ont déjà été impliqués dans des démarches de gestion. 66 % se sont déclarés plutôt favorables à leur implication personnelle dans la gestion des cours d'eau. Toutefois 19 % déclarent explicitement ne pas souhaiter être associé à la gestion des cours d'eau. Il est intéressant de noter que les personnes exprimant de la distance avec l'implication, ont majoritairement moins de 30 ans, comme cette Foyalaise qui reconnaît : « *je n'ai jamais été associée, et ça m'intéresse pas vraiment* » (*Entretien habitant, femme, 21 ans, Fort-de-France*). Certains ne souhaitent pas être associés, non par manque d'intérêt mais par manque de temps. Ainsi un habitant du Lorrain explique que « *non, je m'implique pas dans trop de trucs* » (*Entretien habitant, homme, 51 ans, Le Lorrain*), cette réponse excédant la seule gestion des rivières. Le pourcentage de réponses positives doit d'ailleurs être nuancé par la forme de certaines de ces réponses. La formulation « *pourquoi pas* » est ainsi employée par plusieurs des personnes interrogées montrant que la réponse est de principe. Elle n'engage pas la personne interrogée. Un habitant de Saint-Joseph formule clairement cette distinction entre l'adhésion au principe et l'engagement réel qui peut s'en suivre :

> *« Je dirais oui. Maintenant si vous me faites signer quelque chose pour un engagement, là je sais pas si je le signerai [Rires] ». (Entretien habitant, homme, 39 ans, Saint-Joseph).*

La question de la forme envisagée de l'implication personnelle permet de préciser la position des personnes interrogées. Le nettoyage est le type d'action dans lequel une majorité de la population se retrouve et pourrait envisager sa participation à la gestion.

> *« Participer à des journées de nettoyage de temps en temps, j'aurais le sentiment d'apporter ma pierre à l'édifice, à avoir œuvré pour la protection de la rivière » (Entretien habitant, homme, 41 ans, Grand'Rivière).*

Plusieurs personnes insistent sur l'idée d'une participation concrète, *via* l'action. Outre le

nettoyage, certains voient également leur implication dans les démarches de sensibilisation, « *pour porter l'information, pour faire la démarche au niveau de chaque individu* » (*Entretien habitant, homme, 56 ans, Le Lorrain*). D'autres ont une vision plus policière de leur intervention, « *pour faire respecter certaines, certaines choses comme la propreté que ce soit dans la rivière ou aux abords* » (*Entretien habitant, homme, 69 ans*).

Il faut enfin s'arrêter sur le fait que, pour plusieurs personnes interrogées, essentiellement des propriétaires riverains, l'implication individuelle pourrait passer par le développement d'une activité éco-touristique. « *Je serais plutôt du genre à vouloir construire un projet autour de la rivière pour faire connaître tout ce que moi, enfant, j'ai connu* » explique cette habitant à propos de la Rivière Pilote (*Entretien habitant, femme, 48 ans, Rivière-Pilote*). Ces projets sont envisagés dans différentes parties de l'île. Au Lorrain, par un habitant qui aimerait faire « *un bel aménagement là, touristique, agrotouristique où les gens pourraient venir passer une journée* » sur la rivière qui traverse son terrain (*Entretien habitant, homme, 60 ans, Le Lorrain*). A Saint-Joseph, par une habitante qui aurait souhaité « *installer des petits bungalows etc. pour que le touriste s'assoit pour voir des trucs, etc., dans la nature* » au bord de la ravine qui coule au fond de sa propriété (*Entretien habitant, femme, 57 ans, Saint-Joseph*). Ces projets, s'ils présentent un intérêt économique pour les personnes qui les proposent, sont tous envisagés avec une dimension environnementale, de sensibilisation et d'éducation du public.

> *« Ce que j'envisage comme fréquentation sur les bords de rivières, c'est pas seulement d'un point de vue du plaisir, hein, mais surtout de l'éducation des gens sur, autour de l'eau. Parce que si y prennent du plaisir, y s'en souviendront. Et y pourraient avoir une attitude, vis-à-vis de l'eau, un peu différente » (Entretien habitant, homme, 65 ans, Saint-Joseph)*

Certains projets, notamment un projet sur la Rivière Blanche, sont aujourd'hui aboutis en termes d'aménagement, de gestion de la fréquentation et d'animation, de sensibilisation.

Mettre les résultats en perspective des orientations actuelles de l'action publique

Les résultats obtenus peuvent être mis en perspective à l'aide de plusieurs documents législatifs et réglementaires, cadres de la gestion des cours d'eau de la Martinique : le Schéma directeur aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) (2016-2021) et Programme de mesure (PDM) (2016-2021), le projet de Schéma départemental de vocation piscicole (SDVP), les programmes d'actions du Contrat de Baie de Fort-de-France et du Contrat de Rivière du Galion.

Cette mise en perspective propose uniquement des constats quant à la prise en compte, dans lesdits documents, de la relation entre les Martiniquais et les cours d'eau et ne porte pas de jugement sur les dimensions scientifiques et techniques des mesures en cours, ni sur les choix de priorisation effectués dans le cadre des actions de gestion, fruits d'une collaboration de long terme.

Cette mise en perspective est établie uniquement sur la base des données produites dans le cadre de la présente étude.

— Le SDAGE et le PDM

Réflexions proposées sur la base du SDAGE (2016-2021) et PDM (2016-2021) (Anonyme, 2016a et b)

Objets des documents

Selon l'article L.212-1 du Code de l'environnement, le SDAGE « *fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des objectifs de qualité et de quantité des eaux* » (Anonyme, 2016a). « *Le programme de mesures constitue l'ensemble des mesures dont la mise en œuvre est nécessaire pendant le cycle 2016-2021 pour l'atteinte des objectifs et échéances définis dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux* » (Anonyme, 2016b)

Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche

S'il peut y avoir des décalages en termes de priorités, les enjeux identifiés sur la base des

résultats de l'étude rejoignent pour partie ceux identifiés par le nouveau SDAGE (2016-2021) et traités dans le Programme de mesures (PDM).

Les problèmes qui préoccupent habitants et acteurs de la gestion sont les questions qualitatives de la ressource, au cœur de l'Orientation fondamentale 2 – « Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques », et les questions quantitatives, prises en compte dans l'Orientation fondamentale 1 – « Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques ».

La disposition II-B-4 « Résorber les sites de dépôts sauvages », intègre le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) adopté par arrêté préfectoral du 26 juillet 2005, et répond ainsi aux problématiques de pollution visible par les macro-déchets dont il a été montré qu'ils constituaient un problème important pour la population interrogée, tout comme le lavage de voiture objet de la Disposition IV-B-5 « Interdire le lavage des véhicules au niveau des passages à gué et aux abords des rivières, des sources et de tout point d'eau ». Cette dernière disposition encourage l'exercice de police à échelle municipale, lequel exercice est attendu par les personnes interrogées. Le PDM, avec la mesure 80 « Accompagner les collectivités dans l'exercice de leur pouvoir de police en termes d'assainissement et de déchets » est destiné à faciliter ce travail de police. La Disposition III-D-3 : « Créer une cellule d'assistance à la gestion des rivières » (CATER), et la Mesure 58 du PDM qui la met en œuvre, pourraient permettre de répondre au besoin exprimé d'une gestion visible avec le déploiement d'équipes rivière. Les moyens et les missions de cette CATER ne sont cependant pas précisément définis dans le cadre du SDAGE et du PDM.

Le SDAGE, à travers le sous-objectif C « Pour mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements » de son OF 4, et le PDM, par les Mesures 81 à 85, répondent également à la nécessité, exprimée par les personnes interrogées, de renforcer les démarches d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le contenu des démarches d'information et de sensibilisation programmées dans le PDM n'est cependant pas détaillé.

Il faut également noter que le SDAGE et le PDM n'accordent que peu de place aux pratiques sociales de la rivière. La réflexion sur les usages sociaux, dans l'OF 1, est centrée sur les usages économiques et l'alimentation en eau potable selon une perspective quantitative. La fréquentation des milieux n'est pas intégrée si ce n'est une brève mention à la disposition IV-B-7 « Réouvrir et encadrer la pêche en eau douce » – alors que les exigences du tourisme, des loisirs et des sports nautiques font partie des exigences de la gestion intégrée (art. L 211-1 CE). La promotion d'activités ludiques autour des milieux aquatiques devrait être favorisée de manière plus globale. Les attentes exprimées dans le cadre de l'enquête en termes d'accès et d'aménagement des sites de cours d'eau ne sont pas évoquées dans le SDAGE (2016-2021), si ce n'est avec la Mesure 81 du PDM « Encourager la création de lieux/sites dédiés à la sensibilisation/recherche/promotion des milieux aquatiques » mais dont la vocation semble plus éducative que récréative. Au sein de l'OF, le sous-objectif « Gérer durablement les cours d'eau » ne prend pas en compte la

fréquentation et les pratiques. L'entretien notamment n'est envisagé que dans ses dimensions environnementales et hydrauliques, non dans ses dimensions paysagères et d'accès au cours d'eau. Les résultats de l'étude permettent pourtant de supposer qu'une meilleure intégration des questions de fréquentation et de pratique sociale favoriserait la mise en place d'une gestion quantitative et qualitative de la ressource.

La prise en compte du cours d'eau comme un espace de loisirs constitue un levier pour justifier certaines actions de gestion. Les pratiques sociales de rivière (baignade, détente, activités d'eau vive) nécessitent qualité et quantité d'eau, comme l'ont bien exprimé les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête, et peuvent ainsi entrer en synergie avec certains objectifs écologiques. Une prise en compte de ces pratiques permettrait également de ne pas appréhender la relation entre la société et le cours d'eau uniquement en termes négatifs de pression et de prélèvement.

Il nous semble par conséquent important de repenser l'utilisation des connaissances en sciences humaines et sociales dans le cadre de la politique de l'eau. La connaissance de la relation des Martiniquais aux cours d'eau, et plus généralement à l'environnement, n'est évoquée dans le SDAGE que pour « mieux communiquer et agir sur les comportements », dans le cadre de la dernière OF. Selon la Disposition IV-C1, « L'amélioration des connaissances sur le comportement des Martiniquais permet alors de mieux agir sur les changements de comportements ». Une telle affirmation semble présupposer un comportement a priori négatif. Il nous semble important d'affirmer plus largement l'importance de l'utilisation de cette connaissance pour appuyer les réflexions d'orientation de la politique publique de gestion – notamment pour soutenir l'« OF 1 – Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques ».

— Le SDVP

Réflexions proposées sur la base du projet de SDVP (Lalubie et al., 2013)

Objet du document

Le SDVP est un « *document départemental d'orientation de l'action publique en matière de gestion et de préservation des milieux aquatiques et de la faune piscicole. Il dresse le bilan de l'état des cours d'eau et définit les objectifs et les actions prioritaires* » (Portail EauFrance, 2016). Selon la Disposition III-D10 du SDAGE 2016-2021 de la Martinique, « *le Schéma Départemental de Vocation Piscicole représente une base indispensable pour l'élaboration du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)* » (Anonyme, 2016a).

Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche

Le SDAGE préconise, à travers sa Disposition IV-B-7 de « Réouvrir et encadrer la pêche en eau douce », faisant du SDVP un outil clé de cette démarche. Les résultats de l'enquête ne donnent que peu d'informations sur d'éventuelles attentes en matière de réouverture de la pêche dans la mesure où la pratique est encore répandue parmi les personnes interrogées,

et ce malgré le risque sanitaire lié au chlordécone. Le non-respect de l'interdiction, qu'il découle de sa méconnaissance ou d'une infraction volontaire, donne néanmoins une idée de l'effort important – le Président de la Fédération de pêche parle d'« *un véritable défi* » (Lalubie *et al*., 2013) – que nécessite la mise en place d'un encadrement de la pratique de pêche au sein d'un territoire qui n'en a jamais connu. L'Orientation 5 - « Structurer la pêche et l'aquaculture », répond toutefois à la demande exprimée par certains habitants d'une pratique de pêche réglementée.

Le SDVP articule la pratique sociale du cours d'eau aux enjeux de gestion environnementale et de sensibilisation, dans un exercice de co-renforcement de ces différentes problématiques. Si la présente étude, n'a pas spécifiquement porté sur la pratique de la pêche, elle propose cependant des éléments de connaissance qui entrent notamment en résonance avec l'Orientation 3 - « Promouvoir les pratiques éco-citoyennes », et qui par conséquent sont susceptibles d'aider à la mise en place de cette réglementation.

La sous-orientation O3.1. appréhende d'abord les questions de sensibilisation avec une formulation positive : « Informer de l'impact du respect de l'environnement ». Il ne s'agit pas d'agir sur les comportements mais de valoriser les comportements vertueux, faisant ainsi de la pratique de rivière l'un des facteurs d'une bonne gestion des milieux. En matière de communication, le SDVP propose des volets d'actions que les résultats de l'enquête viennent conforter, que ce soit en termes de contenu, puisque le document insiste sur l'importance de « Communiquer sur la gestion des milieux aquatiques » (O3.14.), ou en termes de forme, puisque l'information passe également par un appui aux activités ludiques (O3.13.), parmi lesquelles la pêche mais pas seulement.

Le SDVP, par la sous-orientation O3.2. « Structurer des sites de promotion et de gestion » ancre ainsi la sensibilisation sur le terrain en recommandant notamment d'« Aménager des sites *in situ* consacrés à l'écosystème » (O3.21). Il s'agit de favoriser la relation des Martiniquais avec les cours d'eau, y compris dans leur dimension culturelle. Les résultats de notre étude sur la diversité des techniques de pêche viennent d'ailleurs appuyer l'action O3.221. « Conservation du patrimoine matériel et immatériel des usages de l'eau à la Martinique ».

La « réalisation d'aquariums représentant les différents biotopes » (O3.222.) et la « réalisation d'expositions temporaires thématiques » O3.223. sont également des initiatives importantes pour améliorer la connaissance des milieux, dont l'étude a montré qu'elle diminuait chez les plus jeunes personnes interrogées.

— Les Contrats de milieux : baie de Fort-de-France et rivière du Galion

*Réflexions proposées sur la base du Rapport 2014-2015 du Contrat de baie de Fort-de-France (*Villard-Maurel et Jérémie, 2015*) et du projet de Synthèse du plan d'action du Contrat de rivière du Galion, version de septembre 2015, à valider par le Comité de rivière* (Anonyme, 2015b)

Objet du document

« *Un* contrat de milieu *(généralement contrat de rivière, mais également de lac, de baie ou de nappe) est un accord technique et financier entre partenaires concernés pour une gestion globale, concertée et durable à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente* ». Pour chaque contrat de milieu, est défini « *un programme d'actions volontaire et concerté sur 5 ans avec engagement financier contractuel* » (Portail Gest'eau, 2016).

Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche

Le programme d'action du Contrat de baie de Fort-de-France traite certaines des problématiques qui ont aussi émergé comme importantes pour les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête, que ce soit les habitants ou les acteurs de la gestion. Il s'agit principalement des questions de qualité des eaux à travers les thèmes A. « Assainissement des eaux usées domestiques » et D. « Pollutions phytosanitaires ». La question des macro-déchets en rivière, apparue comme primordiale dans le cadre de l'enquête, est néanmoins peu visible dans le document, de même que les enjeux quantitatifs.

Il faut inversement noter que les problématiques liées au lien terre-mer, et traitées par le Contrat de baie, notamment sur le transport solide, sont inversement peu évoquées par les personnes enquêtées sur les cours d'eau. Les réponses données par les personnes interrogées aux questions sur les enjeux associés aux cours d'eau, restent centrées sur les cours d'eau.

Au sein du programme d'actions, les mesures portant spécifiquement sur les cours d'eau correspondent peu aux enjeux que l'étude a pu faire émerger. Les problèmes d'érosion de berges par exemple sont rarement mentionnés par les personnes interrogées. En outre le programme d'action du Contrat de baie de Fort-de-France n'intègre que très peu la question de la fréquentation et de la pratique sociale des cours d'eau et, plus largement, des milieux aquatiques. Comme pour le SDAGE, les actions d'entretien des cours d'eau sont appréhendées en termes hydrauliques et écologiques, sans intégrer la dimension paysagère et d'accès aux rivières.

Enfin, dans le cadre du programme d'action, la population est destinataire de la communication et de la sensibilisation mais sa relation aux cours d'eau ne semble pas être un facteur pris en compte pour structurer le programme d'action du Contrat de baie. Les actions de communication portent en outre plus spécifiquement sur la mangrove, avec la mise en œuvre de l'Action G.3.1. pour la création d'une « Maison de la mangrove au niveau de la baie de Génipa ».

Le plan d'action en projet pour le Contrat de rivière du Galion intègre, dans ses volets B et C notamment, les problématiques sociales de relation aux milieux. La dénomination des volets est la première marque de cette prise en compte, marquant une volonté de positionner les effets de l'action sur le plan social que ce soit au niveau de la gestion qualitative et quantitative de l'eau et des milieux aquatiques. Comme pour le SDAGE et le Contrat de baie de Fort-de-France, le Contrat de rivière Galion place les enjeux généraux

identifiés comme importants par la population au cœur de sa démarche. Une attention particulière est portée au nettoyage des macro-déchets avec l'action 23 du plan et à l'entretien des cours d'eau avec les actions 20-21-22. Les objectifs de l'entretien ne sont cependant pas précisés dans le cadre de la synthèse du plan d'action provisoire, et la place accordée à la dimension sociale de ces actions ne peut être évaluée.

Il est certain que le plan d'action provisoire accorde une importance particulière à la relation des habitants du bassin-versant avec la rivière, notamment au sein du Volet B1 « Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin-versant du Galion », insistant sur une double dimension « naturelle » et « culturelle ». Les actions programmées dans le cadre de ce Volet B1 sont destinées à favoriser la fréquentation et la pratique des milieux, répondant ainsi à certaines attentes exprimées lors de l'enquête par des Martiniquais habitant sur d'autres territoires que celui du Galion. Une généralisation de certaines actions proposées pour le bassin-versant du Galion pourrait ainsi être pertinente. Parmi ces actions, il nous semble important de relever l'action 31 qui vise à « développer les sites éco-touristiques sur le bassin-versant et leur découverte ». Le concept de site éco-touristique n'est cependant pas défini dans la synthèse du plan d'action et ne précise pas si les sites éco-touristiques privés sont également concernés. L'action 30 visant à « développer une activité de pêche no kill » fait écho aux préconisations faites dans le cadre du SDVP en faveur d'une pratique de pêche encadrée. Il faut enfin noter que les actions inscrivent la fréquentation dans le cadre d'une pratique éco-touristique qui excède les milieux aquatiques, puisqu'elles concernent la « mise en œuvre d'une signalétique cohérente sur les espaces naturels du bassin-versant du Galion » (action 29) et le développement de « l'offre de sentiers de randonnées sur le bassin-versant du Galion » (action 36).

Le volet C « Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance » propose enfin, à travers les Action 58 à 60, des mesures qui vont dans le sens des attentes exprimées par nombre de personnes interrogées en termes d'information et d'éducation. Cette sensibilisation passe également par l'implication des habitants dans des actions collectives, comme l'action 62 qui vise à décliner l'opération « Plages et rivières propres » sur le bassin-versant du Galion et dont l'enquête a montré qu'il s'agissait de la forme de participation dans laquelle les habitants auraient le plus de facilité à s'engager. Une généralisation de ce type d'initiatives à l'échelle de l'ensemble de l'île ne peut en cela qu'être encouragée.

Proposer des éléments d'intervention

Cette mise en perspective permet d'envisager certaines adaptations dans l'orientation des politiques de gestion des cours d'eau de la Martinique. Ces adaptations, proposées aux acteurs de la gestion, ne sont pas hiérarchisées dans le cadre de ce rapport. Elles doivent, selon nous, être pensées dans leurs complémentarités.

— Garantir l'entretien et l'accès aux cours d'eau

La question de l'accès au cours d'eau constitue le premier axe d'intervention identifiable à partir des résultats de l'enquête. Aujourd'hui conçu selon des problématiques essentiellement hydrauliques et écologiques, l'entretien devrait également intégrer une dimension sociale, de qualité paysagère et d'accès au cours d'eau. Par entretien, nous entendons par conséquent les travaux de traitement de la végétation et de la charge solide mais aussi le ramassage des déchets et la gestion ou la création de chemins d'accès.

Une telle intervention permettrait sans doute de modifier l'image d'abandon associée par certaines personnes interrogées aux cours d'eau et qui selon elles favorisent les pratiques répréhensibles (lavage de voiture et dépôts de déchets). Sans accès au cours d'eau, la relation au milieu est distante et fondée sur des représentations davantage que sur une expérience directe dont on a vu, à travers les pratiques, qu'elle pouvait favoriser une connaissance du milieu et une préoccupation pour les enjeux associés aux cours d'eau.

— Développer les sites publics aménagés en rivières

Au-delà de l'entretien et de l'accès, les efforts déjà engagés dans l'aménagement de sites publics de rivière (Cœur Bouliki, Grand'Rivière, Saut-Gendarme) pourraient être renforcés. Le plébiscite des sites existants, qu'a mis en exergue l'enquête, peut servir d'argument en faveur de la réouverture de sites aujourd'hui fermés ou non entretenus (par exemple Saut Argis, Saut Babin, Pont de l'Alma) ainsi qu'en faveur de la création de nouveaux sites. Le facteur de proximité jouant un rôle important dans la fréquentation des rivières, l'aménagement de sites publics autour de l'agglomération de Fort-de-France et dans les différentes communes de l'île, permettrait à la fois de favoriser des fréquentations locales et de répartir les éventuelles pressions environnementales liées à ces fréquentations afin qu'elles ne portent pas massivement et exclusivement sur certains cours d'eau. Il semble également important de renforcer la gestion courante des sites créés (entretien des équipements, ramassage des déchets, police) qui devrait peut-être être intégrée dans le concept d'entretien de rivière tel que nous l'avons évoqué précédemment.

— Accompagner les projets éco-touristiques privés

La création et la gestion de sites de rivières pourrait faire également l'objet d'initiatives privées accompagnées par les acteurs de la gestion. L'étude a montré l'existence de propriétaires riverains développant ou souhaitant développer des activités éco-touristiques ou agro-touristiques en lien avec les cours d'eau (notamment sur la Rivière Capote, la Rivière Blanche et la Rivière-Pilote). Certains projets sont aujourd'hui aboutis alors que d'autres sont en cours de réflexion ou d'élaboration. Il est probable que ces initiatives privées se multiplient à l'échelle de l'île tenant compte des évolutions de la demande touristique et récréative. Il paraît important que les pouvoirs publics puissent les accompagner, à la fois financièrement (e.g. aides aux aménagements structurels), réglementairement (e.g. contrôle des impacts sur le milieu, contrôle des normes de

sécurité) et en termes de sensibilisation des visiteurs. Cet accompagnement pourrait être formalisé dans le cadre d'une charte ou d'un label des sites privés de rivière élaborés en lien avec les particuliers porteurs de projets, les acteurs de la gestion de l'eau et des milieux naturels et les acteurs du tourisme.

— Favoriser les activités récréatives en rivière

Les activités récréatives en rivière sont aujourd'hui au cœur de la fréquentation des milieux. Ces activités pourraient par conséquent faire l'objet d'une politique d'encadrement et de développement comme préconisé dans le cadre du SDVP. La connaissance des milieux et des enjeux associés est étroitement liée à la pratique que les personnes interrogées en ont. Les structures associatives dans le domaine de l'environnement mais aussi dans le domaine social (associations de personnes âgées, associations de réinsertion) devraient être impliquées, c'est-à-dire subventionnées et accompagnées, dans la réflexion et la structuration d'une offre d'activités en rivière. Les résultats d'enquête sur les pratiques actuelles en rivière montrent trois domaines d'activités qui pourraient prioritairement être développés. Le premier concerne toutes les activités de connaissance et d'observation de la nature en lien à une pratique de détente. Le deuxième domaine d'activités concerne les pratiques d'eau vive comme le canyoning et le canoë qui manquent de visibilité malgré l'existence de structures associatives actives. Ces activités pourraient être proposées dans un cadre scolaire. Enfin, le troisième domaine d'activité concerne la pêche, qu'un soutien à la Fédération et aux Associations de pêche permettrait de développer et d'encadrer comme cela est préconisé par le SDVP. Ces activités pourraient s'adresser aux différentes générations, aux enfants mais également aux adultes qui ont également des attentes récréatives vis-à-vis de milieux de rivière.

— Valoriser le patrimoine culturel associé aux rivières

L'étude a permis de mettre en avant l'existence d'un patrimoine culturel lié aux rivières et d'en proposer une description. Ce patrimoine est d'abord identifiable dans le domaine de la connaissance du milieu, au niveau des dénominations locales de la biodiversité. Certaines personnes interrogées ont employé des noms créoles pour désigner certaines espèces, noms qui ne sont pas référencés dans la bibliographie scientifique. Certaines activités disparues ou en forte régression peuvent être identifiées comme patrimoine à transmettre. D'autant plus qu'il s'agit de pratiques qui ont occupé une place importante dans le quotidien des Martiniquais comme la lessive ou la pêche. Concernant la pêche, l'étude a permis d'effectuer un travail de recensement et de description des techniques sur la base de sources documentaires et de données d'entretien. La diversité des techniques et la régression supposée de certaines d'entre elles pourraient rendre pertinent un travail de patrimonialisation. Enfin, le dernier patrimoine culturel lié aux cours d'eau et qui pourrait faire l'objet d'un travail de conservation et de valorisation est celui des imaginaires, qu'il s'agisse des contes ou des croyances et pratiques magico-religieuses. Ces imaginaires sont nombreux et certains ne sont plus présents dans les discours qu'à l'état de trace, état qui peut laisser présupposer leur progressive disparition.

Ce patrimoine culturel a une valeur en soi et pourrait faire l'objet d'une conservation et d'une valorisation, comme recommandé dans le SDVP (action O3.221.), afin de contribuer à son appropriation par les nouvelles générations. Il pourrait, par exemple, être intéressant de développer un Observatoire social de l'eau et des milieux aquatiques dans le cadre de l'Observatoire de l'eau qui centralise actuellement les données sur l'eau en Martinique. Une telle démarche permettrait de ne pas figer ce patrimoine culturel mais de lui donner une réalité actuelle, avec les évolutions que supposent les démarches d'appropriation. Il peut notamment être utilisé pour supporter certaines démarches de gestion et notamment les démarches de sensibilisation ou de communication. L'utilisation d'un personnage comme la Maman dlo, pour prendre un exemple, semblerait pertinente dans des démarches de sensibilisation des enfants.

— Renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation *in situ*

Le renforcement des démarches d'information, de sensibilisation et d'éducation est préconisé dans la plupart des documents cadres de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les résultats de l'enquête engagent à soutenir cette volonté et permettent de proposer des éléments quant à la forme et au contenu de ces démarches afin d'améliorer leurs résultats.

L'étude a permis de montrer que certaines thématiques liées aux cours d'eau étaient particulièrement méconnues de certaines catégories de la population interrogée. La connaissance du milieu est notamment moins bonne chez les personnes les plus jeunes. Les acteurs de la gestion identifient également davantage de problèmes associés aux cours d'eau que les habitants, laissant supposer un éventuel défaut d'information de ces derniers sur des thématiques clés comme la pollution – notamment les pollutions aux phytosanitaires, qu'elles soient actuelles ou historiques comme le chlordécone – ou les problèmes quantitatifs. La communication sur la pollution au chlordécone dans les cours d'eau semble à renforcer. L'information devrait également concerner les politiques de gestion qui sont méconnues et par conséquent considérées comme inexistantes par des habitants interrogés. L'interdiction de la pêche semble également méconnue de la majorité des personnes interrogées et nécessiterait une information large comme préconisée par le SDVP.

Les résultats ont également montré une prise de conscience de l'impact environnemental de certaines pratiques ou, du moins, une connaissance de leur interdiction (dépôt de déchet, lavage de voiture). Ce constat permet de penser que les campagnes d'information et de sensibilisation qui ont été conduites dans le domaine ont atteint leurs objectifs au sein de la population interrogée. Il ne s'agirait donc pas de les accentuer mais bien de les prolonger et de les compléter par des actions de sanction. Concernant la forme, il nous semble important de développer une sensibilisation *in situ* afin de la lier à la fréquentation ou à la pratique. La fréquentation induit la familiarité, la familiarité induit la valeur et la valeur soutient la préservation. C'est un cercle vertueux qu'il serait intéressant d'amorcer. Les sites récréatifs de rivières peuvent à ce titre constituer des espaces privilégiés pour l'information, la sensibilisation et l'éducation du grand public. Cette information *in situ* peut prendre la forme qu'elle connaît déjà, de panneaux ou

d'évènements associés à la rivière. La création d'un espace de connaissance, d'information et d'éducation à la rivière – ce que certains nomment « Maison de la rivière » – pourrait constituer un outil visible et intéressant pour porter ces démarches.

— Impliquer davantage la population dans les démarches de gestion

La question de l'implication du public dans la gestion des cours d'eau, et plus largement dans la gestion de l'environnement, est aujourd'hui une question récurrente au-delà du contexte martiniquais. L'enquête permet de fournir une base de réflexion pour envisager une implication réaliste et efficace.

La majorité des personnes interrogées, et notamment des habitants, lorsqu'il est question d'implication, l'envisage sous forme d'actions concrètes comme la participation à la sensibilisation ou au nettoyage des cours d'eau. L'implication, souvent appréhendée par les sphères gestionnaires dans le cadre réglementaire de la consultation du public, devrait sans doute être envisagée de manière plus active et plus concrète, avec des conséquences directes pour les pratiques récréatives. Cette forme d'implication n'empêche évidemment pas de mener des consultations lors de la mise en œuvre de certains projets (notamment pour développer les sites aménagés de rivière). Elle peut au contraire constituer un marchepied vers d'autres formes d'implications par la participation à des réunions publiques ou à des consultations pour la mise en place des plans de gestion.

Certaines personnes interrogées, et notamment des acteurs de la gestion, ont mis en avant la difficulté d'amener les personnes vers l'implication. Si la plupart des personnes interrogées s'accordent sur l'importance de davantage d'implication du public, moins nombreux sont celles qui se déclarent prêtes à s'engager personnellement, et plus rares encore seraient sans doute celles qui s'engageraient effectivement. En cela, l'implication des populations dans l'action collective permettrait peut-être de ne pas centrer la démarche sur la gestion, mais de récréer des logiques de sociabilité dont l'étude a montré qu'elles étaient fortes autour des pratiques récréatives ou des pratiques domestiques. La pratique collective de nettoyage ou d'entretien du cours d'eau pourrait constituer une nouvelle forme de sociabilité autour de la rivière. Ces démarches sont à réfléchir sur la base des retours d'expérience existants en Martinique mais aussi en métropole et dans des pays méditerranéens, lesquels retours d'expériences insistent sur la difficulté de maintien de telles dynamiques sur le long-terme et sur les éventuels conflits inhérents à la démarche collective. La mise en place de telles démarches supposerait peut-être de passer par des réseaux d'acteurs qui ne sont pas nécessairement ceux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques – les acteurs associatifs – à des échelles qui ne sont pas nécessairement celle de la gestion – l'échelle de la commune ou du quartier.

— Surveiller et sanctionner

L'étude a montré que les pratiques néfastes pour le milieu (notamment le lavage de voiture et les abandons de déchets) sont identifiées comme telles par les personnes entretenues. Si l'information et la sensibilisation doivent être poursuivies, des sanctions devraient également être appliquées dans la mesure où ces résultats montrent qu'elles seront comprises. Il y a de

manière générale une demande de la population enquêtée pour davantage de sanctions vis-à-vis des pratiques considérées comme néfastes.

— Donner davantage de visibilité à la gestion

Les résultats de l'étude ont montré une méconnaissance des politiques de gestion de la part des habitants liée peut-être à un manque de communication mais liée surtout, dans beaucoup des discours exprimés, au sentiment d'un manque de présence de terrain des acteurs de la gestion. Sur la base des résultats de l'enquête, il nous semblerait pertinent d'accentuer la présence physique des gestionnaires sur le terrain. La création d'une « brigade bleue », comme suggérée dans les résultats de la Consultation du public constituerait une solution. La création de cette « brigade bleue » pourrait être intéressante en lien avec la création de la CATER, disposition du SDAGE. Il semble en effet important de ne pas augmenter la présence de terrain uniquement par des démarches de répression, mais de mettre en place un personnel qui soit chargé des actions d'entretien, de sensibilisation et de police qui sont les trois principales attentes exprimées par les personnes interrogées. L'ensemble de ces propositions d'intervention conduisent nécessairement à réfléchir aux moyens de la mise en œuvre. Il apparaît que les moyens développés, s'ils devront être financiers, devront également être humains. Il faut également penser la formation de ces personnels.

Ouvrir des perspectives de recherche

L'objectif d'une étude conduite à l'échelle de l'île était d'ouvrir des perspectives de travail en sciences humaines et sociales qui présenteraient un intérêt à la fois en termes de gestion opérationnelle et en termes de recherche fondamentale sur la relation des Martiniquais aux cours d'eau. Les résultats présentés précédemment constituent un socle de connaissances susceptibles de servir, sur certaines thématiques ciblées, de point de départ à un travail d'approfondissement des réflexions. Nous proposons dans les paragraphes qui suivent quelques axes de travail à discuter, non exclusifs et non hiérarchisés, qu'il nous semblerait intéressant de suivre.

— Les évolutions sociales dans la relation des Martiniquais aux milieux aquatiques : approche intergénérationnelle

L'un des axes de travail pourrait porter sur les différences de représentations et de pratiques liées à l'âge des individus. L'évolution rapide des modèles sociaux, économiques et culturels au sein de l'île a pu entraîner une évolution rapide du rapport aux environnements aquatiques. Cette rapidité d'évolution fait de la Martinique un terrain propice à la compréhension des évolutions sociales dans le rapport aux cours d'eau, et plus largement aux milieux aquatiques, puisqu'il est possible de conduire un travail auprès

de personnes appartenant à des générations qui, bien que proches (grands-parents / petits-enfants), ont connu des modes de vie différents. L'identification de deux populations cibles sur la base de critères générationnels permettrait la mise en place d'une enquête quantitative basée sur un questionnaire simplifié par rapport à la grille d'enquête développée dans le cadre de la présente étude.

— Les pratiques et attentes récréatives et les politiques d'aménagement dans le domaine : étude de cas sur les sites de rivières publics et privés

Un deuxième axe de travail pourrait concerner les fréquentations et les pratiques récréatives en rivière. L'observation et la passation de questionnaires sur les sites publics de Cœur Bouliki, de Grand'Rivière, du Saut Gendarme et de l'Alma, ainsi que sur certains sites éco-touristiques privés, permettraient de caractériser précisément les formes de l'activité récréative liée aux cours d'eau. Un travail d'enquête pourrait également être conduit auprès des acteurs publics et privés gestionnaires de ces sites, afin de comprendre leurs démarches, leurs difficultés et leurs attentes. Ces connaissances pourraient permettre une co-réflexion autour de la mise en place d'une éventuelle charte des sites éco-touristiques de rivière. Ces connaissances permettraient également de nourrir les projets en développement. Un travail sur les attentes sociales et le potentiel de développement du projet du « Fleuve Pilote » pourrait, par exemple, constituer un horizon pertinent de la démarche de recherche.

— Le canyoning : impact social d'une activité en développement

Un troisième axe de travail pourrait être structuré sur les activités d'eaux vives – canyoning et canoë – qui se développent actuellement à l'échelle de l'île. Une étude sur la pratique et les représentations sociales des activités d'eaux vives permettrait de mesurer le potentiel de développement de la pratique. La Fédération souhaite conduire une étude d'impacts de l'activité canyoning en Martinique. Il nous semble important d'inclure à cette étude un volet social appuyé sur un travail d'enquête auprès des pratiquants. L'objectif serait de caractériser le profil des pratiquants, de comprendre leurs intérêts pour l'activité, d'identifier les bénéfices qu'ils estiment retirer de l'activité. Les données ainsi recueillis permettraient de travailler sur l'impact positif d'une pratique choisie, en termes de satisfaction et de qualité de vie mais aussi de connaissance du milieu et des enjeux environnementaux. Ce travail pourrait être accompagné d'une réflexion sur les jeux d'acteurs, sur les synergies ou sur les éventuels conflits de gestion liés à ces activités d'eaux vives.

— La pêche en rivière : un patrimoine culturel à préserver, une pratique sociale à accompagner

Un quatrième prolongement de travail pourrait porter sur les pratiques de la pêche en rivière. Les travaux conduits dans le cadre du SDVP (Lalubie *et al*., 2013) et dans le cadre de la présente enquête, ont souligné d'une part la dimension patrimoniale de la pratique

et l'intérêt de sa valorisation, d'autre part les enjeux d'un accompagnement de cette pratique que ni la présence du chlordécone, ni l'arrêté d'interdiction n'ont fait disparaître. Un travail d'enquête approfondi focalisé sur les pêcheurs en rivière permettrait d'enrichir les connaissances sur les techniques de pêche et leurs évolutions, et ainsi de favoriser leur conservation et leur transmission. Il permettrait également de travailler sur les freins éventuels à la mise en place d'un encadrement de la pratique tel que préconisé dans le SDAGE (2016-2012) et dans le SDVP. Ce travail nécessiterait une interaction étroite avec la Fédération et les Associations de pêche qui n'ont pu être sollicitées dans le cadre de la présente étude. Un tel travail aurait un intérêt du point de vue de la gestion actuelle afin d'identifier les jeux acteurs dans le domaine ainsi que les thématiques consensuelles ou conflictuelles à l'échelle des différents bassins-versant.

— Information, sensibilisation, éducation : description et impact des politiques mises en place dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

L'information la sensibilisation, l'éducation à l'environnement constituent un champ d'attente important d'après les entretiens réalisés, ce afin d'améliorer la gestion et in fine l'état des cours d'eau. Le travail fait dans le domaine est pourtant existant en Martinique. Avant d'initier de nouveaux efforts, une étude des démarches de communication déjà engagées par les établissements en charge de la gestion de l'eau nous semble pertinente. Une étude quantitative et qualitative des démarches de communication passées et en cours (documents de communications produits, évènements organisés, sites Internet, presse) pourrait ainsi constituer un point de départ. A l'autre bout de la chaîne, une enquête pourrait être effectuée afin de travailler auprès des publics visés par les campagnes de communication afin d'en mesurer la portée et les attentes (sur le fond et la forme).

— La perception et la représentation des enjeux associés aux milieux aquatiques

Un dernier axe de travail pourrait consister en l'étude spécifique de la connaissance et de la représentation de certaines problématiques. Il semblerait intéressant de conduire un travail spécifique sur les deux enjeux majeurs identifiés par les personnes interrogées, à savoir les pollutions (domestiques, agricoles, industrielles) et les enjeux quantitatifs (diminution des débits, assèchement des cours d'eau, crues). Une connaissance des représentations associées à ces problèmes peut permettre une meilleure compréhension des pratiques qui les favorisent, et une meilleure appréhension de leurs impacts sur d'autres pratiques (fréquentation, baignade, pêche, canyoning).

Bibliographie

Abric, JC., 2001. « Pratiques sociales, représentations sociales », In Abric, JC. (Ed.), *Pratiques sociales et représentations*, PUF, Paris, pp. 217-238

Abrosi, J., 2002. *De la Perle à la Mare. Le prêcheur tel que nous l'avons connu (De 1945 à nos jours)*. Editions Lafontaine, Case-Pilote, 193 p.

Anonyme, 2016a. *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021. District hydrographique de la Martinique*. Asconit Consultants, Pareto, 224 p.

Anonyme, 2016b. *Programme de mesures 2016-2021. District hydrographique de la Martinique*. Asconit Consultants, Pareto, 103 p.

Anonyme, 2015a. *Étude sociologique sur le rapport à l'eau et aux milieux aquatiques dans le cadre du contrat de rivière du Galion en Martinique. Rapport d'analyse « phase de terrain »*. 24/11/2014 - Version amendée du rapport du 01/10/2014. Pollen Conseil et Philippe Villard Consultant. CAP Nord Martinique, 110 p.

Anonyme, 2015b. *Contrat de rivière du bassin versant du Galion. Synthèse du plan d'action*. Version à valider par le Comité de rivière, Septembre 2015, 9 p.

Anonyme, 2010. *Martinique*. Encyclopédies du Voyage, Gallimard, 372 p.

Anonyme, 2007. *SDVP. Cours d'eau de la Martinique. Etat des lieux de l'environnement piscicole. Volet socio-environnemental*, Bureau d'étude Contrechamp, Septembre 2007. ODE Martinique et Ministère de l'écologie et du développement durable, 46 p.

Anonyme, 1998. *Martinique*. Guides Voir, Hachette, 286 p.

Anonyme, 1818. *Souvenirs des Antilles. Voyage en 1815 et 1816, aux Etats-Unis, et dans l'Archipel des Caraïbe*. Tome Premier. Paris, Chez Gide Fils, Libraire, 406 p. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Anonyme, 1776. *Dissertation sur les pesches des Antilles. Manuscrit anonyme (1776)*. Centre de recherches caraïbes. Université de Montréal, 1975, 68 p.

Bachelard, G., 1942. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, José Corti, 221 p.

Belloc, G., 1931. « La pêche aux Antilles. Rapport de mission (mai-juillet 1930) ». *Revue des Travaux de l'Office des Pêches maritimes*, tome IV, fasc. 1, n° 13, pp. 25-81

Benoist, J., Desroches, M., L'Étang, G. et Ponaman, G.F., 2004. *L'Inde dans les arts de la Guadeloupe et de la Martinique. Héritages et innovations*. Matoury, Ibis Rouge Éditions, Presses universitaires créoles, GEREC-F, 138 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Benoist, J., 1998. *Hindouismes créoles. Mascareignes, Antilles*. Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 303 p.

Benoist, J., 1959. « Individualisme et traditions techniques chez les pêcheurs martiniquais ». *Les Cahiers d'outre-mer*. Tome XII, pp. 265-285 (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Bérard, B. et Vidal, N., 2003. « Essai de géographie amérindienne de la Martinique ». Actes du 19ème congrès de l'association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, Aruba, 22-28 juillet 2001. *AIAC, Publication of the Museo Archeologico Arube*, Vol. 9, The Government of Aruba, Volume I, 2003, pp. 22-35.

Berelson B., 1952. *Content analysis in communications research*, Free Press, Glencoe, Illinois, 220 p.

Berthier, N., 2011. *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés,* Armand Colin, Cursus Sociologie, 4ème édition, 350 p.

Bethemont J., Honegger A. et Le Lay YF., 2006. « Les paysages des eaux douces ». *Géoconfluences*, (En ligne : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/)

Bougerol, C., 2008. « Actualité de la sorcellerie aux Antilles », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n° 189-190, pp. 267-281

Bourgade, P., 2006. *Eau-Mémoire*. Editions Jasor.

Célarié, H., 1930. *Le Paradis sur Terre. Martinique-Guadeloupe-Guyane*. Librairie Hachette, 224 p. (En ligne : http://www.manioc.org/)

Césaire, I. 2008. « L'imaginaire antillais : l'eau et la mer ». In L'Etang, T. et Lucrèce A. (sd.), 2008. « L'eau en Martinique », *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 25, juillet, 2008, pp. 144-150

Chamoiseau, P., 1997. *L'esclave vieil homme et le molosse*. Gallimard, Folio, 149 p.

Chamoiseau, P., 1992. *Texaco*. Gallimard, Folio, 503 p.

Chamoiseau, P., 1986. *Manman Dlo contre la fée Carabosse*, Paris, Editions caribéennes, Collection Veillées Vivantes, 143 p.

Condé, B. 1999. *Etude de la dynamique et de la faune piscicole des rivières Fond Bourlet, Case Pilote et Case Navire*. Novembre 1999, Association de pêche et de pisciculture.

Confiant, R. 1993. *Ravines du devant-jour*. Gallimard, Folio, 263 p.

Courtinard, P., 2006. *Plaine Sucrée, Rivière Salée*, PCP Editions, 128 p.

Dal Pos, N., 2010. *Etude de la continuité écologique des cours d'eau de la Martinique*. Mémoire, Université de Perpignan, 35 p.

De Lalung, H., 1934. *Le Serpent de la Martinique. Sa légende, ses mœurs, ses ennemis. Comment les Caraïbes et les Nègres soignaient ses piqûres. Essai de médecine rétrospective*. Edité par les Laboratoires Corbières, Paris, 78 p.

Delmond, S., 2001. *Jeunesse aux Antilles (Saint-Pierre 1870-1902)*. Paris, L'Harmattan, 176 p.

Denhez, F., 2009. *GéoGuide Martinique*. Gallimard Loisirs, 432 p.

Desportes, G., 2005. *Le patrimoine martiniquais. Souvenirs et réflexions*. Graveurs de mémoire. L'Harmattan, Paris, 108 p.

Di Méo, G. et Buléon, P., 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*,

Armand Colin, 304 p.

Duchesne, S. et Haegel, F., 2004. *L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs*. Nathan, 126 p. (en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00841629).

Dufougeré, W., 1931. *Madinina. « Reine des Antilles ». Etude de mœurs martiniquaises*. Editions Berger-Levrault, 258 p. (En ligne : http://www.manioc.org/)

Durand-Mollard, M., 1811. *Code de la Martinique. Nouvelle édition. Tome quatrième. Contenant les Actes Législatifs de la Colonie depuis 1787 jusqu'en 1804 inclusivement*. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Durand-Molard, M., 1807a. *Code de la Martinique. Nouvelle édition. Tome premier. Contenant les Actes Législatifs de la Colonie depuis 1642 jusqu'en 1754 inclusivement*. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Durand-Molard, M., 1807b. *Code de la Martinique. Nouvelle édition. Tome second. Contenant les Actes Législatifs de la Colonie depuis 1755 jusqu'en 1768 inclusivement*. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Du Tertre, J.B., 1667b. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français. Tome II. Contenant l'Histoire Naturelle*. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Elisabeth, L., 2008b. « Vers une politique globale de l'eau ». In L'Etang, T. et Lucrèce A. (sd.), 2008. « L'eau en Martinique », *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 25, juillet, 2008, pp. 32-37

Elisabeth, V., 2008a. « De l'usage des plantes et de l'eau ». In L'Etang, T. et Lucrèce A. (sd.), 2008. « L'eau en Martinique », *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 25, juillet, 2008, pp. 68-75

Epither, A. 2006. *Notre Martinique. Retour en arrière*. Imprimerie Absalon sarl, 211 p.

Gallouédec, L., 1935. « Introduction ». In Denis, S., *Nos Antilles. Trois siècles de vie française*. Orléans, Imprimerie orléanaise, pp. 13-18 (En ligne : http://www.manioc.org/)

Garaud, L., 1892. *Trois ans à la Martinique. Etude de mœurs - Paysages et croquis - Profils et portraits*. Paris, Alcide Picard et Kaan Editeurs, 286 p. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Gauthier, L., 2008. « Les origines de l'eau distribuée aujourd'hui à la Martinique » in L'Etang, T. et Lucrèce A. (sd.), 2008. « L'eau en Martinique », *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 25, juillet, 2008, pp. 52-55

Girard, V., 2013. *Les modèles d'habitat statistiques comme outils d'aide à la gestion des débits des rivières insulaires tropicales (Guadeloupe – Martinique – Mayotte – Réunion)*. Thèse de doctorat, Université Lyon I – Claude Bernard, 237 p.

Gros-Désormeaux, JR., 2004. « La traque aux Trigonocéphales (Bothrops lanceolatus) à la Martinique : vers une régression du nombre de captures ». In Plantin, C., Saffache, P., Joseph, P., 2004. *Etudes Caribéennes*, n°1, pp. 41-45

Grouard, S., 2013. « Chasses, pêches et captures des faunes vertébrées et crustacées des occupations côtières céramiques récentes du sud de la Martinique (Saladoïde récent, Vème siècle ap. J.C. – Suazoïde récent, XVème ap. J.C.) ». In Bérard, B., 2013. *Martinique, Terre Amérindienne*. Sidestone Press, pp. 115-162

Gsegner, G., Tanguy, P. et Exbrayat, A., 2010. *L'autre Martinique. Le canyoning*. Editions Exbrayat, 295 p.

Guieysse, M., 1924. « La Martinique ». In *Les Colonies françaises d'Amérique*. Editions Notre domaine colonial, pp. 63-93. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Hearn, L., 1939. *Trois fois bel conte…* Éditions Mercure de France, Collection d'auteurs étrangers, 175 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Hearn, L., 1929. *Esquisses martiniquaises*. Éditions Mercure de France, 1929, 5e édition, 249 pp. Collection d'auteurs étrangers. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Hearn, L., 1926. *Contes des tropiques*. Éditions Mercure de France, Collection d'auteurs étrangers, 5e Edition, 249 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Hearn, L., 1890. *Youma. Roman martiniquais*. Mercure de France, Paris, 155 p. (En ligne : http://www.manioc.org/)

Heiden S., Decorde M. & Bertrand L., 2014. *Manuel de TXM*. Version 0.7. Février 2014, 160 p.

INSEE, 2016. http://www.insee.fr/fr/ (dernière consultation le 20/02/2016)

Jean, Y., 2002. « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts ». In Jean, Y et Calenge, C. (dir.), 2002. *Lire les territoires*, Presses universitaires François-Rabelais, Collection Perspectives Villes et territoires, pp. 9-22

Labat, J.B., 1724a. *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*. A la Haye, Tome premier (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Labat, J.B., 1724b. *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*. A la Haye, Tome second (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Lalubie, G., Montézume, M., Dauba, F., Gros-Desormeaux, J.R., Jean Elie, E., Condé, B., Kato, Y., Gandrille, B. et Lesales, T., 2013 (version provisoire). *Le Schéma Départemental de Vocation Piscicole. Rapport de synthèse. La reconquête des potentialités piscicoles des milieux d'eau douce martiniquais : le maintien de la pêche face à la contamination à grande échelle par la Chlordécone*. Septembre 2013, Tome 7, FDPPMA Martinique, 35 p.

Lalubie, G., Montézume, M., Jean Elie, E., Dauba, F., Gros-Desormeaux, J.R. et Lesales, T., 2011b (version provisoire). *Le Schéma Départemental de Vocation Piscicole. Rapport état des lieux. La gestion de la faune halieutique à la Martinique, synthèse des connaissances*. Janvier 2011, Tome 2, FDPPMA Martinique, 47 p.

Lalubie, G., Montézume, M., Jean Elie, E., Dauba, F., Gros-Desormeaux, J.R. et Lesales, T., 2011c (version provisoire). *Le Schéma Départemental de Vocation Piscicole. Rapport diagnostic. Les potentialités piscicoles des milieux d'eau douce de la Martinique, diagnostic transdisciplinaire*. Novembre 2011, Tome 3, FDPPMA Martinique, 86 p.

Lebart L. & Salem A., 1994. *Statistique textuelle*, Dunod, Paris, 342 p.

Leiris, M., 1955. *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*. Paris, Unesco-Gallimard, Collection Race et société, 192 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Léopold, E.F., 1935. « Poèmes ». In Denis, S., *Nos Antilles. Trois siècles de vie française*.

Orléans, Imprimerie orléanaise, pp. 247-262 (En ligne : http://www.manioc.org/)

Léti, G., 2000. *L'univers magico-religieux antillais. ABC des croyances et superstitions d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, L'Harmattan, 190 p.

Léti, G., 1998. *Santé et Société Esclavagiste à la Martinique (1802-1848)*. Paris, L'Harmattan, 459 p.

Lévy, J.J., 1976. *Un village du bout du monde. Modernisation et structures villageoises aux Antilles françaises*. Les Presses de l'Université de Montréal, 136 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Lim, P., Meunier, F.J., Keith, P. et Noël P.Y., 2002. « Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce de la Martinique ». *Patrimoines naturels*, vol. 51, 120 p.

Louri, L., 2010. *Habitation Trénelle : les travaux et les jours - 1948/1974*. K éditions, 98 p.

Mas, M., 2012. *Analyse comparative des représentations du risque volcanique en milieu insulaire. Guadeloupe, Martinique et Réunion*. Thèse de doctorat, Université Montpellier III, 478 p.

Mauvois, G., 1999. *Monologue d'un Foyalais*. Ibis Rouge Editions, 302 p.

Mauvois, G., 1982. *Case-Navire. Choses et gens de naguère*. Imprimerie Désormeaux, 118 p.

Merle, S., 2003. « Enquête bilharziose Martinique 2003. Connaissances, perceptions de la Maladie et des escargots 10 ans après la fin du programme de lutte intégrée ». *Le bulletin de l'observatoire de la santé de la Martinique. Flash*. N° 33, 8 p.

Mermet, L., 1992. *Stratégies pour la gestion de l'environnement. La nature comme jeu de société ?* L'Harmattan, Collection « Environnement », 205 p.

Moreau, J.P., 2002. *Un flibustier français dans la mer des Antilles (1618-1620). Relation d'un voyage infortuné fait aux Indes occidentales par le capitaine Fleury avec la description de quelques îles qu'on y rencontre, recueillie par l'un de ceux de la compagnie qui fit le voyage*. Petite Bibliothèque Payot, 329 p.

Morneau, C., 1993. *Martinique*. Guide de voyage Ulysse, 188 p.

Mucchielli R., 2006. *L'analyse de contenu des documents et des communications,* ESF édition, Issy-les-Moulineaux, 223 p.

Mucchielli, A., 1991. *Les méthodes qualitatives*. Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ?, 126 p.

Observatoire de l'eau Martinique, 2016. http://www.observatoire-eau-martinique.fr/ (dernière consultation le 20/02/2016)

Oulié, M., 1935. *Les Antilles filles de France. Martinique – Guadeloupe – Haïti*. Fasquelle Editeurs, 308 p. (En ligne : http://www.manioc.org/)

Ozier-Lafontaine, L.F., 2008. « Jeux d'eau (Esquisse socio anthropologique) ». In L'Etang, T. et Lucrèce A. (sd.), 2008. « L'eau en Martinique », *Les Cahiers du Patrimoine*, n° 25, juillet, 2008, pp. 132-137

Parle, C. et Parle L., 2005. *Guide des poissons coralliens des Antilles*. PLB Editions, 2e édition,

205 p.

Philémon, C., 1930. *Galeries martiniquaises. Population, mœurs, activités diverses et paysage de la Martinique*. Exposition coloniale internationale, Paris, 1931, 430 p.

Pinchon, R., 1967. *Quelques aspects de la nature aux Antilles*. Edité à frais d'auteur, 254 p.

Portail EauFrance, 2016. http://www.glossaire.eaufrance.fr/ (dernière consultation le 20/02/2016)

Portail Gest'eau, 2016. http://www.gesteau.eaufrance.fr/ (dernière consultation le 20/02/2016)

Prier, M.C., 2004. *Etude qualitative. Perceptions et attentes du grand public à l'égard de l'eau*. Rapport final. Février 2004. Bureau d'étude BVE. Ministère de l'écologie et du développement durable, 101 p.

Revert, E., 1951. *La magie antillaise*. Paris, Éditions Bellenand, 203 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Revert, E., 1949. *La Martinique, Étude géographique et humaine*. Nouvelles Éditions latines, Bibliothèque de l'Union française, 559 p. (En ligne : http://classiques.uqac.ca/)

Ruby, C., 2013. « Pratique ». In Lévy & Lussault (dir.), 2013. *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*. Belin, pp. 810-811.

Rufz, E., 1859. *Enquête sur le serpent de la Martinique : vipère fer de lance, bothrops lancéolé, etc*. Paris, Germer Baillière, 2ème édition, 402 p. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Rivière-Honegger A., Cottet M. et Morandi B. (coord.), 2014. *Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?*, Collection Comprendre Pour Agir, Onema, 180 p.

Terrine, JM., 2008. *Bonm'dlo. 1948-2008. 60 ans d'histoire de l'eau dans le centre et le sud de la Martinique*. SICSM – SME, 111 p.

Thibault de Chanvalon, JB., 1763. *Voyage à la Martinique, contenant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette isle, faites en 1751, dans les années suivantes*. Lu à l'Académie royale des sciences de Paris en 1761. 1763. (En ligne : http://gallica.bnf.fr/)

Villard-Maurel, A. et Jérémie, S., 2015. *Contrat de baie. Baie de Fort-de-France. Rapport 2014-2015. Avancement du programme d'actions*. 83 p.

Zagre, A., 2013. *Méthodologie de la recherche en sciences sociales*. L'Harmattan, 127 p.

Remerciements

Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête.

Cette étude est réalisée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et accompagnée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Elle est financée par l'Office de l'eau de la Martinique (ODE) et l'Office national des milieux aquatiques (ONEMA).

Comité de pilotage : Valérie ANGEON (Université de Antilles), Linda DOCAN (OE Guadeloupe), Julien GAUTHREY (ONEMA), Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX (CRPLC CNRS), Gaëlle HIELARD (ODE Martinique), Magalie LESUEUR-JANNOYER (CIRAD), Delphine LOUPSANS (ONEMA), Loïc MANGEOT (ODE Martinique) et Véronique PAMPHILE (Conseil Général, Comité de bassin).

Pour citer les documents de restitution de l'étude :

- Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2015. *Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau*. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, Rapport – Novembre 2015, 222 p.
- Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2015. Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, Synthèse – Novembre 2015, 41 p.
- Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2015. Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, Résumé – Novembre 2015, 4 p.

Contacts : Bertrand Morandi (CNRS / CIRAD) : bertrand.morandi@free.fr
Gaëlle Hielard (ODE) : gaelle.hielard@eaumartinique.fr

Table des matières

Introduction **4**

Attendus 4

Objectifs 5

Cadre conceptuel et problématique **6**

Définir les concepts 6

— Un cours d'eau 6
— Un acteur 6
— Une relation 7
— Une représentation 7
— Une attente 8
— Une pratique 8
— Un territoire 8
— Un frein ou un levier 9

Formuler des problématiques 9

Matériaux et méthodes **11**

Les méthodes d'acquisition des matériaux de recherche 11

— Synthèse documentaire 11
— Observation de terrain 12
— Entretiens libres 13

Entretien libre dans un cadre non formalisé 13
Entretien libre dans un cadre formalisé 13

— Entretiens individuels semi-directifs 14

La description des matériaux de recherche 15

— Les matériaux documentaires 15
— Les matériaux d'entretiens libres 17
— Les matériaux des entretiens individuels semi-directifs 19

Résultats sur la démarche et les méthodes 19
Description de la population d'étude 20
Description des matériaux d'entretiens 27

Les méthodes d'analyse des matériaux de recherche 27

— L'analyse qualitative 27
— L'analyse thématique de contenu 28
— L'analyse statistique textuelle 28

Résultats..... 29

La connaissance des cours d'eau 29

— Nommer les cours d'eau 29

— Nommer les espèces animales et végétales 31

Les crustacés 32
Les poissons 35
Le serpent 41

— Reconnaître les espèces animales 46

La fréquentation des cours d'eau 49

— Les temps de la fréquentation 49

— Les formes de la fréquentation 51

Une fréquentation féminine et masculine 52
La rivière réelle et imaginaire de l'enfance 54

— Les motifs d'arrêt ou de faible fréquentation 54

— La géographie des cours d'eau fréquentés 56

La pratique des cours d'eau 59

— Les pratiques de la rivière, permanences et évolutions 59

— La rivière ressource, un lieu d'accès à l'eau douce 62

La rivière, de la proximité d'établissement à l'indépendance spatiale 63
La rivière, une ressource en eau secondaire 64
La source, ressource d'eau domestique 66
Diversité des ressources en eau, diversité des usages 68

— La rivière domestique, lieu d'un contact nécessaire 70

La rivière, lieu de la toilette et du bain 71
La rivière, lieu de sanitaires 74
La rivière, lieu de lessive 76
La rivière, lieu de vaisselle 83
Le lavage de voiture 85
La rivière, lieu de déchets 88

— La rivière ludique, repos, baignade et activités 93

Les parties de rivière, espaces de convivialité 94
Les activités de détente, baignade, repas et musique 98
Les sports d'eaux vives, canyoning et canoë 106

— La rivière halieutique, lieu de pêche 109

La pêche, une pratique en régression ? 111
Le monde de la pêche, entre pratique vivrière et pratique récréative 113
Les techniques de pêche 119

Les imaginaires associés aux cours d'eau 137

— La rivière mythique, contes, chansons et histoires du quotidien 137

Les contes, maman'dlo, les diables et les diablesses 138
Les chansons, Kali, Kassav et Ralph Thamar 144
Les mythes du quotidien, histoires de lessive et de pêche 145

— La rivière magico-religieuse, ... 146

La rivière religieuse, pratiques cultuelles 148
La rivière magique, croyances et rituels 151

La gestion des cours d'eau 157

— La perception des problèmes associés aux cours d'eau 158

La caractérisation des problèmes identifiés 158
La perception de l'évolution des problèmes identifiés 164

— La gestion actuelle et future des cours d'eau 164

La connaissance et l'évaluation des démarches actuelles de gestion 164
Les évolutions souhaitables de la gestion 166

— L'implication des habitants dans la gestion des cours d'eau 169

L'importance d'une implication des habitants 169
Les limites de volontés d'implication personnelle 172

Apports opérationnels de la recherche 174

Mettre les résultats en perspective des orientations actuelles de l'action publique .. 174

— Le SDAGE et le PDM 174

Objets des documents 174
Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche 174

— Le SDVP 176

Objet du document 176
Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche 176

— Les Contrats de milieux : baie de Fort-de-France et rivière du Galion 177

Objet du document 178
Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche 178

Proposer des éléments d'intervention 179

— Garantir l'entretien et l'accès aux cours d'eau 180

— Développer les sites publics aménagés en rivières 180

— Accompagner les projets éco-touristiques privés 180

— Favoriser les activités récréatives en rivière 181

— Valoriser le patrimoine culturel associé aux rivières 181

— Renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation *in situ* 182

— Impliquer davantage la population dans les démarches de gestion 183

— Surveiller et sanctionner 183

— Donner davantage de visibilité à la gestion 184

Ouvrir des perspectives de recherche 184

— Les évolutions sociales dans la relation des Martiniquais aux milieux aquatiques : approche intergénérationnelle 184

— Les pratiques et attentes récréatives et les politiques d'aménagement dans le domaine : étude de cas sur les sites de rivières publics et privés 185

— Le canyoning : impact social d'une activité en développement 185

— La pêche en rivière : un patrimoine culturel à préserver, une pratique sociale à

accompagner 185

— Information, sensibilisation, éducation : description et impact des politiques mises en place dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques 186

— La perception et la représentation des enjeux associés aux milieux aquatiques 186

Bibliographie 187

Remerciements 193

Table des matières 194

Table des figures 199

Annexes 203

Annexe 1 – Grille d'entretien individuel semi-directif 203

Annexe 2 – Travaux en sciences humaines et sociales dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en Martinique 207

Table des figures

Figure 1 – Schéma problématique de l'étude 10

Figure 2 – Schéma du processus de recrutement des 39 habitants enquêtés. 21

Figure 3 – Pyramide des âges, par classes d'âges, de la population enquêtée globale (a) et de la population enquêtée par sexe et par catégories d'acteurs (b) 22

Figure 4 – Catégories socio-professionnelle des habitants (a), des acteurs de la gestion (b) et catégories des acteurs de la gestion (c) enquêtés. 23

Figure 5 – Lieux de naissance (a) et lieux de résidence (b) de la population enquêtée. 24

Figure 6 – Carte de répartition des habitants enquêtés en fonction des communes d'étude dont ils sont natifs ou résidents 25

Figure 7 – Catégories d'âges des habitants enquêtés par terrain d'étude 25

Figure 8 – Catégories socio-professionnelles des habitants enquêtés par terrain d'étude 26

Figure 9 – Carte de répartition des acteurs de la gestion enquêtés en fonction de leurs communes de résidence. 26

Figure 10 – Les sites de Grand'Rivière (a) et de Cœur Bouliki (b) sont parmi les premiers espaces de cours d'eau cités (Source B. Morandi, 2015) 29

Figure 11 – Cours d'eau ou site de cours d'eau cités par les habitants (a) et par les acteurs de la gestion (b) au cours des entretiens (la taille des caractères est proportionnelle au % d'individus citant le cours d'eau ou le site) 30

Figure 12 – Espèces animales associées spontanément aux rivières de la Martinique par les habitants (a) et par les acteurs de la gestion (b) (la taille des caractères est proportionnelle au % d'individus citant l'animal) 32

Figure 13 - Liste des noms d'écrevisses référencés dans la bibliographie (modifié de Lim *et al.*, 2002 et Lalubie *et al.*, 2011b et c) dont ceux cités par les habitants et les acteurs de la gestion 33

Figure 14 – Cirrique, ou crabe de rivière, dans la Grande Rivière (Source B. Morandi, 2015) 34

Figure 15 – Liste des noms de poissons référencés dans la bibliographie (modifié de Lim *et al*., 2002 ; Lalubie *et al*, 2011b et c) dont ceux cités par les habitants et les acteurs de la gestion 36

Figure 16 – Le titiris blancs pêchés à l'embouchure de la Grande Rivière (a) et les titiris noirs pêchés plus en amont, au niveau du pont du stade (b) (Source M. Bazin) 41

Figure 17 – Nombre d'animaux identifiés à partir du photo-questionnaire en fonction du sexe (a), de la catégorie d'acteurs (b), du contexte territorial (c) et de la classe d'âge (c) 46

Figure 18 – Résultat de l'identification, par la population étudiée, des 20 espèces animales présentées dans le photo-questionnaire (annexe) 47

Figure 19 – Nombre d'animaux identifiés par les personnes ayant déjà pratiqué la pêche et par celles n'ayant jamais pratiqué. 48

Figure 20 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique par la population étudiée 49

Figure 21 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique en fonction du type d'acteurs (a), du contexte territorial (b) et de la classe d'âges (c) 50

Figure 22 – L'image des blanchisseuses, ici dans la rivière du Fort à Saint-Pierre, a sans dout contribué à forger la représentation des rivières comme lieux de la sociabilité féminine (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/22) 53

Figure 23 – La bassin des hommes est un trou d'eau situé en amont du bourg de Grand'Rivière, au droit du stade communal. (Source B. Morandi, 2015) 53

Figure 24 – Motif d'arrêt total, d'arrêt partiel ou d'une faible fréquentation des rivières 55

Figure 25 – Carte de la fréquentation actuelle des cours d'eau de la Martinique..... 57

Figure 26 – Carte de la fréquentation passée des cours d'eau de la Martinique..... 58

Figure 27 – Pratiques passées et actuelles des rivières par la population interrogée 59

Figure 28 – Pratiques actuelles et passées de la rivière par classes d'âges de la population étudiée 60

Figure 29 – Fréquence de fréquentation générale des cours d'eau en fonction des pratiques 61

Figure 30 – Motifs d'arrêt de pratique déclarés par les personnes interrogées 62

Figure 31 - Aquarelles de Victor-Louis Fulconis représentant une lavandière se lavant et des femmes au bain en 1893. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/12 et 26Fi1/9) 72

Figure 32 – *Clidemia Hirta*, aussi appelée savonnette ou zo manicou, d'après un dessin de Legrand en 1799 (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 5Fi25)..... 74

Figure 33 – Croquis représentant « *une « videuse », robe noire, elle a un petit balais en main, reins attachés avec un madras, sa « bombe » est très haute, elle a peine à la tenir* » et « *une vieille, elle a un « pote chambe » en main, chapeau genre videuse, elle revient de la ville* ». (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais 30Fi104 et 30Fi33) 75

Figure 34 – Aquarelles de Victor-Louis Fulconis représentant des lavandières martiniquaises en 1893. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/4 et 26Fi1/12) 77

Figure 35 – Lavandières martiniquaises dans le Roxelane (a) au XVIII^{ème} siècle, représentée par Bassot (Source Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie de la Martinique, 1765), (b) ou au XIX^{ème} siècle (Source gallica.bnf.fr), (c) dans la rivière de Sainte-Marie au milieu du XX^{ème} siècle (Source Coll. Part. B. Morandi) ou (d) dans la rivière de Macouba au XXI^{ème} siècle (Source B. Morandi , 2015) 78

Figure 36 – Laverie « La riviè », quartier Dillon à Fort-de-France. (Source L. Mangeot, 2015) 80

Figure 37 – Pendant qu'une femme s'occupe du linge, deux hommes pêchent du poisson en aval de la digue de la Rivière Monsieur. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais 2Fi2103) 81

Figure 38 – Le blanchissage du linge dans le lit de la Roxelane, à Saint-Pierre au XIX^{ème} siècle. (Source gallica.bnf.fr) 83

Figure 39 – Trois jours après la crue du 22 avril 2013, les habitants de Grand'Rivière utilisent la Grande Rivière pour leur vaisselle. (Source M. Bazin, 2013) 85

Figure 40 – Homme lavant sa voiture dans un gué sur la Rivière du Lorrain, en amont de l'Habitation Lagrange (a) et panneau d'interdiction du lavage des véhicules sur la Rivière Blanche, au niveau de la route des gués (b). (Source B. Morandi, 2015) 85

Figure 41 – Pratique passée et actuelle et observation du lavage de voiture en rivière 87

Figure 42 – Panneau d'interdiction de dépôt de déchets sur la rivière Massé et déchets (bouteilles, cannettes, bidons) abandonnés à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie. (Source B. Morandi, 2015) 91

Figure 43 – La Rivière de l'Alma, un lieu d'excursion ancien. (Source Coll. Part. B. Morandi, non daté) 98

Figure 44 – Scène de baignade à la Rivière Blanche (d'après la légende). (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 2Fi2485, non daté) 100

Figure 45 – Famille se baignant dans la Grande Rivière, au niveau du bassin « caco ». (Source B. Morandi, 2015) 101

Figure 46 – Extraits du vidéo-clip de Kali, « Monté la rivière », montrant des musiciens jouant au bord de l'eau (a), le bruit de l'eau se fondant en celui des cordes (b) 105

Figure 47 – Canynoning sur la rivière Bas Mitan au Morne-Vert (Source B. Morandi, 2015) 107

Figure 48 – Classes d'âge des personnes ayant ou n'ayant jamais pratiqué la pêche en rivière. 110

Figure 49 – Type de territoire de résidence (urbain ou rural) des personnes pratiquant, ne pratiquant plus, n'ayant jamais pratiqué la pêche en rivière. 111

Figure 50 – Motif d'arrêt de la pratique de pêche en rivière 112

Figure 51 – La pêche collective aux titiris dans l'embouchure de la Grande Rivière (Source M. Bazin) 117

Figure 52 – Marchande d'écrevisse accompagnée d'un enfant (Source Coll. Part. B. Morandi) 118

Figure 53 – Les techniques de pêches passées et actuelles utilisées par les personnes entretenues 119

Figure 54 – Pêcheurs d'écrevisses à la main, dans la Rivière Blanche à proximité de Saint-Joseph, en 1975 (d'après la légende). (Source Coll. Part. B. Morandi) 120

Figure 55 – Pêcheur d'écrevisse sur la Rivière Case-Navire (d'après la légende). Il a sur l'épaule un filet enroulé autour d'un bâton. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 2Fi624) 123

Figure 56 – Techniques de pêche aux titiris utilisée à Grand'Rivière : a) un simple sac est lesté au fond de la rivière à l'aide de pierres et relevé, b) une passoire est utilisée pour récupérer les titiris rampant le long d'une digue. (Source M. Bazin) 124

Figure 57 – Schéma d'une nasse de pêche caraïbe. (Source Anonyme, 1776, p. 13) . 126

Figure 58 – Matériel de pêche composé, semble-t-il, d'un panier bassin (a), de paniers courants (b) et d'une nasse faite de grillage (c). Il est intéressant relever dans ce matériel le mélange de matériaux traditionnels comme le bambou et de matériaux plus récents comme le grillage, la bouteille en plastique ou le fil électrique. (Source M. Bazin) 128

Figure 59 – Carte postale intitulée, *Les amateurs d'Anguilles au « Trou du Gouverneur » - Saut de Bellevue* et présentant plusieurs pêcheurs à la ligne (Coll. Part. B. Morandi)... 129

Figure 60 – Pêcheur utilisant un fusil harpon pour pêcher l'anguille dans la Grande Rivière (Source M. Bazin) 131

Figure 61 – Contes et personnages, chanteurs et chansons, histoires du quotidien rapportés par les personnes interrogées 138

Figure 62 – Représentations de Maman Dlo par P. Bourgade dans son ouvrage Eau-Mémoire (Source P. Bourgade, 2006) 139

Figure 63 – Extraits de la chanson de Kali, « Monté la riviè », (a), de la chanson du groupe Kassav, « Tout lariviè ka désann an lanmè » (b) et de la chanson de Ralph Thamar, « Fond Larrion » (c) (http://paroles.zouker.com) 145

Figure 64 – Les croyances magico-religieuses à l'échelle individuelle (a) et les représentations des croyances magico-religieuse à l'échelle collective (b) 146

Figure 65 – Pratiques religieuses et magiques connues des Martiniquais interrogés 149

Figure 66 – Bougies déposées au bord de la rivière de l'Alma, entre des rochers, quelques mètres en amont du pont en rive droite. (Source B. Morandi, 2015) 152

Figure 67 – Nombre de problèmes cités spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion interrogés 159

Figure 68 – Problèmes identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion. 160

Figure 69 - Problèmes de pollution identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion. 161

Figure 70 – Evolutions souhaitables exprimées par les habitants et les acteurs de la gestion à propos des démarches de gestion de rivière 167

Figure 71 – Les formes envisagées de l'implication de la population dans la gestion des cours d'eau 171

Tableau 1 – Liste de 12 entretiens, individuels ou de groupes, conduits auprès de 21 « gens ordinaires » (Berthier, 2011, p. 50) rencontrés lors de la conduite des entretiens libres dans un cadre non formalisé 17

Tableau 2 – Liste des 19 « interlocuteurs privilégiés » (Berthier, 2011, p. 50) rencontrés lors de la conduite des entretiens libres dans un cadre formalisé 18

Tableau 3 – Liste des poissons et des crustacés d'eau douce mentionnés dans les différentes sources documentaires étudiées 37

Annexe 1 – Grille d'entretien individuel semi-directif

La grille d'entretien utilisée est la même entre les acteurs de la gestion et les habitants. Les informations personnelles demandées à chaque personnes entretenue sont : son sexe, son âge, son lieu de résidence, son historique de résidence en Martinique et hors de la Martinique, sa profession, son lieu de travail, ses fonctions politiques ou associatives présentes ou passées ainsi que sa formation initiale. La grille d'entretien elle-même est composée de 5 thématiques et de 34 questions ouvertes, donc 6 posées uniquement aux acteurs de la gestion (*). Les thématiques et les questions sont les suivantes :

1. La fréquentation et les pratiques personnelles

1.1. Fréquentez-vous les rivières ?

Si non 1.2. Pourquoi ?

Si oui 1.3. Lesquelles ? Pouvez-vous donner des lieux précis ? Pourriez-vous les localiser approximativement sur cette carte ?

1.4. Y allez-vous souvent ?

1.5. Que faites-vous lorsque vous allez auprès des rivières ?

1.6. Y a-t-il des choses que vous faisiez auprès des rivières que vous ne faites plus ? Depuis quand avez-vous arrêté ? Pourquoi avez-vous arrêté ?

1.7. Y a-t-il des rivières que vous fréquentiez et que vous ne fréquentez plus ? Pourquoi ?

1.8. Qu'aimeriez-vous faire auprès des rivières que vous ne pouvez pas faire ?

1.9. Il y a certaines pratiques que vous n'avez pas évoquées ? Je vais les passer en revue rapidement. Pouvez-vous me dire si vous les pratiquez ? Ou si vous connaissez d'autres personnes qui les pratiquent ?

- La consommation d'eau potable directement en rivière
- La consommation d'eau pour les activités agricoles ou industrielles
- Les activités domestiques, la lessive, la vaisselle
- Le lavage de voiture
- L'abandon de déchets, de poubelles, de voitures, de frigo…
- La promenade, le repos, la détente
- La baignade
- La pêche
- Les sports d'eau vive, canyoning, canoë
- Le thermalisme, l'utilisation des sources chaudes

2. La connaissance des cours d'eau

2.1. En dehors des rivières que vous fréquentez, quelles sont les principales rivières de la Martinique que vous connaissez, les rivières emblématiques ?

2.2. Est-ce que vous pourriez me décrire l'une de ces rivières ? Celle que vous voulez ? A quoi est-ce qu'elle ressemble en termes de paysage ?

2.3. Quelles sont les espèces animales et végétales que vous connaissez, présentes dans les rivières martiniquaises ?

2.4. Ces espèces sont-elles présentes dans toutes les rivières martiniquaises ?

2.5. Je vais vous présenter 20 photos d'animaux qui peuvent se rencontrer dans les rivières ou auprès des rivières de Martinique. Pouvez-vous me dire si vous les connaissez, donner leur nom, nom commun ou nom scientifique si vous le connaissez, et me dire si vous avez des souvenirs associés à ces animaux ?

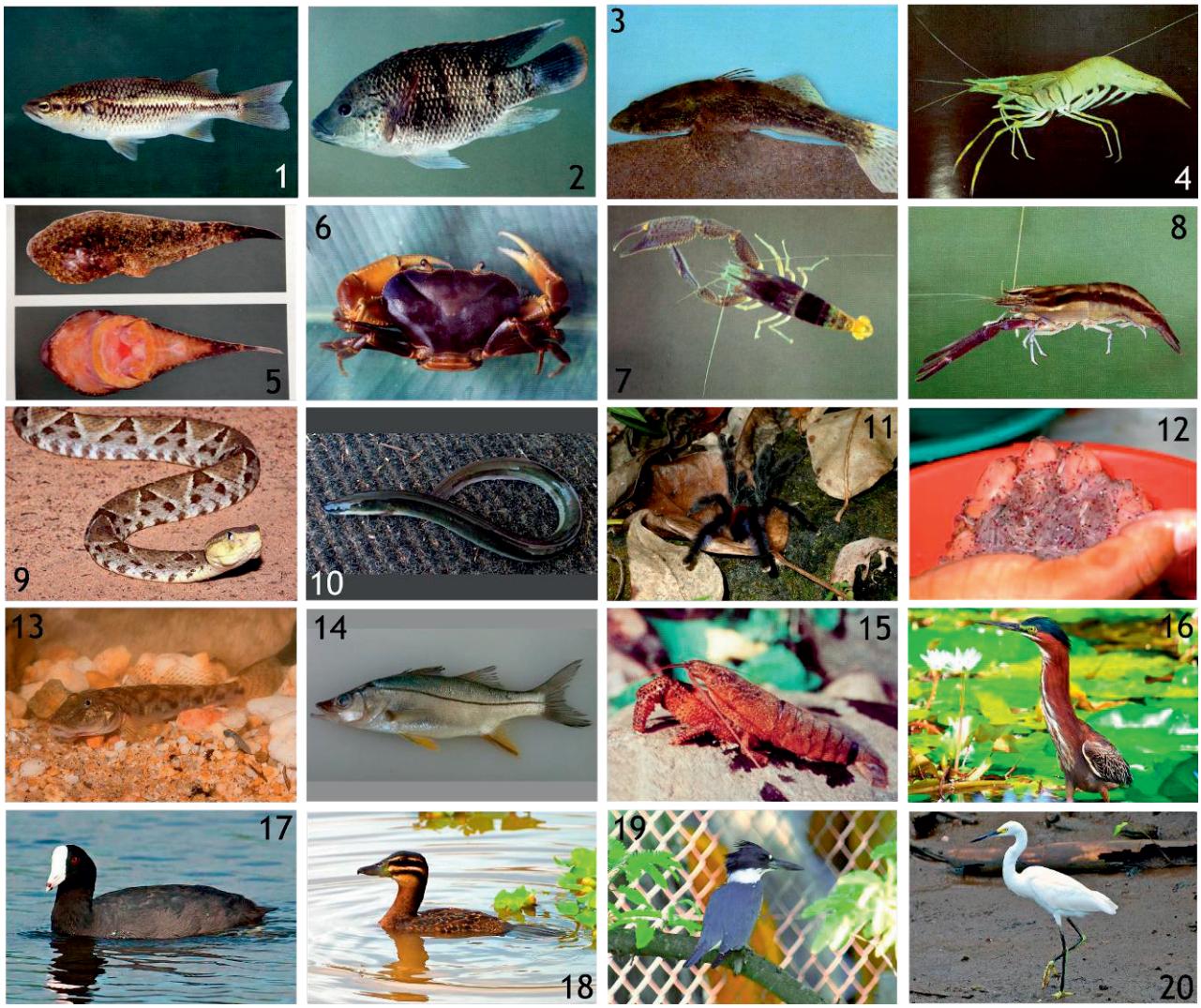

1. *Agonostomus monticola* (Mulet) ; **2.** *Oreochromis mossambicus* (Lapia, Tilapia) ; **3.** *Gobiomorus dormitor* (Dormeur) ; **4.** *Machrobrachium acanthurus* (Chevrette, Grand bras, Bouquet canelle) ; **5.** *Gobiesox nudus* (Tétard, Macouba, Colle-roche) ; **6.** *Guinotia dentata* (Cirrique de rivière) ; **7.** *Macrobrachium crenulatum* (Queue rouge, Queue de Madras) ; **8.** *Macrobrachium carcinus* (Zabitant) ; **9.** (Trigonocéphale ; Fer-de-Lance) ; **10.** *Anguilla rostrata* (Anguille) ; **11.** Avicularia versicolor (Matoutou falaise, mygale) ; **12.** *Sicydium punctatum* (Titiri, juvénile Colle-roche, Loche) ; **13.** *Awaous banana* (Jolpot) ; **14.** *Centropomus ensiferus* (Brochet)

; **15.** *Atya scabra* (Grand bouc) ; **16.** *Butorides virescens* (Kayali, Héron vert) ; **17.** *Fulica caribea* (Poule d'eau / Foulque à cachet blanc) ; **18.** *Nomonyx dominicus* (Canard / Erasmiture routoutou) **19.** *Ceryle alcyon* (Martin-pêcheur d'Amérique) ; **20.** *Egretta thula* (Aigrette neigeuse).

3. La connaissance et la représentation des enjeux associés aux cours d'eau

3.1. Quels sont les problèmes qui vous préoccupent le plus concernant les rivières ?

3.2. Ces problèmes sont-ils anciens ou sont-ils nouveaux ? Pensez-vous que ces problèmes ont changé au cours du temps ? Et pouvez-vous dater précisément ces changements ?

3.3. Comment voyez-vous l'évolution de ces problèmes dans le futur ? Vont-ils persister ? Vont-ils être résolus ? Vont-ils s'aggraver ? Pourquoi ?

3.4. Pensez-vous que ces problèmes sont les mêmes sur l'ensemble de l'île ?

Si non 3.5. Quels sont les problèmes spécifiques à quels lieux ?

3.6. Quels sont les problèmes communs à l'ensemble de l'île ?

3.7. Il y a certains problèmes que vous n'avez pas évoqués. Je vais les passer en revue rapidement. Pensez-vous qu'ils n'existent pas ou plus, ou qu'ils sont secondaires ?

- Les problèmes de pollution agricole
- Les problèmes de pollution industrielle
- Les problèmes de traitement des eaux usées
- Les problèmes liés aux décharges sauvages
- Les problèmes de crues
- Les problèmes de manque d'eau
- Les problèmes d'accès à l'eau potable
- Les problèmes concernant la faune et la flore
- Les problèmes liés au serpent
- Les problèmes posés par la fréquentation des rivières
- Les problèmes liés à la pêche en rivière
- Les problèmes liés aux élevages de poissons ou d'écrevisses
- Les problèmes de maladies liées aux rivières

3.8. Pensez-vous que les Martiniquais identifient les mêmes problèmes que vous ? *

4. La connaissance des politiques de gestion des cours d'eau

4.1. Pensez-vous que les pratiques actuelles de gestion répondent aux problèmes que vous avez mentionnés ? Pourquoi ?

4.2. Quels seraient selon vous les changements les plus importants à faire au niveau de la gestion ?

4.3. Pensez-vous que les enquêtes comme celle que nous conduisons sont importantes pour la gestion ? Pourquoi ? *

4.4. Pensez-vous qu'il faut davantage impliquer la population dans les politiques de gestion ? Pourquoi ?

4.5. En tant que citoyen(ne), avez-vous déjà été associé ou auriez-vous envie d'être associés à la gestion des rivières, et comment ?
4.6. Pensez-vous que les Martiniquais ont une bonne connaissance des politiques de gestion des rivières ? *
4.7. Pensez-vous que les Martiniquais ont envie d'être associés à la gestion des cours d'eau et de quelle manière ? *

5. Les représentations symboliques, magiques et religieuses des cours d'eau
5.1. Connaissez-vous des personnages, des histoires, des contes, des chansons ou des proverbes associés aux rivières ?
5.2. Croyez-vous à la dimension magique ou religieuse de ces milieux ?
5.3. Avez-vous connaissance de pratiques magico-religieuses associées aux rivières ?
5.4. Pensez-vous que les dimensions magico-religieuses sont importantes dans la relation des Martiniquais aux rivières ? Pourquoi ? *
5.5. Pensez-vous que ces dimension magico-religieuses aident ou freinent la mise en œuvre des politiques de gestion ? *

6. Informations générales
6.1. Sexe
6.2. Age
6.3. Lieu de résidence
6.4. Historique de résidence
6.5. Lieu de travail
6.6. Profession
6.7. Fonction politique (présente/passée, liée aux politiques de l'eau)
6.8. Fonction associative (présente/passée, liée aux politiques de l'eau)
6.9. Formation initiale.

Annexe 2 – Travaux en sciences humaines et sociales dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en Martinique

Référence	Territoires	Méthodes	Problématiques
Condé, 1999	Fond Bourlet Case Pilote Case Navire	Entretiens libres (n=11)	Le travail d'enquête s'inscrit dans une étude plus générale conduite par l'Association de pêche et de pisciculture sur la dynamique et la faune piscicole de trois rivière du Nord Caraïbe. L'enquête prend la forme de témoignage d'habitants afin de connaître le passé des rivières concernées.
Merle, 2003	Martinique	Questionnaire (n=600)	Le travail porte sur la bilharziose. Les deux grandes thématiques qui structurent l'enquête sont la connaissance de la bilharziose et la connaissance des escargots par lesquels se transmet la maladie.
Prier, 2004	Fort-de-France Morne-Rouge	Focus groupe (entretien collectif semi-directif) (n=2)	Le travail s'inscrit dans le cadre d'une enquête nationale conduite en métropole et dans les DOM sur question générale de l'appréhension des problématiques de l'eau par le grand public.
Anonyme, 2005	PNR Martinique	Entretien collectif (n=8)	Le travail porte sur les zones humides de manière générale (sources, rivières, mares, mangroves, etc.). Il s'intéresse aux valeurs et aux enjeux que les acteurs accordent aux zones humides, ainsi qu'aux jeux d'acteurs autour de ces valeurs et de ces enjeux. La réflexion est organisée autour de « mondes » différents, le « monde » de la Protection de la nature ; de la Chasse ; de la Pêche ; des Administrations et Collectivités territoriales ; de l'Agriculture ; de l'Aménagement ; des Elus locaux ; et du Tourisme. Les trois entrées retenues pour l'analyse sont : l'approche et la perception des zones humides et de leur préservation ; les acteurs ; et le territoire.

Anonyme, 2007	Rivière Pilote Rivière du Galion Rivière du Carbet	Entretien individuel (n=17) Entretien collectif (n=6, 47 personnes) Réunion collective (n=2)	Le travail conduit dans le cadre de l'élaboration du SDVP porte sur les cours d'eau et propose une entrée thématique par type d'usages. Les thématiques abordées sont : les usages domestiques ; agricoles et industriels ; liés à la pêche ; liés à l'entretien des rivières ; liés à l'aménagement du territoire ; et les évolutions culturelles. Cette entrée thématique est articulée à une entrée par type d'acteurs et par bassin-versant.
Montély & Maréchal, 2007	Sainte-Luce, Rivière-Pilote Le Marin	Questionnaire (n=118) Entretien (n=plus de 20)	Porte sur le milieu marin et notamment sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers. Il doit permettre d'avoir une connaissance précise des usagers du récif, de leurs activités et des conflits existants Les thématiques abordées par ce travail sont : les usages du récif, les connaissances des usagers sur le récif, la perception de l'état de l'environnement, la perception des menaces sur l'environnement, la communication, l'implication dans les organisations socioprofessionnelles, la connaissance et respect des règles s'appliquant au milieu marin, les solutions pour sauver le récif, les valeurs de non-usage, le profil des personnes interrogées.
Sainte-Rose, 2008	Le Marin Sainte-Anne	Questionnaire (n=400)	Le travail porte sur la baie du Marin. Il vise à connaître la perception que les habitants du Marin et de Sainte-Anne ont de la baie. Il s'agit également de proposer des éléments prospectifs sur le devenir de la baie et les attentes de la population. De manière plus large le travail doit également permettre d'identifier le profil éco-citoyen des habitants et de mesurer leur intérêt et leur implication sur les questions d'environnement. Les questions portent sur : la définition de ce qu'est la baie, l'utilisation de la baie, la qualité des eaux de baignade, l'environnement de la baie, les menaces sur l'environnement, le respect de l'environnement, les mutations de l'environnement dans la baie, l'implication relative à la protection de l'environnement, la protection de l'environnement par les usagers, la pollution de l'environnement, l'accès à la

			baie, l'avenir de la baie et le contrat de baie.
Lalubie et al., 2011	Martinique	Entretiens (n= 15 environ)	Le travail réalisé dans le cadre de l'élaboration du SDVP de la Martinique est présenté comme le recueil d'un échantillon de discours de pêcheur, devant alimenter la réflexion des orientations de gestion de l'activité halieutique.
Anonyme, 2014	Bassin-versant du Galion	Entretien semi-directif (n=71)	Les milieux, les usages domestiques, les pollutions, la flore, la faune le rapport à l'écosystème, les relations entre usagers, l'hygiène et entretien, la pêche, les jugements et les appréciations esthétiques, le monde agricole, les usages récréatifs, le lien social, la mémoire et les évolutions historiques, le traitement des eaux, le monde industriel, la famille, l'accessibilité, le mouvement, le risque, la sensibilisation environnementale, l'eau, l'installation d'outils et les croyances.